



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 141 • NUMÉRO 136 • 1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le jeudi 19 avril 2007**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 19 avril 2007

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

### AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Traduction]

#### LA LOI RÉGLEMENTANT CERTAINES DROGUES ET AUTRES SUBSTANCES

**M. Chris Warkentin (Peace River, PCC)** demande à présenter le projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (méthamphétamine).

— Monsieur le Président, la méthamphétamine est en train de devenir un problème urgent à l'échelle du pays. Nos enfants et nos communautés sont menacés.

Contrairement aux autres drogues, la méthamphétamine n'est ni importée ni cultivée, mais peut être fabriquée avec des ingrédients facilement accessibles. La méthamphétamine est l'une des drogues les plus toxicomanogènes et les plus dommageables vendues dans la rue et ses conséquences tragiques sur les vies qu'elle touche sont inacceptables.

La province d'Alberta, comme d'autres provinces où l'agriculture occupe une place importante, offre un milieu propice aux laboratoires de fabrication de méthamphétamine, puisque l'ammoniac anhydre, qui sert d'engrais dans les collectivités agricoles, est facilement accessible. C'est pourquoi la méthamphétamine se répand dans des communautés rurales comme la mienne.

Ce projet de loi d'initiative parlementaire modifierait la Loi réglementant certaines drogues et autres substances pour donner à la police plus d'outils pour lutter contre le problème croissant que pose la méthamphétamine.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

#### LA LOI SUR LES BANQUES

**Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD)** demande à présenter le projet de loi C-429, Loi modifiant la Loi sur les banques (frais des guichets automatiques).

— Monsieur le Président, je suis très heureuse de déposer ce projet de loi qui vise à modifier la Loi sur les banques de manière à interdire les frais des guichets automatiques. Le projet de loi empêcherait les banques de réclamer des frais à leurs clients pour les virements électroniques de fonds ou la communication de rensei-

gnements sur les comptes effectués grâce à des guichets automatiques.

Les banques canadiennes exigent actuellement des frais à leurs clients qui accèdent à leur argent au moyen des guichets automatiques que ceux-ci leur appartiennent, qu'ils appartiennent à d'autres banques ou à des intérêts privés. Ces frais, selon nous, sont excessifs et inutiles, compte tenu des énormes profits que réalisent ces institutions. Les banques pourraient facilement les éliminer. Ce projet de loi donnerait aux Canadiens moyens un répit pour ce qui est de leurs frais bancaires de base.

À mon avis, tous les Canadiens bénéficieraient de ce changement, principalement ceux dont les budgets sont serrés. J'exhorte tous les députés à appuyer cette initiative.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

• (1010)

#### LE CODE CRIMINEL

**M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC)** demande à présenter le projet de loi C-430, Loi modifiant le Code criminel (pornographie juvénile).

— Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui à la Chambre un projet de loi visant à protéger nos enfants de cette forme d'exploitation qu'est la pornographie juvénile.

Malheureusement, il y a eu une prolifération de la pornographie dans notre société au cours des dernières décennies. Ce qui est encore plus regrettable, c'est qu'il y a eu prolifération de la pornographie juvénile. La pornographie juvénile existe bel et bien et sa présence dans notre société est de plus en plus évidente. C'est une véritable menace pour nos enfants, et notre société en a goûté le fruit amer.

Malheureusement, il y a une échappatoire dans le Code criminel qui permet la pornographie juvénile. Le paragraphe 163.1(6) se lit comme suit:

Nul ne peut être déclaré coupable d'une infraction au présent article si les actes qui constitueraient l'infraction:

a) ont un but légitime lié à l'administration de la justice, à la science, à la médecine, à l'éducation ou aux arts;

L'échappatoire réside dans l'interprétation des mots « éducation » et « arts ».

Le projet de loi que je présente aujourd'hui vise à retirer ces deux mots et, ce faisant, à mieux protéger nos enfants et notre société des ravages de la pornographie juvénile. J'ai dit qu'en qualité de député je m'emploierais à défendre nos familles et nos enfants et c'est ce que je fais en présentant ce projet de loi aujourd'hui.

*Travaux des subsides*

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

**PÉTITIONS**

## INDUSTRIE CANADA

**M. Garry Breitreuz (Yorkton—Melville, PCC):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer aujourd'hui une pétition qui a été signée par des électeurs provenant surtout des secteurs Churchbridge et Langenburg de ma circonscription. Les pétitionnaires veulent attirer l'attention de la Chambre des communes sur le fait qu'Industrie Canada a financé la production d'une brochure intitulée « The Little Black Book » qui contient du matériel pornographique explicite, encourage et conditionne les enfants à entretenir des relations homosexuelles et pourrait contenir des renseignements incomplets et incorrects. Cette brochure est remise aux étudiants du système d'éducation provincial à titre de document de référence.

Les pétitionnaires exhortent donc le Parlement à cesser de financer ce projet et tout autre projet similaire ou connexe, à faire disparaître toute mention d'appui de la part d'Industrie Canada ou d'autres ministères fédéraux à de tels projets, à analyser les répercussions du projet de loi C-38 qui porte sur le mariage et les liens à l'égard de la promotion du matériel homosexuel, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la reddition de comptes relativement aux fonds publics dépensés par les divers ministères à l'égard de ce projet.

## L'IMMIGRATION

**Mme Olivia Chow (Trinity—Spadina, NPD):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer des pétitions qui ont été signées par des milliers de Canadiens ordinaires d'un peu partout en Ontario. Les pétitionnaires affirment que la réunification des personnes âgées avec les membres de leur famille vivant au Canada grâce à l'immigration est un aspect essentiel de la formation de familles et de collectivités saines, fortes et dynamiques au Canada, que les nouveaux arrivants âgés souffrent indûment en raison de l'obligation de résidence de 10 ans imposée dans le cadre des programmes de la sécurité du revenu au Canada et que les programmes de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenus garanti et d'aide sociale sont des programmes de prestations fondés sur l'âge, les capacités et les besoins et non des programmes de sécurité du revenu basés sur les contributions individuelles.

Les pétitionnaires demandent donc au gouvernement du Canada de modifier les règlements et les politiques de la Loi sur la sécurité de la vieillesse afin d'éliminer l'exigence qui oblige les personnes âgées à avoir vécu au Canada au moins dix ans avant de pouvoir toucher la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Ils demandent au gouvernement du Canada de travailler en collaboration avec les gouvernements provinciaux afin de renoncer à imposer, par l'intermédiaire de régimes de recouvrement de coûts du gouvernement, des obligations en matière de soutien financier quand il n'y a pas de parrainage. Les pétitionnaires demandent également au gouvernement de fixer un prix minimal d'accès aux transports en commun pour tous les aînés du Canada, à l'exemple du laissez-passer annuel pour aînés qui coûte 45 \$ en Colombie-Britannique. Enfin, ils demandent que le gouvernement du Canada finance la création d'un plus grand nombre de logements abordables adaptés à la culture des aînés intéressés.

●(1015)

**QUESTIONS AU FEUILLETON**

**M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

**INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

[Français]

**TRAVAUX DES SUBSIDES**

## MOTION DE L'OPPOSITION — L'AFGHANISTAN

**L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.)** propose:

Que,

- (1) attendu que tous les députés de la Chambre, peu importe les désaccords qu'ils peuvent avoir au sujet de la mission en Afghanistan, appuient les hommes et femmes qui servent avec courage dans les Forces canadiennes;
- (2) attendu qu'en mai 2006 le gouvernement a prolongé l'engagement militaire du Canada dans le Sud de l'Afghanistan jusqu'en février 2009;
- (3) attendu qu'il incombe au Canada d'aviser de façon adéquate les autres membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de nos intentions au-delà de cette date;
- (4) attendu que, d'ici février 2009, la mission militaire canadienne dans le Sud de l'Afghanistan représentera un des engagements militaires les plus importants et les plus longs de l'histoire du Canada;
- (5) attendu que l'engagement du Canada à l'égard de la reconstruction et de la sécurité de l'Afghanistan ne se limite pas à nos opérations de combat dans le Sud de l'Afghanistan;

la Chambre demande au gouvernement de confirmer que le déploiement militaire actuel du Canada en Afghanistan se poursuivra jusqu'en février 2009, date à laquelle les opérations canadiennes de combat dans le Sud de l'Afghanistan prendront fin; et demande au gouvernement d'aviser immédiatement l'OTAN de cette décision.

**L'hon. Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, vous constaterez qu'il y a unanimité pour la motion suivante:

Qu'à la conclusion du débat d'aujourd'hui sur la motion d'opposition du député de Bourassa, toutes questions nécessaires pour disposer de cette motion soit réputées mises aux voix, que le vote par appel nominal soit réputé demandé et différé jusqu'à 17 h 30 le mardi, 24 avril 2007.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Français]

**L'hon. Denis Coderre:** Monsieur le Président, nous nous retrouvons aujourd'hui au Parlement, berceau de la démocratie, pour débattre d'une motion que j'ai déposée en Chambre au nom de l'opposition officielle et à titre de porte-parole libéral en matière de défense nationale, sur l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan. Il est important de relever le premier attendu de cette motion.

*Travaux des subsides*

Forts de notre position, nous sommes un gouvernement en attente. Étant donné que nous avons même initié cette mission, nous avons la crédibilité pour en parler. En aucune façon, personne, des deux côtés de la Chambre, ne remet en question le courage et le travail exceptionnel de nos hommes et de nos femmes. Malheureusement, nous avons maintenant perdu 54 soldats. Nos prières et nos pensées sont avec eux. En fait, nous devons saluer le courage de l'ensemble des troupes.

Je commence ce débat aujourd'hui, et j'ai l'honneur de partager le temps dont je dispose avec le chef du Parti libéral du Canada, le député de Saint-Laurent—Cartierville.

Il faut expliquer le contexte de cette motion. Comme je l'ai dit, nous avons initié cette mission — tout d'abord à Kaboul et par la suite à Kandahar —, et nous sommes le seul parti qui puisse aspirer au pouvoir lors des prochaines élections. Nous voulons prendre au mot le premier ministre. En effet, il a dit que le Parlement devra se demander ce qu'il adviendra de cette mission après février 2009. Le problème, c'est que nous ne croyons pas ce gouvernement et que nous avons un ministre de la Défense nationale extrêmement faible qui se met les pieds dans les plats une fois par jour. Quand on regarde la télévision, quand on écoute les nouvelles, on a le sentiment qu'il change d'idée comme il change de chemise. En raison de ces contradictions, je pense que nos troupes, leurs familles et l'ensemble des Canadiens ont le droit de savoir ce qui se passe.

Notre parti appuie sans condition cette mission jusqu'en février 2009. Nous savons que nos hommes et nos femmes font un travail exceptionnel. Cependant, nous pensons que nous devons mettre beaucoup plus l'accent sur le développement, que nous avons un rôle à jouer sur le plan diplomatique et que si nous travaillons avec un menu à la carte, comme ce gouvernement le fait, la mission est vouée à l'échec.

À l'origine, dans la mission que nous nous étions donnée, nous voulions appliquer ce qu'on appelle les 3 D: développement, diplomatie et défense. Cela nous aurait aidés.

Toutefois, il est important que le peuple canadien sache à quoi s'attendre, qu'il puisse comprendre qu'il s'agit d'une mission internationale et que nous travaillons main dans la main avec les forces de l'OTAN. Forts d'une résolution au Conseil de sécurité, nous avons décidé de participer pour que le peuple afghan puisse voir la lumière au bout du tunnel. C'est important. Cependant, nous ne croyons pas ce gouvernement. La façon dont il se comporte au nom de la mission en Afghanistan éveille en nous énormément d'inquiétudes. Il existe une citation intéressante de M. Hiram Johnson, gouverneur de la Californie au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il disait:

• (1020)

[Traduction]

La première victime d'une guerre, c'est toujours la vérité. Nous sommes inquiets des agissements du gouvernement à l'heure actuelle, de sa façon de promouvoir la mission même et d'annoncer en grande pompe l'acquisition de tout cet équipement. Le gouvernement dépense des milliards de dollars pour acquérir de l'équipement dont nous sommes censés avoir besoin pour la mission. Toutefois, l'équipement ne sera pas livré avant février 2009. Même dans l'hypothèse où l'on appuie la mission et souhaite acquérir cet équipement, à quoi sert-il de dépenser des milliards de dollars sans avoir préparé de livre blanc ni de plan quelconque?

On affirme que notre présence en Afghanistan nécessite l'acquisition de chars et d'hélicoptères, entre autres. Or, lorsque l'on jette un coup d'oeil sur les dates de livraison, on constate que les

hélicoptères seront prêts en 2010. Il semble que les chars, outre ceux que nous louons, seront prêts à la fin de 2008.

Nous pensons que cette mission est importante et que les hommes et les femmes qui y participent devraient avoir tout l'équipement dont ils ont besoin. En fait, le général Hillier a lui-même été très clair au commencement de la mission. Il a dit: « Nous disposons du meilleur équipement qui soit et le gouvernement actuel nous fournit ce dont nous avons besoin. » C'était à l'époque du gouvernement libéral. Il faudra donc trouver d'autres raisons pour justifier toutes ces dépenses d'équipement.

Comme les députés s'en souviendront, nous avons annoncé l'acquisition de nouvel équipement pour nos troupes dans le cadre de notre plan de restructuration, mais notre démarche était un peu plus transparente. Notre ministre de la Défense nationale n'était pas un ancien marchand d'armes, ni un lobbyiste qui faisait la promotion d'un certain équipement et qui devait voir à ce qu'il soit celui utilisé par les troupes.

[Français]

Il faut qu'il y ait apparence de justice. Il ne doit pas y avoir de conflit d'intérêts ou apparence de conflit d'intérêts.

Le problème actuel, c'est que le ministre de la Défense nationale est tellement faible que même les chroniqueurs se demandent maintenant jusqu'à quand il sera ministre de la Défense nationale.

Pendant ce temps, il y a une mission en Afghanistan. Des hommes et des femmes se battent pour la démocratie, pour libérer et accompagner le peuple afghan. Toutefois, nous ne savons pas à quoi nous en tenir. Chaque fois que nous regardons la télévision, que nous écoutons la radio ou que nous lisons les journaux, nous avons l'impression qu'on peut rester en Afghanistan pendant 10 ans ou 15 ans. Nous avons aussi l'impression qu'en une journée, on nous dit une chose et son contraire en même temps.

Dans ce dossier, la clarté est nécessaire. Il est important qu'un gouvernement responsable envoie des messages clairs aux institutions internationales. Le Parti libéral du Canada appuie l'approche multilatérale. Contrairement au premier ministre, qui aurait aimé que les Canadiens soient présents en Irak, nous avons décidé d'aller en Afghanistan en raison d'une résolution du Conseil de sécurité.

Nous avons travaillé avec nos alliés de l'OTAN, et c'était une approche multilatérale. C'est l'ensemble des communautés internationales qui a décidé qu'on devait régler cette situation en Afghanistan. Cela correspondait à des valeurs canadiennes importantes. À la lumière de cela, il était évidemment essentiel d'y participer. Et nous, nous y avons donné suite. Souvenez-vous que notre collègue — ex-leader par intérim, député de Toronto, ministre de la Défense et ministre des Affaires étrangères exceptionnel — avait fait des annonces à l'époque.

D'autres de nos collègues ont aussi travaillé en ce sens. Cela a toujours été extrêmement respectueux. Nous avons l'avantage d'être clairs: nous donnions une date butoir. Nous disions que ce n'était pas une mission canadienne, mais que nous allions y participer.

*Travaux des subsides*

Il y a tant de contradictions. L'actuel ministre de la Défense nationale est un fardeau, à cause de ses frasques. Il dit maintenant qu'on aura besoin de chars d'assaut. Non seulement on contribue à ce manque de clarté, mais on joue sur des terrains extrêmement glissants.

Quant à l'utilisation actuelle des chars d'assaut contre une guérilla, la plupart des experts diront que non seulement cela provoque un enlèvement et une escalade de la violence, mais que ce n'est pas nécessaire. Même l'armée allemande a changé les chenilles de ses chars pour des roues, parce qu'elle sait qu'afin de protéger les troupes et de jouer un rôle de développement, on n'arrive pas dans des villages avec des chars d'assaut en disant: bienvenue, j'arrive, on vous aime. On savait que les LAV3 de l'époque, les véhicules blindés, étaient suffisants pour protéger nos troupes. On doit se poser des questions à sujet. Pourquoi veut-on avoir des chars d'assaut?

Je sais que mon temps de parole est limité, mais il est important de mentionner que le but de cette mission est important. Bien qu'essentielle, cette mission doit aussi avoir une date limite. Nous serons toujours là sur le plan du développement et le plan diplomatique. Nous pourrions aussi jouer un rôle de conseiller, comme nous l'avons toujours fait. C'est important de dire qu'on ne veut pas tomber dans cette foulée à la Bush par rapport à l'Irak.

En ce qui concerne les chars d'assaut, le général Hillier a lui-même dit:

•(1025)

[Traduction]

« C'était un boulet pour notre armée. Nous investissons maintenant près de un milliard de dollars dans ces chars, alors que ce n'est pas nécessaire. »

[Français]

La semaine prochaine, je serai à Bruxelles. J'y accompagnerai le ministre des Affaires étrangères à un forum de l'OTAN. Nous parlerons de toutes ces questions. Toutefois, j'espère que la Chambre prendra la décision qui représente le souhait des Canadiens, soit d'appuyer la mission mais d'y mettre un terme en février 2009. Je demande à la Chambre de voter en faveur de cette motion.

**M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC):** Monsieur le Président, je ferai abstraction des remarques personnelles et insultantes à l'endroit de notre excellent ministre de la Défense nationale.

[Traduction]

J'aimerais faire quelques remarques au sujet des propos tenus par mon collègue. Il y a tant de choses qu'il est difficile de savoir par où commencer. Qu'est-ce qui était de la désinformation, qu'est-ce qui était malavisé et qu'est-ce qui était tout simplement irresponsable et inique. Je suis persuadé qu'à mesure que la journée progressera, nous allons probablement élever le niveau du débat et aborder des choses de cette nature, mais pour l'instant j'aimerais souligner quelques anomalies.

Lorsque mon distingué collègue parle d'équipement pour la mission, il fait référence aux C-17, aux C-130J, aux hélicoptères Chinook, etc. Il ne s'agit pas simplement là d'équipement pour la mission en Afghanistan. Il s'agit d'équipement dont le Canada, les Canadiens et les gens qui comptent sur nous partout dans le monde ont été privés en raison de décennies pendant lesquelles les libéraux ont négligé nos forces armées.

Tout le matériel utilisé pour les inondations au Manitoba, les tempêtes de verglas au Québec et en Ontario et l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe a été transporté par des C-17

américains ou des avions russes loués. Ce n'est pas ainsi qu'une nation souveraine, qui prend soin de ses ressortissants et de ses intérêts à l'étranger, s'occupe de ses affaires militaires.

Mon distingué collègue voit-il une utilité aux C-17, aux C-130J et aux Chinook au-delà de la mission en Afghanistan, ou est-il tellement aveuglé par les jeux politiques des libéraux qu'il ne peut voir au-delà de 2009?

•(1030)

**L'hon. Denis Coderre:** Monsieur le Président, je n'ai pas dit qu'à chaque fois qu'on faisait une annonce, c'était pour dire qu'on avait besoin d'équipement pour la mission.

Si le député désire parler de souveraineté, pour quelle raison le gouvernement dépense-t-il 3,4 milliards de dollars et donne-t-il un chèque en blanc à Boeing quand cela ne présente aucun avantage pour l'industrie canadienne? Au lieu de dépenser 3,4 milliards de dollars sur les C-17, le gouvernement pourrait les louer au coût de 42 millions de dollars par année. Je viens de terminer ma maîtrise en administration des affaires et, après examen du bilan, je suis convaincu que c'est une meilleure solution.

Pour ce qui est des Chinook, le député sait pourquoi on a investi dans ces appareils. Ces hélicoptères sont nécessaires en raison du climat en Afghanistan. Les libéraux croient à l'importance des hélicoptères, et nous l'avons dit depuis le début. Si les députés se souviennent, le député de LaSalle—Émard, l'ancien premier ministre, était en train d'élaborer un plan à ce sujet.

Toutefois, si le gouvernement prévoit dépenser l'argent de cette manière sans faire d'appel d'offres et l'utiliser pour acheter, entre autres, des chars qui seront envoyés au Darfour, je désire voir son livre blanc, car je crois qu'il agit de façon irresponsable.

**Mme Olivia Chow (Trinity—Spadina, NPD):** Monsieur le Président, depuis 2005, alors que l'ancien gouvernement libéral était au pouvoir, les Canadiens luttent contre une insurrection croissante dans le Sud de l'Afghanistan. Depuis cette période, la culture du pavot a atteint un niveau record, dépassant l'année dernière le total pour 2005 de 49 p. 100.

Au cours des neuf premiers mois de 2006, 3 700 personnes ont été tuées dans le conflit, soit quatre fois plus déjà que l'année dernière, et il y a eu 139 attentats suicides en 2006, par rapport à 27 en 2005.

Après cinq ans, l'Afghanistan est toujours un des pays les plus pauvres du monde. Un enfant afghan sur quatre meurt avant l'âge de cinq ans, et 70 p. 100 du peuple afghan souffre de malnutrition.

[Français]

**L'hon. Denis Coderre:** Monsieur le Président, j'ai beaucoup de mal à accepter la position du NPD, parce que sa solution serait d'abolir la mission. Quelle crédibilité a-t-il alors?

On peut être en désaccord avec la façon dont la mission se déroule, mais nous croyons qu'elle est nécessaire. En effet, si on veut un environnement qui permettra le développement, qui luttera contre la pauvreté et qui aidera à combattre l'enfer de la drogue, il faut de la stabilité et des outils de sécurité. C'est pourquoi l'opération militaire est nécessaire.

Toutefois, nous ne voulons pas d'un menu à la carte, comme le gouvernement le propose. En effet, nous avons le sentiment qu'il n'y a que des opérations militaires depuis le début, puisque l'aspect militaire est sept fois plus important que le développement.

*Travaux des subsides*

Si on veut s'assurer qu'il y a du développement, de la diplomatie et une stabilité géopolitique, il faut une opération militaire. Cependant, le NPD n'a pas de crédibilité. Selon lui, on devrait abolir immédiatement cette mission.

**L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.):** Monsieur le Président, avant de commencer mon intervention, comme l'a fait le député de Bourassa, au nom de l'opposition officielle et du caucus libéral...

[Traduction]

Je tiens à offrir mes sincères condoléances à la famille, aux amis et aux camarades du soldat qui est mort hier en Afghanistan.

• (1035)

J'interviens aujourd'hui au nom de l'ensemble des Canadiens pour exiger que le premier ministre et le ministre de la Défense nationale fassent preuve de clarté et de responsabilité.

Les soldats canadiens sont chargés d'une mission difficile en Afghanistan, dans un contexte des plus dangereux. Aujourd'hui, il faut dire que le courage dont ils font preuve honore le Canada et je sais que j'exprime le sentiment de tous les députés lorsque je dis que les militaires canadiens ont notre soutien total et indéfectible.

Toutefois, les événements qui ont lieu en Afghanistan font ressortir un autre point, un point qui suscite d'énormes préoccupations à la Chambre. Il faut se pencher sur la clarté du gouvernement. Le gouvernement dira-t-il aux Canadiens environ combien de temps il envisage de maintenir nos forces de combat à Kandahar?

Un gouvernement libéral mettrait fin dès février 2009 au rôle de combat que joue actuellement le Canada à Kandahar et il informerait immédiatement l'OTAN de sa position. Le gouvernement conservateur n'a pas fait preuve d'une telle clarté. Au contraire, nous n'avons entendu que des versions contradictoires et des ambiguïtés.

[Français]

Le gouvernement libéral mettra fin à la mission de combat du Canada à Kandahar dès février 2009 et annoncera immédiatement cette position à l'OTAN.

Nous attendons toujours que ce gouvernement conservateur fasse preuve d'une telle clarté. Cependant, tout ce qu'on obtient de lui, ce sont des déclarations ambiguës et contradictoires. En février, nous apprenons que les forces armées se préparent à prolonger notre mission de combat à Kandahar au moins jusqu'en 2011. Un peu plus tard, le ministre de la Défense nationale déclare que le Canada restera en Afghanistan jusqu'à ce que les progrès accomplis soient irréversibles. Plus tard encore, il nous dit que le Canada pourrait bien se retirer en 2010, mais seulement si certaines conditions sont remplies. Ces conditions nous font étrangement penser à celles que veut imposer le président George W. Bush avant de mettre fin à la guerre en Irak, une guerre dans laquelle notre actuel premier ministre aurait bien voulu entraîner le Canada.

Le premier ministre refuse de comprendre que les Canadiens ne veulent pas d'une guerre illimitée. De plus, sous l'actuel gouvernement, c'est bien à cela que ressemble la présente campagne en Afghanistan. Voilà maintenant que nous apprenons que le Cabinet n'a même pas parlé de cette question et qu'il ne compte pas le faire avant l'an prochain, au plus tôt. Comme nous l'a dit le député de Bourassa, les armements commandés par le ministre de la Défense nationale pour la mission de Kandahar ne seront même pas disponibles avant février 2009.

[Traduction]

Il y a trop de réponses différentes à la même question essentielle: quel est le plan du gouvernement en ce qui concerne les Forces canadiennes en Afghanistan? Les Canadiens méritent une réponse claire à cette question.

Les Canadiens s'attendent à ce que la mission canadienne à Kandahar se termine en février 2009, mais le gouvernement demeure délibérément ambigu sur ce point. Nous devons faire preuve de clarté envers les Canadiens et envers nos alliés.

Tant et aussi longtemps que nos alliés de l'OTAN croiront que la durée de l'engagement du Canada à Kandahar est illimitée, ils ne se prépareront pas à notre départ.

En février 2009, le Canada aura respecté ses obligations envers l'OTAN dans le Sud de l'Afghanistan. Nous aurons servi le peuple afghan pendant sept ans. Nous l'aurons fait en jouant un rôle de combat complet pendant trois ans, dans la région la plus dangereuse du pays. Cela aura été un des rôles de combat militaires les plus longs que nous aurons joués.

À moins que le gouvernement du Canada n'expose clairement à nos alliés ses plans à l'égard de l'Afghanistan, le Canada se retrouvera dans une situation insoutenable à la fin de son mandat actuel, en février 2009.

Le gouvernement doit dès maintenant dire à nos alliés de commencer à planifier la relève pour cette mission dans le Sud de l'Afghanistan. Nous devons à nos soldats de planifier sans délai le transfert à d'autres du contrôle et de l'exécution de cette mission.

En refusant de nous dire clairement quels sont ses plans militaires en Afghanistan, le gouvernement conservateur détourne notre attention du débat plus large, celui de déterminer si nous pouvons réussir dans une certaine mesure à rétablir la paix dans ce pays.

Les interventions militaires ne peuvent régler à elles seules le problème en Afghanistan. Le principal but du Canada à Kandahar devrait être de conquérir le cœur et l'esprit des Afghans. Nous ne conquerrons certainement pas leur cœur et leur esprit en leur disant que nous sommes dans leur pays pour exercer des représailles, comme le ministre de la Défense nationale l'a dit récemment.

Pour que cette Chambre puisse débattre le plus efficacement possible de la meilleure façon de poursuivre la mission à Kandahar, nous avons besoin de transparence de la part du premier ministre quant à la date à laquelle cette mission prendra fin.

Je promets aujourd'hui à la Chambre qu'un gouvernement libéral ne prolongera pas le volet militaire de la mission canadienne en Afghanistan au-delà de février 2009. Un gouvernement libéral informera immédiatement les alliés du Canada à l'OTAN de cette décision.

• (1040)

[Français]

Cette Chambre doit avoir en main tous les éléments nécessaires pour pouvoir, le mieux possible, débattre de la meilleure manière de poursuivre notre mission à Kandahar.

Pour cela, le premier ministre doit nous dire clairement quand cette mission va se terminer.

Quant à moi, je prends, devant la Chambre, l'engagement suivant: un gouvernement libéral ne prolongera pas, après février 2009, la mission de combat du Canada en Afghanistan.

*Travaux des subsides*

Un gouvernement libéral annoncera immédiatement cette décision à nos alliés de l'OTAN.

[Traduction]

Pour le bien de l'Afghanistan et pour le bien des soldats canadiens, je demande au premier ministre de faire cette même promesse en appuyant la motion d'aujourd'hui. Je lui demande de dire clairement à la Chambre et à nos alliés que le Canada mettra fin au volet militaire de sa mission en Afghanistan à la fin de notre mission actuelle, en février 2009.

[Français]

Pour le bien de l'Afghanistan, pour le bien de nos forces armées, j'en appelle au premier ministre: qu'il fasse sien cet engagement et qu'il appuie la motion d'aujourd'hui.

Qu'il dise clairement à cette Chambre et à nos alliés que le Canada cessera sa mission de combat en Afghanistan en février 2009, comme prévu.

**M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC):** Monsieur le Président, je suis déçu et perturbé par les propos que j'ai entendus et par la motion présentée par le député de Bourassa.

Je suis déçu de voir que les libéraux se rangent du côté des terroristes et des talibans. Je suis déçu de cette prise de position prématurée et irresponsable. En fait, je suis déçu du manque de clarté des libéraux. Ici, la position est claire: nous appuyons la mission de reconstruction en Afghanistan. C'est notre position.

Je suis déçu d'entendre le chef de l'opposition tenir certains propos et de le voir faire exactement le contraire. C'est d'un engagement que l'Afghanistan a besoin, que l'OTAN a besoin, que l'Organisation des Nations Unies a besoin et que le peuple canadien a besoin pour assurer sa propre sécurité.

Parlons de la crédibilité de ceux qui présentent cette motion. Que faisaient-ils l'été dernier, sous un drapeau du Hezbollah avec une mitrailleuse? Quelle est la nature de cette proposition et quelle est sa crédibilité? Je suis allé en Afghanistan...

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** L'honorable député de Bourassa veut avoir recours au Règlement.

**L'hon. Denis Coderre:** Monsieur le Président, si le député de Lévis—Bellechasse veut conserver le peu de crédibilité qu'il a, je pense qu'il ne doit aucunement remettre en question l'intégrité des députés ici présents. Personne n'appuie les terroristes. Faisons un débat sérieux. S'il veut faire des attaques personnelles, qu'il sache que nous pouvons aussi en faire, ce n'est pas compliqué. C'est facile de commencer, et nous pouvons terminer.

Je demande à la présidence d'élever le débat. Je n'accepterai pas d'attaque personnelle à mon endroit.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Je remercie l'honorable député de Bourassa de ses commentaires.

[Traduction]

J'invite tous les députés à formuler leurs commentaires de façon judicieuse.

Je tiens également à féliciter tous les députés qui ont été attentifs lorsque le député de Bourassa et le chef de l'opposition ont pris la parole. J'apprécierais qu'ils le soient tout autant lorsque d'autres députés prennent la parole.

•(1045)

[Français]

J'aimerais que l'honorable député de Lévis—Bellechasse en vienne immédiatement à sa question puisqu'il ne reste que 20 secondes.

**M. Steven Blaney:** Monsieur le Président, j'apprécie vos propos. Je ne faisais que rappeler des faits.

J'en viens à ma question qui s'adresse au chef de l'opposition. Que dit-il au peuple afghan? Que dit-il aux femmes afghanes? Que dit-il aux filles afghanes dont le droit fondamental à l'éducation est renié? Que dit-il à nos...

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** L'honorable chef de l'opposition a la parole.

**L'hon. Stéphane Dion:** Monsieur le Président, d'abord une chose doit être très claire. Le premier attendu de cette motion dit ceci:

(1) attendu que tous les députés de la Chambre, peu importe les désaccords qu'ils peuvent avoir au sujet de la mission en Afghanistan, appuient les hommes et femmes qui servent avec courage dans les Forces canadiennes;

Je crois en cette motion et je pense que la qualité du débat d'aujourd'hui doit d'abord se baser sur ce premier attendu. C'est la raison pour laquelle je rejette catégoriquement les propos du député lorsqu'il accuse les gens qui ne pensent pas comme lui de travailler avec les terroristes. C'est honteux de sa part. Il devrait avoir honte de cette déclaration.

Quant à la question de fond, je crois que le peuple afghan, les troupes canadiennes et le peuple canadien seront mieux servis par la clarté que par la confusion. Le premier ministre veut nous engager dans une mission sans qu'il y ait de date fixant la fin de la mission de combat. Cette date n'a jamais été fixée. La preuve, c'est qu'en mai dernier, il a demandé à la Chambre de prolonger la mission jusqu'en 2009. S'il veut qu'il en soit ainsi, qu'il le dise au peuple canadien. Qu'il dise clairement, comme le président Bush l'a fait en Irak, qu'il entend rester en Afghanistan tant que certaines conditions ne seront pas remplies. Qu'il le dise, mais qu'il ne laisse pas entendre qu'il désire mettre fin à la mission en février 2009, comme nous le disons clairement. J'en appelle à la clarté. J'ai toujours cru à la clarté.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** La députée de Halifax dispose d'une minute pour la question et puis nous aurons une minute pour la réponse.

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, je partage tout à fait l'opinion du chef libéral qui a, d'entrée de jeu, reconnu le courage et le dévouement de nos soldats. Cependant, je dois ajouter que, compte tenu du fait qu'il devient de plus en plus évident que la mission actuelle de traque et d'anéantissement et la stratégie agressive de combat sont un échec total à Kandahar, tout cela cause une insécurité grandissante pour les Afghans ordinaires.

Il est très difficile de comprendre comment l'opposition libérale qui, lorsqu'elle formait le gouvernement, nous a entraînés dans cette mission irréfléchie, peut soutenir aujourd'hui sa prolongation pour deux ans, d'autant plus que la majorité de ses députés ont exprimé de sérieuses réserves à cet égard, depuis déjà pratiquement un an.

*Travaux des subsides*

J'aimerais demander au chef libéral comment il peut, d'une part, constater de plus en plus clairement que la mission est un échec, que l'insécurité est grandissante, que le nombre des morts augmente parmi nos soldats et les civils et, d'autre part, proposer la poursuite de la mission pour deux ans.

**L'hon. Stéphane Dion:** Monsieur le Président, je suis d'accord avec la députée de Halifax pour dire que, en dépit des arguments, il est nécessaire de montrer que nous nous efforçons d'aider les gens de l'Afghanistan et de jouer un rôle utile. Je respecte son point de vue. Cependant, j'estime que nous pouvons encore jouer un rôle valable au cours des deux prochaines années.

Le Canada s'est engagé jusqu'en février 2009. La présente motion n'a pas créé cet engagement. L'engagement a été pris, et le Canada doit le respecter.

Nous faisons partie d'une coalition. Nous ferons équipe plus efficacement pour aider les Afghans si nous définissons clairement nos intentions. C'est ce que je tiens à dire essentiellement et c'est la raison d'être de la motion. J'invite le NPD à donner son accord.

Certains peuvent penser que la mission est un échec et que nous devons nous retirer, mais je persiste à croire que le Canada peut agir de façon constructive au cours des deux prochaines années. Notre action sera facilitée si nous définissons avec clarté et sans ambiguïté la durée prévue de cette mission de combat.

**M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international et de la ministre de la Coopération internationale, PCC):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale.

Je voudrais moi aussi, au nom du gouvernement, offrir nos condoléances à la famille et aux amis du soldat qui a perdu la vie en Afghanistan hier. Nous tous attristés par cet événement.

Je parlerai aujourd'hui de la motion, qui stipule que les opérations de combat dans le Sud de l'Afghanistan devront prendre fin en février 2009. Cette enceinte est le lieu des débats raisonnables, mais, à mon avis, cette motion est la pire forme de politique partisane et mesquine qu'on ait vue à la Chambre.

Le député de Bourassa et le Parti libéral veulent compromettre la sécurité et la vie même de nos courageux soldats, hommes et femmes, qui risquent leur vie pour apporter espoir et liberté à la population afghane.

Tous les députés savent qu'il n'y a pas que des Canadiens qui suivent ce débat. Il n'y a pas que des Canadiens qui entendent la date qui a été avancée. Voilà une preuve de faiblesse incroyable, une preuve de vulnérabilité. Les talibans peuvent maintenant crier victoire. C'est inacceptable.

Je souligne en passant que l'engagement du gouvernement du Canada envers la reconstruction et la sécurité de l'Afghanistan ne se limite pas au Sud de ce pays.

L'Afghanistan est le principal bénéficiaire de l'aide au développement canadienne. La contribution du Canada à la reconstruction et au développement de ce pays améliore les conditions de vie de milliers d'Afghans. Les efforts de nos soldats, de nos diplomates et de nos spécialistes du développement permettent d'apporter des changements positifs dans un environnement très difficile. Nous réalisons des progrès tangibles.

Je partagerai avec la Chambre certaines des réalisations rendues possibles grâce à notre contribution.

Le Canada compte parmi les cinq plus importants donateurs du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan, un mécanisme multilatéral qui contribue à assurer le paiement régulier du salaire de plus de 270 000 fonctionnaires, y compris 144 000 enseignants. Le gouvernement afghan tire notamment une grande fierté du fait que plus de 6 millions d'enfants étaient retournés à l'école en date du mois dernier, comparativement à 5,4 millions l'année dernière. Près de 35 p. 100 de tous les élèves sont des filles. C'est une grande réussite. Par comparaison, en 2001, seulement 700 000 enfants allaient à l'école et aucune fille ne faisait partie de ce nombre.

La ministre de la Coopération internationale et moi sommes allés en Afghanistan la semaine dernière. Nous avons rencontré le ministre de l'Éducation, un homme fort éloquent. D'autres députés l'ont certainement rencontré lors de son passage à Ottawa il y a moins d'un an. Il n'avait que des bons mots à dire au sujet de la contribution du Canada au retour des enfants à l'école en payant les salaires des enseignants, en formant ceux-ci, qui peuvent, à leur tour, transmettre leur savoir aux enfants afin qu'ils puissent aspirer à une vie meilleure.

Un autre élément du programme de reconstruction qui a dépassé nos attentes est le Mécanisme de microfinancement et de soutien en Afghanistan, communément appelé MISFA. Au 28 février 2007, plus de 325 000 Afghans, dont presque les trois quarts sont des femmes, avaient obtenu de petits prêts et des services financiers. Tous les mois, le programme atteint une moyenne de 10 000 nouveaux clients. La semaine dernière, la ministre et moi avons rencontré un groupe de ces femmes.

• (1050)

Tel est l'espoir que nous donnons à ces femmes. Toutes ne seront pas des entrepreneures, mais nous avons rencontré un certain nombre d'entre elles qui le sont. J'ai parlé à une femme d'âge mûr qui n'avait aucun espoir sous les talibans. Cette femme fabrique des habits et autres vêtements. Son mari travaille pour elle, en compagnie des 14 autres membres de sa famille. Elle fait vivre toute sa famille grâce à un petit prêt qui lui a été consenti avec l'appui du gouvernement canadien.

D'autres femmes fabriquent de la poterie, de la vaisselle, des aliments préparés. Il y a donc toutes sortes de petites entreprises à domicile qui n'auraient jamais pu être créées sous le régime des talibans, qui n'auraient jamais pu obtenir du financement sans l'intervention de pays comme le Canada et d'autres donateurs.

Par l'entremise de l'ACDI, le gouvernement du Canada est également fier d'être un partenaire digne de confiance dans le Programme de solidarité nationale, qui a été des plus utiles dans la province de Kandahar et ailleurs en Afghanistan. On compte 16 000 conseils de développement communautaires, dont les membres sont élus par les villageois, qui décident quels projets devraient être financés. Ces conseils décident où les fonds de l'ACDI et d'autres pays donateurs seront dépensés.

Le ministre Zia, que nous avons rencontré, nous a dit que les insurgés n'avaient ciblé aucun de ces projets, qui ont été entrepris à la suite d'une décision d'un conseil local. Voilà le genre de réussite qui est nécessaire pour créer un environnement propice à la réalisation de ces projets. Le ministre Zia nous a rencontrés lors d'une réunion de l'un de ces conseils de développement locaux, qui oeuvrait à 40 kilomètres environ à l'extérieur des barbelés.

*Travaux des subsides*

La ministre de la Coopération internationale et moi sommes allés hors des barbelés, dans une zone où les Canadiens et les civils n'auraient pas osé s'aventurer il y a un ou deux ans. Nous nous sommes réunis avec le conseil local et avons discuté avec lui de ses projets. Il faut que ces projets continuent. Nous nous sommes justement employés à les rendre possibles.

Bien sûr, il faut une présence militaire pour créer le climat de sécurité nécessaire à la réalisation de tels projets. Ce sont des projets d'irrigation des terres pour qu'on y fasse de nouvelles cultures. C'est ainsi qu'on résoudre le problème de l'opium. Il y a de l'eau, mais tant que nous ne fournissons pas l'argent nécessaire pour apporter cette eau dans les champs, de manière à ce qu'on puisse y cultiver autre chose, nous n'arriverons pas à nous débarrasser de la culture de l'opium.

Le Canada appuie des projets qui sont en train de changer l'existence des Afghans. Il s'agit tantôt d'aider l'UNICEF à mettre sur pied une clinique pour les mères à Kandahar, tantôt de financer des projets visant à remplacer la culture du pavot un peu partout au pays. Les efforts du Canada ont un effet bien tangible sur le sort des gens.

Il est remarquable d'entendre le Parti libéral nous parler de trouver un meilleur équilibre entre l'aide au développement et l'effort militaire. Les militaires canadiens ont pris part à quelques-uns des plus grands conflits du siècle. Nous, les Canadiens, attachons de l'importance au sort des gens qui vivent hors de nos frontières. Nous pensons qu'il vaut la peine de lutter pour les libertés issues de la démocratie.

Aux yeux des libéraux, les gens qui bénéficient de l'aide du Canada en Afghanistan ne sont que des statistiques. Les libéraux sont incapables de voir qu'au-delà des chiffres, ce sont bel et bien des millions de jeunes filles en chair et en os qui vont à l'école. Elles ont chacune un nom, un visage et l'espoir d'un meilleur avenir que ce que la vie leur a réservé dans le passé. L'aide du Canada n'est pas destinée à des statistiques. Nous aidons des êtres humains, qui ne méritent rien de moins que ce que nous avons: un abri, de la nourriture, de l'eau et les moyens de nourrir leur famille. Pourquoi les libéraux croient-ils que les Afghans méritent d'être abandonnés?

• (1100)

**L'hon. Bill Graham (Toronto-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai une observation à faire et une question à poser. Au début de ses observations, le député a laissé entendre aux députés et aux Canadiens que, en tenant ce débat, nous manquions en quelque sorte de loyauté envers nos troupes et nous encourageons les talibans.

Je lui dirais que, avec un tel raisonnement, nous ne pourrions jamais, au comité, demander au chef d'état-major de la Défense si le rythme des opérations de nos troupes est insatisfaisant. Nous ne pourrions jamais demander à ceux qui dirigent nos opérations quels succès ils remportent dans le cadre de la mission. Ces renseignements seront toujours cachés sous prétexte que nous encouragerions l'ennemi.

Je dirais aux députés que, en tant que membres de cette institution démocratique, nous aurons perdu cette guerre aujourd'hui si nous laissons les talibans influencer sur la nature des débats à la Chambre des communes. Nous ne devrions jamais tolérer cela.

Cette motion reconnaît que nos troupes qui participent à ces missions sont parfois déployées au-delà de leurs limites. Comme notre chef l'a dit, nous sommes engagés là-bas depuis fort longtemps. Il est raisonnable que nous tenions un débat à ce sujet.

Je voudrais que le député nous donne le point de vue de son ministère. Si le commandant des forces déployées dans le Sud de

l'Afghanistan venait témoigner à la Chambre ou au comité, dirait-il que l'ACDI apporte l'aide nécessaire pour que l'on puisse mener une opération anti-insurrectionnelle?

Il semble que nous n'apportons pas l'aide nécessaire pour le faire et, bien que nous puissions affirmer que nous avons connu des succès, ces derniers ne sont pas suffisants pour nous permettre de gagner ce qui constitue plus une opération anti-insurrectionnelle qu'une véritable opération militaire, car cela nécessite une approche d'aide, de diplomatie, de gouvernance et une victoire contre le trafic d'opium, la corruption et tous les autres problèmes qui affligent le gouvernement afghan.

Si cette approche n'est pas coordonnée, nous ne réussissons jamais, car il n'est pas question ici d'une opération militaire. Notre chef l'a dit clairement dans son allocution et cela va au coeur...

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Le secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international et de la ministre de la Coopération internationale a la parole.

**M. Ted Menzies:** Monsieur le Président, j'aimerais préciser à l'intention du député que je n'ai jamais avancé l'idée de déloyauté. Ce que j'ai dit, c'est que c'est se livrer à un jeu politique partisan avec la vie des gens, avec nos soldats qui acceptent de mettre leur vie en danger pour aider nos voisins en Afghanistan. Je n'ai jamais employé le mot « déloyal » et je ne l'envisage même pas.

Cela dit, je tiens à préciser ceci: si nous laissons entendre ou annonçons à la Chambre que nous avons décidé de retirer nos troupes en février 2009, quel message cela enverrait-il aux talibans? Ils n'auraient qu'à faire une pause et à attendre l'heure de notre départ.

Quelles en seraient les conséquences pour la femme que j'ai rencontrée à Kaboul? Quel avenir lui resterait-il? Quel avenir resterait-t-il à ce petit garçon que j'ai rencontré dans un champ en Afghanistan, qui compte sur ces soldats pour protéger sa vie? Il est venu nous parler. Il a tendu les mains et il a dit: « Balle ». Ce petit garçon fait confiance aux soldats canadiens, car nos soldats sont là non seulement pour protéger la population, mais aussi pour lui témoigner de l'amitié.

Nous ne pouvons abandonner ces gens.

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire parle de la loyauté que nous devons à nos troupes courageuses et, je dirais, la loyauté que nous devons à la population de l'Afghanistan.

Ne reconnaît-il pas que, depuis le début de la mission à Kandahar, ni les libéraux, qui nous ont engagés dans cette mission de combat agressive à Kandahar, ni les conservateurs, qui l'ont poursuivie et proposent de la poursuivre même au-delà de 2009, n'ont fait preuve de la diligence raisonnable qui s'impose? Ne reconnaît-il pas qu'ils n'ont pas fait preuve de la diligence raisonnable qui s'impose pour que nous nous dotions d'une stratégie d'ensemble et pour que nous n'aggravions pas l'insécurité qui cause des milliers et des milliers de morts dans la population civile, et qui pousse les gens dans les bras des talibans?

**M. Ted Menzies:** Monsieur le Président, je dois au député qui est intervenu plus tôt une réponse à sa question. J'ai un peu débordé du sujet et je n'ai pas répondu à la question. Oui, le commandant nous a dit directement que nous contribuons à changer les choses et que nous améliorons la vie des Afghans que nous avons pour mission d'aider. Pouvons-nous faire davantage? Il est toujours possible de faire davantage et nous pouvons faire davantage ici même, mais je peux dire que oui, nous apportons une aide.

Le fait que des Afghans perdent la vie est malheureux, mais ce n'est pas à cause d'un manque de rigueur ou d'effort de notre part. C'est parce que notre intervention vise ceux-là même qui veulent détruire la vie des Afghans.

• (1105)

**M. Russ Hiebert (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC):** Monsieur le Président, d'abord je tiens à dire que nous déplorons la perte d'un soldat dévoué, d'un fier Canadien. Un membre des forces d'opérations spéciales canadiennes a perdu la vie à la suite d'un accident en Afghanistan.

Son décès attriste profondément sa famille et ses amis. Au nom du gouvernement du Canada, je leur offre mes sincères condoléances. Nos pensées et nos prières les accompagnent.

C'est avec fierté et reconnaissance que les Canadiens sont unis derrière les Forces canadiennes. Nous saluons le courage et l'engagement de nos militaires. On n'oubliera jamais leur sacrifice.

Si nous débattons de cette motion aujourd'hui, c'est parce que le Parti libéral du Canada juge approprié de renoncer à la mission dans laquelle le Canada s'est d'abord engagé. Il semble que même dans l'opposition les libéraux sont déterminés à suivre l'exemple de leur nouveau chef et à faire les choses à moitié. Est-ce cela que nous voulons comme couronnement de notre mission en Afghanistan? Nous contenter d'avoir fait les choses à moitié?

Je trouve intéressant de voir que le chef adjoint de l'opposition, le député d'Etobicoke—Lakeshore, pense autrement. Voyons voir ce qu'il a dit au sujet de cette mission il y a quelques mois. Il a dit, et je cite:

J'ai appris que tout développement en Afghanistan était impossible tant que le pays n'est pas sécurisé. Les écoles et les hôpitaux que l'on construit le jour se font détruire la nuit si les militaires ne sont pas là pour les protéger.

Le Parti libéral est-il prêt à abandonner les enfants et les patients même si nous n'avons pas stabilisé la situation sécuritaire d'ici 2009? Voici ce qu'a dit le chef adjoint:

Des pays comme le Canada ne peuvent être en sécurité si nous laissons l'Afghanistan échouer [...], devenir une base pour des attaques terroristes.

Le Parti libéral est-il maintenant prêt à risquer que l'Afghanistan redevienne une terre d'accueil pour les terroristes? Le chef adjoint a également dit ce qui suit:

Notre parti doit défendre les droits de la personne partout et assumer des tâches difficiles lorsqu'elles s'imposent [...] Vous nous demandez de faire quelque chose de difficile, et nous pouvons le faire. C'est ce que nous faisons en Afghanistan. Cela s'inscrit dans la grande tradition de notre pays et c'est le genre de pays que nous voulons.

Le Parti libéral est-il maintenant prêt à compromettre les droits de la personne et les traditions de notre pays?

Il est allé plus loin. Il a placé la mission sous le sceau de son propre parti l'été dernier lorsqu'il a déclaré ce qui suit:

Les libéraux ne doivent pas oublier qu'il s'agit d'une mission libérale. Nous sommes en Afghanistan grâce au leadership des deux gouvernements libéraux précédents [...] Notre parti ne peut, par opportunisme politique, tourner le dos à ce qui est juste et à ce en quoi nous croyons.

Enfin, le chef adjoint du Parti libéral nous a dit que nous ne devrions pas partir tant que le travail n'est pas terminé.

En 2009, est-ce que les Canadiens vont dire que nous n'avons pas fait le travail? Nous parlons de l'avenir d'un pays et de quelque 30 millions de personnes, des gens comme nous, sauf que nous avons la chance de vivre au Canada.

À cette période-ci de l'année, pendant que bon nombre de Canadiens sont passionnés par les séries éliminatoires de la LNH ou sont préoccupés par leurs déclarations de revenus, les Afghans

### *Travaux des subsides*

doivent composer avec des préoccupations beaucoup plus fondamentales. Est-ce que leurs filles pourront se rendre à l'école sans danger aujourd'hui? Est-ce que leurs récoltes vont survivre à la sécheresse cette année? Peuvent-ils avoir l'assurance que les talibans qui se sont enfuis de leur village il y a quelques mois ne reviendront pas?

Des vies humaines sont en jeu. La motion présentée aujourd'hui avec précipitation, qui invite la Chambre à demander au gouvernement de mettre fin aux opérations des Forces canadiennes en Afghanistan en février 2009, nous demande de prendre une décision extrêmement importante sans disposer des renseignements suffisants et sans pouvoir procéder aux analyses qui s'imposent.

Il est clair que nous nous sommes engagés jusqu'en février 2009. Les députés ont approuvé cette date. Pour cette raison, il faut la prendre au sérieux.

Cependant, toute proposition de prolongation de notre mission militaire en Afghanistan au-delà de février 2009 ou d'interruption de cette mission doit être analysée avec un soin extrême, après une évaluation poussée du travail que nous et nos alliés avons fait jusqu'à maintenant et avec une préoccupation sincère pour le sort du peuple afghan.

Par respect pour le vote que les parlementaires ont pris en mai 2006, j'affirme que nous ne devons pas rendre un jugement précipité à la Chambre aujourd'hui.

• (1110)

Nous avons présenté à la Chambre une motion visant à prolonger notre mission actuelle en Afghanistan jusqu'en février 2009. Le gouvernement a affirmé clairement que s'il voulait prolonger à nouveau la mission, il s'adresserait au Parlement et cela est toujours notre position.

[Français]

Il ne fait aucun doute que cette mission entraîne des coûts. Tragiquement, elle a coûté la vie à des Canadiens. En fait, les coûts encourus par le Canada font partie des éléments cruciaux de l'équation lorsque nous évaluons la viabilité de cette mission pour le Canada au cours des années à venir.

Cependant, les coûts ne représentent qu'une partie de l'équation. Les hommes et les femmes actuellement exposés à des dangers en Afghanistan le comprennent très bien.

[Traduction]

Ils comprennent que, lorsque nous évaluons la mission, il nous faut tenir compte de ses raisons et de la possibilité de changer les choses.

Les raisons de la mission sont assez claires. Le gouvernement de l'Afghanistan a demandé notre aide. Nos alliés et nos partenaires dépendent de notre contribution. La mission a été autorisée par les Nations Unies et est dirigée par l'OTAN. Disons-le simplement, la stabilité future de l'Afghanistan se répercute sur la sécurité du monde et du Canada.

La mission ne vise pas uniquement à aider les Afghans, elle vise à assurer la paix et la sécurité dans le monde.

*Travaux des subsides*

Ainsi, comme le ministre de la Défense nationale l'a fait remarquer à Montréal, il y a quelques semaines: six millions d'enfants afghans, dont un tiers de filles, vont maintenant à l'école, comparativement à 700 000, tous des garçons, en 2001; 6 000 kilomètres de routes ont été construites ou réparées; 2 500 villages ont l'électricité pour la première fois; et 80 p. 100 des Afghans ont maintenant accès à des soins de santé de base, comparativement à seulement 8 p. 100 en 2001.

Qu'arriverait-il si nous retirions les forces canadiennes?

La sécurité doit régner pour qu'il y ait des activités de développement et de reconstruction. Ces activités doivent se poursuivre pour que le peuple afghan ait confiance que son gouvernement démocratiquement élu s'occupera de lui.

Cette mission est un effort pancanadien intégré et, par surcroît, elle s'inscrit dans le cadre d'une mission multinationale plus vaste. Nous sommes en Afghanistan avec 36 autres pays. Il est clair que nous ne sommes pas les seuls à porter le fardeau de cette mission. En fait, la Pologne, l'Australie et les États-Unis, entre autres, viennent tout juste d'accroître leur contribution.

Grâce en partie aux efforts du ministre de la Défense nationale, des progrès importants ont été réalisés pour le renforcement de nos efforts collectifs dans le Sud de l'Afghanistan. En fait, pas plus tard que la semaine dernière, le ministre a rencontré les ministres de la Défense des autres pays qui travaillent avec nous dans le Sud de l'Afghanistan. Nous faisons partie d'une équipe multinationale, une équipe qui compte sur nous.

Bien des gens ne saisissent pas l'ampleur des répercussions qu'aurait la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui, qui vise à couler dans le béton la date limite de février 2009. En adoptant cette motion, nous laisserions tomber nos alliés et nos partenaires dans cette mission. Bien simplement, nous manquerions à notre responsabilité d'assurer la sécurité internationale et, au bout du compte, la sécurité chez nous, au Canada.

Non seulement nous avons des partenaires internationaux qui comptent sur nous, mais aussi, ce qui est plus important encore, la vie de citoyens afghans est en jeu.

Fixer maintenant une date limite pour le retrait des Forces canadiennes enverrait un message clair et dangereux aux talibans. Pour l'amour du peuple afghan, notre mission ne peut pas être mesurée simplement en fonction du nombre d'années ou de mois que nous y avons investis. Ce n'est pas là un indicateur de succès, mais simplement une marque sur le calendrier.

Nous ne devrions pas imposer des dates limites artificielles qui ne tiennent pas compte des progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs convenus en matière de développement et de sécurité. Cette mission doit être mesurée en fonction de l'impact que nous avons et que nous continuerons d'avoir sur la population afghane et sur la population canadienne.

• (1115)

[Français]

Nous ne pouvons prendre à la légère la motion que nous débattons aujourd'hui. Le gouvernement prendra une décision réfléchie concernant cette question extrêmement importante. Notre décision sera fondée sur des délibérations importantes. Nous allons aussi permettre aux Canadiens et au Parlement de s'exprimer convenablement sur la question.

[Traduction]

**M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais répondre aux observations du secrétaire

parlementaire. Il semble qu'il n'ait pas suffisamment prêté attention aux termes de notre mission.

Les députés d'en face prétendent à tort que nous voulons abandonner l'Afghanistan. Pourtant, au paragraphe 5 de la résolution, nous précisons très clairement, comme le ferait toute personne sensée, que l'engagement du Canada à l'égard de la reconstruction, des démarches diplomatiques et j'ajouterais même des contributions militaires à la consolidation de la sécurité en Afghanistan pourrait aller au-delà de février 2009 sous un gouvernement libéral. Il s'agit de déterminer si cet engagement comprend des opérations de combat indirectes dans le Sud de l'Afghanistan. Voilà pour le premier point que je tenais à faire valoir.

Deuxièmement, le secrétaire parlementaire fait comme si la date limite a été imposée par ce côté-ci de la Chambre. Je rappellerais au député que c'est le gouvernement qui a proposé la date limite de février 2009. De ce côté-ci de la Chambre, nous pensons simplement qu'une date limite doit être respectée.

Je ferais d'ailleurs remarquer que, lorsque la date limite a été proposée à la Chambre en mai 2006, de ce côté-ci, nous avons disposé de six heures pour débattre de cette question essentielle à la sécurité nationale.

Si le gouvernement présente une autre motion visant à prolonger la mission, je demanderais simplement au secrétaire parlementaire d'accorder suffisamment de temps aux Canadiens et à la Chambre pour en débattre convenablement, contrairement à la dernière fois, où le débat fut si court que le Canada n'a pas eu le temps de saisir toute la gravité de la situation.

Qu'a-t-on dit à propos de l'avenir de la mission et de la prolongation de celle-ci lors des réunions tenues avec les alliés du Canada la semaine dernière, à Québec? Les Canadiens ont le droit de connaître les engagements que prend le gouvernement du Canada dans le cadre de la mission.

Je me demande si le secrétaire parlementaire pourrait nous dire quelles discussions nous entretenons avec nos alliés à propos de la prolongation de la mission.

**M. Russ Hiebert:** Monsieur le Président, il est intéressant d'entendre le député affirmer que l'intention de la motion est claire. Il n'y a manifestement rien de clair dans tout cela.

Il se dit contrarié par ce que fait notre parti. La vérité, c'est que notre gouvernement a été le premier à prévoir la tenue d'un vote concernant cette mission. Les libéraux, quand ils ont lancé cette mission, ont donné à l'armée...

**L'hon. Shawn Murphy:** Répondez à la question

**M. Michael Ignatieff:** Je vous ai demandé de lire l'énoncé de mission

**M. Russ Hiebert:** C'est important. J'aimerais que vous entendiez ceci, car, puisque vous n'étiez pas député à l'époque, il se peut que vous ne soyez pas au courant de la chose. Le gouvernement du parti auquel le député appartient a donné à l'armée un préavis de 15 minutes quand il lui a annoncé qu'elle serait déployée en Afghanistan. Il n'y a alors pas eu de débat à la Chambre, pas même un débat de six heures, et aucun vote n'a été tenu. C'est une annonce qui a simplement été faite au pied levé sans préavis à qui que ce soit

Le fait que nous ayons pris ces mesures...

*Travaux des subsides*

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** À l'ordre, s'il vous plaît. Le secrétaire parlementaire a suffisamment d'expérience à la Chambre pour savoir que, lorsqu'il fait référence à d'autres députés, il doit le faire à la troisième personne.

Je cède maintenant la parole à la députée de Halifax pour lui permettre de poser une question.

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, je viens d'entendre le député libéral d'Etobicoke—Lakeshore débiter des âneries à propos du débat qui s'est tenu à la Chambre quand le gouvernement a jugé bon de prolonger la mission jusqu'en 2009. J'ai écouté le député conservateur qui a dit que toute décision concernant le lancement ou la prolongation d'une telle mission nécessiterait « un examen très rigoureux ». Il a poursuivi en disant qu'une telle décision exigerait une analyse en profondeur du succès de la mission ou de ses progrès.

Force nous est de constater qu'il est impossible de déceler la moindre différence entre les conservateurs et les libéraux sur la façon dont ils ont traité cette mission.

Comment le député libéral qui vient tout juste d'intervenir peut-il exiger que cette question fasse l'objet d'un examen rigoureux, prétendre qu'il nous faudrait procéder à une évaluation exhaustive d'une telle mission avant de décider de la prolonger ou d'y mettre fin, alors que son gouvernement a totalement omis de le faire quand il a prolongé de deux ans cette mission en mai 2006?

• (1120)

**M. Russ Hiebert:** Monsieur le Président, qu'il suffise de dire que nous nous sommes engagés à ce que nos troupes accomplissent cette mission. Nous allons prendre le temps voulu pour examiner cette question et la mettre aux voix à la Chambre au lieu d'en disposer au petit bonheur comme l'opposition tente de le faire.

[Français]

**M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, tout d'abord, le Bloc québécois et moi-même voulons, nous aussi, offrir nos condoléances à l'ensemble des familles des soldats décédés en sol afghan.

Au départ, je voudrais aussi enlever une chose qui entrave le parcours du Bloc québécois. Je vous avoue qu'on est très très tannés de se faire dire, chaque fois qu'on pose une question sur un mandat de la mission, qu'on n'appuie pas la mission ou qu'on n'appuie pas les soldats sur le terrain. C'est là une approche entièrement « bushienne », du nom du président Bush, qui dit tout le temps aux gens que ceux qui ne sont pas avec lui sont contre lui.

Je voudrais rappeler à mes collègues conservateurs que nous sommes ici dans un parlement. Un parlement n'exprime pas qu'un seul point de vue. Le gouvernement a droit à son point de vue, mais l'opposition y a droit également. Les libéraux ont droit à leur point de vue, tout comme le Bloc québécois et le NPD. Nous sommes élus par des gens qui nous envoient ici pour les représenter. Alors, c'est un peu normal qu'on n'ait pas la même approche et qu'on ne considère pas la question tout le temps sous le même angle. L'opposition et le Bloc québécois sont un peu fatigués d'entendre certains propos. Chaque fois qu'on questionne le gouvernement, chaque fois qu'on présente une motion ou un projet de loi qui ne va pas dans le sens de la politique gouvernementale, on se faire dire qu'on n'appuie pas les troupes. Ce n'est pas cela du tout. Il faut respecter l'ensemble des points de vue de la Chambre, essayer le plus possible d'arriver à un consensus et, par la suite, on tranche la question par un vote. C'est cela la démocratie.

Donc, aujourd'hui, nous avons un peu notre voyage et nous sommes un peu tannés de nous faire dire à chaque fois que nous n'appuyons pas les troupes. Nous les appuyons, et même avec la motion devant nous aujourd'hui, nous allons continuer de les appuyer. Cependant, en politique — je rappelle cela au gouvernement —, ce sont les autorités civiles qui décident des agissements des forces armées d'un pays. Quand cela ne fonctionne pas ainsi, ce n'est pas compliqué, c'est parce que ce n'est plus une démocratie. La journée où on aura ici 308 députés conservateurs, nous vivrons dans une dictature. Ce n'est pas bien compliqué, et j'espère que nous n'en arriverons jamais là. C'est pour cela que les parlements sont habilités à régler ces questions et sont composés de la façon dont ils sont composés, soit avec un gouvernement et une opposition. Il faut respecter le point de vue de l'ensemble des partis qui forment ce Parlement.

J'aimerais faire quelques rappels historiques. Premièrement, les gens se demandent comment il se fait qu'on ait des soldats canadiens sur le sol afghan. Il faut rappeler toute la situation. C'est important parce qu'il faut toujours répéter comment cela est arrivé. Ce n'est pas compliqué, c'est arrivé suite aux attaques sur le World Trade Center et le Pentagone. Le gouvernement américain a très fortement réagi et l'ONU a aussi réagi. Le lendemain ou le surlendemain, l'ONU a déclaré que le gouvernement américain avait le droit d'utiliser la légitime défense. Le lendemain également, l'OTAN — qui est une alliance militaire et politique — a invoqué pour la première fois l'article 5 de sa constitution qui dit qu'une attaque contre l'un de ses membres est une attaque contre tous.

C'est à partir de ce moment-là que le gouvernement libéral de l'époque et le Bloc québécois ont dit qu'il était tout à fait légitime et surtout légal internationalement d'envoyer des soldats là-bas. Cela a commencé ainsi, sous commandement américain, avec l'opération Enduring Freedom. Les gens sont allés en Afghanistan pour chasser les talibans du pouvoir, pour faire en sorte que cela ne puisse plus se reproduire. Il y avait en effet beaucoup de camps d'entraînement terroristes et il fallait régler cette question une fois pour toutes. Le Canada, comme beaucoup d'autres pays, a dit qu'il allait accompagner les Américains là-bas. Il n'y a pas de problème pour nous, contrairement à ce qui se passe en Irak. Là, on avait un mandat de l'ONU et un de l'OTAN. Donc, il était tout à fait légitime de se rendre là-bas.

L'opération Enduring Freedom a commencé et les Américains se sont dit qu'il fallait d'abord stabiliser la capitale. Ils ont donc stabilisé Kaboul. Nous les avons aidés à le faire. On avait des troupes à cet endroit. De plus, l'OTAN est de plus en plus entré en ligne de compte. Il y a eu des discussions entre l'ensemble des alliés et tout le monde semblait se dire que l'OTAN devrait être l'organisme dirigeant l'ensemble de l'opération. C'est ce qui a commencé à se faire. Aussitôt que Kaboul a été stabilisé, l'OTAN a commencé à prendre le contrôle et, par la suite, elle a décidé d'aller dans le sens inverse de l'aiguille d'une boussole pour ce qui est des points cardinaux. Je m'explique. Les forces de l'OTAN ont commencé par stabiliser le nord. L'OTAN a pris le contrôle par la suite.

• (1125)

Elles ont stabilisé l'ouest, et l'OTAN a pris le contrôle par la suite. Elles ont stabilisé le sud, et l'OTAN a pris le contrôle par la suite. Depuis juillet dernier, l'OTAN a pris le total contrôle de l'Afghanistan. C'est sûr que les Américains y sont toujours, mais il y a une espèce de division de la tâche. Toutefois, tout le monde accepte le fait que l'OTAN détient actuellement le mandat. On participe présentement à une opération de l'OTAN. Voilà pourquoi les troupes canadiennes sont sur le sol de l'Afghanistan.

*Travaux des subsides*

Eu égard à ce qui passe à Kandahar depuis qu'on y est, il y a un problème. Il y a une limite à une opération militaire, et le gouvernement conservateur ne l'a pas compris. Il a beaucoup trop mis l'accent sur l'opération militaire.

Des gens disent qu'on a un raisonnement simpliste lorsqu'on parle de l'approche dite des trois D — la politique officielle du gouvernement —, soit la défense, la diplomatie et le développement, et qu'on dit avoir 2 500 soldats sur le terrain là-bas.

En ce qui concerne le développement, on a six personnes qui s'occupent des projets de développement à l'ACDI. Qu'on ne nous dise pas que c'est faux, car on y était et on nous l'a dit quand j'ai posé la question pour savoir combien de personnes sur le terrain étaient assignés aux programmes de l'ACDI et de développement.

En ce qui a trait à la diplomatie et aux Affaires étrangères, on a aussi six personnes.

Je crois donc que ce n'est pas exagéré quand on dit qu'il y a vraiment un déséquilibre dans cette mission, un très fort déséquilibre. Tout ce qui s'ensuit nous donne raison.

Pensons à l'escalade militaire. Le ministre nous avait dit qu'il n'y aurait pas de tanks là-bas. Pourtant, que s'est-il passé? Il n'y a pas que les tanks. En effet, on justifie tout le temps l'achat. On en est rendu à 21 milliards de dollars d'achats. On justifie souvent ces achats en disant que c'est pour l'Afghanistan.

On pourrait parler des avions de transport stratégique C-17. Mes collègues ont en parlé. Avant, il nous en coûtait peut-être 50 ou 100 millions de dollars par année pour les louer. Maintenant, cela nous en coûte 3,4 milliards de dollars, et les retombées économiques ont mal été orchestrées. En effet, encore une fois, le Québec en est victime sur le plan de ces contrats. Il y a donc une escalade militaire.

En premier, on a envoyé des tanks. Et bizarrement, après la tenue d'une réunion à Québec avec les responsables militaires du Sud de l'Afghanistan, dont des Hollandais soit-dit en passant, le ministre a déclaré qu'on allait dorénavant louer de nos amis allemands, mais aussi acheter de nos amis hollandais. Probablement que le *deal* s'est fait lors de cette réunion. Ces discussions ont dû avoir lieu à Québec. Soudainement, les tanks arrivent, et cela coûte 650 millions de dollars. Nous, les contribuables canadiens et québécois, il nous reste juste à payer. Il n'y a donc nul doute au sujet de l'escalade militaire.

La question du Pakistan est aussi problématique. Lorsqu'on dit qu'il y a une détérioration, c'est parce qu'on est incapables de coïncider bien souvent les talibans. Aussitôt que cela se met à chauffer, ils se réfugient dans l'oasis pakistanaise. J'appelle cela ainsi, car lorsque leurs troupes sont exténuées, la ligne de démarcation est tellement poreuse qu'elles entrent au Pakistan sans problème. Les troupes de l'OTAN, comme les troupes canadiennes, ne peuvent alors pas les suivre sur le terrain au Pakistan puisque, normalement, ce pays est un allié dans cette guerre. Pourtant, elles ont beaucoup de difficultés, intentionnellement ou non, à contrôler cette frontière. Le Pakistan représente donc un énorme problème.

En outre, on ne va nulle part avec la culture du pavot. C'est un problème fondamental en Afghanistan. Pourtant, on le dit depuis des mois: il faut régler cette question. Mais le gouvernement ne cesse de nous bombarder avec l'importance des militaires pour chasser les talibans. Pendant ce temps, ces derniers encouragent cette culture. Ils se nourrissent et se financent grâce à elle. Encore une fois, la mauvaise perception des alliés et du Canada à ce sujet suggère l'éradication ou les épandages chimiques pour détruire les cultures.

Que fait-on après cela? Que dit-on à un paysan qui en retire une petite part? Car ce n'est pas lui qui en profite le plus — lui qui en fait

la culture —, ce sont les intermédiaires qui viennent après lui. Que dit-on alors à ce paysan? Qu'on s'excuse, mais que cet après-midi, grâce à nos dizaines de tracteurs dans son champ, c'en sera fini du pavot?

• (1130)

Des gens ont commencé à se dire que si on voulait les jeter dans les bras des talibans, il n'y avait pas de meilleure façon. Les talibans leur diront qu'ils sont prêts à les protéger et à payer pour leur culture. Il faut donc régler ce problème, d'autant plus qu'il entraîne de la corruption et le financement du régime taliban. La façon de le régler, ce n'est certainement pas l'éradication. Par exemple, il faudra davantage chercher à trouver comment on pourrait utiliser cette culture pour alimenter l'industrie pharmaceutique de façon légale. Le groupe Senlis Council a fait une très bonne étude à ce sujet.

D'autre part, pour avoir fréquenté les réunions de l'OTAN, je sais qu'il y a beaucoup de discussions entre l'OTAN et l'Union européenne pour établir, si on remplace le champ de pavot d'un paysan par un champ de patates ou de tomates, si une partie des récoltes pourra être écoulée sur le marché européen. Il s'agit là des discussions entre l'OTAN et l'Union européenne. C'est sensé, parce que si on remplace le pavot par des tomates, on ne sera peut-être pas capable de les vendre en raison d'un petit marché intérieur, d'un manque d'argent ou du fait que ça ne rapporte rien. Si on vend cinq tomates au marché alors qu'on veut en vendre cinq caisses, il est impossible de s'en sortir financièrement. Cependant, si l'Union européenne et l'OTAN s'en mêlent et consacrent une partie de leurs marchés intérieurs à cela, on peut y arriver.

Il y a également la question des *caveat*, soit des règles d'engagement. Il y a eu d'énormes problèmes à ce sujet chez nos alliés. Le Canada n'a aucune règle d'exception. Les troupes canadiennes patrouillent donc 24 heures sur 24 et font toutes sortes d'opérations. À ma grande surprise, lorsqu'à l'invitation de l'OTAN je suis allé à Faizabad dans le nord de l'Afghanistan, les troupes allemandes m'ont dit: « Monsieur Bachand, il est 8 heures, il faut rentrer au camp. » J'ai alors demandé pourquoi il fallait rentrer au camp à 8 heures. Elles m'ont répondu que leur Parlement donnait l'ordre de rentrer au camp à 8 heures.

Monsieur le Président, vous me ferez signe pour me dire combien de temps il me reste, parce que je ne veux pas vous voir vous impatienter.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Pour le moment, je vous signale qu'il n'est pas permis de nommer des députés de la Chambre, pas même soi-même.

**M. Claude Bachand:** Dans ce cas, monsieur le Président, je reformulerai ma phrase.

Le député de Saint-Jean est allé dans le nord de l'Afghanistan. À 8 heures, ce pauvre député s'est fait dire que nous devons rentrer au camp. C'est ce que dit la règle d'exception de leur parlement: à 8 heures, il faut revenir à la base. Je me suis dit que cela n'avait pas de bon sens. Pourquoi les soldats canadiens n'ont pas de règles d'exception et que l'ensemble de nos alliés en ont? Présentement, on travaille beaucoup à ce sujet.

Nous avons beaucoup de difficultés avec le gouvernement Karzaï, il faut l'avouer. M. Karzaï est surnommé « le maire de Kaboul ». Cela veut dire que les gens ne lui reconnaissent aucune autorité à l'extérieur de Kaboul. Donc, c'est très difficile d'établir son autorité. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la capitale, son autorité diminue continuellement. Ce sont les seigneurs de la guerre et les chefs de clans qui décident comment cela se passera. Certains gouverneurs — probablement plusieurs —, c'est un fait connu, sont corrompus par le commerce illicite. Même des membres du Parlement afghan sont reconnus comme étant des membres influents du commerce illicite de la drogue. Cela engendre beaucoup de problèmes. Plusieurs civils sont morts. Dans une opération militaire, lorsqu'on voit que des bombardements sont faits sans distinction entre les civils et les talibans, cela entraîne des conséquences. La population se révolte contre cela. La population a l'impression d'être devant une armée d'occupation et non pas une armée qui vient pour les libérer. C'est une armée qui ne fait pas assez de nuances entre les civils et les talibans.

La question des prisonniers est un point très important. D'ailleurs, on a demandé la démission du ministre à ce sujet, parce qu'il a induit la Chambre en erreur. Et cela continue. Lorsque nos militaires font des prisonniers, ils les remettent aux autorités afghanes. On reçoit des rapports du département d'État américain qui démontrent clairement que la torture est une pratique courante là-bas. Des gens se font arracher les ongles d'orteils ou les ongles de doigts ou se font couper les doigts. Là-bas, les femmes sont des esclaves sexuelles. Elles sont mêlées aux prisonniers, tout comme le sont les enfants. Cela est écrit dans le rapport du département d'État. Ce n'est pas le député de Saint-Jean qui le dit, c'est le département d'État des États-Unis.

Il y a un grave danger pour les soldats canadiens qui prêtent leur concours à cela. Le ministre est complice de cela. Le gouvernement canadien pourrait être poursuivi devant les tribunaux internationaux et peut-être même devant le Tribunal pénal international, dont il est signataire. Il pourrait être poursuivi. Le Président de la Chambre pourrait aussi être poursuivi. Quelqu'un peut étendre la responsabilité de cette affaire à l'ensemble du Parlement. Donc, il y a des dangers. Lorsque le Bloc québécois parle de ce genre de choses, on lui dit qu'il n'appuie pas les troupes. Comme je l'ai dit au début de mon intervention, ce qui nous agace continuellement, c'est que chaque fois qu'on propose une petite modification, on nous dit qu'on n'appuie pas les troupes.

Je me suis rendu deux fois en Afghanistan et j'y ai rencontré le général Richards, qui est le général en charge de l'OTAN. Lui-même disait que si on ne change pas et si on maintient l'approche militaire, d'ici six ou sept mois, on perdra 70 p. 100 de la population. En effet, la population aimera mieux être du côté des talibans que d'être du côté d'une telle armée, surtout lorsqu'on pense aux exactions que je viens de mentionner.

Le Bloc demande depuis longtemps un changement dans cette mission. On en a des preuves: 1,8 milliard de dollars a été investi au niveau militaire et 300 millions de dollars ont été investis au niveau du développement. On peut en parler du développement. Plus tôt, j'ai parlé du nombre de gens qui assument des responsabilités. Ils font signer des contrats à des entreprises afghanes et il n'y a aucune reddition de comptes. On donne 100 000 \$ à un individu et on lui demande de creuser un puits dans un village. Au bout d'un an, personne n'a vérifié si le puits avait été creusé. Qu'ont-ils fait avec cette somme d'argent?

On a d'immenses problèmes et il faut envisager des solutions. Au lieu de s'attarder à ces problèmes, ce gouvernement veut acheter plus

### *Travaux des subsides*

de tanks et envoyer plus de troupes. C'est la politique extérieure du premier ministre qui prévoit cela. On se colle tout le temps sur George W. Bush et on lui dit qu'on est avec lui. On dit à nos alliés européens qu'on appuie les Américains, ce qui les indispose.

• (1135)

C'est arrivé à plusieurs reprises. Il y a eu la guerre du Liban et beaucoup d'autres politiques que ce premier ministre met de l'avant et qui viennent briser le multilatéralisme, ce pour quoi le Canada était reconnu depuis longtemps. Qu'est-ce qui faisait la force du Canada? C'était d'abord les Casques bleus et, ensuite, le fait qu'il trouvait des solutions. En effet, le Canada avait des portes d'entrées partout en Europe. Aujourd'hui, on se colle sur les Américains et on prend au mot ce que George Bush lorsqu'il dit qu'on est avec lui ou contre lui. Le Canada a décidé d'être avec le président américain et d'être, naturellement, contre les autres. Bien sûr, ce n'est pas appliqué comme cela, mais moi je vois la réticence des 27 nations quand on va à l'OTAN. Beaucoup disent ne pas reconnaître le Canada. Nous, nous pensons qu'au fond, l'approche multilatérale du Canada est bonne. À partir du moment où elle n'y est plus, arrivent les problèmes. On devient isolé et on devient presque esclave du gouvernement américain. On le voit avec les contrats militaires. On envoie des milliards de dollars au sud de notre frontière, sans même rien exiger. Pourtant, nous sommes l'acheteur, c'est nous qui signons le chèque.

On a beaucoup à faire. Pourquoi ne pas demander à un haut représentant de l'ONU de coordonner l'ensemble de la question? Pourquoi le premier ministre ne demande-t-il pas cela? Pourquoi ne demande-t-il pas une conférence internationale? A-t-il peur d'indisposer ses amis américains? Qu'il demande une conférence internationale avec l'Iran et tous les pays des alentours, comme l'Inde et le Pakistan. Il faut trouver aussi des solutions diplomatiques. Il faut se servir du troisième D. Il ne suffit pas de fermer les yeux et de dire que le Pakistan est notre allié et qu'on le laisse faire, alors qu'il donne continuellement refuge aux talibans.

Nous allons donc appuyer la motion. Nous étions d'accord pour poursuivre la mission jusqu'en 2009, et la motion dit bien qu'on continue les opérations militaires jusqu'en 2009. On a essayé de faire comprendre depuis très longtemps à ce gouvernement qu'il devait changer le mandat de la mission et il ne veut pas nous écouter. La solution est donc devant nous. On va se rendre jusqu'en février 2009 et après cela, les opérations militaires devront se terminer. Le Bloc québécois pense que c'est une sage position. Nous allons appuyer cette motion.

• (1140)

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Questions et commentaires. Je remarque qu'il y a beaucoup d'intérêt de la part des députés. Nous disposons de 10 minutes pour les questions, et j'aimerais qu'on puisse les diviser de façon équitable.

[Traduction]

Ceux qui posent des questions devraient jeter un coup d'oeil au fauteuil pour s'éviter le désagrément d'être interrompus en plein milieu d'une phrase.

Le député de Lévis—Bellechasse a la parole.

*Travaux des subsides*

[Français]

**M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC):** Monsieur le Président, j'ai écouté l'allocation du député de Saint-Jean, et ce n'est qu'à la toute fin qu'il a déclaré sa position par rapport à la motion. Je siége aussi au Comité permanent de la défense nationale et il a amené des propositions intéressantes, notamment sur le plan pharmaceutique. Par contre, avec le Bloc, on ne sait pas toujours sur quel pied danser. Un débat, on est pour; un débat on est contre. En toute fin d'allocation, on apprend que le Bloc a l'intention d'appuyer cette motion.

Toutefois, si cette motion était adoptée, ne serait-ce pas dire clairement aux talibans qu'ils n'ont qu'à attendre le départ des Canadiens et qu'après cela, cela sera chacun pour soi? J'ai fait partie de la mission dans le sud de l'Afghanistan dont parlait M. Bachand. Les Afghans nous ont dit que si nous partions, il n'y aurait plus d'espoir.

Finalement, avec l'adoption d'une telle motion, ne pousse-t-on pas les Afghans dans les bras des talibans qui sont des terroristes?

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Je sais que l'honorable député de Lévis—Bellechasse est un nouveau député en cette Chambre, mais il était ici quand j'ai fait référence plus tôt au fait de ne pas identifier d'autres députés, ou même soi-même, par leur nom, mais par le nom de leur comté.

L'honorable député de Saint-Jean a la parole.

**M. Claude Bachand:** Monsieur le Président, le député de Lévis—Bellechasse est tout excusé. Je considère que c'est un bon gars et je ne peux pas lui en vouloir d'une petite erreur comme celle-là.

Sa question est valable mais on a encore deux ans devant nous. Ce n'est pas demain matin que l'opération militaire se terminera. On verra en 2009. Pour l'instant, nous appuyons cette motion parce qu'on a bien souvent tenté d'influencer le gouvernement en lui disant qu'il faisait fausse route, qu'il y avait une escalade militaire et que tout le monde convenait que ce n'était pas ce qu'il fallait faire. Malgré cela, les signaux que nous envoyait le gouvernement étaient à l'effet qu'il continuait dans ce sens.

On s'est donc dit qu'il fallait maintenant passer aux actes. On dit à la population qu'en février 2009 ce sera terminé et qu'on se retirera des opérations de combats. C'est ce que dit la motion, elle ne dit pas qu'on arrêtera le développement et la reconstruction. Elle ne dit pas non plus qu'on ne pourra pas aller ailleurs en Afghanistan. Beaucoup d'options seront ouvertes avec la motion devant nous, mais pour nous, c'en est terminé de l'approche uniquement militariste.

Je ne pense pas que cela aura une incidence sur les talibans, parce qu'on propose d'autres choses comme des conférences internationales ou la présence d'un haut représentant de l'ONU. On veut maintenant régler le problème de façon plus pacifique plutôt que seulement militariste.

[Traduction]

**Mme Colleen Beaumier (Brampton-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais que le député nous dise ce qu'il pense que les Canadiens apportent au peuple afghan. Pour ma part, je dirais qu'ils n'apportent que de l'instabilité. Sous l'ancien régime taliban soutenu par les États-Unis, il y avait peut-être de l'oppression, mais les gens ne craignaient pas de mourir chaque jour à cause des kamikazes.

J'ai écouté ce que le secrétaire parlementaire avait à dire au sujet des écoles et des hôpitaux qui ont été construits. Il a omis de parler de ceux qui ont été bombardés par les talibans.

D'après le *New York Times*, ce sont les Pays-Bas qui instaurent la confiance. Ce sont eux qui construisent des écoles, des mosquées et

des hôpitaux. Les Néerlandais sont en train d'établir une relation avec les Afghans.

Je comprends qu'il est nécessaire d'éliminer les terroristes. Toutefois, je crois que le rôle des Canadiens est de travailler en collaboration avec les Néerlandais, et non de bâtir une voie pour un oléoduc traversant l'Afghanistan.

Cette guerre ne se gagnera pas avec les armes. La seule solution est la compréhension.

Je n'ai pas l'habitude de brandir mes principes religieux à tout va, mais je me souviens que nous sommes censés forger des socs de nos épées. Si quelqu'un pense que c'est ridicule, eh bien qu'on intervienne réellement ou, alors là, pas du tout.

• (1145)

[Français]

**M. Claude Bachand:** Monsieur le Président, je partage assez ce que ma collègue a dit. Je vous en donne une preuve.

Les membres du Comité permanent de la défense nationale sont allés dans le sud de l'Afghanistan, à Kandahar. Pendant plusieurs jours, je demandais à voir des cliniques, des hôpitaux et des écoles. On nous disait toujours que, pour des raisons de sécurité, nous ne pouvions pas sortir de la base. Il a fallu s'en remettre aux journalistes et protester énergiquement pour sortir.

Lorsque nous sommes sortis, on nous a fait visiter le centre d'entraînement de l'armée afghane, qui était très intéressant, de même que le centre d'entraînement de la police afghane. Toutefois, ce n'est pas ce que nous voulions voir. Nous aurions aimé voir s'il y avait du développement ou non. Personnellement, j'ai des doutes. On nous dit tout le temps que c'est formidable, que tout le monde est retourné à l'école, mais beaucoup d'autres groupes nous fournissent de l'information et nous disent que ce n'est pas ce qui se passe, qu'il n'y a pas d'écoles. Les petites filles qui étaient à l'école il y a quelques années sont désormais à la maison, parce que certains talibans voient peut-être d'un mauvais oeil qu'elles soient à l'école.

On pense donc que c'est le temps de s'aligner sur le développement et sur la reconstruction. Comme on l'avait dit, on finira le travail pour respecter nos engagements internationaux en février 2009. C'est clair qu'en février 2009, on arrêtera les combats militaires et j'espère qu'on fera de la reconstruction et du développement.

[Traduction]

**Mme Olivia Chow (Trinity—Spadina, NPD):** Monsieur le Président, l'insurrection, les problèmes de sécurité et le conflit en Afghanistan empirent et la qualité de vie des Afghans ordinaires ne s'améliore pas.

Nous savons que les Afghanes sont encore victimes d'emprisonnements arbitraires, de viols, de torture et de mariages forcés. C'est pour cette raison que le NPD, en août dernier, a demandé qu'on mette un terme à la mission actuelle. Il faut construire au lieu de détruire. Au lieu d'appliquer des méthodes de traque et d'anéantissement, nous devrions assurer une médiation pour favoriser un rapprochement avec les insurgés.

Les Canadiens devraient s'efforcer de donner des moyens d'agir aux organisations locales et au gouvernement au lieu d'appliquer des solutions descendantes. Au lieu de se fier aux vieilles mines terrestres soviétiques pour la protection, les Canadiens devraient les enlever. Plutôt que de dépenser 2,5 milliards de dollars dans les combats, le Canada devrait utiliser l'argent pour l'aide au développement.

Le temps est venu de mettre fin à la mission de combat et de la remplacer par une mission de paix. Je suis certaine que le député n'imitera pas les conservateurs et les libéraux — qui vont voter pour poursuivre deux années de plus cette guerre perdue — surtout étant donné que des femmes et des hommes québécois seront envoyés à Kandahar cet été et seront exposés au danger.

[Français]

**M. Claude Bachand:** Monsieur le Président, c'est une bonne question. Je ne pense pas surprendre personne en cette Chambre en disant que je crois à un Québec souverain. J'essaie toujours de me mettre dans la situation d'un Québec souverain. Que ferions-nous dans une telle situation?

Lorsque nous prenons un engagement envers la communauté internationale et que cet engagement vient à échéance à une date précise, il est par la suite assez difficile de lui dire que nous avons changé d'idée et que nous ne voulons plus être là.

Je suis donc d'accord en grande partie avec ce que ma collègue soulève, mais je suis également d'accord pour que nous soyons respectueux de nos engagements envers l'OTAN et la communauté internationale et que nous complétions donc le mandat militaire en février 2009.

[Traduction]

**M. Rick Casson (Lethbridge, PCC):** Monsieur le Président, je siège aussi au Comité de la défense, en qualité de président. Nous étions en Afghanistan à la fin de janvier et nous avons été mis au courant de la situation par plusieurs personnes, dont le général Richards. Ses commentaires sur la contribution du Canada à cette mission étaient exemplaires. Il ne tarissait pas d'éloges à l'endroit de nos soldats. C'était très agréable à attendre.

Nous avons rencontré deux personnes qui m'ont vraiment impressionné. La première était un soldat qui désamorce les engins explosifs artisanaux, un jeune homme assez impressionnant. L'autre était un adjudant qui assiste aux conseils traditionnels. Lorsque nous parlons de conquérir le cœur et l'esprit des civils afghans, c'est au sein de ces conseils que ça commence. C'est surtout là qu'il faut agir et c'est ce que nous faisons.

J'aimerais entendre les commentaires du député d'en face relativement aux efforts que nous faisons pour traiter avec les conseils traditionnels.

• (1150)

[Français]

**M. Claude Bachand:** Monsieur le Président, c'est une heureuse initiative que soulève le président du Comité permanent de la défense nationale.

Si l'on consacrait nos énergies à être plus diplomates, à consulter les groupes de *jirga*, les personnes âgées, les groupes de femmes pour essayer de comprendre et de mettre en avant les projets qu'ils caressent, on serait sur la bonne voie. Malheureusement, on persiste à dire que depuis des mois, ce n'est pas ce qui se passe. Il y a des opérations militaires comme Medusa et Baaz Tsuka. Il faudrait plus d'opérations telles que celles que le ministre de la Défense nationale

### Travaux des subsides

a mises en avant. Cela ne s'est pas fait, et c'est pourquoi on appuie cette motion aujourd'hui.

[Traduction]

**L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de New Westminster—Coquitlam.

Le NPD soutient nos troupes. Le parti se joint à tous les députés et à tous les Canadiens en exprimant ses condoléances pour toutes ces vies perdues, y compris dans le tragique incident d'hier. Nous sympathisons avec les familles et les camarades de ceux qui sont tombés, et nos prières les accompagnent.

Nos jeunes hommes et femmes perdent la vie dans une mission futile qui, en outre, est un échec. Combien d'autres vies seront perdues avant que les partis à la Chambre en viennent à entendre raison?

Le NPD n'appuie pas la motion. Pourquoi? Parce qu'elle prolonge, en Afghanistan, une mission de combat à la George Bush. Les libéraux et leur girouette de chef ne semblent pas comprendre les enjeux critiques avec lesquels le pays doit composer sur la question de l'Afghanistan. Il y a un an, les libéraux ont voté à la fois pour et contre la motion visant le prolongement de cette mission. L'actuel chef adjoint du Parti libéral avait voté pour et l'actuel porte-parole en matière de défense avait voté contre. Aujourd'hui, en présentant cette motion, les libéraux approuvent la prolongation de deux ans de la mission et le plan de match du premier ministre pour l'Afghanistan.

De son côté, il y a un an, le NPD s'était opposé à la prolongation de la mission. Si les libéraux avaient écouté les néo-démocrates à l'époque, nous serions maintenant en train d'accomplir une mission de reconstruction, d'aide et de redéveloppement, plutôt qu'une mission de combat et de contre-insurrection. Les libéraux prétendent maintenant être d'accord avec les néo-démocrates pour dire que la mission actuelle est mal orientée. Dans ce cas, pourquoi attendre deux ans avant de retirer nos troupes?

Les faits sont clairs. Les libéraux nous ont entraînés dans cette mission à l'époque où elle était dirigée directement par la Maison-Blanche. On l'appelait alors « opération Enduring Freedom ». Les libéraux n'ont jamais consulté ni les Canadiens, ni le Parlement.

Ce qu'il y avait d'inacceptable dans cette mission continuera à être inacceptable durant les deux prochaines années, et cela ne fera qu'empirer. Nous mènerons une contre-insurrection avec ordre de tuer, dans un contexte de déséquilibre entre dépenses militaires et aide humanitaire et de détérioration des conditions de vie. Pourquoi poursuivre encore cette mission lamentable?

[Français]

De prolonger cette mission, ce n'est pas responsable. Il ne s'agit pas d'une démonstration de leadership. C'est un manque de respect envers les femmes et les hommes en uniforme. Ces hommes et ces femmes des forces armées mettent leur vie en danger quotidiennement en Afghanistan. Ils méritent de savoir que les députés réfléchissent sérieusement au sujet de la mission dans laquelle ils sont engagés.

Nos troupes ont besoin d'être confiantes dans la mission. Elles ont besoin de savoir que les déploiements militaires se feront au bon moment et pour les bonnes raisons. Elles ont aussi besoin de savoir que la stratégie militaire sera revue et reconsidérée si elle n'est pas le bon choix pour en arriver à faire le travail nécessaire.

*Travaux des subsides*

[Traduction]

Un parti qui est parvenu à la conclusion qu'une mission n'est pas justifiée ne peut pas, en toute conscience, aller dire à nos soldats qu'ils doivent poursuivre cette mission pendant encore deux ans. Il doit rapatrier les troupes canadiennes à la première occasion.

Il est important d'appuyer nos troupes par tous les moyens pour bien s'assurer que la mission est appropriée, que les militaires touchent une solde convenable et qu'ils pourront bénéficier d'un appui tout au long de leur vie, comme nous l'avons proposé dans notre motion sur les anciens combattants d'abord.

La position du NPD sur la mission de combat en Afghanistan est très claire. Il s'agit d'une mission contre-insurrectionnelle à la Bush qui n'apporte ni une paix durable ni une amélioration des conditions de vie. C'est une mission déséquilibrée et très fortement axée sur une vigoureuse contre-insurrection. La situation humanitaire ne s'améliore tout simplement pas, et l'on ne peut pas gagner par la voie militaire.

• (1155)

[Français]

Le Canada doit faire preuve de leadership et s'efforcer de trouver des solutions pratiques.

Le retrait sécuritaire et résolu de nos troupes, en consultation avec nos alliés, est maintenant nécessaire. En même temps, il faut faire dès maintenant un effort concentré pour développer une nouvelle approche quant au rôle du Canada en Afghanistan.

Cela commence en ouvrant un dialogue avec les pays qui se sont engagés à aider les gens en Afghanistan. Nous devons travailler ensemble afin d'établir la paix, le développement et la justice.

Notre approche doit respecter et engager les organismes, les groupes et les gouvernements à l'échelle locale en Afghanistan.

Il faut que le Canada utilise son expérience pour y amener la diplomatie, l'aide et la reconstruction que les Canadiens et les Québécois veulent voir en Afghanistan. Il faut que cela commence avec un cessez-le-feu aussitôt que possible.

[Traduction]

Faire preuve leadership en Afghanistan, cela veut dire amener les protagonistes à négocier un accord de paix. Selon Chris Alexander, ancien ambassadeur du Canada en Afghanistan qui est aujourd'hui représentant principal de l'ONU en Afghanistan, l'absence d'un accord de paix en Afghanistan attise le conflit. Gordon Smith, ancien haut diplomate canadien et directeur du Global Studies Centre de l'Université de Victoria, a interpellé la communauté internationale pour l'inciter à déployer de sérieux efforts dans le but de mener des négociations de paix inclusives et exhaustives. Voilà ce que doit faire le Canada. Or, tant que nos forces participeront à l'offensive dans le Sud du pays, il ne pourra pas s'y employer.

Permettez-moi de proposer, dans l'espoir de trouver un terrain d'entente, l'amendement qui suit afin de déterminer si la Chambre accepterait de prendre les mesures qui s'imposent. L'amendement dirait ceci: « Que la motion soit modifiée en supprimant les mots suivant les mots "opérations de combat dans le Sud de l'Afghanistan" pour les remplacer par ce qui suit: "la Chambre demande au gouvernement d'entreprendre dès maintenant, de manière sûre et sécuritaire, le retrait des Forces canadiennes de la mission contre-insurrectionnelle en Afghanistan et demande au gouvernement d'aviser immédiatement l'OTAN de cette décision". »

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Avant de donner la parole au député de Wellington—Halton Hills, je demande que nous suspendions le débat pour un instant.

Le député de Toronto—Danforth a proposé un amendement, mais j'ignore s'il a reçu l'approbation de l'auteur de la motion initiale. Je vais prendre l'amendement en délibéré et ferai part de ma décision à la Chambre plus tard.

Questions et observations. Le député de Wellington—Halton Hills a la parole.

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC):** Monsieur le Président, je n'appuierai pas la motion dont la Chambre est saisie.

J'ai écouté le député de Toronto—Danforth donner son opinion sur la motion. Les néo-démocrates peuvent bien s'opposer à cette mission et à la façon dont elle est exécutée et proposer de nouvelles façons de procéder en ce qui la concerne, mais il reste que la dernière chose à faire, c'est sans aucun doute de retirer unilatéralement nos troupes de l'Afghanistan.

Les Forces canadiennes doivent assurer une présence en Afghanistan, car cela est dans l'intérêt de notre pays. Si nous décidions demain matin de retirer la totalité de nos troupes de l'Afghanistan et que les Néerlandais, les Américains, les Britanniques et toutes les autres forces multinationales qui s'y trouvent en faisaient de même, le gouvernement Karzaï s'effondrerait. La République islamique d'Afghanistan cesserait d'exister, le gouvernement s'effondrerait et les talibans reprendraient immédiatement le contrôle. Ce serait la conséquence du retrait unilatéral de nos troupes.

Permettez-moi de rappeler à tous pourquoi nos soldats se trouvent dans ce pays. Avant 2001, le gouvernement taliban avait créé un terreau fertile pour toutes sortes d'éléments radicaux qui ont ensuite attaqué des cibles économiques et sociales en Amérique du Nord et en Europe. Voilà pourquoi nos soldats se trouvent là-bas.

Un retrait complet n'est pas judicieux du point de vue de la politique étrangère, et la Chambre ne devrait pas appuyer une telle décision.

• (1200)

**L'hon. Jack Layton:** Monsieur le Président, je ne doute pas de la sincérité des propos du député.

L'approche actuelle du gouvernement canadien, aux côtés des Américains, a pour conséquence d'accroître l'appui dont bénéficient les talibans. Les talibans perdent leur appui là où ils perdent leur raison d'être du fait d'une approche qui vise une toute autre stratégie, une stratégie d'aide à la construction, à l'édification du pays et à l'établissement d'institutions démocratiques. D'autres pays qui, comme le Canada, veulent aider le peuple afghan et le gouvernement de l'Afghanistan adoptent ces différentes approches qui connaissent beaucoup plus de succès.

Malheureusement, à cause de la stratégie actuelle du Canada, nous ne pouvons nous engager pleinement dans cette autre voie. Pire encore, nous ne pouvons appliquer nos compétences de maintien de la paix, reconnues dans le monde entier, pour favoriser la négociation et la médiation et rapprocher les deux côtés, car nous soutenons trop un côté.

*Travaux des subsides*

**M. Patrick Brown (Barrie, PCC):** Monsieur le Président, le député de Toronto—Danforth a parlé de Chris Alexander, et je crois que nous devons savoir tout ce que ce dernier a déclaré au comité permanent de la Chambre. M. Alexander a dit ce qui suit:

[...] l'Afghanistan serait replongé dans la guerre civile [si le Canada se retirait]. Les investissements et les succès des cinq dernières années seraient oubliés, presque certainement: Je parle de ce que nous avons accompli du point de vue des institutions, du régime électoral et du développement. Ce serait l'échec de la principale mission de l'OTAN, dont la crédibilité serait gravement entamée. Ce serait aussi un échec pour l'une des principales missions des Nations Unies, dont la crédibilité serait aussi minée, avec toutes les conséquences qu'on peut imaginer pour son influence future sur les affaires du monde.

Si le député de Toronto—Danforth souhaite parler de Chris Alexander, il devrait écouter ses conseils.

Selon moi, si nous nous retirons de l'Afghanistan, nous renoncerons alors aux nombreuses réalisations extraordinaires qui ont été effectuées. Je pense aux 10 millions d'électeurs qui ont voté, aux 2 500 villages qui ont maintenant l'électricité et aux 190 000 mines qui ont été désactivées. Nous devons très certainement écouter les gens que nous citons.

**L'hon. Jack Layton:** Monsieur le Président, le député a décidé de citer la fameuse phrase « nous n'allons pas nous retirer, nous défiler ». On accuse quiconque ose remettre en question les politiques de George W. Bush de se défilier. En effet, c'est une étiquette qui est constamment appliquée à ceux qui croient qu'une stratégie basée sur la mise en oeuvre de négociations de paix plutôt que sur les enjeux militaires serait la meilleure voie à suivre. C'est un point de vue que je partage.

**Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NDP):** Monsieur le Président, je tiens moi aussi à exprimer mes condoléances et ma sympathie, de même que celles de mon parti, à la famille et aux amis du soldat qui est décédé hier en Afghanistan, ainsi qu'aux familles des 53 autres soldats et du diplomate canadien qui ont aussi perdu la vie dans ce pays.

Ce matin, en me préparant à ce débat, j'ai relu les observations que j'avais faites le 17 mai dernier, au moment où la Chambre examinait la possibilité de prolonger cette mission bancale à Kandahar. Le Nouveau Parti démocratique avait voté contre cette prolongation.

J'avais alors dit que si nous devons mettre en danger la vie de Canadiens, il était de notre devoir de déterminer clairement un certain nombre de points et de nous poser les questions suivantes. Est-ce une mission qui est nécessaire? Est-ce une mission qui peut réussir, qui a des chances de succès? Faisons-nous tout en notre pouvoir pour assurer la sécurité et le bien-être de nos militaires?

Je prends à nouveau la parole aujourd'hui en qualité de porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière de défense, mais aussi à titre de mère de trois fils, de grand-mère et de citoyenne canadienne. Deux de mes fils sont agents de police. Ils s'exposent chaque jour à des risques dans l'une des plus grandes villes du Canada. Je comprends la fierté, mais je comprends aussi le malaise et la crainte que les familles concernées ressentent lorsque le gouvernement met nos soldats canadiens en danger.

Ces gens accomplissent les tâches que nous, en tant que gouvernement et nation, leur avons demandé d'accomplir. Mes craintes de l'époque au sujet de cette mission anti-insurrectionnelle malavisée sont encore plus fondées aujourd'hui. Ni le gouvernement libéral précédent, qui nous a fait participer à cette mission dans le cadre de l'opération Enduring Freedom, ni le gouvernement conservateur actuel, qui a prolongé cette mission anti-insurrectionnelle, n'ont fait preuve de diligence raisonnable.

Tous les Canadiens sont en droit de s'attendre à ce qu'on fasse preuve de diligence raisonnable et qu'on comprenne bien la situation dans laquelle nous plaçons nos soldats avant de les envoyer prendre part à une mission dangereuse.

La situation en Afghanistan est incroyablement complexe. Les menaces vont bien au-delà des talibans. Les forces des seigneurs de la guerre qui contrôlent toujours les milices en Afghanistan, les éléments criminels là-bas, la frontière perméable avec le Pakistan, le fait que les insurgés peuvent se déplacer de part et d'autre de la frontière en toute impunité, les éléments criminels impliqués dans la culture du pavot en Afghanistan, tout cela contribue à un environnement non sécuritaire.

Les Forces canadiennes sont déjà sollicitées au maximum. Les soldats font déjà plusieurs affectations allant jusqu'à neuf mois en Afghanistan. Lorsque le ministre de la Défense nationale est entré en fonction, l'an dernier, on lui a dit que les Forces canadiennes étaient capables de déployer une seconde force opérationnelle terrestre de 1 200 soldats. Le ministre nous dit maintenant que ce n'est pas le cas.

Le gouvernement doit clairement démontrer aux Canadiens que les Forces canadiennes peuvent répondre à toute situation pouvant survenir au pays pendant que cette mission draine notre capacité d'intervention.

Les Olympiques de 2010 à Vancouver approchent. Cet événement s'accompagne de besoins en sécurité bien réels. Le ministre a été mis au courant de ces besoins comme de ceux des Forces canadiennes. À tout moment au pays, il pourrait se produire des inondations ou des tempêtes de verglas, comme celle dont nous avons déjà été témoins au Québec, des incidents nécessitant l'aide des hommes et des femmes des Forces canadiennes.

Nous avons constaté une escalade bien réelle de cette mission anti-insurrectionnelle en Afghanistan au cours de la dernière année. Le gouvernement a acheté 100 nouveaux chars d'assaut. Des plans de circonstances sont en place pour l'envoi de CF-18. Nous avons vu des plans de la Défense nationale prévoyant des rotations jusqu'en 2011. J'ai demandé à maintes reprises au gouvernement de corriger les problèmes que pose l'entente de transfert de prisonniers à l'Afghanistan.

● (1205)

J'ai demandé à maintes reprises au ministre et au premier ministre de corriger l'entente sur le transfert des détenus et le ministre m'a toujours répondu que cette entente ne posait aucun problème. Or, quelle est la situation à l'heure actuelle? Après quatre enquêtes distinctes sur le transfert de détenus, le gouvernement refuse toujours de modifier l'entente. Il continue de dire qu'elle ne pose aucun problème, même si le ministre a dû s'excuser devant la Chambre d'avoir induit les Canadiens en erreur concernant le rôle de la Croix-Rouge internationale dans le cadre de cette entente.

L'une des principales difficultés réside dans le fait que, ni le gouvernement libéral précédent, ni le gouvernement conservateur, n'ont énoncé de critères de réussite pour notre intervention en Afghanistan. Le fait est que de jeunes soldats canadiens sont tués et blessés de plus en plus fréquemment dans le cadre d'une mission de combat qui, en plus d'être inutile, prend l'allure d'un échec.

*Travaux des subsides*

Combien de pertes devons-nous encore subir avant que le gouvernement n'entende raison? On ne peut mesurer les progrès par le nombre d'insurgés tués ou le nombre de soldats étrangers déployés. On ne peut évaluer les progrès qu'en fonction des résultats tangibles au bénéfice de la population de l'Afghanistan: eau potable, électricité, paix et sécurité, amélioration de la qualité de vie des Afghans, fin de l'incertitude, disparition des blindés des collines de l'Afghanistan.

C'est la raison pour laquelle le chef du NPD a proposé un amendement selon lequel le retrait des Canadiens participant à cette mission anti-insurrectionnelle serait amorcé le plus rapidement possible. Nous devons envisager une nouvelle approche et nous devons le faire immédiatement. Il nous faut des solutions pratiques, de sorte que le Canada puisse agir comme chef de file dans la promotion de la paix en Afghanistan.

Nous devons collaborer avec d'autres pays du monde pour favoriser le développement et instaurer la justice en Afghanistan. Nous devons faire appel à notre expérience et à nos compétences. Nos militaires canadiens sont très instruits et bien entraînés. En tant que Canadiens, nous devons faire appel à ces compétences et à cette expérience pour favoriser la diplomatie et les négociations de paix qui garantiront la paix et la sécurité d'une façon durable à la population de l'Afghanistan.

C'est la seule façon intelligente d'agir. Chaque fois que la mission de la FIAS cause la mort d'un autre jeune afghan, les talibans gagnent des sympathisants et nous faisons grossir la vague des insurgés.

Comme je l'ai dit plus tôt, j'ai examiné la motion à l'étude comme députée, comme citoyenne du Canada, comme mère et comme grand-mère. Je tiens à rappeler à tous les députés que c'est de la vie de vraies personnes dont nous parlons. Des vies de Canadiens et des vies d'Afghans sont en jeu dans nos délibérations. Ni moi, ni mon parti ne pouvons appuyer cette mission anti-insurrectionnelle. Nous allons voter contre la motion.

● (1210)

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** Avant de passer aux questions et observations, j'ai le devoir d'aviser les députés qu'il n'est possible de proposer un amendement à une motion de l'opposition que si le parrain de la motion y consent ou, si le parrain est absent, avec le consentement du leader parlementaire, du leader parlementaire adjoint, du whip ou du whip adjoint de son parti.

Comme l'amendement est recevable, nous devons obtenir le consentement du parrain de la motion ou du whip de son parti. Je vois que la whip de l'opposition souhaite prendre la parole.

**L'hon. Karen Redman:** Monsieur le Président, je trouve très intéressant que le chef du NPD fasse une telle proposition sans nous donner de préavis. Nous n'appuierons pas cet amendement.

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** Puisque le consentement n'est pas accordé, l'amendement ne peut être présenté, conformément à l'article 85 du Règlement.

[Français]

Nous passons à la période de questions et commentaires.

L'honorable député de Lévis—Bellechasse a la parole.

**M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt la présentation de la députée de la Colombie-Britannique avec laquelle je siège au Comité permanent de la défense nationale. J'ai une question à lui poser.

Selon un rapport de Human Rights Watch, il y a eu 48 attaques d'insurgés en Afghanistan. Dans son discours, la députée nous a parlé de son attachement pour nos militaires, et elle nous a aussi parlé comme mère et grand-mère.

J'ai ici une liste de ce que les talibans exigent des femmes et leur imposent: on les empêche de travailler à l'extérieur de la maison et d'étudier à l'université; on les lapide dans le cas de relations sexuelles en dehors du mariage. C'est une liste de 30 critères.

Comment voit-elle l'avenir de l'Afghanistan sans l'appui des Nations Unies, de l'OTAN et du Canada? Aussi, que pense-t-elle des 200 attaques dont ont fait l'objet les écoles en 2006?

Présentement, la présence canadienne en Afghanistan réussit à maintenir des écoles ouvertes pour permettre au peuple afghan, aux jeunes afghans et afghanes, de recevoir de l'éducation.

J'aimerais entendre les commentaires de la députée de la Colombie-Britannique à ce sujet.

● (1215)

[Traduction]

**Mme Dawn Black:** Monsieur le Président, mon collègue a raison. Nous avons voyagé ensemble à Kandahar et nous avons rencontré des membres des Forces canadiennes à la base aérienne de Kandahar.

Je me souviens d'un soldat qui faisait partie du groupe chargé de l'approvisionnement. Il m'a dit qu'il avait hâte de rentrer à la maison. Lorsque je l'ai rencontré pour la première fois, je ne croyais pas qu'il m'adresserait la parole, car il avait l'air distant et renfermé. Par contre, nous avons discuté et il m'a vraiment marqué lorsqu'il a dit qu'il voulait simplement rentrer à la maison. Il a dit qu'il avait vu et qu'il avait fait des choses en Afghanistan qu'il ne croyait pas possible et qu'il voulait tout simplement rentrer chez lui.

Je ne veux pas insinuer que les hommes et les femmes qui servent en Afghanistan ne prennent pas leur travail et leur devoir au sérieux. Je tiens à préciser que c'est le gouvernement qui choisit où il envoie les Forces canadiennes et que les militaires s'y rendent de leur plein gré. Ceci dit, j'ai toujours en mémoire les paroles et les sentiments exprimés par ce soldat.

Tout comme le gouvernement, nous souhaitons que cette mission soit couronnée de succès, exactement comme le député vient de l'expliquer. Or, nous croyons que nous pouvons réussir d'une façon différente. Au lieu de mener une mission anti-insurrectionnelle et des opérations de recherche et de destruction, nous pouvons bâtir une paix durable en Afghanistan.

*Travaux des subsides*

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit précédemment, les membres du Nouveau Parti démocratique n'approuvent peut-être pas la nature de la mission, les détails opérationnels, la nature de l'opération Archer et le déroulement des opérations sur le terrain en Afghanistan, mais il n'y a aucun doute quant à ce que leur réponse ne devrait pas être. Il ne devrait pas y avoir un retrait total des troupes de l'Afghanistan, comme l'a proposé le Nouveau Parti démocratique et comme l'a demandé le chef de l'opposition en novembre dernier, bien que ce dernier se soit engagé à consulter d'autres membres de l'OTAN.

Il ne faut pas retirer les troupes canadiennes de l'Afghanistan. Advenant un tel retrait, si les Néerlandais, les Britanniques, les Américains, les Allemands, en un mot, tous les membres de la force multinationale, retireraient complètement leurs troupes de l'Afghanistan, comme le Nouveau Parti démocratique l'a proposé, le gouvernement Karzaï s'effondrerait dès le lendemain ainsi que la République islamique d'Afghanistan, pour faire place à un gouvernement défavorable aux intérêts du Canada, fort semblable à celui des talibans qui étaient au pouvoir avant 2001, un gouvernement qui abriterait des éléments radicaux qui attaqueraient éventuellement des cibles un peu partout dans le monde et qui s'en prendraient à des civils innocents. Voilà pourquoi il ne faut accepter ni la proposition dont la Chambre est saisie aujourd'hui, ni celle du Nouveau Parti démocratique.

**Mme Dawn Black:** Monsieur le Président, le Nouveau Parti démocratique est parfaitement capable d'élaborer sa propre politique. Le député n'a pas bien compris. Le Nouveau Parti démocratique a dit que le Canada doit se retirer de cette mission anti-insurrectionnelle. Nous n'avons jamais dit de quelque façon que ce soit qu'il fallait abandonner le peuple afghan à son sort. En fait, nous estimons qu'il y a de meilleures façons de procéder en Afghanistan, pour véritablement restaurer la paix et la sécurité pour le peuple de ce pays.

À cet égard, je cite simplement des propos que Winston Churchill a tenus il y a bien des années. Au sujet de la diplomatie et de l'importance de celle-ci, Winston Churchill a déclaré qu'il vaut toujours mieux discuter que d'en venir aux poings.

**M. Sukh Dhaliwal (Newton—Delta-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Churchill.

Tout d'abord, j'aimerais offrir mes sincères condoléances à la famille du jeune soldat que nous avons perdu mercredi. Nos pensées et nos prières accompagnent cette famille ainsi que toutes les familles des jeunes hommes et des jeunes femmes qui ont donné leur vie dans cette longue bataille.

Depuis que le gouvernement a voté afin de prolonger notre engagement en Afghanistan, ce ne fut pas une année tranquille. Comme nous le savons tous, c'était un vote que le gouvernement ne considérait pas suffisamment important pour tenir un débat approfondi; en effet, à cette époque, personne ne se faisait d'illusions quant à la nature du vote. Il s'agissait d'un stratagème partisan de bas étage, une façon de laisser entendre aux Canadiens que le Parti libéral faisait preuve de laxisme envers les talibans, le terrorisme et toute une gamme de menaces visant la liberté et la démocratie dans le monde.

Peu de temps après ce vote, j'ai assisté à une cérémonie à Surrey et j'ai eu l'occasion de discuter du vote avec certains électeurs. Je mentionne cette cérémonie, car elle a une signification très spéciale à la lumière du vote en question. C'était une cérémonie d'installation de pierres tombales commémoratives sur les tombes de nos anciens

combattants qui, pour une raison ou une autre, sont morts sans reconnaissance, sans qu'on reconnaisse leur participation à de grandes batailles pour notre beau pays. Il existe des milliers de ces soldats, de ces héros canadiens qui reposent sans reconnaissance dans des cimetières aux quatre coins du pays.

Je suis fier de dire que ce sont deux électeurs de ma circonscription, M. Andy Block et M. Marc Searle, agent de la GRC, qui ont attiré l'attention du grand public sur cette situation. Cela nous a rappelé les sacrifices incroyables qu'ont faits les générations avant nous. Cela nous a aussi révélé les sacrifices extraordinaires de nos soldats en Afghanistan aujourd'hui. Il nous est apparu clair que la défense de la démocratie et des libertés dont nous jouissons tous les jours au Canada est une chose très sérieuse, une question de vie ou de mort en fait.

Les citoyens nous font confiance à nous, législateurs, pour prendre des décisions au sujet d'engagements comme celui en Afghanistan. Ils nous font confiance parce qu'ils croient que nous ne prendrons pas de décisions simplistes pour des motifs partisans.

Quand j'ai parlé à mes électeurs ce jour-là et quand je leur ai parlé après ce vote, je leur ai expliqué pourquoi j'avais voté contre cette mission. Le gouvernement veut faire croire aux gens que les libéraux ne tiennent pas autant à la liberté que lui. Il veut leur faire croire que les libéraux comme moi pensent que ce n'est pas une bonne chose que nos soldats combattent en Afghanistan et que nous sommes assez naïfs pour croire que les institutions démocratiques peuvent être établies avant que nos soldats aient combattu pour assurer la sûreté des écoles et des rues ainsi que l'accès à l'eau courante.

Bien sûr, nous savons que nous devons avant tout combattre précisément ceux qui ne veulent pas que nous construisions des écoles, donnions accès à l'eau courante et mettions en place les infrastructures fiables caractéristiques des localités qui fonctionnent bien. C'est bien évident; et c'est justement là où je veux en venir. Il est facile de décider d'intervenir dans un pays comme celui-là, mais il n'est pas facile de savoir quel est le meilleur moment pour se retirer - voilà pourquoi, dès le départ, nous devrions envisager un plan d'engagement qui comporte trois volets: la défense, le développement et la diplomatie. Chacun de ces volets a ses propres critères, requiert sa propre stratégie et a son propre échéancier. Aucun ne peut être considéré indépendamment des autres.

Nous avons passé beaucoup de temps à parler du volet de la défense — tant à la Chambre qu'en dehors de la Chambre. Nous avons parlé des dollars et même parfois des cents qui sont investis dans cette mission, mais nous n'avons même pas passé une fraction du temps à parler de ce que nous faisons en matière de développement et de diplomatie en Afghanistan. Là où je veux en venir, c'est que nous devrions déterminer quelles sont les cibles mesurables à atteindre pour en arriver à une démocratie fonctionnelle.

● (1220)

Nous maintenons, et j'en suis heureux, notre engagement à l'égard de la population afghane et de la reconstruction de sa société. Une démocratie émergente doit être assujettie aux mêmes normes que les autres.

Comme dans tant de batailles dans lesquelles on s'engage et qui ont tôt fait de se transformer en guerre, il faut définir les normes de développement et de démocratie qui sont applicables. Il faut ensuite voir comment les exigences peuvent être satisfaites en occasionnant le moins d'effusion de sang possible. Une fois ces exigences remplies, il ne nous reste plus qu'à nous retirer et à laisser le gouvernement gouverner et la démocratie s'épanouir.

*Travaux des subsides*

Tant la structure que l'objet de la mission en Afghanistan ont changé. L'équilibre délicat entre la diplomatie, le développement et la défense a été rompu. Fait plus inquiétant, le gouvernement refuse de prévoir une stratégie de retrait ou encore de fixer une date limite.

Le ministre de la Défense nationale a même déclaré que le déploiement des Forces canadiennes en Afghanistan pourraient durer jusqu'à 15 années, ce qui a pour effet de limiter la capacité du Canada de mener des missions de maintien de la paix dans d'autres régions du monde, au Darfour ou en Haïti par exemple.

Cet engagement militaire compte déjà parmi les plus longs de notre histoire. Sa durée dépasse celle de la guerre des Boers, de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale, de la crise de Suez et de la guerre de Corée. Dans chacun de ces cas, on a pu mettre fin à la guerre ou à l'incident par un traité ou par une reddition sans condition.

La situation est différente en Afghanistan, où l'insurrection est fomentée tant par les terroristes talibans que par des gens pour qui les troupes de l'OTAN sont essentiellement des forces d'occupation. On ne fait que renforcer leur conviction en envoyant plus de chars d'assaut.

Il faut réévaluer la mission en cours et se concentrer davantage sur l'entraînement de l'armée nationale afghane et sur la formation d'équipes provinciales de reconstruction supplémentaires.

Il faut également tenir des audiences parlementaires auxquelles le gouvernement conservateur participera pleinement afin que les Canadiens puissent obtenir, par l'intermédiaire de leurs parlementaires, des renseignements cruciaux sur la mission et en évaluer les objectifs.

Si l'on veut obtenir des résultats qui vont faire progresser l'Afghanistan, il faut absolument former l'armée afghane, doter la bureaucratie afghane des connaissances et des outils nécessaires pour créer un gouvernement responsable et investir dans les infrastructures essentielles.

Le gouvernement n'a pas parlé beaucoup de tous ces moyens d'action. C'est peut-être parce que débattre des vraies questions ne lui offre pas la possibilité de se faire du capital politique.

• (1225)

**Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD):** Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement les observations du député de la Colombie-Britannique cet après-midi. Je souhaite vivement que se dégage un consensus sur ces questions à la Chambre des communes. Ce serait merveilleux que le Canada puisse parler d'une seule voix là-dessus.

Je trouve curieux que les libéraux présentent aujourd'hui une motion de l'opposition qui appuie la poursuite de la mission anti-insurrectionnelle du Canada pendant deux ans. Il y a quelques mois, cette mission a été prolongée de deux ans par le gouvernement conservateur.

Pourquoi les libéraux appuieraient-ils maintenant la prolongation de la mission jusqu'en 2009 alors que, si je ne m'abuse, ils ont voté contre cette prolongation la dernière fois que la question a été débattue à la Chambre? Je ne comprends donc pas très bien la position du Parti libéral du Canada.

**M. Sukh Dhaliwal:** Monsieur le Président, en ce qui concerne la mission, j'ai voté contre sa prolongation lorsque cela a été débattu à la Chambre.

Le gouvernement n'a pas dit clairement s'il ira au-delà de son engagement de février 2009.

Nous avons présenté cette motion afin que le gouvernement dise clairement s'il prolongera la mission au-delà de 2009. J'appuie cette motion et la mission jusqu'en 2009 parce que celle-ci a été approuvée par une majorité de députés. Le Canada a pris un engagement envers la communauté internationale qu'il doit respecter jusqu'en février 2009.

Je suis certainement d'accord avec la députée pour dire que nous devrions déployer plus d'efforts dans la reconstruction et le développement de l'Afghanistan que dans les opérations militaires. La mission a changé et la plus grande partie des efforts sont consacrés aux opérations militaires, 20 p. 100 seulement des ressources servant à la reconstruction.

• (1230)

**M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC):** Monsieur le Président, il est incroyable à quel point les libéraux aiment déformer les faits pour satisfaire leurs propres intérêts.

Le député a affirmé qu'il n'y avait pas eu de débat. Premièrement, peut-être ne sait-il pas que le Comité des affaires étrangères effectue actuellement une étude approfondie de notre mission en Afghanistan. Quatre des membres de ce comité s'y trouvent actuellement. Le comité a invité des témoins, y compris le ministre de la Défense nationale, qui comparaitra la semaine prochaine, et le ministre des Affaires étrangères, qui a déjà comparu. Un processus rigoureux est actuellement en place au Comité des affaires étrangères.

Deuxièmement, peut-être n'a-t-il pas vu les reportages d'aujourd'hui dans lesquels on affirme que tous les groupes de protection des droits de la personne estiment que les talibans commettent des crimes de guerre en ciblant les civils. Qu'aimerait-il faire? Comment voudrait-il aider ces civils? En les laissant se débrouiller tout seuls?

**M. Sukh Dhaliwal:** Monsieur le Président, nous aimerions avoir un débat à la Chambre où les députés, qui sont les représentants des Canadiens, pourront prendre des décisions. C'est ici que nous devrions avoir ce débat. Je suggère au secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères de présenter une motion afin que nous puissions débattre de ces questions.

Je lui demanderai également d'aller parler au ministre de la Défense, de lui préciser sa position et d'arrêter de faire volte-face. Quand cette mission de combat se terminera-t-elle? Ce n'est pas la mission qu'il a décrite. Il a demandé ce que nous ferions au sujet des écoles.

Je répète que 20 p. 100 de l'argent alloué est consacré à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan et que 80 p. 100 de l'argent, une somme 900 fois supérieure à ce qu'elle devrait être, est consacré à la mission de combat à laquelle je m'oppose.

**Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais avant tout exprimer mes condoléances aux familles et aux proches des soldats canadiens morts au combat depuis le début de la mission.

C'est un privilège pour moi de prendre la parole aujourd'hui. Je n'ai aucun doute que tous les députés de la Chambre, les habitants de Churchill et tous les Canadiens se joignent à moi pour rendre hommage aux courageux jeunes hommes et femmes en uniforme.

*Travaux des subsides*

J'aimerais aussi dire combien je suis heureuse de pouvoir participer au débat sur la mission du Canada en Afghanistan, qui est la question la plus importante pour les Canadiens, autant sur le plan intellectuel qu'émotionnel. De surcroît, le nombre croissant de décès depuis que nos soldats occupent la région au Sud de Kandahar, où sévissent les conflits, souligne l'importance d'un dialogue constructif entre parlementaires, comme le débat sur la motion dont nous sommes saisis, au sujet de notre rôle actuel et de notre plan pour l'avenir en Afghanistan.

Afin de pleinement contribuer au débat au sujet de la mission, je tiens à expliquer pourquoi, à mon avis, notre mission est importante pour les Canadiens, les Afghans et le monde entier.

Les événements horribles survenus le matin du 11 septembre 2001 ont eu un impact indéniable non seulement sur les États-Unis, mais aussi sur le Canada. Nous avons dû modifier nos politiques intérieures et étrangères à la suite de ces événements qui, de l'aveu de beaucoup de gens, reflètent les réalités changeantes du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Quand les attentats du 11 septembre ont eu lieu, le monde a pris conscience que l'instabilité en Afghanistan menaçait le monde entier. Les Talibans hébergeaient sciemment des groupes terroristes comme le réseau Al-Qaïda d'Oussama ben Laden.

Afin d'assurer la stabilité au Moyen-Orient et en Afghanistan, le Conseil de sécurité des Nations Unies a autorisé la création de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Cette force, mandatée par les Nations Unies, serait composée de soldats des pays de l'OTAN, dont le Canada.

Sous la direction d'un gouvernement libéral, les Canadiens ont entrepris une mission d'espoir. Grâce à celle-ci, un État déchu pourrait reprendre ses forces, les Afghans pourraient jouir de droits et avoir accès à l'éducation, et tous les Afghans auraient de nouvelles possibilités et vivraient en paix.

Afin de mener à bien notre mission en Afghanistan, le gouvernement libéral l'a axée sur une approche 3D: diplomatie, défense et développement.

Partout au pays, les Canadiens sont d'avis que c'est la meilleure orientation, puisque la mission ne saurait être accomplie en concentrant les efforts et l'argent avant tout sur son volet militaire. Nous devons prendre acte de notre partenariat sincère avec le gouvernement Karzaï et nous y investir pleinement. Grâce à la diplomatie, nous pouvons consolider les liens et aider les Afghans à mettre sur pied leur démocratie naissante.

Sur le terrain, nous devons poursuivre nos grands efforts pour gagner la confiance et le respect des Afghans. Ainsi, nous devons évidemment leur ouvrir des perspectives économiques et leur fournir de l'aide au développement pour favoriser la reconstruction de leur pays.

Cependant, les Canadiens doivent aussi comprendre les difficultés et les risques inhérents à une mission aussi complexe.

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, nous avons assisté à une brusque augmentation du nombre de décès, qui se produisent dans la vaste majorité des cas lors de combats ou d'attentats à la bombe commis par les insurgés. Voilà pourquoi il est absolument essentiel de fournir aux Forces canadiennes tous les moyens dont elles ont besoin pour faire leur travail. Nous ne devons pas les exposer inutilement au danger.

Les efforts du Canada en Afghanistan donnent des résultats extraordinaires. Je me souviens à cet égard de ce qu'a dit le président Hamid Karzaï lors de sa visite, l'année dernière. Il a fait l'éloge des

soldats et des travailleurs humanitaires canadiens. Voici ce qu'il a déclaré lors d'une entrevue accordée au réseau anglais de Radio-Canada:

Votre présence militaire est une nécessité. Sans cela, nous ne serions pas capables de maintenir l'unité de notre pays. Vos activités de reconstruction sont nécessaires parce qu'elles nous ouvrent des perspectives économiques, créent des emplois et améliorent notre qualité de vie [...]

Le président a exprimé sa plus profonde gratitude envers le Canada, pour son aide, sa coopération et son dévouement à la cause de la stabilité et du développement de son pays ravagé. Cependant, il a rappelé lors de sa visite sa foi inébranlable en une approche équilibrée pour résoudre les problèmes.

La politique étrangère équilibrée des libéraux sur la question afghane était claire pour les soldats canadiens qui devaient aller se battre ainsi que pour leurs familles et les gens de leur milieu qui suivaient leur mission à distance.

• (1235)

De notre côté de la Chambre, nous sommes en mesure d'évaluer la différence entre cette initiative et l'orientation ambiguë et peu judicieuse que le gouvernement conservateur actuel semble vouloir adopter. Je pense notamment à cette proposition scandaleuse de soumettre les parlementaires à un vote sur une possible prolongation de deux ans de cette mission après seulement six heures de débat à la Chambre.

Dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre le 17 mai 2006, le premier ministre a parlé d'autres pays de l'OTAN, comme les Pays-Bas et le Royaume-Uni, qui étaient prêts à collaborer à la mission interarmées. Toutefois, le premier ministre pourrait peut-être prendre exemple sur nos homologues danois qui ont participé à un débat très constructif qui s'est étendu sur 10 semaines, alors que nous n'avons eu droit qu'à six heures de débat et un préavis de 36 heures avant le vote.

Notre engagement militaire doit prendre fin en février 2009. Comme toujours, le Canada respectera l'engagement qu'il a pris à l'égard de la communauté internationale et du peuple afghan et ne se retirera pas avant le temps, comme bon nombre de personnes l'ont demandé à plusieurs reprises.

Les députés de notre côté de la Chambre sont d'avis que le gouvernement conservateur ne pousse pas les autres pays de l'OTAN à faire leur juste part dans le cadre des efforts militaires et de reconstruction dans la région instable de Kandahar. Pire encore, il y a deux semaines, le ministre de la Défense, un conservateur, a affirmé que le Canada serait présent en Afghanistan jusqu'en 2009 et que les conservateurs réévalueraient l'an prochain la possibilité de prolonger la mission. Le ministre a maintenant admis que la question n'a même pas fait l'objet de discussions au Cabinet.

L'incompétence du ministre est une insulte pour les Canadiens, et je dirais même qu'elle remet en question la crédibilité générale du ministre. Je sais que les électeurs de ma circonscription attendent davantage de leur gouvernement en matière de politiques étrangères et de défense. Ils veulent un leadership solide, pas des déclarations imprécises et contradictoires comme celles que le gouvernement a faites jusqu'à présent.

Les libéraux appuient les militaires canadiens sans réserve. À notre avis, pour appuyer nos militaires, il faut assurer un leadership clair et responsable dans le dossier de l'Afghanistan. Par respect pour nos courageux soldats et leurs familles, nous demandons que le gouvernement conservateur commence à prendre cette mission au sérieux et qu'il cesse d'induire la Chambre ainsi que nos soldats et leurs familles en erreur.

*Travaux des subsides*

• (1240)

**M. Patrick Brown (Barrie, PCC):** Monsieur le Président, il est difficile de savoir quelle est au juste la position du Parti libéral sur la question. Le chef adjoint de ce parti a déclaré:

Les libéraux doivent se souvenir que c'est une mission libérale. [...] Nous sommes en Afghanistan parce que deux gouvernements libéraux l'ont voulu. [...] Notre parti ne peut pas renoncer à ce qui est juste ou à ce que nous croyons parce que c'est politiquement rentable.

Pourquoi les libéraux optent-ils aujourd'hui pour ce qui est politiquement rentable au lieu de faire ce qu'il faut? Pourquoi abandonnent-ils les enfants afghans, par exemple, les 4,3 millions d'enfants qui ont reçu des vaccins contre les maladies infantiles ou les 4 000 nouvelles installations médicales? Pourquoi cessent-ils d'espérer pour l'Afghanistan pour se faire du capital politique?

**Mme Tina Keeper:** Monsieur le Président, je suis aussi choquée et perdue que mon vis-à-vis. Puisqu'il a parlé de confusion, je citerai le ministre de la Défense conservateur, qui n'a pas été clair et a en fait induit la Chambre en erreur. C'est troublant. Dimanche dernier, le 15 avril, le ministre de la Défense a déclaré que le Cabinet n'avait pas discuté de la durée de la mission de combat actuelle et que, en plus, il ne prévoyait pas en discuter avant l'an prochain.

Cet aveu est tombé la semaine la plus sanglante que le Canada ait connue depuis 50 ans. Par conséquent, pourquoi le gouvernement conservateur ne prend-il pas les mesures pour s'assurer que nos alliés au sein de l'OTAN sont en mesure de nous remplacer à Kandahar en 2009?

**M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD):** Monsieur le Président, l'an dernier, j'ai dû déclarer à la Chambre si j'étais pour ou contre la mission en Afghanistan. J'ai alors décidé de m'y opposer. Depuis, j'ai lu beaucoup de documents, j'ai assisté à des forums, j'ai examiné tous les témoignages que j'ai pu et je suis arrivé à la conclusion que j'avais eu raison de ne pas appuyer la mission et, avec mon parti, je continue de ne pas la soutenir.

Avec la motion, les libéraux demandent que la mission prenne fin en 2009 et pas immédiatement. Cette motion dit aux militaires que, peu importe ce qui se produira en Afghanistan, leur mission prendra fin en 2009. Comment les soldats qui doivent poursuivre la mission encore deux ans se sentent-ils...

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** La députée de Churchill a la parole.

**Mme Tina Keeper:** Monsieur le Président, je suis désolée de ne pas avoir entendu la fin de la question qu'a posée le député d'en face.

Moi aussi j'ai voté à la Chambre contre la prolongation de la mission. Je l'ai fait non pas dans l'intention d'entraver le soutien accordé à nos forces en Afghanistan, mais parce que j'estimais que le vote qui a eu lieu à la Chambre était injuste. Il était injuste que les parlementaires soient obligés de voter sur cette prolongation sans pouvoir tenir un débat à cet égard et sans obtenir des éclaircissements sur la mission.

En fait, c'était la première fois depuis environ 70 ans, je crois, que les parlementaires devaient voter sur...

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** Nous avons le temps d'entendre très brièvement une autre question et une autre observation. Comme une députée libérale a la parole, je ne peux pas accepter une question d'un député libéral. Je donne la parole au secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale.

**M. Russ Hiebert (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC):** Je serai bref, monsieur le Président. La députée évoque la nécessité de tenir un long débat, mais le fait est

que, lorsque son gouvernement libéral a dépêché nos troupes en Afghanistan, il a donné 15 minutes d'avis aux forces armées et il n'y a eu ni débat ni vote à la Chambre des communes.

Ma question porte sur le fait que je suis très déçu que la députée fasse de la politiciaillerie aux dépens de nos soldats. Ne comprend-elle pas que les talibans suivent les informations et que, en présentant cette motion, son parti encourage les talibans à multiplier leurs attaques contre nos soldats en Afghanistan? Ne reconnaît-elle pas le danger auquel elle expose nos soldats?

• (1245)

**Mme Tina Keeper:** Monsieur le Président, je trouve carrément insultant, non seulement pour les autres députés et moi, mais aussi pour les Canadiens et nos soldats, que le député puisse faire une telle allusion. Nous n'avons pas tenu de vote à la Chambre parce que la décision revenait au Cabinet. Les députés d'en face savent que le gouvernement précédent participait aux discussions avec l'OTAN depuis 2001. Le Canada participait à un certain nombre d'ententes à ce niveau à...

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** Reprise du débat. Le député de Crowfoot a la parole.

**M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole à la Chambre pour parler encore une fois de l'Afghanistan.

J'aurais presque préféré prendre la parole pour poser une question à la personne que nous venons d'entendre et qui a dit que c'est au Cabinet qu'il incombe de décider si nous participons ou non à la mission en Afghanistan. Je suis heureux que nous ayons un premier ministre qui a soumis cette question au Parlement. Bien que ce ne soit pas notre gouvernement qui ait envoyé nos troupes là-bas, nous avons appuyé cette initiative. Nous reconnaissons aussi que cette question ne relève pas exclusivement du Cabinet. Tous les parlementaires devraient avoir voix au chapitre.

J'aurai le plaisir aujourd'hui de partager mon temps de parole avec le député de Prince George—Peace River.

J'ai le privilège d'assumer diverses fonctions au Parlement, notamment celle de président du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. Je veux féliciter les députés de tous les partis qui siègent à ce comité. Encore une fois, nous avons aujourd'hui la chance d'examiner la question de l'Afghanistan et du rôle du Canada dans ce pays.

Il est important que nous ayons ce genre de débat. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que nous nous penchons sur cette question. Il est important que les Canadiens aient le plus d'information possible sur ce que font nos troupes en Afghanistan. Ce n'est pas une mission que nos soldats et notre gouvernement prennent à la légère. Nous voulons nous assurer que nous faisons des progrès, et c'est effectivement le cas, et il est bon que les Canadiens puissent l'entendre aujourd'hui.

*Travaux des subsides*

Premièrement, les Canadiens devraient être fiers des hommes et des femmes de nos forces armées, qui ne servent pas seulement le Canada en Afghanistan, mais aussi l'OTAN et les Nations Unies. L'Afghanistan est un pays qui vient d'être ravagé par des années de guerre et de destruction. C'est un pays en quête d'espoir. Ses habitants comprennent, dans une certaine mesure, ce qu'est une démocratie et veulent essayer de faire de l'Afghanistan un pays démocratique.

Dans notre pays, nous savons que la démocratie n'est pas associée uniquement à des élections générales, mais aussi à des droits, à des valeurs, à des principes et à la primauté du droit. La démocratie, c'est tout cela. Les Canadiens veulent que les pays et les régions partout dans le monde, plus particulièrement l'Afghanistan, jouissent de ces mêmes droits et de ces mêmes avantages.

Le Canada ne ménage pas ses efforts pour soutenir ce processus. Non seulement nous travaillons fort pour donner un soutien à nos forces armées, à notre défense et à nos troupes, mais nous travaillons très fort pour que les Afghans jouissent des mêmes droits que les Canadiens.

Nos soldats, nos agents de développement et nos diplomates aident les Afghans à satisfaire leurs aspirations légitimes à la paix et à la sécurité, ainsi qu'à la garantie d'un meilleur avenir pour leur pays et pour leurs enfants.

La population afghane a accompli des progrès impressionnants depuis la chute du régime des talibans et nous devons saisir toutes les occasions de veiller à ce que les Canadiens soient au courant du rôle qu'ils jouent dans ces succès.

Aujourd'hui, j'aimerais parler aux députés de ce que le Canada fait pour contribuer au développement de l'Afghanistan et pour soutenir ce développement.

Beaucoup de discours ont été prononcés et il y en aura d'autres, mais je souhaite aborder expressément un des enjeux que notre comité a étudiés, à savoir les changements très clairs qui sont survenus dans la vie des femmes de l'Afghanistan. Je vais vous parler très brièvement cet après-midi des résultats concrets que nous avons obtenus en faveur des afghanes.

Nous savons que ces femmes assument la part du lion de la responsabilité de s'occuper de la santé et des besoins en matière d'éducation de leurs familles. Dans de nombreux endroits, les hommes, les maris, sont partis travailler ailleurs, et c'est donc sur les mères et les femmes des collectivités qu'une bonne partie du fardeau retombe.

Lorsque les femmes ont la possibilité de participer davantage à la vie de leurs collectivités, les progrès sur les plans du développement s'accroissent et leurs familles en bénéficient encore plus. Voilà pourquoi l'aide canadienne au développement assigne une priorité élevée à la réalisation de l'égalité des femmes.

En Afghanistan, le Canada a aidé plus de 300 000 personnes, dont 72 p. 100 sont des femmes, à obtenir de petits prêts et des services financiers pour lancer leur propre entreprise, leur microentreprise ou pour acheter des outils de sorte qu'elles puissent, ne serait-ce que de manière rudimentaire, s'adonner à l'agriculture pour subvenir aux besoins de leurs familles.

• (1250)

Un autre projet canadien vise la rénovation de jusqu'à 4 000 écoles communautaires. Pour la première fois, de nombreuses jeunes filles sont en mesure de fréquenter ces écoles. Les activités parascolaires que suscitent ces écoles permettent aux enfants et aux membres de leur collectivité de s'occuper utilement et d'améliorer ainsi leur sort.

Pour toutes ces écoles, 9 000 enseignants seront formés. Le projet, qui vise essentiellement l'éducation des jeunes filles, dispose d'un budget de 14,5 millions de dollars.

Si le gouvernement favorise ce genre d'intervention, c'est parce que nous reconnaissons l'importance de veiller à ce que garçons et filles, hommes et femmes aient accès au genre d'éducation qui est nécessaire à long terme. Il ne s'agit pas tout simplement de faire en sorte qu'ils fréquentent l'école, mais d'assurer une solution à long terme qui permettra une augmentation de productivité dans un pays où elle a stagné durant si longtemps.

L'automne dernier, la ministre de la Coopération internationale a annoncé un autre projet, doté d'un budget de 5 millions de dollars, qui visait à venir en aide à 1 500 femmes afghanes dans le développement d'activités horticoles domestiques. En cultivant des fruits et des légumes, ces femmes améliorent le régime alimentaire familial, contribuent au revenu familial, créent un revenu et deviennent à nouveau productives.

Les Canadiens encouragent les femmes à participer au développement local. Dans les diverses régions de l'Afghanistan, plus de 16 000 conseils de développement communautaire ont été élus. Dans bien des cas, c'est l'occasion pour des femmes de participer pour la première fois comme membres à part entière de tels conseils, de prendre des décisions importantes et de jouer un rôle dans la mise en oeuvre de projets visant, par exemple, à améliorer la santé publique en Afghanistan. Également, ce sont les femmes qui prennent des décisions concernant les programmes scolaires et l'éducation dans leurs collectivités.

Le Canada s'efforce de sensibiliser la population afghane aux droits des femmes. Encore une fois, il ne s'agit pas tout simplement d'instruire les enfants. Nous souhaitons que les Afghans sachent ce qui est acceptable en matière de droits de la femme. Nous avons aidé à ouvrir des centres où les femmes peuvent obtenir des avis juridiques, être hébergées, alphabétisées ou obtenir des services de santé.

Nous appuyons la démocratisation de l'Afghanistan. Le pays a adopté une nouvelle constitution. Il a tenu des élections présidentielles et parlementaires.

Je ne sais pas au juste quel est le pourcentage de femmes qui siègent à notre Parlement. L'autre jour, bon nombre de personnes portaient des épinglettes pour revendiquer l'élection d'un plus grand nombre de femmes. Je sais que 25 p. 100 des parlementaires de l'Afghanistan sont des femmes, un pourcentage plus élevé qu'au Canada. En participant au Parlement, les femmes montrent qu'elles ont leur place en démocratie.

Nous favorisons l'éducation des filles. Aujourd'hui, 5,5 millions d'enfants afghans vont à l'école. Les filles représentent le tiers de ce nombre. Pour l'Afghanistan, c'est du jamais vu.

Ces initiatives montrent les mesures très concrètes que prennent les Canadiens en Afghanistan pour faciliter la reconstruction du pays. Nous sommes encore loin du but.

Aujourd'hui, au comité, un ex-journaliste, spécialiste de l'Afghanistan, M. Van Praagh, a fait la déclaration suivante: « Ce sera une grande défaite, sur un plan plus vaste, pour l'ensemble des démocraties et des pays qui aspirent à la démocratie si nous ne réussissons pas en Afghanistan et si le Canada perd sa crédibilité et l'OTAN, son efficacité.»

*Travaux des subsides*

Je demande aux députés de réécouter le passage que je vais relire: « Ce sera une grande défaite, sur un plan plus vaste, pour l'ensemble des démocraties et des pays qui aspirent à la démocratie [...] »

Pourquoi sur un plan plus vaste? Parce qu'on parle de promouvoir les droits et libertés, la démocratie, les valeurs et les principes que nous avons à coeur ici, et cette entreprise se soldera par un échec si les Canadiens et l'OTAN perdent leur crédibilité en Afghanistan.

• (1255)

Nous pouvons changer les choses là-bas. Le Canada a toujours cherché les endroits où il pourrait améliorer les choses. C'est bien beau de parler d'envoyer de l'aide ici et là, mais lorsque nous sommes dans un pays où nous pouvons changer les choses et, lorsque nous le faisons, assurons-nous de continuer dans cette voie. Veillons à poursuivre notre excellent travail.

[Français]

**L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.):** Monsieur le Président, je félicite le volubile député de Crowfoot, pour qui j'ai énormément de respect et d'affection. Le problème, c'est que lors de son intervention, j'ai eu le sentiment qu'il s'adressait davantage au NPD qu'au Parti libéral.

Aujourd'hui, c'est important de comprendre en quoi consiste la mission. Nous sommes tous en faveur de cette mission, du moins nos partis respectifs le sont. Non seulement sommes-nous favorables à ladite mission, mais nous affirmons que, pour faire suite à ce que le gouvernement a décidé à la lumière de la motion qu'on a adoptée à l'époque, février 2009 sera une date butoir.

Selon nous, c'est clair qu'il ne s'agit pas d'une mission du Canada, mais plutôt d'une mission de l'OTAN. Et pour mieux servir le Canada, le premier ministre devrait demander la démission du ministre de la Défense nationale.

Je désire poser une question à mon collègue. Je suis heureux qu'il ait parlé des droits et de tout cela. D'ailleurs, j'aurais aimé qu'il célèbre la Charte canadienne des droits et libertés, mais son gouvernement n'a pas voulu la célébrer. Croit-il décent de faire des achats d'armement à coup de centaines de millions de dollars, alors qu'on sait pertinemment que ces équipements ne seront pas prêts pour la mission? Je fais référence aux chars d'assaut.

En fait, voici la vraie question: puisqu'il n'a pas peur de dire ses opinions, peut-il dire s'il croit qu'on doit rester après février 2009? Quelle est sa position sur ce sujet?

[Traduction]

**M. Kevin Sorenson:** Monsieur le Président, est-ce que je crois que l'intervention du Canada devrait être prolongée au-delà de 2009? Oui, c'est ce que je crois. Selon moi, le Canada fournira une aide humanitaire à long terme en Afghanistan. Actuellement, c'est dans ce pays que nous concentrons notre aide. Nous avons toujours été là pour des pays tels que Haïti et des pays d'Afrique subsaharienne. Nous avons été présents dans plusieurs de ces pays et on ne nous a jamais demandé de stratégie de retrait.

Il est évident que j'espère que l'Afghanistan sera un pays sûr à long terme et que l'armée et la police afghanes pourront protéger leur pays pour que les Canadiens puissent rester là-bas et poursuivre le travail fantastique qu'ils font en éducation et dans bien d'autres domaines.

Brian MacDonald, analyste de défense principal auprès de la Conférence des associations de la défense, a comparu devant notre comité hier. Selon lui, tout développement sera impossible s'il n'y a pas de militaires pour assurer la sécurité. Or, nous voulons assurer le développement dans ce pays.

**M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt le discours du député. Il a abordé de nombreux points, et je crois que la plupart des députés s'entendent avec lui pour dire qu'il y a effectivement des efforts positifs en Afghanistan. Toutefois, la motion porte sur la mission anti-insurrectionnelle dans le Sud de l'Afghanistan.

L'année dernière les Néerlandais se sont rendus dans une autre province du Sud de l'Afghanistan. Leur approche était remarquablement différente. Le député a-t-il examiné d'autres approches qui auraient permis un autre dénouement et comprend-il ce qui a empêché la réussite de cette mission dans le Sud de l'Afghanistan?

• (1300)

**M. Kevin Sorenson:** Monsieur le Président, cette mission n'est pas un échec. C'est une mission fructueuse. Le gouvernement n'en attend que du succès. Quelqu'un a dit que la meilleure stratégie de retrait était le succès. Selon moi, c'est ce que nous allons attendre de cette mission à long terme.

Avons-nous examiné d'autres voies que nous aurions pu ou aurions dû emprunter? Oui, nous l'avons fait. Certains spécialistes très crédibles ont dit que c'est au moment où la Russie s'est retirée d'Afghanistan que l'OTAN, l'ONU et l'ensemble des pays participants auraient dû intervenir. Nous ne l'avons pas fait. Un régime qui a facilité le terrorisme s'est installé, un régime qui faisait fi des droits de la personne, qui a nié le droit à la liberté de religion, qui a refusé que les jeunes filles aillent à l'école. C'est peut-être à ce moment-là que nous avons été négligents.

Avons-nous une stratégie de retrait? Comme je le dis toujours, la meilleure stratégie de retrait, c'est la victoire.

**L'hon. Jay Hill (secrétaire d'État et whip en chef du gouvernement, PCC):** Monsieur le Président, c'est un honneur et un privilège pour moi de prendre la parole aujourd'hui sur cette motion. J'apprécie que mon collègue, le député de Crowfoot, partage son temps de parole avec moi et me donne cette chance.

Je veux d'abord parler du plus grand privilège et du plus grand honneur qu'on m'ait fait en près de 14 années de vie parlementaire. C'est même probablement le plus grand privilège que j'aie eu dans ma vie. Je parle de ma visite en Afghanistan, quand j'ai passé Noël et le lendemain de Noël en compagnie de nos soldats qui devaient célébrer cette fête en Afghanistan.

Pourquoi est-ce que je considère cela comme un si grand privilège? Parce que je crois passionnément que le plus grand cadeau qu'un citoyen puisse faire à son pays est de le servir en temps de guerre. Le plus grand sacrifice qu'un citoyen et sa famille puissent faire pour leur pays est de mettre leur vie ou la vie de leur proche en danger pour défendre des valeurs comme la liberté et la démocratie. Ce sont des avantages que nous avons gagnés au prix du sacrifice de milliers d'entre nous, par le passé. C'est pourquoi c'était pour moi un tel privilège que de passer Noël en Afghanistan.

*Travaux des subsides*

Je me souviens d'avoir discuté avec des jeunes hommes et des jeunes femmes dans les bases d'opérations avancées. Il y a beaucoup de jeunes hommes et de jeunes femmes qui combattent les talibans. Certains sont venus me voir pour me dire que j'avais dû perdre un pari pour être ainsi forcé de passer Noël avec eux au lieu d'être à la maison avec ma famille. Je leur ai dit que c'était tout le contraire. Mes deux collègues et moi-même, qui avons eu le privilège de rencontrer le chef d'état-major de la Défense, le général Hillier, et d'autres hauts gradés en Afghanistan, avons dû faire des pressions pour pouvoir y aller. Nous voulions y aller pour offrir notre appui indéfectible à nos jeunes femmes et à nos jeunes hommes en uniforme qui font cet excellent travail pour nous.

Quant à l'idée ridicule selon laquelle nous pouvons appuyer les troupes tout en nous opposant à la mission, je puis dire que les jeunes hommes et les jeunes femmes qui sont là bas ne font pas cette distinction. Pourquoi? Parce qu'ils croient sincèrement en ce qu'ils font, et leurs familles aussi. Leurs familles les appuient. Leurs familles s'inquiètent terriblement pour eux, mais elles savent pourquoi ils sont là-bas.

Je crois que nous devrions suivre l'exemple de nos militaires. Si leurs familles et eux sont prêts à faire ce sacrifice, s'ils croient en la mission, qui sommes-nous pour la remettre en question? Ce sont eux qui font les sacrifices.

Lorsque je me suis rendu en Afghanistan à Noël, j'ai fait une promesse. J'ai promis à ces jeunes femmes et à ces jeunes hommes que je diffuserais leur message chaque fois que j'en aurais l'occasion. Je l'ai fait dans ma circonscription. J'ai profité de chaque occasion que j'ai eue, comme aujourd'hui, pour parler des progrès qu'ils réalisent, petit à petit, à force de sueur et de sang. J'ai promis que je rapporterais ce message au Canada, comme l'ont fait mes collègues qui m'ont accompagné dans ce voyage.

J'aimerais citer les paroles célèbres d'Edmund Burke, qui est souvent considéré comme le père du conservatisme moderne. Il a dit: « l'inaction des hommes de bien est tout ce qu'il faut pour que le mal triomphe ». Je crois que cette déclaration pourrait être modernisée pour faire référence aux hommes et aux femmes de bien, mais l'esprit de ces paroles demeure approprié.

Nous ne devrions jamais oublier, au cours de ce débat, la première raison pour laquelle nous avons déployé des soldats en Afghanistan. C'était pour trouver Oussama ben Laden et ses hommes de main afin de les traduire en justice pour avoir si horriblement orchestré et financé les attaques du 11 septembre. Nous avons déployé des soldats en Afghanistan pour nous assurer que ce pays ne serait plus jamais un bastion du terrorisme, un lieu où les terroristes s'entraînent en vue de mener des attaques partout dans le monde.

● (1305)

Comment en sommes-nous venus à oublier cela, à perdre cela de vue? Nous devons nous remémorer les leçons de l'histoire, et c'est ce dont je vais parler dans un instant.

J'aimerais vous lire le passage qui m'irrite le plus dans la motion des libéraux que nous examinons aujourd'hui. Je cite:

[...] la Chambre demande au gouvernement de confirmer que le déploiement militaire actuel du Canada en Afghanistan se poursuivra jusqu'en février 2009, date à laquelle les opérations canadiennes de combat dans le Sud de l'Afghanistan prendront fin;

Pensons-y un peu, essayons d'imaginer ce que cela signifie. Je me considère comme un élève assez novice en ce qui a trait à l'histoire militaire et aux leçons du passé. Pensons à ce qui se serait passé si la Chambre avait adopté, en 1939, une motion disant que nous allions nous battre...

**L'hon. Denis Coderre:** Voyons donc!

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. Jay Hill:** Monsieur le Président, ils n'aiment pas entendre cela, mais c'est la vérité. Ils devraient apprendre de l'histoire.

Imaginons ce qui se serait passé si, en 1939, la Chambre avait déclaré que nous allions nous battre, qu'il fallait traduire en justice les infâmes Adolf Hitler et Benito Mussolini, mais que...

**L'hon. Denis Coderre:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

C'est aberrant.

[Français]

On ne doit pas faire de comparaisons avec l'Allemagne nazie. On est d'accord avec la mission et ce qu'il dit là est totalement insoutenable et inqualifiable. Je lui demande de retirer ses paroles.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** À l'ordre. Techniquement, je ne crois pas qu'il y ait matière à recours au Règlement. Je n'ai pas entendu le whip en chef du gouvernement déprécier quoi que ce soit.

**L'hon. Denis Coderre:** Comment ose-t-il dire cela?

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** À l'ordre, s'il vous plaît. Nous allons nous calmer un peu durant le reste du discours au whip en chef du gouvernement. Si les députés veulent s'élever contre quelque chose, ils peuvent le faire durant la période des questions et des observations. Je n'ai pas encore entendu de propos non parlementaires. Aussitôt que j'entendrai quelque chose, j'interviendrai. Il nous faut un peu de calme pour terminer le débat.

Le whip en chef du gouvernement a la parole.

**L'hon. Jay Hill:** Monsieur le Président, j'espère que vous ajouterez ce temps-là à mes dix courtes minutes.

De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons fermement que le Canada lutte contre les personnes les plus infâmes qui soient sur la planète actuellement. Nous pensons que les talibans et Al-Qaïda sont abominables.

● (1310)

**L'hon. Denis Coderre:** Vous avez appuyé la mission. Nous l'avons amorcée. Vous ne savez pas de quoi vous parlez. C'est votre problème.

**L'hon. Jay Hill:** Vous n'appuyez pas la mission.

Nous estimons que nous participons à une guerre contre le terrorisme, contre des gens abominables, comme c'était le cas durant les deux guerres mondiales. Nous croyons que ces gens doivent être traduits en justice.

*Travaux des subsides*

Comme j'étais sur le point de le dire, supposons, que, en 1939, la Chambre ait adopté une motion afin que le Canada participe au combat et tente de traduire en justice Adolf Hitler et tous les nazis qui l'appuyaient, mais que notre participation se soit limitée à deux ou trois ans. Imaginons que nous ayons décidé de battre en retraite, de partir, en 1943. Supposons que nous ayons dit que, peu importe si nous avons gagné ou perdu, peu importe si les malfaisants avaient été traduits en justice ou non, nous allions nous en aller. Imaginons cela.

Ces députés affirment croire dans la mission. Mon oeil! La mission vise à traduire des gens en justice. Elle vise à garantir la démocratie et la liberté en Afghanistan. On veut s'assurer que le pays ne servira plus jamais d'assise au terrorisme, de base pour lancer des attaques terroristes partout dans le monde, comme celle qui a coûté la vie à plus de 2 000 personnes dans les tours jumelles, au Pentagone et dans cet avion détourné...

**Une voix:** Y compris des Canadiens.

**L'hon. Jay Hill:** ...y compris des Canadiens.

Des pays ont déjà essayé l'isolationnisme, d'autres le pacifisme. Cela ne fonctionne pas quand on doit affronter des gens diaboliques et des régimes diaboliques. Jetons un coup d'oeil à l'histoire.

Est-ce que j'espère que nos alliés de l'OTAN vont participer davantage dans le Sud de l'Afghanistan et s'occuper d'une partie du transport de charges lourdes que nous devons assurer? Bien sûr. Nos soldats aussi. C'est ce qu'ils m'ont dit quand j'y suis allé. C'est ce que nous espérons tous. Je rappelle aux gens qui regardent ce débat aujourd'hui qu'il n'y a là rien de nouveau.

Est-ce que nos ancêtres ont souhaité que les Américains se lancent dans la Première Guerre mondiale avant 1917? Bien sûr. Qu'ont appris les Américains de leur isolationnisme avant 1941 alors que, pendant presque deux ans et demi, le Canada et nos alliés ont combattu les nazis? Ils ont appris, à leur grande horreur avec Pearl Harbour, que l'isolationnisme est inutile quand on a affaire au Mal.

Le NPD a suggéré qu'il était possible de raisonner avec les talibans, de négocier avec Al-Qaïda. C'est ridicule. Ça ne mérite même pas un débat sérieux. Il n'y a qu'une seule façon de combattre le mal, et c'est en mobilisant toutes nos forces, tout notre courage, et ce, à chaque jour, tout en demeurant unis. Si nous laissons place à la tentation d'appuyer cette motion ridicule, c'est le mal qui triomphera.

Les libéraux croient peut-être honnêtement que ce débat et cette motion vont reconforter d'une quelconque façon les hommes et les femmes en Afghanistan, ainsi que les familles affligées de ceux qui ont fait le sacrifice ultime, mais ce n'est pas le cas. Cela ne reconfortera que nos ennemis, les talibans.

**M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais, moi aussi, exprimer mes condoléances aux familles et aux amis d'un autre soldat canadien mort au combat.

Ayant écouté très attentivement le dernier orateur, je lui suggère de lire ce sur quoi cette motion est fondée. Il s'est complètement écarté du sujet en parlant de la Seconde Guerre mondiale. Inscrivons les choses dans leur contexte.

Comme le chef de l'opposition et le porte-parole du parti pour la défense l'ont clairement souligné plus tôt, il s'agit d'une mission internationale. Le Canada s'est engagé à ce que la mission dure un certain temps. Malheureusement, le gouvernement conservateur s'est prématurément engagé à prolonger cette durée sans conditions. Je voudrais entendre le député parler de ces supposées mises en garde. Le gouvernement a les mains liées et n'a pas de porte de sortie.

Si nous étions dans cette mission ensemble comme nous l'étions durant la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'il l'a dit, nous devrions nous engager collectivement. D'autres pays ne veulent pas s'engager. Ils disent que les Canadiens se sont fait avoir parce qu'ils se sont engagés sans exiger l'établissement des règles d'engagement d'abord.

Quelle réponse le député peut-il donner à ses gens et aux militaires? Il est honteux de dire que nous n'appuyons pas nos militaires parce que nous voulons débattre cette motion.

**L'hon. Jay Hill:** Monsieur le Président, j'ai mis en évidence la partie de la motion que je trouve personnellement le plus répréhensible et le plus contestable.

Le député parle de conditions. Quelles sont les conditions du retrait? À quelles conditions peut-on mettre fin à la mission? Comme un de mes collègues l'a déjà dit, la condition est le succès.

C'est la partie que les libéraux ne comprennent pas et que je tente d'expliquer. J'espère que, pour le public à la maison et à la tribune, mon explication est raisonnablement claire. Quand on est dans une lutte de vie ou de mort contre le mal, il n'y a pas de conditions pour un retrait. On gagne ou on perd, c'est aussi simple que cela.

Les autres partis font preuve d'une incroyable myopie en disant qu'on peut établir des paramètres dans une lutte contre le mal. C'est rendre un bien mauvais service à nos militaires en première ligne en Afghanistan et à leur famille au Canada.

● (1315)

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, je dois dire que je trouve les propos du whip en chef du gouvernement plutôt terrifiants. Il déclare que tous les talibans sont l'incarnation du mal, qu'il s'agit uniquement de gagner ou de perdre et que seule une approche militaire peut permettre de venir à bout de l'insécurité et des problèmes très graves et très complexes que traverse actuellement l'Afghanistan.

D'une part, le député soutient très clairement qu'il faut complètement mettre de côté l'idée que d'appuyer nos troupes signifie qu'il faut poser de graves questions en leur nom, nous acquitter de nos responsabilités et, lorsque la mission est un échec, être prêts à dénoncer les abus du gouvernement et, au besoin, nous opposer à l'opinion publique en disant qu'il faut une nouvelle approche. D'autre part, le député laisse entendre que nous devrions nous fier aux troupes elles-mêmes pour savoir ce que la stratégie militaire devrait être.

En adoptant une telle position, le député rejette totalement le point de vue exprimé publiquement à maintes et maintes reprises par nombre de chefs militaires éminents, selon lequel il y a une raison très importante pour laquelle c'est aux parlementaires, non aux troupes, qu'il revient de prendre ces décisions et...

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** Le whip en chef du gouvernement a la parole.

*Travaux des subsides*

**L'hon. Jay Hill:** Monsieur le Président, la réalité c'est que le Pacte pour l'Afghanistan, que nous avons conclu avec le gouvernement afghan et avec nos alliés, expose très clairement les conditions de succès de la mission. Ces conditions sont des éléments clés.

Voilà pourquoi je reviens au point antérieur. Nous nous battons contre le mal dont les talibans sont une incarnation. Il est ridicule de suggérer, comme le fait la députée, qu'il est possible de négocier avec des individus prêts à entrer dans une école et à décapiter un enseignant devant les élèves parce qu'il a osé prodiguer son enseignement à une fille. La seule solution, c'est de prendre les armes...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** À l'ordre, s'il vous plaît. Il y a beaucoup de désordre depuis quelques instants. Il reste au whip en chef du gouvernement environ 20 secondes pour répondre à la question. J'aimerais pouvoir l'entendre.

**L'hon. Jay Hill:** Monsieur le Président, je vais terminer ma réponse. Je tiens ma promesse envers les militaires sur le terrain qui occupent des positions avancées et avec qui j'ai eu le privilège et l'honneur de m'entretenir, ces militaires qui combattent activement les talibans, comme ils le font aujourd'hui, qui repoussent les talibans pour regagner les droits et les libertés du peuple afghan.

**M. Omar Alghabra (Mississauga—Erindale, Lib.):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Richmond Hill.

Avant de me lancer dans le débat d'aujourd'hui sur la motion à l'étude, je tiens à offrir mes sincères condoléances aux familles et amis des soldats qui ont payé le prix ultime et qui ont sacrifié leur vie au service de leur pays. Je souhaite aussi un rétablissement complet et rapide à tous ceux qui ont été blessés.

Je m'abstiendrai aujourd'hui de lancer des accusations partisans. Étant donné l'importance de ce dossier, j'espère qu'en évitant ce genre d'accusations les parlementaires pourront débattre le fond de la motion sans recourir à la surenchère politique pour faire valoir leurs opinions. Ce débat est extrêmement important non seulement pour les Canadiens et les militaires canadiens, mais aussi pour l'Afghanistan et nos partenaires internationaux.

Beaucoup de doutes subsistent aujourd'hui quant à l'avenir et au succès de notre mission en Afghanistan. Les objectifs de l'actuelle mission à Kandahar semblent ambigus et incertains. Les Canadiens s'interrogent sur la stratégie adoptée pour atteindre les buts visés et cherchent des signes concrets de succès. Ils s'interrogent sur la durée de cette mission. Ils s'interrogent sur la transition de sortie. Ces questions méritent très certainement qu'on les aborde concrètement et qu'on y réponde de façon responsable.

Les Canadiens ont appuyé le déploiement initial en Afghanistan. Au départ, le but était d'aider la nation afghane à se débarrasser d'horribles éléments destructeurs et radicaux et de participer à l'établissement d'un régime démocratique qui serait garant d'un véritable développement. Toutefois, les Canadiens s'aperçoivent maintenant que le ton a beaucoup changé par rapport à l'orientation de la mission.

L'approche actuelle ne semble pas fonctionner. Il est indéniable que les talibans gagnent de la popularité et des appuis. Il est indéniable que la production d'opium a plus que doublé au cours de l'année dernière. Force est de constater que les pertes sont encore plus nombreuses chez nos militaires.

J'invite tous les parlementaires qui vont participer à la discussion d'éviter de porter une accusation aussi ridicule que celle que nous

avons entendue aujourd'hui, à savoir que le débat que nous tenons blesse nos militaires ou indique un manque de soutien à l'égard de leurs efforts sincères. Les parlementaires et les Canadiens sont extrêmement fiers de leurs soldats et ils les appuient de tout coeur.

C'est précisément pour cela que nous tenons ce débat et que les Canadiens le suivent. C'est en nous montrant responsables et sérieux dans les décisions que nous prenons relativement aux futurs déploiements de nos soldats que nous leur manifestons notre soutien. J'invite donc les députés à s'abstenir de grands discours et à faire en sorte que nous tenions un débat t sain, sérieux et efficace qui honorerait le sacrifice de nos soldats et leur zèle au service de notre pays.

Je mets aussi en garde les parlementaires qui voudraient consacrer le temps qui leur est alloué à décrier la cruauté des talibans et de leurs partisans. Les Canadiens sont au courant de la situation. Il ne s'agit pas de déterminer si les talibans sont mauvais. Notre tâche consiste à examiner l'efficacité de l'aide que nous apportons au peuple afghan pour qu'il puisse progresser et prospérer.

Si notre stratégie consiste à faire la chasse aux talibans dans les régions rurales de l'Afghanistan, il faudrait reconnaître que nous n'y arriverons pas et que la stratégie va à l'encontre du but recherché. Nous ne ferions qu'encourager les talibans et alimenter le ressentiment des villageois.

La meilleure approche pour venir à bout des talibans serait de les marginaliser en offrant des solutions de rechange prometteuses aux Afghans, étouffant ainsi toute tentative des talibans d'exploiter la frustration et la colère des villageois. Nous devons axer nos efforts sur la création d'un milieu dynamique et enrichissant où les institutions civiles sont fortes, où les perspectives d'emploi augmentent, où l'expression d'opinions politiques est encouragée et où l'éducation est accessible.

Si nous réduisons cette mission à son expression militaire, il n'y aura pas de gagnants. Si nous en faisons une mission de représailles, nous perdons de vue les véritables objectifs et si nous nous attachons à engager les talibans dans une course à l'armement, comme le ministre l'a dit, la mission sera inefficace et vide de sens. Nos soldats servent honorablement notre pays en Afghanistan depuis cinq ans et cela fera sept ans en 2009.

● (1320)

Nous devons examiner en profondeur nos réalisations jusqu'à maintenant, célébrer nos succès et tirer les leçons qui s'imposent de notre expérience. Il est inacceptable de faire l'autruche et de prétendre que tout va bien.

Nous devons nous poser beaucoup de questions concrètes et sérieuses. Ce questionnement est d'autant plus urgent que le gouvernement reste ambigu et imprécis au sujet de l'avenir de la mission.

Les Canadiens ignorent les intentions du gouvernement en ce qui concerne l'avenir du déploiement de nos troupes. Nous savons tous que le Canada s'est engagé jusqu'en 2009. Nous ignorons cependant ce que le gouvernement compte faire par la suite. Les conservateurs laissent entendre que nous devrions rester en Afghanistan 10 à 15 années de plus. Pourtant, lorsqu'on leur pose des questions directes, ils évitent de répondre clairement.

*Travaux des subsides*

Par cette motion, nous voulons transmettre un message clair à tous les Canadiens en leur disant comment la Chambre des communes voit l'avenir de cette mission. En votant pour la motion, nous disons clairement que nous tenons à ce que nos troupes quittent le Sud de l'Afghanistan d'ici 2009. En votant contre la motion, les parlementaires ne réussiront qu'à embrouiller les Canadiens et à leur transmettre des signaux ambivalents sur nos intentions. Les Canadiens veulent des réponses à des questions légitimes et sensées. Ils s'attendent à ce que ces questions soient traitées ouvertement et de manière réfléchie. Nous ne voulons pas perdre de vue notre objectif et nous laisser distraire par une idéologie ou une sentimentalité aveugles.

La mission est multidimensionnelle et complexe. Elle doit faire l'objet d'un examen approfondi. Les slogans unidimensionnels et simplistes ne feront pas l'affaire. Il suffit d'étudier l'histoire et d'observer ce qui se passe actuellement dans le monde et en Irak pour constater que les intentions les plus sincères peuvent aboutir à un échec lorsqu'il n'est pas dûment tenu compte des aspects culturels, humanitaires, militaires et économiques. Ce n'est pas un signe de faiblesse que de réfléchir à ces facteurs. C'est un signe de force. Les ignorer ne peut être interprété que comme un signe de faiblesse et de négligence.

Les Canadiens veulent que nous fassions en sorte que nos courageux soldats soient déployés dans des missions de maintien de la paix avec des objectifs bien définis, une stratégie claire et une durée d'engagement ferme. Les Canadiens peuvent également constater que nous devons revoir notre stratégie actuelle et expliquer clairement les limites de notre engagement.

Voilà pourquoi j'appuie la motion.

• (1325)

**M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC):** Monsieur le Président, je suis certain que le député, comme moi-même et d'autres, a eu l'occasion de s'entretenir avec de nombreux anciens combattants ou des militaires qui sont allés en Afghanistan, qui savent ce qui se passe là-bas et qui ont été en contact avec la population. Il y a une personne avec qui j'en parle beaucoup. Il y a passé plus d'un an. C'est un assez proche parent.

En 2006, la Chambre a voté pour que nous restions en Afghanistan jusqu'en 2009. La première question que m'ont posée certaines des personnes qui y sont allés était: « Qu'est-ce qui fait croire aux députés que, d'ici 2009, le moment sera venu de partir? Qu'est-ce qui leur a mis cela dans la tête? »

Une personne hors d'elle m'a demandé si notre point de vue était que nous devrions nous retirer de l'Afghanistan à un moment précis, donnant ainsi à l'ennemi l'indication qu'il n'a qu'à survivre assez longtemps pour ensuite se regrouper et reprendre ses forces de sorte qu'il puisse transporter son combat sur le sol canadien et sur le continent nord-américain. Elle a demandé si nous étions conscients que les Talibans et Al-Qaïda voulaient détruire la civilisation occidentale. Elle se demandait ce qui nous faisait dire que tout serait terminé au moment de notre retrait. Elle a dit qu'ils débarqueraient ici et que nous aurions à défendre notre peuple sur notre territoire et, dans les circonstances, elle se demandait pour quelle raison nous ne les attaquions pas.

**M. Omar Alghabra:** Monsieur le Président, j'ai parlé à des anciens combattants et à des soldats. Il ne fait aucun doute qu'il y a des différences d'opinions parmi les soldats et les anciens combattants en ce qui a trait à la conduite de la mission.

J'aimerais que le député demande au premier ministre pourquoi il a présenté une motion visant à prolonger la mission jusqu'en 2009 seulement.

Aujourd'hui, nous voulons savoir ce que prévoit faire le gouvernement après 2009. Nous sommes nombreux à dire que nous devrions nous retirer au plus tard en 2009. Le député et les conservateurs sont-ils en train de nous dire qu'ils veulent rester après 2009? Combien de temps veulent-ils rester là-bas? Que veulent-ils accomplir? Cherchent-ils à aider les Afghans ou ont-ils entrepris une chasse aux sorcières ayant pour effet de tuer tout le monde dans les régions rurales où se trouvent les talibans? Que veulent-ils accomplir? Qu'on nous dise ce qu'ils veulent accomplir.

**M. Myron Thompson:** Détruire l'ennemi. C'est la raison pour laquelle on fait la guerre.

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** À l'ordre, je vous prie. Les députés veilleront à garder le silence pour le reste de la période des questions et des observations.

La députée de Halifax a la parole.

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les propos du député de Mississauga—Erindale, et je ne mets aucunement en doute sa sincérité. En fait, je pense qu'il fait partie des députés les plus sérieux et les plus réfléchis du Parti libéral.

Hier soir, j'ai eu l'occasion de parler à un jeune homme que je rencontrais pour la première fois. Il a récemment été honoré dans son milieu pour sa contribution en vue d'améliorer la compréhension qu'ont les gens de ce qui se passe en Afghanistan et en vue de bâtir la paix.

Il a déclaré sans équivoque, en s'appuyant sur sa connaissance approfondie de la question, avec l'intelligence et la prudence qui le caractérisent, qu'en dépit de la sincérité, du courage et de l'efficacité des troupes canadiennes à Kandahar, nous ne faisons actuellement qu'y aggraver la situation. L'insécurité s'est accrue. Les décès directement ou indirectement attribuables au conflit sont plus nombreux parmi les civils, et nos troupes subissent aussi davantage de pertes. Il a affirmé avec vigueur qu'il est temps de mettre fin à la mission de Kandahar, caractérisée par de violents combats, et d'entreprendre de véritables négociations, des activités de consolidation de la paix et...

• (1330)

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** Le temps nous manque pour entendre le reste de cette question.

Le député de Mississauga—Erindale dispose de 45 secondes pour sa réponse.

**M. Omar Alghabra:** Monsieur le Président, je comprends ce que la députée veut dire. L'engagement actuel du Canada se poursuivra jusqu'en 2009. D'ici là, les libéraux vont continuer d'exhorter le gouvernement à prendre de sages décisions quant à la conduite de la mission en cours et à concentrer ses efforts sur la diplomatie et le développement aussi bien que sur la défense.

La motion porte toutefois sur l'après-2009, et l'on y encourage le gouvernement à rapatrier nos troupes après 2009.

**L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais d'abord saluer nos courageux militaires, femmes et hommes, qui mettent quotidiennement leur vie en danger en Afghanistan pour servir notre pays.

J'ai visité nos troupes en Afghanistan en mai 2006 et je peux affirmer à la Chambre qu'on n'en trouvera pas de plus dévouées et qu'elles savent clairement quelle est leur tâche là-bas. Je suis convaincu que tous les députés, peu importe leur affiliation politique, appuient nos troupes sur le terrain.

Il faut cependant comprendre le sens de la motion. On y dit clairement que notre engagement militaire à Kandahar prendra fin en février 2009. Rien n'empêche le Canada de mener d'autres activités militaires, diplomatiques ou de développement dans d'autres coins du pays. On parle ici de Kandahar.

Il ne s'agit pas d'une mission exclusivement canadienne. Sous l'égide des Nations Unies, et de l'OTAN en particulier, nous partageons certaines responsabilités avec nos alliés de l'OTAN. Il est important de se rappeler que le gouvernement n'a pas annoncé à l'OTAN qui prendra la relève après notre départ, comme on l'a fait sous le gouvernement libéral précédent, lorsque des troupes turques sont allées remplacer les troupes canadiennes à Kaboul. L'idée est donc d'aviser l'OTAN que quelqu'un d'autre va devoir se dévouer.

Nous n'abandonnons pas l'Afghanistan. Nous ne nous sauvons pas non plus. Nous pourrions même avoir un intérêt différent en Afghanistan après février 2009. Toutefois, tant que nos militaires seront à Kandahar, jusqu'à février 2009, notre chef et les membres de notre parti ont précisé très clairement que nous appuierions nos militaires sur le terrain. Qu'on n'essaie pas de laisser croire le contraire. Nous voulons que ce soit très clair: nous appuyons nos militaires.

Nous tenons à souligner que le Canada a fait beaucoup sur le terrain. Bien que certains de nos alliés de l'OTAN aient imposé des conditions au niveau de leur mandat, de notre côté de la Chambre, nous croyons fermement que le gouvernement doit continuer de pousser nos alliés de l'OTAN à envoyer davantage de militaires sur le terrain et à aider à assumer une partie des responsabilités qui nous incombent dans le cadre de cette mission. Seulement six des vingt-six pays sont prêts à le faire. Ce n'est pas suffisant. Les Canadiens sont prêts à sacrifier leur vie s'il le faut, mais nous ne voulons pas être les seuls à le faire. Ce n'est pas une mission purement canadienne.

Nous devons également nous assurer que le gouvernement exerce davantage de pressions sur le Pakistan. Je me suis rendu au Pakistan à deux reprises, la dernière fois, en février dernier, et j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec les présidents des comités des affaires étrangères du Sénat et de la Chambre du Pakistan. Ces derniers m'ont fait savoir qu'il y avait 80 000 militaires postés le long de la frontière, mais il semble évident que cette frontière est très perméable. Bien sûr, il faut aussi tenir compte des enjeux politiques propres au Pakistan, mais ce pays reconnaît la contribution canadienne. Le Pakistan est beaucoup plus actif qu'il ne l'était dans le passé. Le premier ministre Aziz m'a précisé très clairement qu'ils travaillaient avec leurs alliés, dont le Canada et les États-Unis, afin de tenter de découvrir, capturer et détruire les forces d'Al-Qaïda ou des talibans. Toutefois, nous devons exercer davantage de pressions au niveau diplomatique et le gouvernement peut le faire.

Le problème, c'est que le gouvernement agit essentiellement au niveau militaire, laissant de côté les deux autres aspects qui sont également très importants, soit l'intervention diplomatique et le développement dont je parlerai un peu plus tard.

Nous avons l'occasion d'aider et de former non seulement l'armée nationale afghane, mais, en particulier, la police nationale. En mai 2006, six agents de la GRC et un agent de Charlottetown étaient à pied d'oeuvre à Kandahar, mais cela ne suffit pas. Il existe de

### *Travaux des subsides*

nombreuses façons d'aider la police et nous avons la compétence pour le faire. Pour dire les choses franchement, un des problèmes vient de ce qu'on ne paie pas les policiers avec régularité. Il y a également le fait que leur formation et leur motivation laissent à désirer, et il faut remédier à ce problème.

Je le répète, nous assumons notre responsabilité. C'est le gouvernement libéral qui a fait face à la musique après les événements du 11 septembre. Nous sommes en faveur de cette mission. Toute allégation contraire est totalement dénuée de fondement. Ce que nous disons, en vérité, c'est qu'après février 2009, d'autres pays doivent prendre la relève et nous devons envisager d'autres scénarios pour le Canada.

• (1335)

J'ai deux ou trois propositions à faire. Tout d'abord, lorsque notre chef a indiqué très clairement que nous sommes en faveur de cette mission, il a également déclaré que nous ne devons pas oublier le rôle important que nous jouons au sein de la communauté diplomatique et l'action à mener dans ce domaine. Je le redis, nous n'en entendons pas assez parler. Si nous agissons vraiment sur ce plan, nous devons le faire savoir et assurer plus de transparence dans ce dossier.

Nous savons que nous pourrions agir plus énergiquement pour combattre la culture du pavot. Nous savons que l'ACDI pourrait en faire davantage. Nous entendons parler de tous les beaux projets lancés par l'ACDI. Je puis dire qu'à court terme ces projets sont très bons et qu'il est extrêmement important que les jeunes femmes et les jeunes enfants retournent à l'école. Toutefois, nous devons nous interroger sur la durabilité de ces projets car, trois ou quatre mois après la construction de ces bâtiments, il n'est pas rare que nous apprenions qu'ils ont été détruits par des incendies ou par d'autres moyens employés soit par les talibans, soit par les forces d'Al-Qaïda. Nous devons donc élaborer une stratégie davantage axée sur le long terme. Cela me paraît extrêmement important.

Il est incontestable que nous avons eu un nombre plus élevé de victimes que, disons, les Hollandais, qui se trouvent dans une position tout aussi difficile, mais nous n'avons jamais abdiqué nos responsabilités. Quoi qu'il en soit, pourquoi le gouvernement hésite-t-il à exercer des pressions sur nos alliés pour qu'ils acceptent que, au plus tard en février 2009, date que le gouvernement a proposée à la Chambre en mai 2006, nous mettions fin à notre engagement militaire dans cette région et nous procédions à un roulement des effectifs, comme nous l'avons fait précédemment, ce qui ne veut pas dire que nous battions en retraite?

Le premier ministre a utilisé l'expression « se défilé ». Si ma mémoire est bonne, personne de ce côté-ci de la Chambre n'a jamais dit cela. En fait, je trouve extrêmement offensant qu'on puisse laisser entendre qu'un de nos députés l'ait fait.

Nous estimons cependant que nous ne pouvons pas disposer d'une option militaire si elle n'est pas accompagnée d'une option diplomatique et d'une option de développement. Si nous voulons vraiment améliorer la vie des Afghans, nous devons mieux coordonner toute l'aide au développement qui est apportée en Afghanistan, où environ 44 p. 100 de cette aide ne peut être actuellement utilisée que par cinq ministères importants du gouvernement afghan.

*Travaux des subsides*

Encore une fois, il y a la question de la reddition de comptes. Où va cet argent? En ce qui concerne notre aide, l'Afghanistan ne fait même pas partie des 25 bénéficiaires de l'ACDI et, pourtant, la majeure partie de notre aide va à ce pays. Si elle doit y être envoyée, nous devons pouvoir définir la nature des projets qui sont menés, expliquer ce qui se passe et quels sont nos objectifs, car nous devons veiller à ce que les fonds soient utilisés à bon escient.

Actuellement, comme la Chambre le sait, nous sommes très actifs par l'entremise de nos équipes de reconstruction provinciale, mais je le répète, l'un ne va pas sans l'autre. Nous avons besoin d'elles sur place.

Je pense que le président Karzaï a été très clair à ce sujet. L'option militaire en elle seule ne résoudra pas le problème. Nous devons collaborer avec nos alliés pour assurer l'efficacité de notre mission. Sans cette collaboration avec nos alliés, et si le gouvernement ne leur précise pas l'importance de cette dernière, l'incertitude demeurera. L'incertitude n'est bonne ni pour les troupes qui servent à l'étranger, ni pour le public canadien. En tant que parlementaires, nous devons faire tous les efforts possibles pour nous assurer que la situation s'améliore.

Je vois des jeunes filles aller à l'école pour la première fois, apprendre à lire et à écrire et acquérir certaines compétences, et ce sont des choses qu'on n'observait pas lors du règne des talibans. Nous voulons garantir que cela continuera éternellement, mais nous ne serons pas en mesure de le faire si nous ne travaillons pas de façon coordonnée avec nos alliés pour y parvenir.

La réaction du gouvernement est que, si nous n'appuyons pas entièrement son orientation, cela signifie que nous ne soutenons pas nos troupes. Ce n'est pas vrai. Nous n'avons de leçon à recevoir de personne pour ce qui est du soutien de notre personnel à l'étranger. Cependant, nous ne nous soustrairons pas à notre devoir et nous ferons savoir très clairement aux Canadiens et à nos alliés qu'ils doivent assumer davantage de responsabilités et qu'ils doivent tous, pas seulement six d'entre eux, mettre fin à ces conditions et participer activement à la mission. Nous leur dirons également qu'il faut agir dans l'intérêt du peuple afghan, ainsi que de notre personnel, qu'il soit militaire ou non.

● (1340)

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC):** Monsieur le Président, je comprends mal la position du Parti libéral en ce qui concerne la mission en Afghanistan parce que, à la fin de l'année dernière, le chef actuel de l'opposition officielle a dit qu'il voulait que l'on retire, avec honneur, toutes nos troupes de l'Afghanistan. Or maintenant, avec cette motion, il dit vouloir retirer seulement les troupes affectées dans le Sud de l'Afghanistan.

À la fin de l'année dernière, il a dit qu'il ne prendrait aucune décision sans avoir consulté nos alliés de l'OTAN. Or, la motion dont la Chambre est actuellement saisie ne prévoit aucune consultation. En fait, elle demande au gouvernement d'informer immédiatement l'OTAN de sa décision. Il n'est pas question de consultations, seulement de retrait du Sud de l'Afghanistan, tandis que, à la fin de l'année dernière, il voulait des consultations et le retrait « avec honneur » de toutes nos troupes en l'Afghanistan.

Par conséquent, je ne comprends pas vraiment la position du Parti libéral à ce sujet. Je ne crois pas qu'il ait prouvé en quoi le retrait des troupes du Sud de l'Afghanistan favoriserait réellement la stabilité de la République islamique d'Afghanistan.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Monsieur le Président, ce n'est pourtant pas difficile à comprendre.

Il n'y a aucun doute que, si nous avisons l'OTAN de notre intention de retirer nos troupes de la région de Kandahar en février 2009, le gouvernement doit s'assurer que d'autres troupes seront prêtes à prendre la relève. C'est ce que l'ancien gouvernement libéral avait fait. Je ne crois pas que le fait d'aviser remette en question l'idée de la consultation.

Le problème, c'est que le gouvernement refuse de dire s'il tiendra des consultations au sujet de cette date. Il a présenté février 2009 comme limite, mais ce moment a été fixé arbitrairement. La Chambre a voté et, selon la volonté de la Chambre, nous acceptons février 2009. Dans les deux années à venir d'ici-là, le gouvernement aura beaucoup de temps pour nous faire part des progrès accomplis à cet égard.

Le chef de l'opposition officielle a été tout à fait clair. En lisant le discours qu'il a prononcé à l'Université de Montréal en février 2007, on constate qu'il a dit que nous poursuivions cette mission jusqu'en février 2009, comme le voulait la résolution adoptée à la Chambre.

Ce que le député semble ne pas comprendre, c'est qu'en avisant l'OTAN, nous pourrions nous attendre à ce que cette organisation soit alors en mesure de répondre: « D'accord, et ce sera tel pays qui prendra la relève. » C'est ce que nous avons fait, et c'est ce à quoi je m'attends de la part du gouvernement.

**M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD):** Monsieur le Président, j'aimerais que le Parti libéral nous donne quelques éclaircissements, parce que nous ne savons pas trop sur quel pied danser ici.

Au départ, le Parti libéral a déclaré que nous irions de l'avant et accepterions la mission dans le sud. Il me faut être très clair. L'armée a reçu un préavis de 45 minutes et un général a démissionné. C'est évidemment une façon inacceptable de faire les choses. Nous avons maintenant un gouvernement qui semble fonctionner au petit bonheur la chance.

Nous devons faire savoir clairement aux hommes et aux femmes qui risquent leur vie ce que nous voulons faire et quels sont nos objectifs. Avec le gouvernement actuel, ces objectifs changent chaque jour tandis que nous n'avons aucune idée des intentions du gouvernement précédent.

Le Parti libéral a-t-il maintenant une position claire sur ce que nous devons faire en Afghanistan, sur ce qui constituerait une mission réussie et sur ce que nous allons faire, pas après avoir consulté dieu sait qui, mais maintenant?

● (1345)

**L'hon. Bryon Wilfert:** Monsieur le Président, je suis heureux de constater que le député pense comme nous que la position du gouvernement n'a jamais été très claire.

Notre position à nous est claire. Encore une fois, dans le discours prononcé par le chef de l'opposition en février 2007, nous avons déclaré que nous appuyons la mission, mais nous avons également déclaré qu'il s'agissait d'une mission internationale. Ce n'est pas une mission purement canadienne et, par conséquent, il faut assurer une rotation, ce dont le gouvernement n'a jamais clairement parlé, et, pour cela, il faut qu'il y ait des remplaçants de prévus, comme c'était le cas lorsque nous étions à Kaboul où nous savions que les Turcs prendraient le relais. Le gouvernement n'a rien fait pour assurer une rotation.

*Travaux des subsides*

Nos objectifs ont été très clairs. Nous appuyons le développement et nous voulons que les jeunes femmes et les enfants aillent à l'école. Nous appuyons les efforts diplomatiques et nous appuyons à 100 p. 100 nos troupes sur le terrain. Cependant, au bout du compte, on ne s'attend pas à ce que nous soyons à Kandahar au-delà de 2009 et il ne serait pas réaliste d'y être. Il nous faut savoir ce que le gouvernement fera. Le gouvernement doit nous le faire savoir.

[Français]

**Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ):** Monsieur le Président, tout d'abord je signale que je partagerai le temps dont je dispose avec mon collègue de Chicoutimi—Le Fjord.

Je désire saluer mes concitoyens de La Pointe-de-l'Île et souligner que dans cette circonscription, il y a une base militaire de laquelle partent tous les objets, y compris les cercueils, hélas, utilisés en Afghanistan.

Je me permets de rappeler que le gouvernement a forcé un débat qui n'a pas permis de poser les questions et d'obtenir les réponses qu'on voulait. Il permettait de continuer le déploiement jusqu'en 2009 et n'a été remporté que par cinq voix. Le gouvernement a pris la Chambre en otage. Nous nous retrouvons dans une situation qui pourrait être meilleure si la consultation des parlementaires avait pu se tenir. En lieu de quoi, on s'est fait imposer, de cette façon, le déploiement jusqu'en 2009. Je ne dis pas que nous aurions dit non, mais nous aurions pu discuter la façon de le faire.

Cette mission n'est pas la seule mission du Canada. Il y a 2 500 soldats à Kandahar sur 37 500 dans tout l'Afghanistan, si mes chiffres sont bons.

Toutefois, cette mission à Kandahar, particulière au Canada, est une mission éprouvante. Le Bloc québécois appuie cette motion libérale qui vise à avertir les alliés et nos collègues qu'en février 2009, les Canadiens se retireront de cette mission. Les opérations canadiennes de combat dans le sud de l'Afghanistan prendront fin en février 2009.

Dans le court temps qui m'est imparti, je tiens surtout à mentionner que le Canada a accordé beaucoup trop d'importance à la mission militaire par rapport à la mission humanitaire et de reconstruction. Alors, pourquoi rappeler cette question? Pour rappeler que cette « guerre » n'est pas une guerre ordinaire. C'est une guerre, en particulier dans le Kandahar, qui se livre contre une guérilla. Une guérilla n'a pas de tanks et n'a pas les mêmes armes de combat. Une guérilla ne peut particulièrement pas se maintenir sans l'appui de la population locale qui réside dans le coin du pays, si bien qu'il est important de rappeler que les Afghans doivent recevoir l'appui et voir la reconstruction qui leur permettent de conserver l'espoir.

Pourquoi cette affirmation? Parce nous avons des signaux. Au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, nous recevons des témoins depuis un bon moment. Presque tous, à part ceux qui proviennent de l'armée, nous disent que les Afghans sont effectivement en train de perdre espoir.

Pourquoi? Les raisons sont nombreuses. Ce matin, un professeur de l'Université Carleton nous le rappelait. Ils perdent espoir parce que la démocratie et les libertés qu'on leur avaient promises sont menacées, et parce que la corruption est très grande, comme avant celle qui a permis aux talibans de venir en Afghanistan.

Il faut se rappeler histoire. Les talibans ont été chassés par l'armée américaine, par les Canadiens et par les autres. Les talibans ont pu entrer en Afghanistan parce qu'il y avait la corruption des seigneurs de la guerre.

Il y avait la pauvreté de la majorité et la richesse de certains. Pourquoi cette différence? C'est lié à cette corruption, celle qui vient de la mauvaise distribution de l'argent qui est envoyé pour toutes les raisons que l'on sait.

• (1350)

Cet argent passe à travers le filtre de plusieurs profiteurs, si bien que les projets qui sont vraiment réalisés et l'argent qui parvient réellement aux Afghans sont plus rares.

Parlons de la drogue. Il ne faut pas oublier qu'en ce moment, l'Afghanistan contribue pour 90 p. 100 de la production mondiale d'opium. C'est une source extraordinaire de financement pour les talibans et, encore une fois, une source de corruption. Soit dit en passant, ces talibans sont capables de payer les soldats formés par l'armée canadienne et les autres armées plus cher que ne les paie l'armée afghane. Je l'ai entendu dire dans une ambassade canadienne par un responsable militaire qui s'y trouvait.

La liberté de parole et des médias est maintenant menacée et mise en danger par le gouvernement, parce que le Canada est trop dépendant des seigneurs de la guerre — au moment de l'invasion américaine, ces derniers ne contrôlaient que 3 p. 100 du territoire. C'est à cause de la drogue, de l'opium, mais également parce que la culture du pavot rapporte aux agriculteurs, bien que ce soit peu. Douze pour cent de la population s'y adonne. Or, si l'on essaie d'éradiquer cette culture comme c'est la situation en ce moment, on pousse les agriculteurs encore une fois dans les bras des talibans.

Alors, il faut faire autre chose et trouver d'autres moyens. Le Bloc a notamment proposé d'utiliser cette drogue, de l'acheter et de l'utiliser à des fins médicinales. C'est extrêmement important de savoir qu'on doit faire autre chose. Un haut fonctionnaire des Nations Unies disait même qu'il vaudrait mieux l'acheter et la payer que de la laisser corrompre tout le système de l'Afghanistan.

Il y a une autre question extrêmement importante. Il s'agit de l'absence de coordination entre tous ceux qui veulent faire du travail humanitaire — y compris les Canadiens et le gouvernement afghan —, et ceux qui exercent le travail lié à la sécurité.

J'insiste pour dire que l'hiver prochain, lorsque les troupes et les dirigeants des différents niveaux ne seront pas aussi occupés, il faudra penser à transformer ce que font les EPR, les Équipes provinciales de reconstruction. Les soldats ne sont pas formés pour faire du travail humanitaire ou de la reconstruction. Selon de récents rapports, leurs efforts à cet égard se traduisent par des échecs et des problèmes successifs. Les travailleurs humanitaires pourraient donc faire leur travail humanitaire sous la protection des militaires, mais il ne faut pas continuer avec ces EPR.

Il y a donc beaucoup à faire pour redonner espoir aux Afghans. Il faut seulement leur redonner de l'espoir. Il est vrai qu'il faut de la sécurité et qu'on a besoin des soldats. Toutefois, ces derniers ne sont pas le but recherché et ne sont même pas le premier moyen. Le premier moyen est de redonner de l'espoir aux Afghans.

### Déclarations de députés

Pour ce faire, il faudra que le Canada ne craigne pas de dire qu'il faut mettre fin à la corruption. Il faut également s'adresser au gouvernement Karzaï. C'est à lui qu'il incombe de nettoyer sa maison pour que les talibans ayant encore des appuis dans la population ne puissent pas revenir, comme ils l'avaient fait la première fois.

Enfin, il faut que le Canada ait le courage d'être extrêmement ferme. Aujourd'hui, on a entendu des témoignages vraiment troublants et extrêmement fermes quant au président Moucharraf. Le Pakistan forme, arme et instruit les talibans. On ne peut laisser aller cette situation.

Il y a donc beaucoup à faire. Le Bloc appuie les soldats qui travaillent là-bas. Toutefois, dans leur intérêt, pour leur santé et leur vie, nous affirmons que le travail militaire doit être au service de la construction et du volet humanitaire.

• (1355)

[Traduction]

**M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC):** Monsieur le Président, la députée et moi siégeons au Comité des affaires étrangères. Elle a fait ressortir, dans son discours, un bon nombre des difficultés qui se posent en ce qui a trait aux efforts de développement en Afghanistan. Nous avons entendu des témoins qui nous ont parlé de ces difficultés. Je suis d'accord avec elle, ces difficultés existent et il faut s'y attaquer.

Par contre, les propos des libéraux portent à confusion. Le dernier député libéral qui a pris la parole a dit que l'ACDI a 25 bénéficiaires et que l'aide offerte à l'Afghanistan est insuffisante. Je lui répondrais que l'Afghanistan est la priorité du Canada en matière d'aide internationale.

La preuve, c'est que le Canada affectera 1 milliard de dollars au cours des dix prochaines années aux projets de développement en Afghanistan. Il est tout à fait trompeur pour lui de prendre la parole et de dire que le budget de l'ACDI vise 25 pays et que nous avons trouvé le tour d'omettre l'Afghanistan.

J'aimerais aussi soulever le fait que les libéraux ont dit qu'il n'y a aucun nouvel objectif en Afghanistan, ou que les objectifs actuels sont ambigus. En réponse, je leur recommanderai de lire le Pacte pour l'Afghanistan. Celui-ci brosse un tableau complet de ce que nous devons réaliser en Afghanistan et c'est...

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** La députée de La Pointe-de-l'Île a la parole.

[Français]

**Mme Francine Lalonde:** Monsieur le Président, j'aurais aimé que mon collègue de l'autre côté de la Chambre me pose une question. Ce n'est pas le cas, mais je vais en profiter pour insister sur l'urgence de prendre note des erreurs du passé et de ne pas les reproduire. Ces erreurs sont de penser qu'on peut laisser faire la corruption sans qu'il y ait de problème, que les talibans ne vont être défaits que par les canons des chars d'assaut. Les talibans seront défaits si les Afghans croient qu'avec le temps, ils retrouveront l'espoir, ils se rebâtiront un pays démocratique et auront de la liberté. Ce peuple a une histoire et une culture, et il veut retrouver un lien vers cela. C'est cela qu'il ne faut pas oublier.

**M. Christian Ouellet (Brome—Missisquoi, BQ):** Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais féliciter ma collègue de La Pointe-de-l'Île de son excellent exposé.

Je voudrais parler de la reconstruction. Je voudrais lui demander ce qu'elle a entendu. Soit dit en passant, on aura remarqué que ma collègue et les autres collègues qui sont en faveur d'un retrait en ont

toujours parlé de façon très calme et très attentive, tandis que du côté du gouvernement, on est incroyablement agressif.

Je voudrais donc demander à ma collègue si, pour elle, la reconstruction ne fait partie...

• (1400)

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** À l'ordre s'il vous plaît. Je ne peux accorder que 30 secondes à la députée de La Pointe-de-l'Île pour répondre. Non, il ne reste plus que 20 secondes maintenant.

**Mme Francine Lalonde:** Monsieur le Président, la reconstruction, c'est aussi la reconstruction de ce qui peut permettre aux Afghans d'avoir une économie qui leur permette de vivre sans la culture de la drogue. Oui, les écoles, parce que...

**Le président suppléant (M. Andrew Scheer):** Nous passons maintenant à la période de déclarations de députés.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

### ÉCHANGES JEUNESSE CANADA

**M. Daniel Petit (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC):** Monsieur le Président, demain, 18 élèves de première secondaire, accompagnés de deux enseignants de l'école Saint-Pierre située dans ma circonscription, Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, s'envolent vers la Colombie-Britannique grâce au programme Échanges Jeunesse Canada de la Société éducative de visites et d'échanges au Canada.

L'échange de l'école Saint-Pierre de Charlesbourg se fait avec l'école Ross Road de North Vancouver, où il y a un programme d'immersion française. Les jeunes ont bien préparé leur voyage et sont en communication avec leur vis-à-vis de la Colombie-Britannique.

Déjà, les jeunes de North Vancouver sont venus à Québec au cours de l'hiver et ont pu profiter de l'hospitalité des Québécois, qui les ont accueillis pendant une semaine lors de la période du Carnaval de Québec. C'est maintenant au tour des jeunes de Charlesbourg de passer une semaine avec eux, soit du 20 au 27 avril.

Je voudrais leur souhaiter un très bon voyage. Je suis persuadé que l'expérience sera très enrichissante pour eux car ils auront l'occasion de voir une autre facette de la vie au Canada et de prendre conscience de la grandeur de leur pays.

\* \* \*

### LE CHOEUR DE L'ARC-EN-CIEL DE SAINT-QUENTIN

**M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.):** Monsieur le Président, le 6 avril dernier, j'ai eu l'honneur d'assister au spectacle du Choeur de l'Arc-en-ciel de Saint-Quentin, organisé dans le cadre du Festival de la capitale de l'érable de l'Atlantique.

Après une absence de 18 ans, le Choeur de l'Arc-en-ciel a fait un retour sur scène avec un spectacle rétro qui a fait salle comble pendant trois jours. Une quarantaine d'artistes ont su impressionner l'auditoire en présentant des succès rétro francophones et anglophones.

Je tiens donc à féliciter Mme Louiselle Connors, productrice du spectacle, ainsi que tous les artistes qui ont su livrer un spectacle émouvant et dynamique. Je tiens également à remercier Mme Jocelyne Bossé Querry et l'ensemble du comité organisateur du Festival de la capitale de l'érable, qui m'ont remis une cravate en érable piqué que je porte fièrement aujourd'hui.

Le comité organisateur du Festival ainsi que le Choeur de l'Arc-en-ciel ont su faire de cet événement un succès au niveau de la région tout entière.

\* \* \*

#### ROGER GIBB

**Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ):** Monsieur le Président, nous apprenions récemment la nomination de M. Roger Gibb à la présidence du Conseil d'administration de la Fondation de l'hôpital régional de Saint-Jérôme.

Cet ingénieur retraité de Stalex Canada, où il a oeuvré à titre de vice-président et directeur général, est très impliqué dans la communauté blainvilloise. Il fait figure de proue pour nombre de nos entrepreneurs qui bénéficient de ses conseils, de ses talents d'organisateur et de sa grande disponibilité. Ex-président et par la suite gouverneur de la Chambre de commerce Thérèse-de Blainville, ex-président de la Société de développement économique ainsi que vice-président de l'Association des gens d'affaires de Blainville, il est actuellement président de l'Association de l'industrie environnementale du Québec.

Mes collègues du Bloc québécois se joignent à moi pour lui souhaiter la meilleure des chances pour réaliser son mandat de président au conseil d'administration de la Fondation de l'hôpital Saint-Jérôme.

\* \* \*

[Traduction]

#### L'ENVIRONNEMENT

**Mme Irene Mathyssen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, ce dimanche marquera la 37<sup>e</sup> édition du Jour de la Terre. Malheureusement, au Canada comme ailleurs dans le monde, nous sommes encore confrontés à une crise environnementale.

Depuis leur arrivée au pouvoir, les conservateurs ont mis les Canadiens dans l'embarras et les ont déçus par leur position en matière d'environnement. Une des premières mesures du gouvernement conservateur a été de renoncer aux engagements que le Canada avait pris devant la communauté internationale en matière de lutte contre les changements climatiques et le réchauffement de la planète.

En toute franchise, les Canadiens ordinaires ont assez de cette inaction. Ils savent que ce n'est pas uniquement une question de santé pour leur famille et pour les générations à venir, mais que c'est également le début d'un problème économique pour l'ensemble des Canadiens.

Les néo-démocrates luttent vigoureusement pour que le gouvernement conservateur traite le Protocole de Kyoto comme une priorité.

En participant à la modification de la Loi sur la qualité de l'air, nous avons maintenant l'occasion d'adopter une mesure législative susceptible de réduire de façon substantielle les émissions de gaz à effet de serre, entre autres en imposant une réglementation sévère aux grands pollueurs, en mettant fin aux subventions consenties au secteur pétrolier et gazier et en mettant en place une stratégie de

#### Déclarations de députés

promotion des voitures écologiques et des programmes d'efficacité énergétique.

Le gouvernement doit comprendre le message. Il faut protéger l'environnement.

\* \* \*

#### LA CONVENTION DE RÈGLEMENT RELATIVE AUX PENSIONNATS INDIENS

**M. Rod Bruinooge (Winnipeg-Sud, PCC):** Monsieur le Président, le 21 mars 2007, la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens a été approuvée par les tribunaux. Les anciens élèves et leurs familles doivent maintenant déterminer s'ils veulent être couverts par la convention ou se retirer de celle-ci. D'importants programmes sont actuellement en cours pour informer tous les anciens élèves et leurs familles des options qui s'offrent à eux, de même que de leurs droits juridiques.

Durant cette période, des efforts seront déployés pour garantir que tous les anciens élèves reçoivent de l'information importante quant aux détails de la convention de règlement, aux échéances et aux procédures pour exercer leurs droits juridiques.

À cette fin, un avis sommaire, un avis détaillé et un formulaire de retrait seront envoyés par la poste à plus de 40 000 anciens élèves à l'échelle du Canada. Ces avis décriront les avantages du règlement, les conséquences de s'en retirer et comment s'y prendre.

Il est important de souligner que ces avis s'inscrivent dans un programme plus vaste qui comprendra des annonces dans les médias, des envois postaux directs, des activités communautaires et l'accessibilité continue d'une ligne d'information sans frais et d'un site web.

Le gouvernement montre à nouveau qu'il est déterminé à en arriver à un règlement équitable et durable pour remédier aux séquelles des pensionnats indiens.

\* \* \*

•(1405)

#### L'ENVIRONNEMENT

**L'hon. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.):** Monsieur le Président, comme les députés le savent, c'est la Semaine de la Terre. Il est particulièrement important de reconnaître le travail qu'effectuent les défenseurs de l'environnement partout au pays.

Je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour souligner la contribution d'une jeune femme très talentueuse de ma circonscription, Megan Paavola, qui compte parmi les 15 élèves sélectionnés à l'échelle nationale pour recevoir une bourse d'études Toyota-Jour de la Terre d'une valeur de 5 000 \$. Cette bourse est décernée à des étudiants qui se sont distingués dans le cadre d'activités communautaires, scolaires et parascolaires dans le domaine de l'environnement.

La motivation et le dévouement dont fait preuve Megan Paavola lorsqu'il s'agit de sensibiliser les gens aux questions environnementales sont des plus impressionnants. Entre autres réalisations, elle a coorganisé une activité d'information de deux jours sur les ours polaires au Musée des enfants de Winnipeg; elle a participé au camp de leadership sur les ours polaires à Churchill, au Manitoba; elle a donné de nombreuses présentations sur les solutions écologiques; et elle a lancé un programme de recyclage administré par des élèves à son école.

*Déclarations de députés*

La passion de Megan Paavola pour les arts et les questions de justice sociale, conjuguée à ses qualités de leader, font d'elle une personne aux multiples talents.

Je vous invite à vous joindre à moi pour féliciter Megan Paavola, elle qui sait vraiment ce que cela signifie que de faire sa part en tant que citoyenne du monde.

\* \* \*

**LA JOURNÉE DE RECONNAISSANCE DE LA FORCE AÉRIENNE**

**M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC):** Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la Journée de reconnaissance de la force aérienne. C'est l'occasion de rendre hommage à la contribution remarquable des hommes et des femmes de la force aérienne du Canada à la protection de tous les Canadiens.

Les 15 000 hommes et femmes à l'uniforme bleu pâle de la force aérienne sont constamment en service. Ils assurent la souveraineté de l'espace aérien qui s'étend au-dessus d'un vaste territoire et qui déborde au-dessus de nos trois océans.

La force aérienne s'acquitte de missions dangereuses de recherche et de sauvetage. Elle assure, dans le cadre de Norad, la contribution du Canada à la défense du continent. Elle dispense de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin dans le monde entier et joue un rôle vital pour les opérations des Forces canadiennes en Afghanistan, en assurant le pont aérien indispensable au transport de milliers de tonnes d'équipement et de milliers de militaires.

Avec le courage d'un Billy Bishop, à l'aube, aux commandes de son Nieuport 17 et bientôt grâce aux appareils C-17 Globemaster, la force aérienne du Canada s'arrache de la terre à toute heure du jour et de la nuit pour jouer son rôle essentiel dans la politique intérieure et étrangère du Canada.

Je voudrais que tous les députés se joignent à moi pour reconnaître le dévouement et l'importance de la force aérienne du Canada, dont les dirigeants se sont joints à nous aujourd'hui, et à ses hommes et à ses femmes qui ne ménagent aucun effort pour servir le Canada d'abord, jour après jour.

*Per ardua ad astra* et *Check-Six* — vers les étoiles à travers l'adversité, en regardant en arrière.

\* \* \*

[Français]

**LE JOUR DE LA TERRE**

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, à l'occasion de la célébration du Jour de la Terre, j'invite tous les députés de cette Chambre à réfléchir sur notre pouvoir d'agir à l'égard de l'environnement. Nous avons toutes et tous notre rôle à jouer ici, en cette Chambre, mais également dans chacune de nos vies. Comment pouvons-nous agir de façon responsable?

Il faut tout d'abord prendre conscience de l'impact environnemental de nos choix de vie et de consommation. À partir de ce constat, il devient plus facile d'intervenir pour changer les choses. Une multitude de petits gestes sont possibles: réduire sa consommation d'énergie, ne plus utiliser de sacs en plastique, mieux disposer des résidus domestiques dangereux ou planter des arbres.

Le gouvernement conservateur ne veut pas prendre ses responsabilités pour lutter contre les changements climatiques. Mes collègues du Bloc québécois et moi-même le dénonçons vigoureusement. Agissons chacun et chacune dans nos vies pour faire une différence, la différence.

[Traduction]

**L'AHEPA CANADA**

**M. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, PCC):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet de l'AHEPA Canada.

Fondée aux États-Unis en 1922, l'Association hellénique éducative et progressive d'Amérique, l'un des plus importants groupes de défense du patrimoine hellénique, a créé une filiale au Canada en 1928. L'AHEPA est également présente en Grèce, à Chypre, en Nouvelle-Zélande et en Australie.

L'AHEPA promeut les idéaux de l'hellénisme, l'éducation, la philanthropie, la responsabilité civique, la famille et l'excellence sur le plan personnel. Au Canada, cet organisme verse chaque année plus de 300 000 dollars au domaine de l'éducation et à des œuvres de charité, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale.

J'aimerais remercier le président de l'AHEPA, M. Frank Antoniou, ainsi que les membres de son conseil d'administration de nous honorer de leur présence à Ottawa aujourd'hui.

\* \* \*

• (1410)

**LE SIKHISME**

**L'hon. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton, Lib.):** Monsieur le Président, les communautés sikhes dans le monde célèbrent le 308<sup>e</sup> anniversaire du peuple sikh, de la foi sikhe, du Khalsa. Cet anniversaire marque aussi le premier jour de la nouvelle année sikhe.

Depuis 1994, je tiens des célébrations du Vaisakhi. Je voudrais remercier le chef de l'Opposition d'avoir assisté à cette célébration en compagnie de nombreux autres députés. Monsieur le Président, je vous remercie d'une façon particulière pour le soutien que vous accordez toujours à la célébration du Vaisakhi.

Des centaines de milliers de Sikhs sont des membres pacifiques à part entière de la société canadienne. En dépit des nombreuses difficultés qu'ont connues les premiers immigrants sikhs au Canada au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les Sikhs forment aujourd'hui une communauté active et membre à part entière de la mosaïque canadienne.

En tant que premier Sikh enturbanné siégeant à la Chambre des communes, j'invite tous mes collègues à se joindre à moi pour féliciter la communauté sikhe à cette occasion et espérer que nous continuerons à travailler tous ensemble pour promouvoir l'harmonie et la bonne volonté afin que le Canada reste un exemple de tolérance et compassion.

\* \* \*

**BRENT POLAND**

**Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour honorer la mémoire d'un de mes électeurs, le caporal Brent Poland, un des six soldats qui ont perdu la vie en Afghanistan, le dimanche de Pâques. Après le soldat William Cushley qui a perdu la vie de façon tragique l'année dernière, Brent Poland est le deuxième soldat de Sarnia—Lambton à tomber au combat au cœur de cette mission.

Ces deux soldats sont les premiers de Sarnia—Lambton à tomber au combat depuis la guerre de Corée, lors de laquelle les Canadiens ont donné espoir aux plus démunis de la terre. Les Canadiens donnent maintenant espoir aux plus opprimés, en Afghanistan.

J'ai eu l'honneur de m'entretenir avec le caporal Poland avant son affectation et il m'a dit qu'il avait joint les rangs des Forces canadiennes parce qu'il était inspiré par leurs efforts, mais plus que tout parce qu'il croyait en cette mission.

Les membres de la famille Poland ne veulent pas que la mort de Brent ébranle la détermination à l'égard de la mission en Afghanistan ou alimente l'opportunisme politique quant à la valeur de cette mission.

J'offre mes sincères condoléances à Don et à Pat, ainsi qu'à Mark, le frère de Brent, à tous les autres membres de la famille et à leurs amis.

\* \* \*

### LE COMMERCE

**M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD):** Monsieur le Président, récemment, les constructeurs automobiles nord-américains se sont prononcés contre l'accord de libre-échange qui est proposé avec la Corée du Sud. Plus tôt, le Syndicat des travailleurs et travailleuses canadiens de l'automobile avait également exprimé son opposition. En fait, une étude économique crédible prédit qu'un accord avec la Corée fera perdre à notre pays de 14 000 à 33 000 emplois bien rémunérés.

Le secteur de l'automobile représentait auparavant l'épine dorsale de notre économie. Les gouvernements libéraux et conservateurs successifs l'ont laissé se désintégrer.

Les statistiques sont alarmantes. Au cours des deux dernières années, nous avons perdu plus de 200 000 emplois dans le secteur de la fabrication en Ontario et au Québec. Dans ma seule région de Windsor-Essex, plus de 10 000 emplois dans le secteur de l'automobile ont disparu et, pour la première fois en 18 ans, le Canada a un déficit commercial dans ce domaine.

En dépit de ces pertes d'emplois et des conséquences dévastatrices de cet accord commercial, le gouvernement a manifesté son intention d'accélérer les négociations sans débat public ni études d'impact.

À défaut de mettre fin au libre-échange, le gouvernement conservateur doit soumettre cet accord à un vote à la Chambre.

\* \* \*

### LES MALENTENDANTS

**L'hon. Garth Turner (Halton, Lib.):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour souligner le travail d'un organisme communautaire axé sur la famille qui a eu des effets positifs non seulement dans ma circonscription, mais aussi dans 17 autres sections de l'Ontario, de l'Alberta, du Manitoba, du Québec et de Terre-Neuve.

L'organisme connu sous le nom de VOICE for Hearing Impaired Children a été créé par des parents dans les années 1960 dans le but de venir en aide aux familles d'enfants sourds ou malentendants. Cet organisme a amélioré la qualité de la vie des enfants malentendants grâce à un programme de soutien parental, de sensibilisation du public, d'appui et de thérapie d'apprentissage oral.

J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter la section de Halton de l'organisme VOICE qui, grâce au travail de nombreux bénévoles, a réussi à amasser la somme de 40 000 \$ pour aider les enfants malentendants de ma région à apprendre à parler et à écouter.

Vous trouverez plus de renseignements sur le site web de l'organisme à l'adresse suivante: [www.voicefordeafkids.com](http://www.voicefordeafkids.com).

### Déclarations de députés

[Français]

### LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

**M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ):** Monsieur le Président, par leur solidarité et leur générosité discrètes et constantes, des milliers de femmes et d'hommes de ma circonscription et de partout au Québec contribuent à donner une meilleure qualité de vie aux citoyennes et citoyens de notre communauté.

L'action bénévole a su s'enraciner et donner un visage plus humain à notre société. Elle est devenue une force tranquille qui amène chaque année des milliers de bénévoles québécois à donner leur temps et leur talent à une cause qui leur tient à cœur.

En septembre dernier, le gouvernement conservateur s'est attaqué aux plus vulnérables, aux plus fragiles d'entre nous en coupant dans les programmes de soutien à leurs causes et, par le fait même, il s'en est pris directement aux bénévoles qui humanisent notre société.

En cette Semaine de l'action bénévole, je veux rendre hommage à toutes ces personnes qui se dévouent sans compter à l'épanouissement de nos collectivités, et je tiens à les remercier.

\* \* \*

●(1415)

[Traduction]

### LES DROITS DE LA PERSONNE

**M. Omar Alghabra (Mississauga—Erindale, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour demander à tous les parlementaires de se joindre à moi en vue de condamner toutes les formes de discours haineux. Malheureusement, nous voyons occasionnellement la haine et l'intolérance se manifester parmi nous dans toute leur laideur.

Le 4 avril, une petite explosion tout près d'un centre communautaire juif de Montréal nous a donné froid dans le dos, alors que de nombreux Canadiens célébraient la Pâque juive. La semaine dernière, des insultes haineuses et racistes ont été peintes sur la porte du bureau de Mme Muriel Walker, professeure à l'Université McMaster, parce qu'elle prêche la bonne entente avec les Canadiens de confession musulmane. Ces actes de lâcheté et de haine dégoûtent tous les Canadiens.

Alors que nous célébrons le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Charte, je suis fier que nos lois et nos institutions constituent un solide rempart contre la haine. Mon collègue d'Etobicoke-Centre présentera aujourd'hui une motion visant à renforcer nos lois contre les comportements haineux en ajoutant le sexe parmi les motifs inacceptables de discrimination susceptibles d'engendrer la haine.

Je demande aux parlementaires d'adopter cette motion à l'unanimité. Lors de la dernière législature, certains députés conservateurs avaient refusé leur accord. J'espère que, cette fois-ci, ils se joindront à nous. Nous devons nous unir contre toutes les formes de haine.

*Questions orales*

[Français]

**BRIAN MULRONEY**

**M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC):** Monsieur le Président, hier, j'ai été témoin d'une belle page de l'histoire canadienne, alors que le très honorable Brian Mulroney recevait la plus haute distinction du gouvernement ukrainien, l'Ordre du Roi Iaroslav le Sage. Du même coup, il acceptait également la médaille Shevchenko, le plus prestigieux honneur du Congrès ukrainien du Canada, dont l'ancien premier ministre John Diefenbaker a été le premier récipiendaire en 1961.

Comme le mentionnait le premier ministre présent à l'événement : « [Il y a 15 ans] Sous le leadership de M. Mulroney, le Canada a été le premier pays à reconnaître l'indépendance de l'Ukraine. » Pour ce pays naissant, pour le 1,2 million de Canadiens d'origine ukrainienne et pour tous les citoyens épris de liberté, ce fut un très grand et beau moment.

Notre pays a été façonné par des vagues d'immigration qui ont contribué à sa vitalité et à son rayonnement. Plus que jamais, le Canada doit demeurer une terre d'accueil pour assurer sa prospérité et défendre la liberté ici et ailleurs dans le monde.

Monsieur Mulroney, ardent défenseur de la liberté, nous vous félicitons de l'importante distinction reçue, et vous remercions de nous rendre ainsi si fiers d'être Canadiens.

**QUESTIONS ORALES**

[Français]

**L'AFGHANISTAN**

**L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.):** Monsieur le Président, nos soldats s'acquittent en Afghanistan d'une mission difficile, dans des conditions dangereuses. Leur courage fait honneur au pays, et tous les députés de cette Chambre les appuient fermement. Cependant, nos troupes et tous les Canadiens ont le droit d'exiger du gouvernement qu'il fasse preuve de clarté à l'égard de la mission.

Le premier ministre s'engage-t-il à mettre fin à notre mission de combat à Kandahar en février 2009, et à en informer l'OTAN immédiatement?

**Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, l'OTAN ne recherche pas notre décision maintenant. Le chef de l'opposition continue à changer de position. En octobre, il a dit qu'il appuyait la mission parce qu'il était convaincu que la majorité de la population afghane désirait que nous la protégeions.

Elle veut encore que nous la protégeions, et nous allons continuer de le faire.

**L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.):** Monsieur le Président, jusqu'en février 2009, c'est ce que j'ai dit.

[Traduction]

Cependant, ce que le premier ministre a dit, c'est qu'il poursuivrait notre mission de combat au moins jusqu'en 2011, que nous resterions là-bas jusqu'à ce que les progrès accomplis soient irréversibles et que nous pourrions nous retirer d'ici 2010 « si certaines conditions sont respectées », ce qui est exactement ce que le président Bush a dit au sujet de sa guerre en Irak, où le premier ministre voulait envoyer des Canadiens.

Le premier ministre mettra-t-il fin à notre mission à Kandahar en février 2009 et informera-t-il l'OTAN dès maintenant de cette décision?

● (1420)

**Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC):** Encore une fois, monsieur le Président, contrairement à la situation en Irak, la mission en Afghanistan est appuyée par l'ensemble de la communauté internationale. L'OTAN ne nous demande pas de prendre une décision aujourd'hui.

Je remarque que le chef de l'opposition a changé de position environ une demi-douzaine de fois sur cette question au cours de la dernière année. Des fois il est en faveur de la mission, des fois il est contre; des fois il veut qu'on se retire maintenant, des fois il veut qu'on se retire plus tard, des fois il veut qu'on reste là-bas.

Il a dit ceci: « J'appuie la mission parce que je suis encore convaincu que la majorité de la population afghane veut notre protection. »

Ces gens veulent encore notre protection. Qu'est-ce qui a changé pour amener le chef de l'opposition à faire volte-face encore une fois?

[Français]

**L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.):** Monsieur le Président, il n'y a aucun changement jusqu'en février 2009. Je crois que nos alliés et le gouvernement afghan ont besoin de clarté de la part de notre gouvernement. Les Canadiens en ont besoin aussi. Ils s'attendent à ce que la mission se termine en février 2009. Le gouvernement a commandé, selon ses dires pour la mission de Kandahar, à coup de milliards de dollars, des tanks et des hélicoptères qui ne seront disponibles qu'un peu avant février 2009.

Alors, est-ce là une mauvaise décision d'achat, ou est-ce le signe que le premier ministre a déjà décidé de prolonger la mission de combat?

**Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, nos achats militaires sont effectués pour rebâtir les Forces armées canadiennes à long terme. Cela ne dépend pas de la mission en Afghanistan; c'est une décision du gouvernement afin de rebâtir la fierté militaire de notre pays.

[Traduction]

Je dois également dire ceci. Nous n'avons pas beaucoup entendu parler de cette question ces derniers mois parce que les troupes canadiennes n'avaient pas subi de pertes. Maintenant que de malheureux incidents ont fait des victimes chez nos soldats, les députés d'en face reprennent de plus belle leur attaque contre cette mission. Le chef de l'opposition aime parler de ce qui est injuste. Ce qu'il fait est injuste envers nos hommes et nos femmes en uniforme.

**M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.):** Monsieur le Président, nous rejetons avec indignation l'accusation selon laquelle nous nous préoccupons seulement de cette question en raison des pertes encourues. Nous nous en préoccupons car nous voulons que nos citoyens soient bien informés

Ce n'est pas trop demander au gouvernement que de mettre fin à l'ambiguïté pour la remplacer par de la clarté. Ce n'est pas trop lui demander que de remplacer ses beaux discours par des propos honnêtes.

Ce n'est pas trop demander que de vouloir que le ministre de la Défense nationale et le premier ministre aient une opinion claire sur la question, à savoir s'ils s'engageront aujourd'hui à mettre fin à la mission de combat à Kandahar en février 2009. C'est une question directe, et nous désirons une réponse directe.

*Questions orales*

**L'hon. Gordon O'Connor (ministre de la Défense nationale, PCC):** Monsieur le Président, aujourd'hui à Kandahar, les hommes et les femmes des Forces canadiennes nous font honneur. Ils protègent le peuple afghan. Nous les soutiendrons et nous leur fournirons tout l'équipement dont ils ont besoin pour effectuer leur travail.

[Français]

**M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.):** Monsieur le Président, en février 2009, le Canada aura été en Afghanistan pendant sept ans. Nous aurons servi dans un rôle de combat pendant trois ans dans la partie la plus dangereuse du pays. Ce sera l'une des plus longues missions de combat jamais entreprises par le Canada.

Le gouvernement s'engage-t-il aujourd'hui à respecter la date de février 2009, date qu'il a lui-même fixée pour la fin de nos opérations de combat dans le sud de l'Afghanistan?

[Traduction]

**L'hon. Gordon O'Connor (ministre de la Défense nationale, PCC):** Monsieur le Président, aujourd'hui dans les districts de Panjwai et de Zari, la situation revient à la normale. Des milliers de familles reviennent, car les Forces canadiennes protègent le territoire. Elles forment l'armée, fournissent de l'aide et améliorent la vie du peuple afghan. C'est ce que le gouvernement afghan veut.

\* \* \*

[Français]

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement laisse entendre que ce serait l'apocalypse si on appliquait le Protocole de Kyoto. Le ministre devrait plutôt savoir que c'est l'industrie manufacturière du Québec qui écoperait financièrement si aucune cible absolue n'est fixée. En effet, la France, par exemple, envisage l'imposition d'une taxe verte sur tous les produits venant de pays qui ne sont pas dotés de cibles absolues.

Le premier ministre se rend-il compte qu'en refusant de mettre en place des cibles absolues, il favorise les pétrolières de l'Ouest, qui continueront à faire de l'argent en polluant, et il nuit au secteur manufacturier qui en subira de lourdes conséquences?

•(1425)

**Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, les cibles que ce gouvernement établira pour les industries seront des cibles pour toutes les industries du Canada, des cibles obligatoires et nationales pour la première fois.

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, dans son rapport, le ministre de l'Environnement refuse de reconnaître qu'en l'absence de cibles absolues — je parle de cibles absolues, je ne parle pas de cibles d'intensité —, c'est le secteur manufacturier qui est pénalisé, une industrie très importante au Québec.

Le premier ministre se rend-il compte que s'il souhaite que le secteur manufacturier demeure concurrentiel, il doit établir au plus vite des cibles absolues de réduction des gaz à effet de serre en respectant le Protocole de Kyoto?

**Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, la politique de ce gouvernement est évidemment différente de celle des autres partis en cette Chambre. Notre politique est d'arriver à de vraies réductions des gaz à effet de serre et des polluants aériens en préservant les jobs et la santé de l'économie canadienne.

**M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ):** Monsieur le Président, pour qu'il y ait mise en place d'une bourse du carbone, le gouvernement doit absolument fixer des cibles absolues de réduction des gaz à effet de serre.

N'y a-t-il personne dans ce gouvernement qui comprenne que dans l'intérêt de toute l'industrie canadienne, il est essentiel que ceux qui polluent assument les conséquences de cette pollution, et que ceux qui polluent paient pour réparer les dommages faits à l'environnement?

**L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, j'ai déjà dit que, pour la première fois, on était en train de créer une réglementation de l'industrie. C'est très intéressant de voir le Bloc québécois avoir toutes les réponses à tous les problèmes et erreurs gouvernementaux. Pendant 13 longues années, il n'a absolument rien accompli pour notre environnement. Il est maintenant temps d'agir pour ce gouvernement, et nous agissons.

**M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ):** Monsieur le Président, ce n'est pas le Bloc québécois qui a fait reculer la cause environnementale, c'est plutôt le parti gouvernemental. Une bourse du carbone pour l'application du Protocole de Kyoto comporte un avantage certain pour le secteur manufacturier du Québec, qui s'est déjà imposé des restrictions énormes d'émissions de gaz à effet de serre.

Le gouvernement va-t-il finir par entendre les nombreuses compagnies québécoises, dont Cascades et Alcan, qui demandent l'instauration d'une bourse du carbone et de cesser d'ignorer délibérément cette solution qui présente un réel avantage économique pour les industries québécoises et canadiennes?

**L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, il est très intéressant que le député bloquiste n'ait pas posé ces questions avant d'appuyer le projet de loi libéral qui demandait au gouvernement de fournir les vrais chiffres et les vrais résultats.

Il est inutile que les députés bloquistes ne fassent pas leur travail et votent pour quelque chose sans connaître les vraies conséquences de leurs actions. Ce gouvernement est en train d'agir et d'établir un des meilleurs plans au monde pour vraiment réduire les gaz à effet de serre et avoir une meilleure qualité de l'air. Ça, c'est notre but.

[Traduction]

**L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD):** Monsieur le Président, il y a six mois de cela, j'ai demandé au premier ministre de transmettre son projet de loi sur la qualité de l'air, mesure législative qui était vouée à l'échec, à un comité spécial où tous les partis auraient l'occasion de formuler leurs meilleures propositions pour résoudre la crise des changements climatiques. Il a donné son accord.

Le comité a maintenant terminé son travail. Tous les partis ont intégré certaines de leurs idées à la mesure législative.

Ma question est fort simple. L'avenir de ce projet de loi est entre les mains du premier ministre. Va-t-il le déposer à la Chambre? Quand va-t-il le faire, de telle sorte que nous puissions débattre le projet de loi sur la qualité de l'air, le projet de loi C-30, l'amender et le mettre aux voix? Quand va-t-il donc le faire?

**Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit à de nombreuses reprises, le gouvernement a l'intention de proposer le premier règlement national exhaustif et obligatoire visant les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques au Canada.

### Questions orales

Nous allons le faire à très brève échéance. Le gouvernement agira de manière à obtenir des réductions véritables sans causer de tort à l'économie canadienne.

**L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD):** Monsieur le Président, le premier ministre doit cesser de prendre prétexte de rapports incomplets, irresponsables et farfelus selon lesquels il faut choisir soit les emplois et l'économie, soit l'environnement. Ce n'est tout simplement pas le cas.

La pire menace qui pèse sur notre économie est celle des changements climatiques et il est grand temps que le premier ministre le comprenne. A-t-il le courage de soumettre à la Chambre le projet de loi C-30, qui résulte de l'effort de l'ensemble des partis, et quand va-t-il le faire?

S'il a des objectifs à proposer, qu'il les soumette à la Chambre de manière à ce que nous puissions les débattre et les adopter ou les modifier. Aura-t-il le courage de...

• (1430)

**Le Président:** Le premier ministre a la parole.

**Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, en réalité, il s'agit de savoir si l'un ou l'autre des partis d'opposition a le courage de faire face à la réalité. La réalité, la voici: nous ne pouvons pas réduire d'un tiers les émissions de gaz à effet de serre en moins de quatre ans d'une manière qui soit favorable à l'économie canadienne.

Nous allons proposer un plan qui donnera lieu à de véritables réductions dans un délai raisonnable, tout en assurant à long terme la croissance de l'économie canadienne. Notre parti n'a nullement l'intention d'agir de manière à éliminer des emplois au Canada ou à nuire au dynamisme de notre économie.

\* \* \*

### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.):** Monsieur le Président, Anthony Ianiero mérite de savoir qui a tué ses parents. Cheryl Everall et Kimberley Kim méritent d'être blanchies des accusations ridicules lancées par les autorités mexicaines, selon lesquelles elles seraient les principaux suspects de ce crime horrible.

Elles sont ici aujourd'hui pour tenter encore une fois d'obtenir un peu d'aide du gouvernement. Le ministre des Affaires étrangères défendra-t-il enfin ces Canadiennes et présentera-t-il dès aujourd'hui une protestation diplomatique officielle au gouvernement mexicain, relativement à l'enquête bâclée sur le meurtre du couple Ianiero et au coup monté dont sont victimes deux citoyennes canadiennes parfaitement innocentes?

**L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC):** Monsieur le Président, j'ai fait mieux que cela. J'ai fait part de nos préoccupations directement au président du Mexique. J'ai parlé directement à mon homologue, le secrétaire d'État du Mexique.

Nous sommes en communication constante. Nous avons communiqué avec les autorités mexicaines dans les heures qui ont suivi la découverte du meurtre, et nous continuerons à le faire.

J'ai parlé avec M. Ianiero peu après cet événement tragique pour lui offrir les sympathies et l'appui du gouvernement du Canada. J'ai rencontré les deux personnes qui, selon toute vraisemblance, ont été accusées injustement. Nous continuerons de faire tout en notre pouvoir pour aider les autorités mexicaines à trouver les véritables coupables.

**L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.):** Si je comprends bien, monsieur le Président, les autorités mexicaines balagent du revers de la main les préoccupations de notre gouvernement et de notre ministre des Affaires étrangères.

[Français]

On voit bien les résultats de l'action du ministre en ce qui concerne les cas consulaires.

Justice n'a pas été rendue pour la famille Ianiero. Le docteur Everall et Mlle Kim sont toujours identifiés comme étant des tueurs à gages.

Huseyin Celil est encore condamné à perpétuité en Chine. De plus, une innocente dont le nom est Brenda Martin se morfond derrière les barreaux d'une prison mexicaine.

[Traduction]

Je vais poser la question clairement: le ministre avisera-t-il le Mexique que le Canada exige que Cheryl Everall et Kimberley Kim soient innocentées et que nous sommes d'avis que l'enquête sur le meurtre du couple Ianiero était une véritable farce?

**L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC):** Monsieur le Président, j'ai déjà dit que nous continuerions à faire tout ce que nous pouvons pour aider à coincer les véritables auteurs de ce crime atroce.

Ce que je trouve intéressant, c'est que c'est justement le député d'en face qui a fait la déclaration suivante, ignorant les faits et avide de grands titres, dans les jours qui ont suivi le meurtre:

Si la théorie des autorités mexicaines est correcte, deux assassins sont en liberté au Canada et la GRC perdra leur trace si elle n'agit pas rapidement. Cela ne représente pas de l'ingérence, à mon avis. Le gouvernement doit s'acquitter de sa responsabilité de faire enquête sur ce qui pourrait bien être une question de sécurité nationale.

Ce genre de déclarations boiteuses de la part du député d'en face ne fait pas avancer les choses.

**L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.):** Monsieur le Président, en mars, le gouvernement a fermé...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais au député de Pickering—Scarborough-Est et à certains de ses collègues de l'autre côté d'aller terminer leur discussion à l'extérieur pour que nous puissions procéder à la période des questions.

Le député de Richmond Hill a la parole.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Monsieur le Président, en mars, le gouvernement a fermé les consulats canadiens en Italie, en Russie et au Japon. En ce moment, une rumeur veut que le couperet s'abatte sur 19 autres bureaux diplomatiques canadiens.

Le ministre voudrait-il nous expliquer comment, alors que nous nageons dans d'importants excédents, ces fermetures vont améliorer les activités diplomatiques du Canada? Par ailleurs, est-ce que le sous-ministre a explicitement recommandé les fermetures ou est-ce l'idée du ministre?

**L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC):** Monsieur le Président, une fois de plus, le mot clé dans la question du député est « rumeur ». Encore des commérages du Parti libéral.

*Questions orales*

Nos agissements ne diffèrent pas de ceux des gouvernements précédents. Le député d'en face sait sûrement que, durant les 13 années où son parti a été au pouvoir, on a fermé 31 missions à l'étranger.

Nous faisons ce que tous les gouvernements devraient faire, c'est-à-dire examiner les endroits où nous pourrions avoir une plus grande présence stratégique. Nous comptons procéder à des évaluations continues.

• (1435)

**L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais rappeler au ministre que nous avons fermé des consulats parce que nous avons hérité d'un déficit de 42,5 milliards de dollars. Nous avons ensuite remédié au problème.

Ces fermetures illustrent à quel point le gouvernement comprend mal la politique étrangère.

Le ministre pourrait-il indiquer à la Chambre pourquoi son gouvernement continue de miner les relations du Canada avec les autres pays? Est-ce parce que le gouvernement manque de vision et comprend mal le rôle du Canada au sein de la communauté internationale ou est-ce parce qu'il se fiche de la perception que les autres pays ont de nous?

**L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC):** Monsieur le Président, sans vouloir remonter à l'époque de John A. Macdonald, j'aimerais rappeler au député d'en face que c'est le gouvernement conservateur qui a hérité d'un déficit de 38 milliards de dollars.

Comme c'est amusant d'avoir une leçon d'histoire de la part du député d'en face, dont le gouvernement a eu une responsabilité dans les difficultés qu'ont vécues MM. Arar et Sampson. Nous n'avons aucune leçon à recevoir du député en matière d'affaires consulaires ni en ce qui concerne la fermeture de bureaux consulaires.

\* \* \*

[Français]

**BENAMER BENATTA**

**Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ):** Monsieur le Président, M. Benamer Benatta, un ressortissant algérien demandeur du statut de réfugié, a passé près de cinq ans en prison aux États-Unis après avoir été livré sans raison à ce pays, à la suite des événements du 11 septembre 2001.

Comment la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration peut-elle justifier un tel comportement de la part du gouvernement canadien, un comportement qui s'apparente beaucoup à du profilage racial?

**L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, en 2001, sous le régime libéral, l'homme dont il est question a été déporté aux États-Unis. Maintenant, il demande s'il peut interjeter appel, et c'est exactement ce que nous allons faire pour lui.

**Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ):** Monsieur le Président, même si trois mois après son incarcération, le FBI l'a blanchi de tout lien terroriste, cet homme a quand même passé 58 mois en prison sans raison, coincé dans un labyrinthe de procédures dénoncé par des groupes de défense des droits de la personne et par un comité des Nations Unies.

Comment le gouvernement peut-il justifier que le Canada ait ainsi contrevenu de façon si évidente aux accords de l'ONU sur les droits des réfugiés?

**L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, comme ma collègue l'a dit, c'est vrai que trois mois après son arrivée aux États-Unis, il a interjeté appel, mais nous ne formions pas le gouvernement en ce temps-là. Je ne sais pas pourquoi il n'y a pas eu d'appel, mais il y en aura un ultérieurement. Nous voulons connaître les raisons à cette situation.

\* \* \*

**LE BOIS D'OEUVRE**

**M. Serge Cardin (Sherbrooke, BQ):** Monsieur le Président, au regard de l'accord sur le bois d'oeuvre, le ministre du Commerce international doit rassurer l'industrie forestière du Québec parce qu'on apprend que la représentante américaine estime que l'industrie canadienne du bois d'oeuvre recevrait des subventions.

Puisque les provinces ont dû consulter le ministre avant de mettre en oeuvre leurs programmes, comment le ministre peut-il nous expliquer que les États-Unis craignent que huit des programmes du Québec soient allés plus loin que ce qui serait permis dans le cadre de l'accord?

**L'hon. Maxime Bernier (ministre de l'Industrie, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux qu'on questionne le gouvernement à ce sujet parce que c'est un sujet de fierté. Pourquoi est-on fiers? Parce que c'est une entente qui répond aux besoins de l'industrie du Québec et qui répond aussi aux syndicats québécois.

Ce qui est plus important, c'est que dans cette entente, il y a un système de négociation et de discussion entre les gouvernements. C'est ce que nous faisons dans l'intérêt de l'ensemble des Canadiens.

**M. Serge Cardin (Sherbrooke, BQ):** Monsieur le Président, parlons-en des négociations. Au moment des négociations, le ministre du Commerce international a-t-il donné des garanties au Québec et aux provinces voulant que les programmes existants étaient conformes à l'accord qu'il s'apprêtait à signer avec les Américains?

**L'hon. Maxime Bernier (ministre de l'Industrie, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais rappeler à mon honorable collègue que l'entente signée sous le leadership du premier ministre a été signée en accord avec le gouvernement du Québec.

Le gouvernement du Québec est derrière nous, les Québécois sont derrière nous et l'industrie forestière est derrière nous. Je ne comprends pas le fait que le Bloc québécois s'oppose et critique. On dirait que le Bloc québécois s'ennuie à la Chambre des communes. On peut questionner l'utilité du Bloc.

• (1440)

[Traduction]

**L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, une réunion est prévue aujourd'hui entre le gouvernement et des représentants américains au sujet des politiques forestières canadiennes. Les États-Unis s'en prennent une fois de plus aux programmes forestiers canadiens, y compris ceux de l'Ontario et du Québec, en vertu de l'Accord sur le bois d'oeuvre. Cela inquiète beaucoup d'autres provinces, comme la Colombie-Britannique, où l'industrie du bois de sciage est importante.

Quand que le gouvernement cessera-t-il de servir les intérêts des Américains et commencera-t-il à défendre le Canada, comme l'ont promis les conservateurs?

*Questions orales*

**M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international et de la ministre de la Coopération internationale, PCC):** Monsieur le Président, effectivement, c'est le nouveau gouvernement qui défend l'industrie du bois d'oeuvre. Sans lui, nous n'aurions pas d'accord sur le bois d'oeuvre prévoyant des mécanismes de consultation. Nous serions encore devant les tribunaux. Est-ce vraiment ce que veulent les libéraux, encore 20 ans de procès?

**L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, c'est une blague. L'accord signé par le gouvernement est si mauvais que non seulement 1 milliard de dollars a été cédé aux États-Unis, mais en plus, aujourd'hui, les producteurs de bois d'oeuvre sont aux prises avec une taxe à l'exportation encore plus élevée qu'elle ne l'était avant la signature de l'accord. Le lobby américain du bois d'oeuvre aimerait augmenter davantage ces taxes déjà excessives.

Quand le gouvernement commencera-t-il à élaborer des politiques commerciales au Canada, pour le Canada, et pas à Washington?

**M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international et de la ministre de la Coopération internationale, PCC):** Monsieur le Président, justement, il n'y a pas de quoi rire. Il est question du gagne-pain de familles canadiennes. Grâce à la décision prise par notre gouvernement, les gens ont pu reprendre le travail, l'industrie est stable et nous avons un accord qui demeurera en vigueur pendant sept à neuf ans. La situation était bien différente sous le gouvernement libéral.

\* \* \*

**LA PÉRÉQUATION**

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-  
sor, Lib.):** Monsieur le Président, le 4 avril, Wade Locke, un économiste à l'Université Memorial, a réalisé une étude qui montrait que Terre-Neuve-et-Labrador bénéficierait de plus de 5 milliards de dollars grâce au nouveau budget. Or, une semaine plus tard, à la suite d'un échange de courriels, M. Locke a découvert que le cabinet du ministre des Finances lui avait donné de faux renseignements. Lorsqu'il a revu les chiffres, il s'est trouvé que Terre-Neuve-et-Labrador perdrait en fait de l'argent avec la nouvelle formule.

Pourquoi le ministre des Finances a-t-il faussé les travaux de l'économiste indépendant, dont l'objectif n'était que de chercher la vérité?

**L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, la proposition concernant Terre-Neuve-et-Labrador est claire. Il y a deux programmes de péréquation.

L'un est l'accord négocié par l'actuel premier ministre de Terre-Neuve avec l'ancien gouvernement libéral. Cet accord est le même aujourd'hui qu'il y a six mois, qu'il y a un an, et il restera le même dans un an. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador peut décider de s'en tenir à cet accord.

**L'hon. Ralph Goodale:** Ce n'est pas vrai.

**L'hon. Jim Flaherty:** Du calme, Ralph, je vais m'expliquer.

Le deuxième est la formule O'Brien, et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a le choix d'opter pour cette formule...

**Le Président:** Le député de Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-  
sor a la parole.

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-  
sor, Lib.):** Monsieur le Président, le ministre devrait peut-être se calmer lui-même pendant que je lui fais part d'un courriel qu'a

envoyé son cabinet. Ce courriel, qui a été repris dans le *Telegram* de St. John's, disait:

J'ai présenté mes excuses à Wade, car un courriel envoyé précédemment par un membre de notre personnel l'a peut-être induit en erreur.

Ce courriel vient de son cabinet. Le ministre est responsable d'un grand nombre de faux renseignements. Se souvient-on des fiducies de revenu? De la déductibilité des frais d'intérêt?

Le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, a réclamé la démission du ministre. Va-t-il accéder à la demande du premier ministre de la province?

**L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, la dernière fois que je lui ai parlé, j'ai proposé au premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador de jouer une partie de hockey avec lui pour régler la situation. Bien sûr, si nous le faisons, il devrait payer ses propres chandails.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a un choix important à faire. Il peut s'en tenir à l'Accord atlantique, qui est demeuré le même depuis qu'il a été négocié par l'actuel premier ministre de la province, ou il peut opter pour la nouvelle formule de péréquation. C'est le choix qui s'offre à Terre-Neuve-et-Labrador.

Si ce choix s'impose, bien sûr, c'est parce que les premiers ministres des provinces n'ont pas réussi à s'entendre au sujet de la péréquation. Le gouvernement fédéral a donc dû procéder ainsi.

\* \* \*

● (1445)

**LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC):** Monsieur le Président, l'agence officielle de presse chinoise rapporte aujourd'hui que Huseyin Celil a été condamné à la prison à perpétuité et dépossédé de tous ses droits politiques, en plus de se voir imposer une peine supplémentaire de 10 ans d'incarcération.

Le ministre des Affaires étrangères peut-il informer la Chambre de la réaction du gouvernement devant cette nouvelle?

**L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre, les membres du Cabinet et moi-même avons été profondément déçus ce matin d'entendre cette nouvelle à propos du verdict et de la peine qui ont été imposés à M. Celil. J'ai parlé à son épouse Kamila pour lui exprimer nos regrets et lui faire part de notre soutien et de notre engagement soutenus à l'égard de cette cause.

Les autorités chinoises ont obstinément refusé de répondre à nos préoccupations à l'égard de ce citoyen canadien. Il y a en outre lieu de craindre pour la santé et le bien-être de M. Celil. Je me suis empressé de téléphoner au chargé d'affaires chinois ce matin pour lui exprimer nos points de vue et lui faire part de l'intérêt soutenu que le Canada porte à cette cause.

Nous sommes d'avis que la Chine n'a pas respecté l'entente consulaire conclue entre le Canada et la Chine. Nous allons nous pencher de très près sur cette affaire afin d'établir si cette attitude de la part de la Chine demeure une façon efficace de garantir le bien-être des citoyens canado-chinois pendant qu'ils sont en voyage dans ce pays et de reconnaître leurs passeports. J'ai l'intention de soulever cette question au cours de mon séjour en Chine la semaine prochaine.

**M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD):** Monsieur le Président, c'est la seconde fois aujourd'hui que la compétence de ce ministre est mise en doute.

*Questions orales*

M. Celil est incarcéré depuis un an sans qu'on ait spécifié de quoi il est accusé. Jusqu'ici, les autorités canadiennes n'ont même pas été capables de lui parler, et voilà qu'on apprend que le gouvernement se décide enfin à intervenir comme il aurait dû le faire depuis longtemps.

Hier, j'ai reçu d'un ministre un message selon lequel M. Celil se serait vu imposer une peine de neuf ans de prison. De toute évidence, il n'y a pas grand monde qui sait ce qui se passe au gouvernement.

Je suis heureux d'apprendre que...

**Le Président:** L'honorable ministre des Affaires étrangères.

**L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC):** Je vais laisser à d'autres, monsieur le Président, le soin d'établir qui sait ce qui se passe dans notre gouvernement.

Nous sommes intervenus dans cette grave affaire dès le moment où nous avons appris que M. Celil s'était rendu en Ouzbékistan pour ensuite retourner en Chine, où il a été mis en détention. Nous avons tenté à maintes reprises d'obtenir que nos représentants consulaires puissent le rencontrer. Nous avons chargé des membres du personnel de notre consulat à Urumqi de suivre cette affaire de près.

Nous continuons de nous efforcer de représenter les intérêts de M. Celil du mieux que nous le pouvons, de faire des démarches auprès du gouvernement chinois pour avoir accès à M. Celil, et d'apporter un soutien à son épouse et à sa famille ici même au Canada. C'est ce que nous allons continuer à faire.

**M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NDP):** Monsieur le Président, si je me souviens bien, le tout a débuté par les observations à propos des droits de la personne qu'a faites le premier ministre dans l'avion qui le menait à une conférence en Asie du Sud, ce qui n'était certes pas de nature à aider cette personne.

Le gouvernement n'a rien fait au cours de l'année pour obtenir que M. Celil ait droit à un procès juste ou puisse se faire représenter par un avocat. Le gouvernement n'a rien fait pour s'assurer qu'il ne serait pas torturé, ce qui, nous le savons tous, est parfois le cas dans les prisons chinoises.

En plus de présenter des excuses qui s'imposent vraiment, qu'entend faire le gouvernement à compter d'aujourd'hui?

**L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC):** Monsieur le Président, le député, si c'est là tout ce qu'il a à dire, fait preuve d'une incroyable méconnaissance du système de justice chinois.

Je viens tout juste d'expliquer en détail ce que nous avons fait et entendons continuer à faire. Nous faisons des démarches soutenues pour défendre les intérêts de M. Celil. Nous prenons tous les moyens possibles pour qu'il puisse obtenir un soutien consulaire.

Il s'agit là d'une affaire très dramatique, qui a pris énormément d'importance et qui est représentative des problèmes qui existent actuellement en République populaire de Chine en ce qui touche le respect des droits de la personne.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, au Sénat, ce matin, le ministre de l'Environnement a effrontément tenté d'effrayer les Canadiens en laissant entendre que, si nous respectons nos engagements dans le cadre du Protocole de Kyoto, nous en subirons les graves conséquences. Il a présenté un rapport rempli d'informations fautives, de présomptions ridicules et

d'omissions flagrantes, qui tient de la désinformation et de la propagande.

Le ministre peut-il expliquer aux Canadiens pourquoi il a commandé un rapport qui trompe délibérément les Canadiens sur les conséquences du respect de nos obligations en vertu du Protocole de Kyoto?

**L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, le Parti libéral nous a demandé, par la voie du projet de loi C-288, de présenter un plan de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto parce qu'il n'avait pas de plan à proposer. Le Parti libéral doit être honnête avec les Canadiens.

Je connais quelqu'un qui est honnête. Je veux lire aux députés une lettre que nous avons reçue récemment. Voici:

Je veux d'abord vous féliciter pour les mesures importantes que vous avez prises en vue de contrer les changements climatiques. Vous avez soutenu les efforts des provinces grâce à l'écoFiducie et au soutien financier que vous avez accordé aux initiatives relatives aux transports en commun.

Le député sait-il qui a envoyé cette lettre? C'est signé D. McGuinty, député libéral d'Ottawa-Sud.

**Des voix:** Oh, oh!

• (1450)

**M. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, pendant plus de dix ans, le premier ministre et ses partisans extrémistes de droite ont exagéré les conséquences économiques des mesures que nous pourrions prendre pour contrer les changements climatiques.

Voici ce que le premier ministre avait à dire au sujet des mesures pour prévenir les pluies acides:

Les alarmistes ont dit que cela entraînerait une terrible récession.

Au lieu de cela, l'économie nord-américaine a prospéré et jouit d'une croissance figurant parmi les plus longues et les plus fortes de l'histoire.

Le ministre de l'Environnement est-il devenu l'alarmiste en chef du gouvernement? Voici ma question à Chicken Little: le ciel est-il en train de nous tomber sur la tête?

**Le Président:** Je ne suis pas sûr si c'est moi qu'on traite de Chicken Little ou si c'est le ministre de l'Environnement.

Le ministre de l'Environnement a la parole.

**L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, le député libéral a dit que les gens allaient être dans tous leurs états lorsqu'ils connaîtraient les coûts de l'accord de Kyoto.

Voyons ce qu'a dit une ancienne ministre libérale de l'Environnement, Mme Sheila Copps. Elle a déclaré que les libéraux n'étaient pas en terrain solide sur la question de l'environnement, ajoutant que des gens comme Ralph Goodale et Anne McLellan étaient farouchement contre Kyoto.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** J'invite tous les députés, et tout particulièrement le ministre de l'Environnement, à éviter d'utiliser les noms des députés. Cette personne peut bien avoir fait cette déclaration, mais le ministre sait qu'on ne peut pas faire indirectement ce qu'on ne peut pas faire directement. Je crois que le ministre voulait dire le député de Wascana, et il doit utiliser le nom de sa circonscription à la Chambre.

Le député d'Honoré-Mercier a la parole.

*Questions orales*

[Français]

**M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.):** Monsieur le Président, ce fut une dure journée pour le ministre de l'Environnement qui s'est présenté au comité du Sénat avec une seule idée en tête: faire peur à l'ensemble des Canadiens.

Sauf qu'en sortant une étude incomplète basée sur des informations partielles, il s'est plutôt discrédité devant l'ensemble des membres du comité, devant l'ensemble des Canadiens. Lorsqu'on lui a demandé des chiffres spécifiques pour justifier au moins une de ses prédictions catastrophiques, il n'y a pas eu de réponse.

Maintenant qu'il a eu quelques heures pour lire son rapport, peut-il nous donner des explications ou des chiffres qui justifient au moins une seule de ses conclusions à coucher dehors?

[Traduction]

**L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, nous pouvons justifier les conclusions du rapport et, en plus, des économistes renommés indépendants du gouvernement ont confirmé ces conclusions.

J'exhorte le député à écouter les députés de son propre parti. Il y a deux mois, l'un d'entre eux a déclaré que: « Nous avons maintenant tellement de retard qu'il est impossible de nous reprendre sans paralyser complètement le pays. »

Je ne peux pas dire qui a fait cette déclaration, mais elle se trouve sur le site web [www.gartha.ca](http://www.gartha.ca).

[Français]

**M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.):** Monsieur le Président, on le lui a déjà dit, il peut continuer à porter des cravates vertes autant qu'il veut, on ne lui fera pas confiance pour autant, et encore moins depuis ce matin.

Ce matin, il a sorti l'arme des faibles, soit la peur, comme ce fut le cas dans la lutte contre les pluies acides, dans la lutte contre les CFC. On a gagné ces batailles, et l'économie canadienne est encore debout.

L'utilisation de la peur est toujours l'arme des faibles, l'arme de ceux qui veulent trouver des excuses pour cacher leur inaction.

Je lui donne une autre opportunité. Qu'il nous dise qu'il a eu tort, qu'il arrête d'embaucher les Télétubbies pour écrire ses discours et qu'il apprenne à dire la vérité.

[Traduction]

**L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, je sais que nos vis-à-vis aiment bien dire la vérité. Un député libéral qui, je crois, dit la vérité, a déclaré certaines choses que je voudrais lire ici. Il a dit: « Dans le domaine de l'environnement, je crois que la confusion règne dans notre parti. » Il a aussi déclaré: « Nous avons fait beaucoup de discours creux au sujet de l'environnement. »

Ma citation préférée est celle du chef adjoint du Parti libéral, qui a déclaré: « Nous n'avons tout simplement pas fait le travail. »

\* \* \*

[Français]

**LA VILLE DE QUÉBEC**

**M. Michel Guimond (Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord, BQ):** Monsieur le Président, la ministre du Patrimoine canadien a répété à deux reprises que le comité des Fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec n'avait pas envoyé d'invitation à la reine d'Angleterre. Or, c'est un fait connu, tout le monde sait cela. Le président du comité nous a lui-même dit qu'il

n'avait pas invité la reine. Par contre, il a dit que le gouvernement fédéral, lui, avait entrepris des démarches pour inviter la reine.

Ce qu'on veut savoir de la ministre est simple: le fédéral a-t-il entrepris des démarches pour inviter la reine aux Fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, oui ou non?

• (1455)

**L'hon. Bev Oda (ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, PCC):** Monsieur le Président, aucune invitation n'a été envoyée à Sa Majesté la reine.

\* \* \*

**LES PÊCHES ET LES OCÉANS**

**M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ):** Monsieur le Président, les communautés côtières du Québec sont durement éprouvées et affectées par la crise qui frappe l'industrie de la crevette. Les pêcheurs sont laissés à eux-mêmes, sans aide ni solution concrète du gouvernement, et en guise de protestation, ils ont gardé leur bateau à quai. Le Bloc québécois a déjà proposé des solutions, notamment celles de réduire les droits de pêche, de cesser l'augmentation du contingent global et d'apporter une aide financière quant au coût de l'essence.

Maintenant que le ministre dispose d'éléments de solution, qu'attend-il pour agir?

[Traduction]

**L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC):** Monsieur le Président, il y a un jour ou deux, j'ai répondu à une question semblable posée par le même député. J'avais dit que nous reconnaissons que les pêcheurs de crevettes dans des régions comme le Nouveau-Brunswick et le Québec avaient des problèmes. Les pêcheurs du Nouveau-Brunswick ont repris la mer, comme beaucoup de pêcheurs du Québec.

Terre-Neuve prévoit offrir plus de 50 ¢ la livre. Je crois comprendre que c'est moins de 40 ¢ au Québec. Quelques pêcheurs québécois sont allés vendre leurs prises à Terre-Neuve et je crois savoir que les transformateurs québécois offrent maintenant un meilleur prix. C'est ainsi.

\* \* \*

**L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE**

**L'hon. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.):** Monsieur le Président, le ministre des Pêches et des Océans a annoncé en novembre, à Gimli, au Manitoba, que son gouvernement n'implanterait pas la commercialisation mixte à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Il a déclaré qu'il fallait se commercialiser ensemble.

Or, nous apprenions mardi que le président du Conseil du Trésor a commandé une étude portant justement sur un mode de commercialisation mixte pour l'OCPED.

Le président du Conseil du Trésor pourrait-il confirmer qu'une telle étude a été malhonnêtement commandée malgré la promesse faite par le ministre et nous dire si la gestion de l'offre sera la prochaine cible du gouvernement néo-conservateur?

*Questions orales*

**L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC):** Monsieur le Président, j'ai visité le Manitoba il y a quelque temps et j'y ai rencontré des administrateurs de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce qui, soit dit en passant, font un travail remarquable. Nous n'avons pas l'intention de toucher à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.

Nous veillons néanmoins à ce qu'il soit au courant de toutes les possibilités qui s'offrent de mieux servir les gens qu'il représente. Nous travaillons en collaboration avec l'office et nous ne cherchons aucunement à nous mêler de ses affaires.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC):** Monsieur le Président, ce matin, le ministre de l'Environnement a présenté au Sénat un rapport disant que, si les libéraux arrivaient à faire adopter le plan environnemental proposé dans leur désastreux projet de loi C-288, les répercussions économiques pour les familles et les entreprises canadiennes, y compris celles de ma circonscription, Peterborough, seraient dévastatrices. Je pense que le leader de l'opposition devrait savoir que les familles de ma circonscription trouvent cela injuste.

Le ministre de l'Environnement pourrait-il expliquer à la Chambre en quoi le plan environnemental bancal des libéraux nuira aux familles et aux entreprises canadiennes d'un bout à l'autre du pays?

**L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, ce projet de loi n'est qu'une mesure dérisoire pour compenser le temps perdu pendant des années. C'est très malheureux. Ah, un instant, ce ne sont pas là mes commentaires, mais ceux du député de Kings—Hants.

Le plan des libéraux ferait perdre plus de 275 000 emplois au pays. Ce sont 275 000 personnes qui ne pourraient plus subvenir à leurs besoins ni à ceux de leur famille. Le coût d'un plein d'essence ferait un bond de 60 p. 100 et le coût du chauffage d'une maison au gaz naturel doublerait, ou presque. Ce serait une catastrophe sur le plan économique pour le Canada. Nous avons bien l'intention, de ce côté-ci de la Chambre, de lutter pour sauvegarder les emplois.

\* \* \*

**LE BOIS D'OEUVRE**

**M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPDP):** Monsieur le Président, les ministres libéraux ont concocté la formule de capitulation secrète dans le dossier du bois d'oeuvre et le ministre du Commerce international l'a emportée avec lui lorsqu'il a rejoint les rangs conservateurs. Libéraux et conservateurs ont collaboré étroitement au Comité du commerce pour faire avaler cette capitulation, et les sénateurs libéraux, sans se poser plus de questions, l'ont avalisée afin de pouvoir rentrer chez eux pour Noël.

Ce qui se passe actuellement, c'est que le gouvernement Bush exige de nouvelles concessions, même s'il a obtenu plus de 1 milliard de dollars des Canadiens.

Le premier ministre admettra-t-il maintenant qu'il a pris une mauvaise décision en recyclant un ministre libéral incompetent et un accord libéral bancal?

• (1500)

**M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international et de la ministre de la Coopération internationale, PCC):** Monsieur le Président, malgré ce député, nous avons réussi à faire adopter à la Chambre un accord sur le bois

d'oeuvre qui a créé des emplois et assuré la sécurité de l'industrie du bois d'oeuvre. Il ne faut pas oublier que la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec étaient d'accord, tout comme la majorité des industries touchées du secteur du bois d'oeuvre.

**M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPDP):** Monsieur le Président, la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec n'ont pu mettre en oeuvre leurs nouveaux programmes forestiers depuis la capitulation dans le dossier du bois d'oeuvre. Cinq mille Canadiens ont en outre perdu leur emploi depuis que cet accord de capitulation est entré en vigueur. L'une après l'autre, les scieries cessent leurs activités et les anciens négociateurs en chef des deux côtés disent maintenant que l'entente est un échec et qu'elle ne survivra pas.

Pendant que le premier ministre se pomponne pour sa styliste, les collectivités vivant de l'industrie du bois d'oeuvre sont anéanties. Combien de capitulations, de concessions et de cadeaux est-il prêt à offrir au gouvernement Bush pour maintenir cet accord bancal?

**M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international et de la ministre de la Coopération internationale, PCC):** Monsieur le Président, je rappellerai au député que 5 milliards de dollars ont été remis aux industries qui avaient le plus souffert dans ce conflit. Si nous n'avions pas conclu cet accord sur le bois d'oeuvre, nous serions encore en pleines contestations judiciaires. Celles-ci ne permettent pas de préserver les emplois actuels des travailleurs de l'industrie du bois d'oeuvre et sont néfastes pour les collectivités visées, de même que pour les entreprises du secteur.

\* \* \*

**LES PÊCHES ET LES OCÉANS**

**L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.):** Monsieur le Président, le 12 avril, le ministre des Pêches et des Océans a annoncé que, à Terre-Neuve-et-Labrador, il irait de l'avant avec la conversion des permis temporaires de pêche côtière à la crevette en permis réguliers.

Compte tenu du fait que l'Île-du-Prince-Édouard s'est vu accorder un permis temporaire de 1 500 tonnes métriques en 2000 dans la zone 3-L, le ministre traitera-t-il maintenant l'industrie de la pêche de l'île de la même façon que celle de sa province de résidence et fera-t-il en sorte que les permis temporaires deviennent des allocations permanentes? Il s'agit d'une question sérieuse.

**L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC):** Monsieur le Président, il y a une légère différence dans la comparaison que fait le député. Premièrement, nous avons rendu permanents les permis temporaires des pêcheurs désignés à temps plein. Le député parle de rendre permanente l'entente que les libéraux ont conclue pour lui permettre de conserver son siège.

\* \* \*

**LA RÉFORME DU RÉGIME DÉMOCRATIQUE**

**M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC):** Monsieur le Président, en réponse à Mario Dumont, le chef du Parti libéral a déclaré la semaine dernière qu'il ne serait pas nécessaire d'entreprendre de nouvelles négociations constitutionnelles. Or, hier, il a fait volte-face et a dit que la réforme du Sénat nécessiterait d'importants changements constitutionnels.

### *Recours au Règlement*

Aussi renversante qu'elle puisse être, cette rapide volte-face n'a rien d'étonnant, puisqu'il est incapable de garder une position dans quelque dossier que ce soit pendant plus de quelques jours. Je soupçonne que ce qu'il cherche vraiment à faire, c'est entraver la modernisation du Sénat.

Le ministre de la réforme démocratique pourrait-il dire à la Chambre de quelle façon nous pourrions renforcer notre démocratie sans qu'il ne soit nécessaire de modifier la Constitution?

**L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, hier, le premier ministre a démontré qu'il est possible de solliciter l'avis des Canadiens sur le choix des personnes qui les représenteront au Sénat. Demain, nous entreprendrons l'étude d'une nouvelle loi visant à intégrer cet aspect à la démocratie canadienne.

Les gouvernements conservateurs ont accordé le droit de vote aux femmes et aux peuples des Premières nations. Maintenant, tandis que nous célébrons l'anniversaire de la Charte, nous allons étudier la possibilité de donner à tous les Canadiens leur mot à dire sur le choix des personnes qui les représenteront au Sénat.

Le chef du Parti libéral affirme qu'on ne peut pas modifier la Constitution et, pourtant, il veut modifier des dispositions constitutionnelles relatives au Sénat. Ce n'est pas étonnant, puisqu'il semble attiré par les défis impossibles.

\* \* \*

### PRÉSENCE À LA TRIBUNE

**Le Président:** Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune de l'honorable David Hawker, Président de la Chambre des représentants de l'Australie.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.):** Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il donner à la Chambre un aperçu des affaires que son parti compte mettre à l'étude d'ici la fin de la semaine prochaine au moins? Plus précisément, pourrait-il dire à la Chambre ce qui arrivera au projet de loi C-16 concernant les élections à date fixe? Le ministre va-t-il confirmer qu'il n'a pas l'intention de remettre à l'étude le projet de loi C-16 au cours de la présente législature?

Quant au projet de loi C-30 sur la qualité de l'air, à quel moment reviendra-t-il à la Chambre pour qu'on en poursuive l'étude? Lorsque le premier ministre annoncera son nouveau plan visant les objectifs en matière d'émissions, agira-t-il en fonction du projet de loi C-30, ou de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement actuellement en vigueur?

• (1505)

**L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, aujourd'hui, nous allons continuer le débat sur la motion de l'opposition.

Demain, nous amorcerons le débat, comme je l'ai déjà dit, sur un des projets de loi ministériels visant à moderniser le Sénat, le projet de loi C-43, qui prévoit la consultation des électeurs en ce qui touche leurs choix concernant la nomination des sénateurs.

En fait, hier, le premier ministre a annoncé que Bert Brown occupera enfin son siège après avoir été élu à deux reprises par la

population de l'Alberta. À ceux qui disent que cela ne peut être fait, je réponds que nous l'avons fait. Nous allons continuer de travailler pour les autres provinces, avec ce projet de loi, afin qu'elles puissent elles aussi élire leurs sénateurs. Le projet de loi sur les élections au Sénat et celui qui limitera à huit ans la durée du mandat des sénateurs nous permettront de réformer vraiment le Sénat. Entre-temps, nous parlons de réforme constitutionnelle. Nous ne croyons pas que ce soit nécessaire. Les réformes sont possibles sans qu'on doive passer par des négociations constitutionnelles.

Cependant, en réponse à l'autre question du leader parlementaire de l'opposition sur le projet de loi C-16, nous allons présenter ce dernier. Nous avons dit que nous allions présenter une motion demandant que les amendements proposés par le Sénat soient supprimés et communiquant cela au Sénat. Nous allons présenter cette motion lundi. Nous croyons avoir le soutien de la Chambre pour cela afin que nous puissions avoir des élections à date fixe que personne ne puisse changer. Ce sera à l'ordre du jour lundi, suivi du projet de loi C-52, la loi de mise en oeuvre du budget. Le projet de loi C-43 sera le projet de loi de recharge de ce jour-là. C'est celui qui traite des consultations relatives au Sénat.

Mardi, le 24 avril, et jeudi, le 26 avril, seront des jours désignés.

Mercredi, nous reprendrons le débat sur le projet de loi C-52, la loi de mise en oeuvre du budget, s'il n'a pas été terminé lundi. Nous passerons ensuite au projet de loi C-40, qui concerne la taxe de vente, et le projet de loi C-33, qui porte sur l'impôt sur le revenu.

Vendredi, le 27 avril, nous poursuivrons l'étude des mêmes mesures financières.

**M. Borys Wrzesnewskij:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il y a eu des consultations entre les partis au sujet du projet de loi C-254, Loi modifiant le Code criminel (propagande haineuse), présenté pour la première fois lors de la 38<sup>e</sup> législature et présenté à nouveau le 24 mai 2006. Ce projet de loi ajoute, enfin, le mot « sexe » dans la définition de ce qui constitue un crime haineux.

J'espère que la motion suivante obtiendra le consentement unanime. Je propose: Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, le projet de loi C-254, Loi modifiant le Code criminel (propagande haineuse) soit réputé avoir été lu pour la deuxième fois, renvoyé à un comité plénier, avoir été étudié en comité plénier, avoir fait l'objet d'un rapport, sans propositions d'amendement, avoir été agréé à l'étape du rapport, lu pour la troisième fois et adopté.

**Le Président:** Le député d'Etobicoke-Centre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Une voix:** Non.

\* \* \*

### RECOURS AU RÈGLEMENT

LE PROJET DE LOI C-52 — LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2007

**L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais répondre aujourd'hui au recours au Règlement soulevé par le député de Scarborough—Rouge River relativement au projet de loi C-52, le projet de loi d'exécution du budget.

*Recours au Règlement*

Le député a souligné que le paragraphe 13(1) du projet de loi, qui porte sur l'application de la définition de « fiducie intermédiaire de placement déterminée », ne correspond pas aux pratiques et usages de la Chambre. À son avis, ces dispositions représentent une délégation inappropriée de mesures législatives subordonnées et le député a demandé au Président d'exiger le retrait du paragraphe et d'ordonner la réimpression du projet de loi.

Comme le Président l'a remarqué, le problème est complexe.

Je reconnais que le député de Scarborough—Rouge River s'y connaît bien en matière de mesures législatives subordonnées. Toutefois, je suis d'avis que ce recours au Règlement n'est pas valide puisqu'aucune autorité en matière de procédure n'empêche la Chambre de légiférer ainsi. En résumé, c'est une question de débat qui devrait faire l'objet de discussions entre les députés et en comité, et non une question de procédure devant être clarifiée par la présidence.

Permettez-moi d'abord de faire un petit historique de cette question pour le bénéfice de la présidence.

La disposition en question précise une règle pour l'application de la définition de la « fiducie intermédiaire de placement déterminée ». Cette disposition précise les cas où une fiducie doit être soumise aux nouvelles règles relatives à l'imposition des fiducies de revenu.

Aux termes du projet de loi, une nouvelle fiducie devient une fiducie intermédiaire de placement déterminée et est donc soumise aux nouvelles règles pour l'année d'imposition au cours de laquelle elle respecte pour la première fois la définition. Dans le cas d'une fiducie existante toutefois, la définition de la fiducie intermédiaire de placement déterminée ne s'applique pas et les nouvelles règles ne s'appliqueront donc pas avant 2011 ou avant l'année d'imposition au cours de laquelle sa croissance excédera ce qui constitue une croissance normale d'après les précisions publiées par le ministère des Finances le 15 décembre 2006, sauf si l'excédent découle d'une opération visée par règlement. Comme vous pouvez le constater, monsieur le Président, tout cela est passablement technique.

Dans ce but, la disposition en question prévoit une incorporation par renvoi des directives sur la croissance publiées par le ministère des Finances dont je viens de parler. L'incorporation par renvoi est une mesure adéquate et légale permettant d'adopter des lois. Ce n'est ni rare, ni inhabituel. On pourrait trouver dans les textes législatifs canadiens bon nombre de cas dans lesquels l'incorporation par renvoi a été utilisée ainsi.

Par exemple, les articles 181.3 et 190.13 de la Loi de l'impôt sur le revenu traitent de l'utilisation des lignes directrices sur la pondération des risques publiées par le surintendant des institutions financières en vue de calculer le capital d'une banque étrangère autorisée. Ces lignes directrices sont définies à l'article 248 de la Loi de l'impôt sur le revenu et sont publiées conformément à l'article 600 de la Loi sur les banques. Je pourrais donner encore d'autres exemples, mais je suis sûr que le Président finirait par me trouver un peu ennuyeux.

Par ailleurs, il n'est pas inhabituel que l'on incorpore à une loi, par un renvoi, un document appelé à être modifié de temps à autre. Par exemple, l'article 11 du Tarif des douanes renvoie à la version courante du Recueil des avis de classement du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises publié par le Conseil de coopération douanière.

Donc, cette approche n'est pas particulière à la Loi de l'impôt sur le revenu, mais est également employée dans d'autres lois. Comme je l'ai dit, nous pourrions trouver encore de nombreux exemples dans la même veine, mais je vais épargner à la Chambre un tel détour

fastidieux. Je pense que le Président a suffisamment de précédents à cet égard.

Pour ce qui est des arguments procéduraux, le député de Scarborough—Rouge River en a essentiellement présenté trois. Premièrement, il dit que la disposition n'est pas conforme aux pratiques et aux usages de la Chambre. Deuxièmement, elle serait formulée de manière à ce qu'elle se soustraie elle-même aux règles d'examen parlementaire des mesures législatives subordonnées. Troisièmement, elle ne serait pas conforme aux règles internes du gouvernement lui-même en matière de rédaction juridique.

Permettez-moi de répondre à chacun de ces arguments, un à un.

Premièrement, au sujet des pratiques et des usages de la Chambre, le député semble dire essentiellement que la disposition n'a pas été soumise conformément aux règles de la Chambre. Or, le gouvernement est d'avis au contraire que toutes les dispositions du projet de loi C-52 ont été soumises à la Chambre en parfaite conformité avec ces règles. La disposition en question était incluse dans un avis de motion de voies et moyens déposé le 27 mars et adopté par la Chambre le 28 mars.

L'avis de voies et moyens adopté par la Chambre le 28 mars contenait exactement la disposition que le député de Scarborough—Rouge River conteste. Par conséquent, cette disposition a été soumise en conformité avec les règles de la procédure financière.

J'estime qu'il n'existe aucun motif procédural de déclarer la disposition irrecevable. Il s'agit plutôt, pour le député, de soumettre ses doléances au Comité permanent des finances, lorsque celui-ci étudiera le projet de loi. Si le député veut améliorer le projet de loi, lui et ses collègues seront libres de proposer des amendements à lui apporter lors des travaux du comité.

Le commentaire 322 de la sixième édition de la *Jurisprudence parlementaire de Beauchesne* indique ce qui suit:

Lors de l'étude d'un projet de loi, on ne doit pas invoquer le Règlement sur des questions qui pourraient être réglées par un amendement.

● (1510)

Cela s'applique clairement à la situation actuelle.

À l'exception de quelques circonstances très précises, il est évident que seule la Chambre peut décider de modifier le contenu d'un projet de loi.

Dans la 22<sup>e</sup> édition de Erskine May, aux pages 544 et 545, il est indiqué ce qui suit:

Tout au long de ces étapes et de ces procédures, le projet de loi continue d'être la propriété du Bureau des projets de loi d'intérêt public et, sauf les exceptions notées ci-dessous, il est interdit de le modifier de quelque façon que ce soit sans l'autorisation expresse de la Chambre ou d'un comité, sous la forme d'un amendement proposé en bonne et due forme par la présidence et inscrit par les greffiers du Bureau ou par les greffiers du Bureau des projets de loi d'intérêt public au comité permanent.

De plus, Marleau et Montpetit soulignent ce qui suit à la page 620 de leur ouvrage:

Dans le passé, la présidence a clairement établi que lorsque la Chambre est saisie d'un projet de loi, celui-ci devient sa propriété et ne peut subir de modifications importantes, à moins qu'elles ne soient faites par la Chambre elle-même. Seuls les « simples changements de rédaction » sont autorisés. Au moyen d'une rectification au projet de loi, le Président peut faire corriger toute erreur d'impression ou faute de copiste évidente, à n'importe quelle étape de l'étude du projet de loi. Par contre, aucun changement de fond ne peut être apporté au libellé qu'avait un projet de loi au moment de sa présentation ou lorsqu'un comité en a fait rapport, sauf au moyen d'un amendement adopté par la Chambre.

### *Recours au Règlement*

Il semble, monsieur le Président, qu'il n'y a que deux situations où la présidence peut modifier un projet de loi: premièrement, lorsque la présidence a déterminé que des amendements adoptés par un comité sortent du cadre du projet de loi, comme dans le cas de votre récente décision concernant les amendements proposés par le comité au projet de loi C-257 portant sur les travailleurs de remplacement; deuxièmement, lorsqu'il y a clairement une erreur d'impression. Comme vous l'avez souligné dans une décision rendue le 23 février 2004, cela ne s'applique qu'aux très rares cas où la version imprimée du projet de loi contient une erreur flagrante.

Sauf dans ces cas très précis, c'est à la Chambre de décider d'adopter ou non un projet de loi, avec ou sans amendement.

Monsieur le Président, même si vous deviez déterminer que cette disposition du projet de loi, dans sa forme actuelle, était irrecevable, je crois que la Chambre et le comité devraient, avant tout, avoir la possibilité de se pencher sur la question et de proposer des amendements pour améliorer le libellé du projet de loi.

Je crois que la présidence ne devrait intervenir, si vous jugez qu'il y a lieu de le faire, que si la disposition en question se trouve toujours dans le projet de loi à l'étape de la troisième lecture.

Un processus semblable est adopté quand nous déterminons qu'un projet de loi d'initiative ministérielle comporte des lacunes. Le projet de loi est renvoyé au comité afin que celles-ci soient corrigées. S'il s'agit d'une lacune, en l'occurrence, ce serait au comité de la corriger. Si un changement inacceptable est apporté, le Président n'est pas tenu de mettre la disposition aux voix à l'étape de la troisième lecture.

Au sujet de l'examen des textes réglementaires, le député a aussi fait valoir que la disposition du projet de loi soustrait ce dernier à l'application du Règlement de la Chambre relativement à l'examen des mesures législatives subordonnées par le Parlement. Il n'est pas inhabituel qu'un projet de loi crée une mesure législative subordonnée qui ne soit pas assujettie à la Loi sur les textes réglementaires. Il est tout à fait conforme aux prérogatives de la Chambre d'adopter de telles mesures législatives. Comme je l'ai dit plus tôt, le rôle du Président n'est pas de décider du caractère judiciaire d'une telle mesure législative.

Le troisième point porte sur le guide de rédaction du gouvernement.

Le député a aussi fait valoir que la disposition en question n'est pas conforme avec le document du gouvernement intitulé « Lois et règlements: L'essentiel ».

Ce guide énonce les principes régissant la rédaction de lois et de règlements, ainsi que les processus dont dispose le gouvernement pour veiller à ce que les modifications statutaires et législatives soient faites de façon efficiente.

Outre le fait que ce guide n'est pas une autorité en matière de procédure, j'indiquerais aussi qu'il n'empêche pas le gouvernement de présenter des dispositions comme celle dont il est question si le Cabinet lui en donne l'autorisation.

En conclusion, je soutiens que le paragraphe 13(1) du projet de loi C-52 est recevable et que la question relève du débat. La Chambre est dûment saisie de la question et le Comité des finances sera davantage en mesure de déterminer si cette disposition du projet de loi est bien conçue ou si elle peut être améliorée.

Je crois comprendre que, comme toujours, le ministre des Finances est disposé à discuter de la question, et de toute question se rapportant au projet de loi, avec le comité. Si le projet de loi comporte une lacune, le comité pourra bien évidemment la corriger.

●(1515)

**Le Président:** Je remercie le leader du gouvernement à la Chambre des observations qu'il a soumises sur cette question importante. Il a reconnu que la question est un peu technique et je suis d'accord avec lui. Toutefois, je vais étudier tous ces arguments techniques et je présenterai ma décision en temps opportun à la Chambre.

Conformément au paragraphe 28(9) du Code régissant les conflits d'intérêts, le député de Calgary-Est, qui fait l'objet du rapport du commissaire à l'éthique déposé à la Chambre, a le droit de faire une déclaration. Le député ne parlera pas plus de 20 minutes et il n'y aura pas de période de questions ou observations.

[Français]

J'invite maintenant l'honorable député de Calgary-Est à prendre la parole.

\* \* \*

[Traduction]

### LE COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE

**M. Deepak Ohrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du rapport du commissaire à l'éthique déposé le 30 mars.

Le commissaire à l'éthique est arrivé à la conclusion que je n'ai pas enfreint le Code régissant les conflits d'intérêts des députés. Je ne conteste pas cette conclusion.

Toutefois, je conteste pas le processus de l'enquête et le contenu du rapport.

J'exhorte les députés à ne pas adopter ce rapport. Je prie plutôt la Chambre de renvoyer toute la question au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre pour qu'il enquête de manière exhaustive sur cette affaire et formule des recommandations.

Le processus d'enquête et le rapport ont violé les principes de l'équité en matière de procédure.

Le commissaire à l'éthique ne m'a pas informé qu'il avait repris son enquête. Cela m'a privé de l'exercice de mon droit de présenter des arguments à toutes les étapes appropriées, pendant toute la durée du processus. Le code prévoit ce droit procédural. En fait, je n'ai appris l'existence du rapport qu'une heure avant son dépôt, mais deux mois après la reprise de l'enquête, selon ce qu'on peut lire dans le rapport.

Le rapport contient de nombreux détails personnels sur ma famille élargie, détails dont le commissaire à l'éthique a pris connaissance durant l'enquête.

Il n'était certainement pas nécessaire de fournir des renseignements personnels concernant le mariage malheureux de ma belle-soeur pour étayer les conclusions, pas plus qu'il ne s'agissait de consigner par écrit des allégations stupides et sans fondement concernant ma famille, qui n'avaient rien à voir avec cette enquête.

Le commissaire à l'éthique doit certainement faire preuve du même tact et de la même discrétion que lorsqu'il rédige un rapport concernant des titulaires de charges publiques. Son rapport doit certainement se restreindre aux détails nécessaires pour appuyer la conclusion, et rien de plus. Le code exige que le commissaire à l'éthique mène l'enquête en privé et fournisse les raisons pertinentes à l'appui de sa conclusion. Pourquoi divulguer tous les détails de l'enquête privée?

Je vais demander au comité que les détails personnels contenus dans le rapport qui ne sont pas nécessaires pour étayer la conclusion soient supprimés du rapport et du site web du commissaire. C'est l'intégrité du code qui est en jeu. Tous les députés risquent de faire l'objet de telles divulgations si le rapport en vient à constituer un précédent.

Le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre devra déterminer si la façon d'agir du commissaire à l'éthique concernant ce rapport constitue, de prime abord, un nouvel outrage à la Chambre.

En octobre 2005, le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre a demandé au commissaire à l'éthique de suspendre l'enquête. Il l'a effectivement suspendue, mais il a refusé de le faire parce que le comité le lui avait demandé. Au lieu de cela, il l'a suspendue parce qu'il avait appris qu'une enquête de la GRC était en cours sur cette question, enquête qui m'a entièrement excusé par la suite. En novembre 2005, le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre a conclu que le commissaire à l'éthique était coupable d'outrage au Parlement puisqu'il ne s'était pas conformé aux dispositions du code.

Le commissaire à l'éthique était tout à fait au courant de l'instruction donnée par le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre de suspendre l'enquête, bien qu'il ait refusé de s'y conformer à l'époque. Le commissaire à l'éthique a repris l'enquête, mais il ne m'en a pas avisé, pas plus qu'il n'en a avisé la Chambre des communes. Il n'a pas demandé conseil au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, qui lui avait donné l'instruction de suspendre l'enquête.

Le rapport a maintenant été déposé, sans l'avis du comité. Le processus d'enquête et le contenu du rapport continuent de présenter les mêmes problèmes que ceux qui avaient inquiété le comité lorsque le commissaire a été reconnu coupable d'outrage au Parlement. Une fois de plus, le commissaire à l'éthique n'a montré aucun respect pour l'équité de la procédure ni pour la vie privée de ma famille.

En reprenant l'enquête sans m'en informer et en déposant le rapport, le commissaire à l'éthique a défié la volonté du comité. Par conséquent, j'estime que sa conduite constitue un nouvel outrage.

Si le commissaire à l'éthique a décidé d'ignorer ce que les députés ont dit sur l'objet de son enquête et sur la nécessité de respecter la vie privée de ma famille et les principes d'équité de la procédure, alors comment pouvons-nous accepter le rapport?

Permettez-moi de citer ce que le comité a dit au sujet de ses préoccupations: « Les risques pour les députés, et l'intégrité même du code, n'en demandent pas moins ».

• (1520)

Par conséquent, je demande à la Chambre de refuser d'adopter ce rapport si une motion à cet égard est présentée à la Chambre. Je renverrai l'affaire au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre pour une enquête approfondie et un examen des dispositions du code pour en vérifier l'intégrité. Cela contribuera à faire en sorte que, dans l'avenir, les députés bénéficieront de

### *Travaux des subsides*

l'équité de la procédure prévue dans les enquêtes sur les conflits d'intérêts.

Je n'ai pas d'objection à ce qu'un nouveau rapport soit déposé une fois qu'on se sera dûment penché sur les préoccupations que j'ai soulevées et sur les conclusions que le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre a exposées dans son 51<sup>e</sup> rapport, adopté le 17 novembre et déposé le 18 novembre 2005.

Je tiens à ajouter encore une chose. J'ai demandé à maintes reprises à ne pas être mêlé à une dispute familiale, mais on a ignoré ma demande. Une personne s'est suicidée. La vie privée de ma belle-soeur et de ses deux fils n'a pas été respectée et ils n'en sont pas responsables. Par surcroît, ils n'ont aucun recours. Ma belle-soeur en a informé M. Shapiro, le commissaire à l'éthique, lorsqu'il était de passage à Calgary, mais il n'en a pas tenu compte.

À cause de cette attitude, aujourd'hui, les détails de la vie privée de ma belle-soeur sont publiés dans le rapport déposé à la Chambre. Les journaux des communautés culturelles publient maintenant des articles sur la vie de ma belle-soeur et sur celle de ses deux fils. Est-ce juste? De plus, je demanderai aux groupes de défense des droits des femmes s'ils défendront les droits de cette femme.

---

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1525)

[Français]

### TRAVAUX DES SUBSIDES

#### MOTION DE L'OPPOSITION — L'AFGHANISTAN

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre part au débat sur cette motion qui touche les opérations militaires en Afghanistan, d'autant plus que plusieurs militaires de la 3<sup>e</sup> Escadre de Bagotville de mon comté de Chicoutimi—Le Fjord participent activement aux efforts de cette mission. Je veux saluer leur courage et leur générosité.

Peu importe les désaccords qu'il peut y avoir entre les députés dans la Chambre des communes au sujet de la mission en Afghanistan, les hommes et les femmes qui sont sur le terrain gardent notre confiance. Il ne s'agit pas non plus de demander un retrait anticipé des troupes avant 2009. Le Canada a le devoir de prévenir ses alliés avant de retirer ses troupes d'Afghanistan, car l'échéancier de 2009 approche rapidement. C'est essentiellement ce que la motion propose.

De notre côté, même si nous appuyons la motion, nous proposons un rééquilibrage des opérations en Afghanistan, notamment en ce qui a trait à la stratégie du Canada pour soutenir la paix dans ce pays, et au mandat et aux méthodes des Forces armées canadiennes.

*Travaux des subsides*

Les populations canadienne et québécoise sont largement divisées sur la question de la présence militaire en Afghanistan. La nation québécoise a des valeurs et des intérêts qui lui sont propres, et à chaque fois que le Bloc québécois doit prendre position, que ce soit sur une motion ou sur une loi, il doit toujours se poser cette question: est-ce dans l'intérêt du Québec? Suis-je pour ou contre? À chaque fois, nous tentons d'examiner ce que ferait le gouvernement d'un Québec souverain. C'est pourquoi le débat d'aujourd'hui est très important.

Je crois qu'à la lumière des débats d'aujourd'hui, un rééquilibrage de la mission en Afghanistan est nécessaire. L'objectif de fond de la coalition internationale et des pays de l'OTAN doit être de reconstruire l'économie et la démocratie, et de faire de l'Afghanistan un État viable. Pour y arriver, le Canada doit jouer un rôle de leader dans la distribution et la répartition de l'aide humanitaire pour la reconstruction de ce pays. Cependant, il importe d'établir clairement, non seulement pour les membres de la coalition et des pays de l'OTAN, mais aussi pour les populations québécoise et canadienne, que l'armée canadienne en Afghanistan procédera à un rééquilibrage de son rôle sur le terrain.

Le Bloc québécois a toujours appuyé l'envoi des troupes en Afghanistan à l'intérieur du cadre de l'OTAN. L'opération qui engageait le Canada s'apparentait à une mission de paix visant à stabiliser la région de Kaboul et ses alentours. Elle est malheureusement devenue une opération de guerre.

Pourquoi, encore aujourd'hui, les populations du Canada et du Québec sont-elles si partagées au sujet de la présence des Forces armées canadiennes en Afghanistan? La population reçoit l'information suivante: les rebelles talibans disposent d'une base de repli au Pakistan, et leurs actions se renforcent plutôt qu'elles ne s'affaiblissent. Il s'agit là de la situation. De plus, selon les responsables de l'OTAN chargés du déploiement militaire, les effectifs militaires sont insuffisants.

Il faut donc donner aux Québécois et aux Canadiens l'assurance que le gouvernement pourrait être en mesure de mener la situation en Afghanistan à une autre étape après 2009. Actuellement, aux yeux de la population, la mission en Afghanistan est de plus en plus périlleuse.

La situation se dégrade dangereusement, mais il est encore temps de modifier les orientations de cette intervention internationale. Il devient urgent de le faire. Nous ne gagnerons pas l'appui des Afghans simplement en combattant les talibans au moyen des armes et en les pourchassant dans les montagnes.

● (1530)

Le Bloc québécois parle de rééquilibrer la mission. Si nous continuons sur la voie actuelle, on risque de perdre encore beaucoup de vies humaines. Il est donc urgent de rectifier l'orientation de la mission dans les trois domaines suivants.

Premièrement, il faut augmenter et mieux coordonner l'aide à la reconstruction. Dans ce domaine, le Canada, de 2001 à mars 2006, a déployé un effort militaire de 1,8 milliard de dollars tandis que l'aide à la reconstruction s'est élevée à moins de 300 millions de dollars. Le déséquilibre est flagrant. De façon plus simple, pour comprendre ce déséquilibre, il s'agit d'une proportion de 6 \$ par rapport à 1 \$. Six dollars investis dans des actions de guerre et des actions offensives par rapport à un dollar consenti pour la reconstruction ou l'aide humanitaire.

Deuxièmement, il faut modifier la nature du déploiement militaire. Tout le monde est bien conscient du fait qu'on ne peut apporter efficacement de l'aide sans un minimum de sécurité. Le général

Richards, chef des forces, demande aux pays de l'OTAN 2 500 soldats de plus. Il faut être clair: ce n'est pas en augmentant sans cesse les forces militaires que nous réussirons. Il faut garder en tête que la priorité en Afghanistan est d'accélérer le développement et la reconstruction de ce pays.

Troisièmement, il faut changer radicalement l'approche face au problème de l'opium. L'Afghanistan est la source de 90 p. 100 de l'héroïne qui circule à travers le monde. Tout en continuant la répression contre les trafiquants de drogue, il faut proposer une alternative aux paysans afghans en les aidant à mettre sur pied des programmes de cultures alternatives, à cultiver quelque chose de différent par rapport à la culture du pavot et à construire des infrastructures telles que des routes, des puits, des marchés publics et des hôpitaux.

Le développement social en Afghanistan est catastrophique. Ce pays occupait en 2004 le 173<sup>e</sup> rang sur les 178 pays qui figurent au classement de l'indicateur du développement humain.

S'il y a un débat aujourd'hui, c'est pour clarifier la situation auprès des pays membres de la coalition et des pays membres de l'OTAN ainsi que le rôle du Canada après 2009. Tout comme les populations canadienne et québécoise, elles ont le droit de connaître les enjeux et les impacts qu'implique une participation active des forces armées et d'exiger que les opérations canadiennes soient davantage axées le plus rapidement possible sur le développement humain et social et sur le maintien de la paix.

Pour ce qui est des mandats et des méthodes utilisées par les forces armées, les soldats ne doivent pas être comme des guerriers, ni comme des justiciers, mais plutôt comme des intervenants de la paix et de la reconstruction.

Tout ce qui importe, c'est de redéfinir le mandat des militaires en Afghanistan. Il faut être capable de mesurer les progrès réalisés. Car, dans cette optique, si l'on ne connaît pas les progrès réalisés, il devient évident que l'opinion publique ne tiendra seulement compte que des pertes de vies humaines que nous subissons.

Les Québécois et les Canadiens sont prêts à envoyer des troupes en Afghanistan, mais encore faut-il s'assurer que la sécurité de chacun est au rendez-vous.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement doit dresser des échéanciers précis pour rééquilibrer la mission et s'assurer que les militaires ont les ressources nécessaires pour accomplir le travail de reconstruction et de sécurité sur le terrain.

● (1535)

Je terminerai en disant que le Bloc tient à rappeler que si un rééquilibrage de cette mission n'est pas atteint, nous ne pourrions plus soutenir une opération condamnée à un enlèvement.

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC):** Monsieur le Président, j'ai écouté le discours du député de Chicoutimi—Le Fjord. Nous savons qu'il y a des problèmes en Afghanistan, des problèmes avec les talibans, avec l'éducation, avec les infrastructures et d'autres problèmes. Cependant, nous savons que le retrait prématuré de l'Afghanistan se ferait au détriment du gouvernement afghan. Il est très important pour nous d'appuyer le gouvernement afghan.

*Travaux des subsides*

[Traduction]

Dans le cadre du débat sur cette motion, nous avons entendu bien des arguments en faveur du retrait de la partie méridionale de l'Afghanistan. Cependant, nous n'avons pas entendu d'arguments convaincants à l'effet que ce retrait rehausserait la stabilité de la République islamique d'Afghanistan et contribuerait à la réalisation des objectifs du gouvernement Karzaï, soit instaurer une société civile et un gouvernement capable d'exercer son contrôle sur toutes les régions du pays, de façon à empêcher le retour à un régime instable propice au développement des groupes radicaux qui pourraient ressurgir et menacer nos intérêts ici même au Canada.

[Français]

**M. Robert Bouchard:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

Il faut gagner les coeurs et les esprits des Afghans. Actuellement, la culture du pavot constitue leur source de revenus. Si nous les pourchassons ou si nous coupons leurs sources de revenus par l'élimination de leurs cultures, nous aurons alors devant nous des Afghans qui se dirigeront vers les talibans. Nous devons travailler pour apporter des choses concrètes comme du soutien à la reconstruction et une aide humanitaire aux Afghans.

[Traduction]

**L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.):** Monsieur le Président, le plus décevant, c'est de voir comment le gouvernement a géré cette mission, tout de travers et au détriment des membres des Forces canadiennes et de leurs familles.

La mission a changé. Comme le député ministériel l'a rappelé, nous sommes en Afghanistan pour éradiquer Al-Qaïda. Si c'était vraiment notre but, nous devrions nous occuper du Pakistan, de la Corne de l'Afrique et d'autres régions encore.

J'ai une question à poser au député. Pourquoi le gouvernement ne tient-il pas compte des éléments de la mission qui sont essentiels à son succès? Pourquoi le gouvernement ne passe-t-il pas un coup de fil au président Bush et au premier ministre Blair pour leur proposer de mettre fin au programme d'éradication du pavot? Pourquoi n'appelle-t-il pas Loya Jirga pour qu'il mobilise les groupes rebelles d'Afghanistan pour qu'ils participent au processus de prise de décision gouvernemental? Pourquoi n'investit-il pas dans la police nationale afghane, le système judiciaire et un système pénal qui permettraient à la sécurité de régner dans ce pays?

Sans un système judiciaire adéquat et compétent, il sera impossible de penser instaurer la sécurité. Pourquoi le gouvernement ne met-il pas un terme à cette stratégie de la tache d'encre et ne cesse-t-il pas d'engouffrer nos troupes dans un moulin à viande où leurs vies seront broyées? Pourquoi ne nous retirons-nous pas dans nos bases du Sud de l'Afghanistan pour former les agents de police et les soldats afghans, de façon à ce qu'ils s'occupent eux-mêmes du territoire pashtoune?

Enfin, je demanderais au député s'il ne pense pas qu'il est bel et bien impossible pour nous de vaincre cette rébellion qui a ses bases non pas en Afghanistan, mais bien au Pakistan, sans nous préoccuper de la sécurité régionale et sans demander la création d'un groupe de travail régional dont feraient partie l'Inde, l'Iran, le Pakistan et d'autres groupes intéressés? Ce serait un élément essentiel du succès de cette mission.

• (1540)

[Français]

**M. Robert Bouchard:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

Je crois qu'il faut reconnaître que le premier ministre du gouvernement conservateur minoritaire a une amitié avouée pour le président américain. À mon avis, le premier ministre devrait exercer un leadership et convaincre M. Bush de changer cette mission, qui est une mission de guerre, et la rééquilibrer. Comme je le mentionnais plus tôt, on investit 6 \$ dans la guerre et 1 \$ dans la reconstruction. On constate qu'il y a un véritable déséquilibre.

Le premier ministre du gouvernement conservateur minoritaire a un rôle important à jouer et un leadership à assumer à ce sujet. Je crois également qu'il est de la responsabilité de ce premier ministre d'avertir les pays de l'OTAN que si l'on continue dans cette veine, nous allons nous retirer après février 2009.

Alors, si on veut véritablement gagner cette mission, si on veut qu'elle soit un succès, il faut la rééquilibrer et l'orienter vers la reconstruction et vers un développement social des Afghans.

[Traduction]

**M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, je suis très heureux de pouvoir débattre de cette motion libérale. Cette motion nous donne l'occasion de parler des faits réels au lieu des faits dénaturés qu'on nous a présentés ces derniers mois, cette dernière année et même aujourd'hui.

Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de Sydney—Victoria.

Je m'attarderai à deux des cinq éléments de la motion présentée par le député de Bourassa, notre porte-parole en matière de défense. Je les lirai tous les deux pour que les députés et les Canadiens d'un océan à l'autre puissent comprendre ce dont je parlerai. Le premier point est le suivant:

(1) attendu que tous les députés de la Chambre, peu importe les désaccords qu'ils peuvent avoir au sujet de la mission en Afghanistan, appuient les hommes et femmes qui servent avec courage dans les Forces canadiennes;

L'autre est celui ci:

(3) attendu qu'il incombe au Canada d'aviser de façon adéquate les autres membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de nos intentions au-delà de cette date;

Pour ce qui est du premier point, il ne fait aucun doute que tous les députés de cette assemblée et tous les Canadiens appuient les militaires canadiens, non seulement les hommes et femmes qui participent à des missions à l'étranger, par exemple en Afghanistan ou ailleurs, mais aussi les hommes et femmes qui font un travail important ici au Canada.

Il serait honteux et déplacé pour tout député, quelle que soit son affiliation politique, d'avoir le front de supposer que tout autre député qui pose une question au comité, à la Chambre ou à l'extérieur n'appuie pas les militaires canadiens. Je dirais même qu'il s'agirait d'un manque de patriotisme. Nous leur demandons de s'assurer que dans tout ce qui est entrepris, qu'il s'agisse d'acheter de l'équipement ou de respecter notre politique des trois D — défense, développement et diplomatie —, nous faisons ce qui s'impose.

*Travaux des subsides*

Je fais partie du Comité de la défense. Le comité invite différents représentants qui nous tiennent régulièrement au courant des derniers développements afin que nous puissions nous assurer que la politique établie par le gouvernement est respectée.

Je dirais à tous les députés que, même durant la période des questions - et je l'ai entendu de la bouche de mes électeurs et des Canadiens en général - il n'est pas recommandé d'utiliser ce qui a été décrit comme des tactiques bushiennes. Le président Bush a pu se tirer d'affaire pendant six ou sept ans en usant de ces tactiques, mais Dieu merci, les Américains ont fini par se réveiller et décider que cela n'allait plus fonctionner.

Néanmoins, au sujet du deuxième point concernant notre engagement envers l'OTAN en Afghanistan, aujourd'hui, le leader du parti libéral a mis le doigt sur le problème lorsqu'il a parlé de clarté - et qui est mieux placé pour parler de clarté que celui lui qui a apporté la clarté à notre pays, ainsi que la paix et l'harmonie, avec sa mesure législative? Aujourd'hui, ce qu'il demande, ce que je demande et ce que le député de Bourassa, je pense, demande, c'est de la clarté.

Il est très frustrant de poser sans cesse les mêmes questions au nouveau gouvernement conservateur, au premier ministre et au ministre de la Défense nationale. Les réponses données ont toujours été si ambiguës que nos électeurs nous ont demandé d'obtenir des réponses claires.

Par exemple, récemment, le ministre de la Défense nationale est passé à la télévision à l'émission *Question Period*. En réponse à une question, il a parlé de 2010. Les spécialistes militaires qui ont témoigné devant notre comité en savent plus que nous et ils ont dit à maintes reprises que cette mission n'allait pas durer quatre, cinq, sept ou dix ans. Cette mission va durer entre 20 et 25 ans. Personne ne remet cela en question.

• (1545)

Permettez-moi de revenir en arrière, à mai 2006. Aujourd'hui, les Canadiens se demandent quelle raison impérieuse a motivé la présentation d'une motion visant à prolonger la mission de deux ans, qui a été débattue pendant six heures, alors que, rappelons-nous, la mission venait de commencer. Elle avait commencé deux mois auparavant. On peut comparer la situation à une personne qui achète une voiture, la conduit pendant un mois puis, même avant qu'elle n'ait été rodée, dit qu'elle va l'échanger parce qu'elle ne lui convient pas — alors que la voiture n'a même pas encore fait 500 kilomètres.

La mission avait commencé. Nous n'étions même pas encore arrivés là-bas. Nous n'étions même pas encore installés et, tout à coup, pour aucune raison apparente — et, jusqu'à ce jour, on ne nous l'a toujours pas donnée — une motion visant à prolonger la mission de deux ans a été présentée à la Chambre. Très bien. Mais cela me pose problème.

Le ministre et le comité se sont rendus à la réunion de l'OTAN en Slovaquie. Le ministre s'y est rendu et a littéralement imploré les partenaires de l'OTAN et les alliés de lever les soi-disant conditions. C'est bien ce qui est le plus troublant: nous avons pris l'engagement de prolonger la mission de nos hommes et de nos femmes jusqu'en 2009 sans avoir fixé les règles d'engagement au préalable. Ce n'était pas une bonne chose. Si nous avions su à ce moment-là quelles étaient les règles d'engagement, peut-être n'aurions-nous pas engagé nos hommes et nos femmes pour deux années supplémentaires — mais il n'y avait pas de règles.

Après nous être engagés, tout à coup, nous découvrons qu'il y avait toutes ces conditions selon lesquelles les autres pays ne pouvaient pas déplacer leurs troupes. Ils ont dit que les Canadiens

pouvaient se charger des zones dangereuses, pas de problème. Quand nous leur avons demandé de l'aide, ils nous ont répondu: « Ce serait contraire aux conditions de notre mandat. Nous ne pouvons pas vraiment y aller. Nous ne pouvons pas vraiment participer. »

Plus tôt aujourd'hui, le secrétaire parlementaire a parlé des conflits du passé. Le whip conservateur a fait allusion à la Seconde Guerre mondiale et à notre participation à cette guerre. Mon père y a participé. Les pères et mères de nombreux députés ont pris part à ces conflits majeurs, mais ils s'y sont engagés ensemble. C'était un effort collectif. Ils ne se sont pas dit « Je vais aller combattre là-bas » ou « Je vais rester là-bas ». Ce n'était pas la stratégie alors. Cela me dérange beaucoup.

D'un autre côté, aujourd'hui, durant la période des questions, le premier ministre en a parlé. Répondant à une question, il a déclaré que les Afghans veulent que nous soyons là-bas. Évidemment qu'ils le veulent. Les Chypriotes souhaitent notre présence chez eux. En Bosnie-Herzégovine, on souhaite notre présence. Même chose pour le Kosovo. Les gens du Darfour veulent que nous allions chez eux. La présence des Canadiens est souhaitée dans chaque région perturbée, car nous avons une excellente réputation. Toutefois, nous ne pouvons pas être partout. On veut aussi que la communauté internationale fasse sa part.

En réponse à une autre question, le premier ministre a déclaré: « L'OTAN ne nous demande pas de prendre une décision aujourd'hui ». C'est une très bonne réponse. L'OTAN ne nous a pas demandé de prendre une décision en mai 2006. Les Canadiens se demandent qui prend l'initiative. Nous sommes en train de commander de l'équipement pour nos soldats, notamment des chars et des hélicoptères, qui ne sera pas livré avant 2009-2010. Les Canadiens demandent des précisions.

Des intervenants du domaine de l'aide au développement ont comparu devant notre comité. Aujourd'hui, certains ont parlé des jeunes hommes et des jeunes femmes qui vont à l'école. Lorsque j'entends cela, je suis ravi. Nous avons aussi entendu le président Karzaï, dans une entrevue télévisée avec Peter Mansbridge lors de sa visite, dire que, cette année, il y avait 200 000 élèves de moins à l'école. Cette information ne vient pas de n'importe quel politicien; elle vient du président Karzaï.

Les efforts en matière de développement ne sont pas déployés là où il faut. Nous devons fermer toute la zone de culture du pavot. Le comité a également appris que, apparemment, le président Karzaï négociait avec les talibans. Le Parti conservateur a déclaré: « Nous ne négocierons pas avec ces terroristes. Nous ne négocierons pas avec les talibans. » Le président Karzaï négocie avec eux au prix de la vie de Canadiens et je trouve cela inacceptable. Il faut clarifier cela.

• (1550)

Le comité a également découvert que les talibans étaient dotés de nouvel équipement, de missiles sol-air. Où les talibans trouvent-ils les fonds pour acheter cet équipement? Je pense que si nous coupons la tête, le corps va tomber. Nous devons neutraliser la capacité des talibans d'obtenir des fonds, car ces fonds leur permettent de se procurer l'équipement qui tue nos hommes et nos femmes. Nous devons nous concentrer là-dessus.

**Mme Denise Savoie (Victoria, NPD):** Monsieur le Président, le député a réclamé des éclaircissements. Je conviens avec lui qu'il faut absolument éclaircir ce débat. Les Canadiens doivent comprendre qu'il est possible d'appuyer profondément nos troupes sans pour autant appuyer cette mission inutile et infructueuse. Cela doit être précisé d'entrée de jeu.

*Travaux des subsides*

J'aimerais que le député clarifie la position des libéraux. Les libéraux semblent reprocher au gouvernement de mal gérer la guerre, et je suis d'accord avec eux, parce qu'on continue de risquer la vie de nos jeunes soldats aux fins d'une mission inutile et infructueuse. Pourtant, les libéraux affirment qu'il n'y a rien de mal à prolonger cet effort inutile et infructueux pendant deux autres années, alors qu'on pourrait plutôt mettre à profit l'expérience, les ressources et les connaissances que nous possédons à titre de négociateurs de paix pour engager les parties dans des discussions, pour inciter les pays voisins à chercher des moyens de rétablir la paix. Même Chris Alexander, qui est l'ancien ambassadeur du Canada en Afghanistan et qui est maintenant le principal haut fonctionnaire de l'ONU dans ce pays, affirme que c'est l'absence de paix qui alimente le conflit.

Le député pourrait-il clarifier la position des libéraux à cet égard?

**M. John Cannis:** Monsieur le Président, nous n'accusons pas le gouvernement de mauvaise gestion. Le gouvernement donne des réponses ambiguës sur l'engagement que nous avons pris jusqu'en 2009. Il ne donne pas l'heure juste aux Canadiens sur la question de savoir s'il prolongera la mission au-delà de 2009.

Nous voulons simplement savoir si le gouvernement tiendra cet engagement ou s'il prolongera la mission au-delà de 2009. Nous ne voulons pas que le gouvernement ne fasse que nous accorder encore six heures de débat. Nous ne voulons pas que le gouvernement nous impose un échec. Nous ne voulons pas que le gouvernement dise que le Parti libéral, le NPD et le Bloc ne sont pas patriotiques et ne soutiennent pas nos forces armées simplement parce qu'ils posent des questions difficiles. C'est tout ce que nous demandons.

Le gouvernement libéral de l'époque a pris un engagement parce que nous sommes des participants internationaux à ces initiatives, comme nous l'étions dans le conflit dans l'ex-Yougoslavie. Nous avons une obligation internationale. Nous avons pris cet engagement, qui se composait de trois éléments, défense, développement et diplomatie, jusqu'en 2007.

Le premier ministre de l'époque, le député de LaSalle—Énard, s'est engagé à tenir des élections trente jours après la présentation du rapport Gomery. Le Nouveau Parti démocratique a choisi de revenir sur sa parole et de renverser le gouvernement, donnant ainsi au Parti conservateur la possibilité de faire ce qu'il voulait, soit prolonger la mission.

• (1555)

[Français]

**M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC):** Monsieur le Président, ce qui n'est pas clair, c'est la position libérale. Car la position de ce côté-ci de la Chambre est très claire: nous appuyons la mission. En ce moment, il est prématuré et irresponsable de se prononcer sur l'avenir de la mission au-delà de la date déjà établie. M. Sean Maloney, du Collège militaire, nous dit qu'un retrait précipité des troupes donnerait un avantage psychologique important aux talibans.

J'aimerais que le député nous fasse part des avantages d'un retrait précipité, compte tenu non seulement des investissements considérables et des sacrifices qui ont été faits à ce jour, mais également des progrès considérables qui sont réalisés. De plus, comment peut-on soutenir la reconstruction qui est en cours, si l'on n'est pas en mesure d'assurer la sécurité en Afghanistan?

[Traduction]

**M. John Cannis:** Monsieur le Président, c'est une très bonne question.

Je ne la relirai pas, mais la motion précise clairement que nous appuyons nos militaires. Ce n'est pas une question d'appui, mais bien une question de clarté au sujet de notre retrait de cette mission, ni plus ni moins. Nous appuyons nos militaires. Nous voulons faire en sorte qu'ils aient le matériel dont ils ont besoin. Nous demandons simplement des précisions sur la date de retrait.

Au chapitre du développement, nous sommes tous d'accord. Il n'y a pas que le Canada en Afghanistan. Il y avait d'autres acteurs là-bas avant que le Canada n'accepte une partie de cette lourde tâche. Il est évident que l'OTAN ne prend pas de décisions subites. Elle savait qui seraient les acteurs après 2007. Il y avait un plan. En prolongeant notre mission jusqu'en 2009, nous lui avons tout simplement permis d'aller plus loin. Si l'OTAN n'a pas de plan maintenant quant à ce qu'elle fera après 2009, elle a un problème.

**L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.):** Monsieur le Président, la situation en Afghanistan demeure un important sujet de préoccupation pour les députés et la population canadienne. Les hommes et les femmes des Forces canadiennes et les membres de notre personnel civil continuent à mériter notre respect et notre fierté. Cependant, nous nous soustrayons à nos responsabilités envers eux. À la différence de nos collègues parlementaires ailleurs dans le monde, nous ne prenons pas soin d'évaluer constamment notre action à l'aune des politiques et des programmes de l'OTAN.

Nous savons que l'objectif que vise l'OTAN de créer les conditions propices pour que le peuple afghan puisse bénéficier d'un gouvernement représentatif et jouir en permanence d'un climat de paix et de sécurité est honorable, mais nous devons nous garder d'oublier l'énormité des défis que nos troupes et notre personnel ont à relever en Afghanistan.

En 2001, le Canada s'est efforcé d'appliquer l'approche 3D en Afghanistan: défense, diplomatie et développement. En ma qualité de porte-parole sur les questions touchant l'ACDI, je tiens aujourd'hui à vous entretenir de ce dernier volet, le développement, et d'exprimer, à l'instar des parlementaires des autres pays qui ont des troupes en Afghanistan, mes préoccupations à propos des progrès que nous réalisons en matière de développement dans ce pays.

Nous savons, d'après les témoignages que le comité a entendus et les loufoqueries auxquelles nous avons droit à la Chambre, que le gouvernement conservateur est maître dans l'art de distraire l'attention et de faire dévier l'examen lorsqu'il est question de la mission en Afghanistan. Les députés qui osent se montrer préoccupés se font traiter d'alliés des talibans par les conservateurs.

Nous ne pouvons nier que des progrès ont été accomplis en Afghanistan. On y a construit des routes, des hôpitaux et des écoles, et les femmes y fréquentent l'école en plus grand nombre. On s'y emploie à sensibiliser la population au processus politique, et la réforme du secteur de la sécurité y a contribué à faire progresser le processus de reconstitution de l'armée et des forces policières. L'objectif que visent l'OTAN et le Canada d'assurer la sécurité et la stabilité à long terme dans ce pays nécessite une stratégie globale portant sur la reconstruction et le développement, aussi bien que sur les opérations militaires.

Cependant, la coalition, dont fait partie le Canada, s'est attelée à une tâche énorme. Nous devons nous assurer que nous visons le juste milieu entre nos activités civiles et nos activités militaires. Il est d'importance capitale que nous constatons que l'aide canadienne au développement a porté ses fruits avant un éventuel retrait en 2009.

*Travaux des subsides*

Nous faudrait-il faire plus pour laisser davantage notre empreinte en matière de développement dans ce pays avant l'échéance de 2009? Ne devrions-nous pas, à tout le moins, envisager de dépenser en Afghanistan autant pour le développement que pour les opérations militaires?

L'ancien ministre afghan des Finances, aujourd'hui conseiller du président Karzaï, a récemment affirmé que l'Afghanistan a atteint un point critique, et il nous a prévenu que la population pourrait se retourner contre la communauté internationale si l'économie et l'accès au logement, à l'emploi et aux services de base ne s'améliorent pas. M. Abdullah, un ancien ministre afghan des Affaires étrangères, a fait écho à ce sentiment en disant que le peuple afghan ne sera pas toujours aussi patient.

L'Afghanistan est toujours l'un des pays les plus pauvres du monde. Cinq ans après que la communauté internationale s'est portée au secours de l'Afghanistan, seulement 6 p. 100 de la population afghane a l'électricité. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés estime à 130 000 le nombre de personnes déplacées, mais ce nombre pourrait être plus élevé en raison des problèmes de sécurité alimentaire, entre autres, dans le sud du pays. On a été incapable de répondre à des besoins essentiels tels que des dispensaires viables, un approvisionnement durable en eau saine et des services d'hygiène pour tous.

L'Afghanistan est actuellement le principal bénéficiaire de l'aide canadienne au développement, le Canada s'étant engagé à lui verser près d'un milliard de dollars d'ici 2011, mais il faut que notre tâche soit accomplie avant 2009. Usant d'un miroir aux alouettes, le gouvernement a récemment annoncé une contribution de 200 millions de dollars au fonds de reconstruction et de développement, alors que cette somme faisait déjà partie de l'engagement existant. Il demeure que l'aide au développement par habitant que la communauté internationale apporte à l'Afghanistan est considérablement inférieure à celle qui a été apportée à la Bosnie.

Le gouvernement afghan ne peut utiliser cette aide qu'à des fins limitées, et près de 83 p. 100 des sommes destinées à l'Afghanistan sont en fait utilisées par la communauté internationale pour financer ses propres projets.

• (1600)

Trop souvent, le fait d'avoir un grand nombre de donateurs ayant des objectifs divers qui immobilisent l'aide et qui ne coordonnent pas leurs efforts a un effet négatif sur la capacité institutionnelle d'un pays, surtout dans un État fragile comme l'Afghanistan. Le Canada doit appliquer de manière coordonnée une stratégie ciblée, axée sur les besoins réels de la population afghane.

Je voudrais dire un mot à propos de la province de Kandahar qui, comme les autres provinces du Sud, fait voir à la communauté internationale qu'une simple opération militaire ne suffit pas; il faut fournir des services à la population civile et assurer sa sécurité. Cela fait également ressortir la grande difficulté que posent les tâches liées aux missions de l'OTAN, à savoir qu'il ne peut y avoir de sécurité sans développement, et vice versa. Sécurité et développement vont de pair.

Dans la mesure où l'OTAN n'est pas parvenue à faire s'étendre la gouvernance efficace au-delà de grands centres urbains comme Kaboul et Kandahar, la menace d'une recrudescence de la violence persistera toujours. Le Sud de l'Afghanistan est encore aux prises avec un problème d'extrême pauvreté, et une sécheresse y a récemment sévi. La distribution de l'aide alimentaire a été pour le moins irrégulière.

On craint que la désillusion des Afghans face aux troupes de la FIAS encourage une insurrection populaire. Après avoir passé deux semaines à Kandahar, M. Seth Jones, de la RAND Corporation, a dit que même si on peut voir de la reconstruction dans la ville de Kandahar et dans deux autres districts, il ne se passe pratiquement rien dans le reste de la province de Kandahar, principalement pour des motifs de sécurité.

Nous devons nous assurer que la sécurité de nos troupes n'est pas menacée du fait que les politiques canadiennes d'aide au développement ne tiennent pas compte des véritables besoins du peuple afghan, et qu'une faiblesse dans les efforts de reconstruction n'empêche pas la consolidation des gains tactiques, comme l'a récemment souligné M. Rubin dans le journal du Council on Foreign Relations.

Un travail incroyable a été abattu par nos équipes de reconstruction provinciale dans la province de Kandahar, mais il ne faut pas oublier que ces équipes sont des organisations militaires et non des organismes de développement. Elles servent à réaliser des projets à impact rapide et non à remplacer un développement à long terme soutenu.

Qualifier l'efficacité en parlant de dollars dépensés et de nombre de projets menés à bien a posé des problèmes pour certaines des autres équipes provinciales de reconstruction et nous devons faire attention de ne pas tomber dans le même piège en décidant de l'impact réel du travail que nous avons déjà accompli.

Nous ne pouvons entreprendre nos efforts en matière de développement en Afghanistan en ayant uniquement à l'esprit nos propres priorités et des résultats de sondages, comme le gouvernement semble le croire. Un programme efficace d'aide au développement doit tenir compte des véritables besoins du peuple afghan et non de ce qui fait vendre la nouvelle.

Il reste encore beaucoup de travail à accomplir en Afghanistan avant 2009 et les troupes canadiennes ont déjà démontré à une multitude de reprises leur dévouement, leur professionnalisme et leur sang-froid dans les situations les plus difficiles. Il est temps que le gouvernement appuie réellement le programme canadien d'aide au développement et s'assure que la mission du Canada réussisse sur tous les plans.

• (1605)

**M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC):** Monsieur le Président, j'ai eu l'honneur de rendre visite à l'Ontario Regiment à l'occasion du retour d'Afghanistan de plusieurs de ses membres. Je leur ai demandé ce que nous pouvions faire là-bas. Le député parle de garanties dans une situation de guerre. Ces soldats m'ont dit qu'il ne pouvait pas y avoir de garanties dans une guerre, mais qu'ils pouvaient garantir une chose: si nous abandonnons notre mission, le pays retournera à l'âge des ténèbres en l'espace d'une semaine.

Les talibans sont là-bas, et ils veulent reprendre le pouvoir. Le Parti libéral et les autres partis veulent que nous battions en retraite. J'aimerais citer Nigel Fisher, président d'Unicef Canada. Il a affirmé qu'il était malavisé et inutile de parler de stratégie de retrait.

Le député d'en face se rend-t-il compte du possible danger auquel il expose nos soldats? Cela ne donne-t-il pas aux talibans le message qu'il leur suffit d'attendre et que, dans un an et demi ou deux, ils seront en mesure de revenir et qu'ils auront carte blanche pour commettre des exactions contre le peuple afghan? Le député croit-il vraiment que la position inconsidérée du chef du Parti libéral aura d'autre effet que le retour au pouvoir d'un régime tyrannique en Afghanistan?

*Travaux des subsides*

**L'hon. Mark Eyking:** Monsieur le Président, un gros contingent du Cape Breton Highlanders est actuellement en Afghanistan et il a tout notre appui. Nous appuyons nos soldats sans réserve. Nous ne voulons pas nous retirer, car, au parti libéral, nous ne croyons pas à cette façon de faire.

Nous estimons avoir un travail à faire là-bas. Cependant, nous estimons qu'il nous faut à la fois un plan et un échéancier. Nous estimons également que l'opération militaire doit être accompagnée d'une aide humanitaire. Si nous voulons vraiment épauler nos soldats, il faut que l'aide humanitaire arrive en même temps qu'eux ou peu après, sinon, comment pourront-ils convaincre les Afghans qu'ils ne sont pas là uniquement pour maintenir la paix, mais aussi pour reconstruire le pays.

Le Canada et maints autres pays ont appris ceci dans le cadre du plan Marshall, adopté après la Seconde Guerre mondiale. Nous avons appris que, une fois la stabilité rétablie, nous devons immédiatement aider les pays à se remettre sur pied et leur prêter assistance. C'est ce que nous sommes en train de faire. Nous ne voulons pas nous retirer. Il nous faut un plan et il faut que l'intervention militaire s'accompagne d'une action humanitaire pour que nos soldats soient protégés et sachent que le nécessaire est fait.

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC):** Monsieur le Président, notre gouvernement a été clair au sujet de la mission en Afghanistan. Il a déclaré très clairement que nous étions engagés jusqu'en février 2009. Si nous sommes engagés dans le Sud de l'Afghanistan, c'est parce que c'est important pour la stabilité de la République islamique d'Afghanistan, pour le gouvernement dirigé par le président Karzaï. Il est important que nous restions engagés dans cette région pour assurer la stabilité du gouvernement.

Notre gouvernement a également déclaré que nous n'avons pris aucune décision au sujet de ce que nous ferons après cette date. Au moment opportun, en nous basant sur des débats comme celui que nous avons en ce moment et sur d'autres débats, le gouvernement prendra une décision. Au moment opportun, nous aurons un débat à la Chambre des communes. Cependant, présenter prématurément une motion comme celle qui est à l'étude aujourd'hui est nuisible.

Les libéraux n'ont pas été clairs sur la question. En novembre de l'an dernier, le chef de l'opposition officielle a déclaré qu'à son avis, toutes les troupes devraient être retirées d'Afghanistan sur-le-champ. Aujourd'hui, quelques mois plus tard, il affirme que les troupes ne devraient être retirées que du Sud de l'Afghanistan.

Qui plus est, nos vis-à-vis n'ont pas expliqué comment le retrait des troupes du Sud de l'Afghanistan en février 2009 accroîtrait la stabilité du gouvernement Karzaï. Le député de Sydney—Victoria pourrait peut-être nous l'expliquer.

• (1610)

**L'hon. Mark Eyking:** Monsieur le Président, nous croyons en cette mission, mais nous croyons aussi qu'il faut fixer un délai pour le bien de nos troupes, pour des questions d'approvisionnement et pour pouvoir participer à des opérations dans d'autres pays. Il nous faut savoir, les troupes ont besoin de savoir et la population d'Afghanistan a besoin de savoir que nous sommes engagés au moins jusqu'à une certaine date. La motion à l'étude vise à clarifier les choses.

À la Chambre, le gouvernement a été moins que clair. Il fonctionne sans vue d'ensemble, particulièrement pour ce qui est du développement et de l'aide. Nous ne voyons aucun plan permettant de croire que l'aide au développement et la mission militaire vont de pair.

La dernière fois, le gouvernement ne nous a pas donné la possibilité de tenir un débat convenable avec les Canadiens et c'est pourquoi nous avons présenté la motion à l'étude aujourd'hui.

**M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC):** Monsieur le Président, je signale que je partagerai mon temps de parole avec le député d'Edmonton-Centre.

Je profite de l'occasion pour exprimer la gratitude des électeurs de Wetaskiwin à l'endroit des femmes et des hommes courageux qui servent notre grand pays au sein des Forces armées canadiennes, et pour faire part de mes condoléances aux familles et amis de tous nos militaires qui ont fait le sacrifice ultime.

Je suis fier de pouvoir discuter de notre mission en Afghanistan. Nous sommes saisis d'une motion irresponsable de l'opposition officielle. C'est une motion qui ne fait qu'encourager nos ennemis et qui pourrait intensifier les hostilités contre nos troupes. Je préfère expliquer pourquoi le Canada a pris cet engagement et ce que nous sommes en train de réaliser.

Le Canada accomplit son devoir, en tant que membre du G8 et membre fondateur de l'OTAN et des Nations Unies, devoir qui consiste à aider la communauté mondiale à préserver ou à imposer la paix et la sécurité.

En Afghanistan, les troupes canadiennes côtoient celles d'une quarantaine d'autres pays dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité autorisée par l'ONU. Nos militaires y travaillent en collaboration avec des diplomates canadiens, des agents de la GRC, des agents de la police municipale, des agents des services correctionnels et des spécialistes du développement, dans une approche intégrée conçue pour aider le peuple afghan.

Nous travaillons là-bas avec nos partenaires afghans, notamment avec l'armée nationale afghane et la police nationale afghane. Nous aidons les Afghans à mener à bien leurs projets de développement pour leur pays, et nous les aidons à prendre des mesures concrètes et efficaces pour assurer leur sécurité.

Nous assurons aussi la sécurité des Canadiens, tant ici qu'à l'étranger. Après le 11 septembre 2001, le Canada a agi conformément à l'article 51 de la Charte des Nations Unies en exerçant son droit de légitime défense individuelle et collective. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a reconnu ce droit dans la résolution 1368, adoptée le 12 septembre 2001. Mais la mission en Afghanistan va beaucoup plus loin que cela.

Nos Forces canadiennes sont en Afghanistan à la demande du gouvernement de ce pays. Nous avons le devoir moral de les appuyer. La vie est très difficile pour les simples civils en Afghanistan. Dans le Sud, ils sont aux prises avec les pires difficultés et n'ont même pas les services gouvernementaux les plus élémentaires. Les collectivités ne peuvent compter sur des services adéquats en matière d'éducation et de santé, et l'infrastructure publique est endommagée ou inexistante. En outre, les gens vivent sous la menace de groupes formés d'extrémistes violents. Le développement social et économique est impossible dans ce pays tant que les conditions ne s'amélioreront pas.

Nos militaires, diplomates, policiers et spécialistes du développement travaillent d'arrache-pied aux côtés de nos alliés pour aider les Afghans à réaliser leur rêve, eux qui aspirent à la stabilité et à la sécurité pour eux-mêmes et leurs familles.

*Travaux des subsides*

Nos troupes comprennent très bien le rôle de nos Forces canadiennes, soit une approche intégrée et multidimensionnelle. Aussi difficile que soit leur tâche, nos soldats ont rencontré les gens. Ils ont vu les enfants. Ils connaissent le pays.

Au-delà des opérations de sécurité, ils savent que nos objectifs de développement et de reconstruction revêtent une importance cruciale pour le succès de la mission. Nos soldats estiment que l'avenir de ces gens, particulièrement des enfants, est rempli de promesses. Ils croient, et tous les Canadiens devraient en faire autant, qu'appuyer le gouvernement afghan élu démocratiquement constitue le meilleur moyen de faire en sorte que tous les Afghans jouissent des mêmes libertés et droits fondamentaux que les Canadiens.

Je veux rendre hommage aux soldats de nos Forces canadiennes, particulièrement à ceux qui ont consenti le sacrifice ultime en servant notre pays et en participant à notre mission en Afghanistan. Ils viennent d'endroits comme Owen Sound, New Glasgow, Dalmeny, Comox et Montréal; des endroits tout près d'ici; des endroits à quelques heures d'ici; et des endroits qu'on trouve facilement sur une carte géographique.

Ces soldats croyaient en notre mission, comme tous les membres des Forces canadiennes qui sont en service en Afghanistan. Ils ont changé le cours des choses dans des endroits comme Panjwai, Daman, Spin Buldak, Ghorak, Khakrez et Kandahar.

Ces soldats ont contribué à faire en sorte que l'Afghanistan ne retombe jamais plus entre les griffes des talibans, ou de gens comme eux.

Ces soldats ont donné leur vie pour stabiliser et reconstruire un pays qui n'a connu rien d'autre que la guerre pendant plus de 20 ans.

Nous devons nous assurer qu'ils ne sont pas morts en vain.

Eux et leurs camarades qui se trouvent aujourd'hui à Kandahar laissent derrière un héritage dont les Afghans sont fiers: un héritage d'espoir et de confiance dans l'avenir de l'Afghanistan.

Des routes, des écoles, des services de police fiables, un système sanitaire de gestion des déchets, de l'eau potable, des jouets pour les enfants, ce ne sont là que quelques exemples des nombreux projets que ces hommes et ces femmes ont aidé à réaliser; ce sont tous des cadeaux inestimables pour le peuple afghan; ce sont toutes des choses que bon nombre d'entre nous, au Canada, tenons pour acquises.

La reconstruction et le développement en Afghanistan constituent des objectifs fondamentaux du Canada et ils demeurent une grande priorité pour notre gouvernement. Avec la présence des soldats canadiens, les extrémistes talibans ont du mal à prendre le dessus. Mais tout cela risque de changer si le Canada montre qu'il veut se retirer prématurément de la mission militaire.

Nos forces armées appuient les objectifs de l'Afghanistan en créant un climat sûr et sécuritaire, ce qui est indispensable à un développement durable. Grâce à nos soldats et à d'autres Canadiens engagés, nous réalisons des progrès considérables en Afghanistan, mais notre tâche n'est pas encore terminée.

● (1615)

Nos objectifs sont simples. Ils ont été énoncés à plusieurs reprises et ils sont conformes au Pacte pour l'Afghanistan. Quand le pays et son gouvernement démocratique auront atteint une certaine stabilité et pourront veiller eux-mêmes à leur sécurité nationale, et quand les terroristes et leurs réseaux d'appui locaux ne menaceront plus de déstabiliser le pays, nous saurons que nous avons réussi.

Nous nous rapprochons de ces objectifs. Le Canada a beaucoup contribué au progrès de l'Afghanistan jusqu'à présent, et les Canadiens devraient être fiers de nos efforts de reconstruction. Nous avons réellement adopté une approche révolutionnaire par rapport au développement. Notre équipe de reconstruction provinciale participe au renforcement de l'autorité du gouvernement afghan dans la province de Kandahar. Elle participe à la stabilisation et au développement de la région, veille à la sécurité, fait la promotion des politiques et des priorités du gouvernement afghan auprès des autorités locales et facilite la réforme du secteur de la sécurité.

Cependant, l'équipe de reconstruction provinciale ne peut effectuer son travail sans les opérations de sécurité qui sont encore menées pour aider à stabiliser la région de Kandahar. Nous nous concentrons sur les causes profondes de l'instabilité. Notre objectif est d'aider les Afghans à reconstruire leur pays afin qu'ils puissent assurer leur propre gouvernement et leur propre protection.

Notre progrès dans la région de Kandahar au cours de la dernière année a jeté les fondements d'un développement continu. Nos forces ainsi que leurs partenaires afghans effectuent des patrouilles dans des régions qui étaient auparavant considérées comme des sanctuaires talibans, et ils confrontent les talibans dans des régions que ces derniers contrôlaient jusqu'à récemment. Nos opérations dans les régions de Pashmull et Panjwai ont aussi permis d'amorcer des activités de développement capitales.

Nous construisons des zones de développement dans des régions stratégiques, des enclaves à partir desquelles la reconstruction pourra s'étendre. Nous participons à la création des forces de sécurité nationale afghanes en travaillant avec le centre national de formation, en menant des opérations conjointes avec les autorités afghanes, et en participant à des initiatives comme celles offertes par les équipes de liaison et de mentorat opérationnelles.

Tous les jours, les Canadiens et les Canadiennes rencontrent des Afghans ordinaires, travailleurs et pacifistes. Ils organisent des rencontres avec les aînés, offrent une aide au développement et font une différence dans la vie quotidienne des Afghans. Plus important encore, ils consolident la capacité nationale afghane et nous aident à nous rapprocher de notre objectif ultime: l'autonomie totale et la stabilité de l'Afghanistan.

De surcroît, Affaires étrangères Canada contribue énormément à la promotion de la gouvernance afghane. Nos diplomates conseillent les fonctionnaires afghans dans toute une gamme de dossiers comme la promotion et la protection des droits de la personne, la réforme du secteur de la sécurité et l'établissement de bonnes institutions internationales.

L'ACDI travaille aussi très fort pour venir en aide au gouvernement de l'Afghanistan. Elle continue d'honorer les engagements du Canada en matière d'aide à Kandahar et dans le reste du pays. Les policiers canadiens développent la capacité de leurs homologues afghans. Ils assument des fonctions de surveillance, de consultation et de mentorat, et fournissent aux policiers afghans une formation essentielle.

En tant que Canadien, je suis très fier de tous les efforts déployés par notre pays.

J'aimerais terminer en rappelant une fois de plus à la Chambre que les Forces canadiennes se sont portées à l'avant-plan pour protéger les intérêts de notre pays, promouvoir nos valeurs et venir en aide à l'Afghanistan. Nos soldats comptent parmi les meilleurs au monde et ils progressent dans l'une des régions les plus instables de l'Afghanistan.

*Travaux des subsides*

Les Forces canadiennes ont-elles achevé la tâche que nous leur avons confiée en Afghanistan? Pas encore. L'auront-elles achevée le 28 février 2009? Il est trop tôt pour se prononcer.

Nous avons proposé à la Chambre une motion visant à prolonger la mission actuelle en Afghanistan jusqu'en février 2009. Notre gouvernement a clairement fait savoir que si nous voulons prolonger la mission au-delà de cette date, nous allons consulter le Parlement, et cela demeure notre position.

Le Canada a beaucoup investi dans cette mission. Il reste deux ans à notre engagement. Ce seront deux années de défis, deux années passées à progresser davantage et à entretenir des lueurs d'espoir au coeur du paysage inhospitalier de ce pays déchiré par la guerre.

Ce n'est pas le moment de nous retirer, mais plutôt le moment de nous remémorer l'engagement du Canada et les raisons qui l'ont motivé.

● (1620)

**L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai écouté l'intervention du député avec attention. Il va sans dire que ses propos illustrent le genre de discours qui émane du gouvernement.

Je reviens brièvement sur la première intervention du Canada en Afghanistan après les événements du 11 septembre. Nous sommes allés là-bas pour déloger Al-Qaïda. Notre objectif était également d'écraser en partie les talibans. Nous avons réussi jusqu'à un certain point à nous débarrasser d'Al-Qaïda.

Le problème c'est que le Sud, où se trouvent actuellement les troupes canadiennes, en l'occurrence la région des tribus pachtounes, constitue une zone qu'aucune force occidentale n'a jamais réussi à soumettre. Voilà ma préoccupation.

Il y a une base militaire dans ma circonscription et nous sommes de tout coeur avec les familles des membres des Forces canadiennes. Nous exprimons notre sincère appréciation, d'une part, aux militaires canadiens pour l'extraordinaire travail qu'ils accomplissent là-bas et, d'autre part, à leurs familles qui les soutiennent. Nous leur assurons notre amour, notre appréciation et notre gratitude indéfectibles pour leur courageuse contribution.

Toutefois, je crains que n'ayons déployé nos troupes dans une région fort différente de celle de Kaboul dans le Nord. Nous ne pouvons gagner dans la zone tribale pachtounes qui se prolonge au Pakistan, où les talibans ont en fait établi leurs bases. Nous luttons contre une insurrection dont les bases se trouvent à l'extérieur du pays que nous essayons de protéger.

Pour tuer nos soldats, les insurgés utilisent et continueront d'utiliser des dispositifs explosifs de circonstance, notamment des bombes humaines et des tireurs embusqués. Nous sommes engagés dans une guerre non conventionnelle avec des moyens conventionnels. Nous perdrons. Nous mettons nos soldats dans le hachoir à viande sans leur fournir les données politiques nécessaires à la réussite de leur mission.

J'aimerais demander au député s'il ne serait pas préférable de retirer nos troupes, de mettre fin à la stratégie de la tache d'encre et de redéployer nos troupes uniquement pour chasser les talibans s'ils reviennent en masse, tout en permettant une amélioration de la capacité...

**Le vice-président:** Le député avait deux minutes pour poser une question, mais il n'y est pas parvenu. La parole est au député de Wetaskiwin.

**M. Blaine Calkins:** Monsieur le Président, j'ai la très nette impression qu'il y a eu tentative de question.

Il est évident que le député a un point de vue libéral. Précisons que ce point de vue libéral prévoyait envoyer nos troupes en Afghanistan en 2001 ou 2002 et qu'il y a eu plusieurs prolongations de la part des gouvernements libéraux.

De nombreux électeurs m'ont dit pendant la dernière campagne électorale qu'il était malheureux que nos troupes canadiennes se trouvent dans le Sud de l'Afghanistan. Selon eux, cela est dû au fait que, quand vint le temps de prolonger, le premier ministre de l'époque, le député de LaSalle—Émard, a hésité, s'est esquivé et a retardé. Quand est venu le moment pour le gouvernement de prendre une véritable décision, aucune discussion n'a eu lieu à la Chambre. On a simplement pris la décision. Aucun vote, aucun débat n'a eu lieu au sujet de cette question précise. Quand cette décision a été prise, il ne restait que Kandahar. C'est ce que les électeurs de la circonscription que je représente me disent.

Ils me disent aussi que ce n'est pas le temps de tourner casaque et de fuir. Les libéraux semblent croire que le fait de se retirer, comme tous les autres pays qui ne veulent pas envoyer leurs troupes, est la façon d'assurer un meilleur avenir au peuple afghan.

Nous devrions donc nous retirer, diriger à partir des coulisses et dire à d'autres d'y aller pendant que nous regardons. Nous n'allons rien faire. Nous ne prendrons pas les devants dans cette affaire. Là n'est pas l'héritage...

**Le vice-président:** Nous avons le temps pour une autre question.

La députée de Halifax a la parole.

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, je suis persuadée que tous les députés savent que, ces dernières semaines, le secrétaire général des Nations Unies a fait rapport au Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan. Il a indiqué que l'insurrection continue de poser un défi important à l'autorité du gouvernement et présente un danger aussi bien pour les civils que pour les agents dispensant une aide. Il a ajouté que la dégradation de la situation est très inquiétante. Cela contredit nettement toutes les allégations voulant que les choses se soient sensiblement améliorées.

J'ai beaucoup de mal à comprendre que tant les conservateurs que les libéraux, et même certains députés du Bloc, puissent d'une part soutenir qu'il est absolument clair que notre intervention ne fonctionne pas et que l'insécurité s'accroît, mais prétendre d'autre part que nous devrions persister à faire la même chose.

Je veux demander au député...

● (1625)

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. S'il veut avoir l'occasion de répondre, le député doit le faire tout de suite.

**M. Blaine Calkins:** Monsieur le Président, tout ce que je peux dire, c'est que je n'arrive pas à comprendre la position des députés néo-démocrates. Le NPD est le parti de la contestation. Il va aller mettre sur les pare-chocs des voitures des autocollants disant « Retirez nos troupes d'Afghanistan ».

Dès que nous aurons retiré nos troupes de ce pays, les talibans vont sortir de l'ombre et vont semer le chaos. Alors, les députés néo-démocrates vont mettre sur leurs voitures des autocollants disant « Nous dénonçons les talibans ». Ensuite, le NPD va dire au gouvernement que le Canada devrait intervenir dans cette affaire pour remédier à la situation.

*Travaux des subsides*

Nous y remédions en ce moment même. Nous sommes sur place. Nous devrions mener notre tâche à bien et donner à nos troupes le soutien d'un Parlement uni, et montrer à nos ennemis que nous n'allons pas céder.

[Français]

**M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC):** Monsieur le Président, je suis fier d'avoir l'occasion de participer à ce débat sur notre mission en Afghanistan et pour parler des hommes, des femmes et des familles des Forces canadiennes dont je suis tellement fier.

Permettez-moi commencer par rappeler que ce gouvernement s'est engagé à demeurer en Afghanistan jusqu'en février 2009. Nous n'avons pas pris d'engagements au-delà de cette date. Toutefois, annoncer une date de retrait ferme pour nos troupes aujourd'hui serait dommageable pour la mission et pour le travail que nous faisons pour rebâtir le pays.

[Traduction]

Nous avons présenté une motion à la Chambre des communes pour prolonger jusqu'en février 2009 la mission actuelle en Afghanistan. Le gouvernement a dit clairement que, s'il voulait que la mission soit prolongée au-delà de cette date, il soumettrait la question au Parlement. C'est toujours notre position.

Lorsque le temps viendra de prendre une décision, le gouvernement tiendra compte de nombreux facteurs. C'est ainsi que nous agissons, mais la motion présentée aujourd'hui par l'opposition est une motion téméraire qui aurait pour effet d'encourager nos adversaires et de les inciter à attaquer nos troupes encore plus violemment.

J'aimerais corriger certains propos que j'ai entendus aujourd'hui. Le chef de l'opposition officielle a dit que la motion était dans l'intérêt de l'Afghanistan et des troupes canadiennes. Mais en fait, cette motion aurait pour effet de nuire à ces intérêts.

La motion renforcerait la position des talibans. Nous dirions ainsi aux Afghans que nous n'avons plus l'intention de nous occuper de leur besoin le plus fondamental: la sécurité physique.

Nous avons entendu une députée du NPD citer Winston Churchill, lorsqu'il disait qu'il vaut mieux discuter que d'en venir aux poings. Je suis d'accord avec lui, mais Churchill a aussi fait bien d'autres remarques judicieuses. Il a dit, par exemple, qu'un partisan de la voie de l'apaisement nourrit l'alligator en espérant se faire manger en dernier. Les talibans sont un alligator.

Le chef qu'était Winston Churchill a en outre eu le courage et la détermination de résister à l'alligator nazi, sans se fixer d'échéance, jusqu'à ce que la mission fût accomplie. Il n'a certainement jamais invité l'ennemi aux réunions de son Cabinet en temps de guerre et il ne lui a jamais télégraphié la stratégie et l'échéancier des alliés.

Mon collègue, le whip en chef du gouvernement, a été critiqué pour avoir rappelé à la Chambre ces pages d'histoire. Les libéraux lui ont répondu en exprimant des réserves. Comment peut-on avoir des réserves devant le mal? Le mal est le mal.

Il y a une seule façon de lutter contre le mal. La pensée magique ne donne pas de résultats en fait de politique étrangère, comme le voudrait le NPD, qui croit que les talibans ne sont pas si mauvais qu'on le croit, et que nous les comprenons mal, tout simplement. Voilà une approche tout aussi perdue dans les nuages que l'approche totalement idiote du pouvoir discret préconisée par l'ancien ministre libéral des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy.

C'est cette idéologie mal inspirée du pouvoir discret qui a donné lieu à la décennie de noirceur et de dégradation subie par les Forces

canadiennes aux mains du parti d'en face. Le gouvernement actuel est en train de renverser la vapeur dans l'intérêt des Canadiens et des Afghans, nos alliés, ainsi que dans l'intérêt des femmes et des hommes courageux qui composent les Forces canadiennes.

Je ne mets pas en question la sincérité des députés, mais plutôt leur compréhension de certains aspects des opérations militaires et des affaires étrangères.

Nous avons abordé aujourd'hui de nombreux sujets importants, comme la reconstruction, le développement et ainsi de suite. Par contre, c'est sur le volet militaire de cette mission que porte la motion.

Je sais que certains députés en savent beaucoup sur la guerre; ils ont lu Sun Tzu et von Clausewitz. Mon petit doigt me dit que le député d'Etobicoke—Lakeshore est l'un d'eux. Il a prouvé à maintes reprises qu'il connaît bien ce domaine. Je ne peux croire qu'il appuie sincèrement cette motion.

S'il y a une chose qu'il ne faut pas faire en temps de guerre, c'est signaler ses intentions à l'ennemi. Peu importe ce que l'opposition veut croire, cette motion donne des munitions à l'ennemi et nuit à la sécurité de nos militaires.

Nos opérations sont planifiées, c'est évident. Plusieurs dates ont été avancées. Toutes les organisations militaires planifient leurs activités. Il en va de même pour les organisations gouvernementales. L'échec de la planification équivaut à la planification de l'échec.

Le NPD a également parlé d'édification de la paix, de reconstruction et de développement et a laissé entendre que ce n'est pas ce que nous accomplissons en Afghanistan. Rien n'est plus faux.

Cela prend plus de temps que nous le souhaiterions, mais nous faisons des progrès. Il ne faut pas oublier que notre mission se déroule dans une des régions les plus troublées du pays, qui compte 34 provinces. Dans 28 de ces provinces, la paix, la sécurité et le développement sont des réalités, en quelque sorte.

Le Canada est chargé de la dure mission d'apporter paix et stabilité à Kandahar. Nous faisons le travail car nous comptons sur les meilleurs militaires et sur le meilleur équipement. Si nous faisons du travail de développement, c'est grâce au volet militaire de la mission à laquelle le Canada contribue de façon exemplaire.

Je rappelle aux députés que le but de chaque geste posé par les membres des Forces canadiennes est la paix. Peu importe ce que disent les députés, l'objectif ultime de chacun de leurs gestes est la paix.

Comme le whip en chef du gouvernement, j'ai eu le privilège de passer le temps des Fêtes dans le district de Panjwai, en Afghanistan. La veille de Noël, j'ai vécu un des moments les plus mémorables de ma vie dans un endroit qui s'appelle Ma'sum Ghar, un bastion des talibans. Le chef d'état-major de la Défense, le général Rick Hillier, et moi avons parlé de guerre, de paix et de politique en fumant un cigare.

• (1630)

Il ne fait aucun doute que le général Hillier et tout le monde qui était là-bas auraient préféré être chez eux avec leurs familles à Noël. Les soldats connaissaient la raison de leur présence là-bas. Ils savaient que c'était important et ils accomplissaient leur travail.

*Travaux des subsides*

Nous avons passé environ 30 heures à l'extérieur des barbelés, circulant en convoi sur les routes dans des VBL III et des Nyala. Nous avons vu les marchés ouvrir. Nous avons vu des enfants jouer et des femmes faire leurs affaires. Les marchés ne ressemblent pas au marché By ici, mais ils donnent aux Afghans un sentiment de normalité. C'est comme un soupçon de vraie vie. C'est parce que nous avons des gens là-bas que cela est possible.

J'ai passé beaucoup de temps à la garnison à Edmonton, à accueillir les avions revenant avec des blessés ou tout simplement des personnes de retour de leur déploiement en Afghanistan. J'ai parlé aux familles. J'ai parlé à celles qui ont perdu un être cher là-bas. Elles comprennent. Elles comprennent pourquoi l'aspect militaire de la mission est si essentiel.

Les gens disent qu'on met l'accent sur l'aspect militaire par rapport à la reconstruction et ils utilisent des statistiques simplistes. Ils disent qu'il y a 1 200 membres du groupement tactique et seulement quelque 350 membres de l'équipe de reconstruction provinciale. Le calcul n'est pas si simple. Il y a des tâches à accomplir et on les accomplit, mais cela ne serait possible sans l'élément de la mission qui concerne la défense et la sécurité de base. Nous faisons des progrès.

Le Canada a aussi une responsabilité. Aux Nations Unies, l'ancien premier ministre libéral avait parlé de la responsabilité de protéger et nous sommes d'accord avec lui. Il appartient aux pays comme le Canada de protéger d'autres pays et d'autres peuples qui ne peuvent pas le faire eux-mêmes. Les pays comme le nôtre ont la responsabilité de s'unir avec d'autres, comme nous l'avons fait dans le cadre de l'alliance de 37 pays qui se trouve en Afghanistan à l'heure actuelle.

J'aimerais souligner aux députés que l'un des 37 pays est la Croatie. Il n'y a pas si longtemps, nous aidions la Croatie à se sortir d'une situation difficile. Si nous accomplissons du bon boulot, de concert avec nos alliés, peut-être que dans cinq ou dix ans, l'Afghanistan fera partie d'une alliance qui aidera un autre pays à ne pas devenir un État non viable.

Personne ne peut garantir la réussite d'une mission. Personne ne peut garantir qu'une mission prendra fin à une date donnée. Nous ne l'avons fait ni en 1914, ni en 1939, ni en 1950, en Corée. Nous avons participé, avec d'autres pays pacifiques, d'autres démocraties libérales occidentales, à une tâche nécessaire dans l'intérêt de la population d'un autre pays qui n'était pas en mesure d'assurer sa défense.

Le Canada a toujours assumé ce genre de responsabilités et, comme Canadien, j'en suis fier. Ce qui ne veut pas dire que c'est chose facile. Ce qui doit être fait n'est pas nécessairement facile, mais il n'en reste pas moins que c'est ce qui doit être fait.

Nos effectifs militaires jouent un rôle important en Afghanistan. Ils participent à un effort visant à rendre le pays sûr, à rendre possibles la reconstruction et le développement économique. Le gouvernement s'est engagé à rester dans le Sud de l'Afghanistan jusqu'en février 2009. Nous n'avons pris aucun engagement au-delà de cette date et il serait prématuré de le faire.

Comme je l'ai dit, il existe toutes sortes de plans. Ce qui ne veut pas dire qu'ils vont être exécutés. Cependant, il est nécessaire de planifier.

J'estime que le fait d'annoncer une date de départ de nos soldats à l'heure actuelle nuirait à la mission. Cela nuirait au bien-être des hommes et des femmes de nos Forces canadiennes. Cela ne serait certainement pas dans l'intérêt de la population afghane que nous tentons d'aider.

Alex Morrison, le président de l'Institut canadien des Études stratégiques, n'a pas mâché ses mots lorsqu'il a dit que le fait de définir une date de retrait définitive mettrait en péril la vie de nos soldats. Au moment opportun, le gouvernement décidera s'il convient de renouveler notre apport militaire à la mission multinationale, de le modifier ou de nous retirer tout simplement. La question sera alors soumise à la Chambre.

Nous ne pouvons pas procurer des renforts à l'ennemi en disant, comme le voudrait essentiellement la motion, que, à compter de telle date, nous allons tout simplement fermer boutique et nous retirer d'une mission très difficile en cédant notre place.

Nous n'allons pas agir de la sorte. Le Canada ne renoncera pas aux responsabilités qu'il a à l'égard des Canadiens et de ceux qui, partout dans le monde, comptent sur nous pour assumer nos responsabilités en matière de protection.

La motion à l'étude met les Canadiens et les Afghans en péril et doit être rejetée.

• (1635)

**L'hon. Albina Guarnieri (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.):** Monsieur le Président, ceux d'entre nous qui sont assez vieux pour se souvenir de la guerre du Vietnam tiennent probablement à garantir que, lorsque des troupes canadiennes sont déployées, la mission est claire, le plan pour réussir est net et l'échéancier est précis. Nous devons cela à nos militaires.

Le député parle de la nécessité de faire des plans. Le député considère-t-il que la mission actuelle en Afghanistan est claire, que le plan pour réussir est net et que le délai et la stratégie de retrait sont précis? Le député estime-t-il que ces caractéristiques s'appliquent à cette mission?

**M. Laurie Hawn:** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question qui, je le crains, témoigne d'un brin de naïveté. J'aimerais que ce conflit soit clair, net et précis. J'aimerais que cette guerre soit claire, nette et précise.

Si tout était aussi précis, nous n'en arriverions pas là pour commencer, mais ces situations se produisent à cause des groupes comme les talibans et d'autres organisations terroristes ou nationales dans le monde qui s'en prennent aux leurs. Rien n'est clair, net et précis dans ces situations, mais la mission est claire.

Nous sommes là-bas pour renforcer l'armée nationale, la police nationale, le gouvernement et l'économie de l'Afghanistan, afin que ce pays puisse se tirer d'affaire par lui-même, car les talibans ne disparaîtront pas.

En Afghanistan, nous avons rencontré Abdul Rahim Wardak, l'ancien chef d'état-major de la Défense et l'actuel ministre de la Défense nationale du pays. Il a grandi avec Oussama ben Laden. Il a grandi avec les talibans. Il sait qu'ils sont prêts à tout. Il sait qu'on ne peut cocher une date sur un calendrier et dire: « Voilà. À cette date, nous aurons terminé. »

Nous ne pouvons pas faire cela. Nous devons avoir un objectif: faire en sorte que l'Afghanistan puisse se tenir debout et s'occuper de ses affaires. Quand nous en serons là, nous aurons terminé.

*Travaux des subsides*

Serons-nous encore là-bas à ce moment? Je ne sais pas, car rien n'est précis. J'aimerais que ce le soit.

**Mme Denise Savoie (Victoria, NPD):** Monsieur le Président, les propos du député, si on les comprend bien, n'inspirent guère confiance. J'estime qu'il importe de tout faire correctement si nous envoyons des jeunes Canadiens risquer leur vie.

Il semble assez évident que nous parlons maintenant d'une guerre contre une idée, d'une guerre d'idées, et que ce n'est pas en menant une mission anti-insurrectionnelle de traque et d'anéantissement que nous réussirons à gagner le coeur des gens pour lesquels nous nous battons.

Je me demande comment le député croit qu'en défonçant des portes et en bombardant des villages nous parviendrons vraiment à reconstruire le pays et à entreprendre la négociation d'une paix globale et inclusive.

• (1640)

**M. Laurie Hawn:** Monsieur le Président, encore une fois, je crains que la députée ne fasse preuve de naïveté. Le 19 août 1942 à Dieppe, nous étions sans doute convaincus de ne pas avoir tout fait correctement, mais nous n'avons certainement pas abandonné la partie.

La députée a dit que ce conflit est une guerre contre une idée, un idéal ou une idéologie. Si le mal est une idée ou une idéologie, c'est bien de cela qu'il s'agit.

C'est une guerre contre le mal, purement et simplement. C'est une guerre contre les talibans, qui sont liés à l'organisation Al-Qaïda, laquelle est liée directement ou indirectement à une foule d'autres organisations terroristes partout dans le monde. Toutes ces organisations incarnent purement et simplement le mal.

Le Canada se portera toujours à la défense de ceux qui luttent contre le mal, que ce soit des Canadiens, des Afghans ou n'importe quel autre peuple durant la Seconde Guerre mondiale ou d'autres conflits. Le Canada se portera toujours à la défense des peuples qui luttent contre le mal, et nous ne tolérerons pas qu'il en soit autrement.

[Français]

**L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.):** Monsieur le Président, je désire vous aviser que je tiens à partager le temps dont je dispose avec mon collègue de Labrador.

D'entrée de jeu, à l'instar de tous mes collègues des deux côtés de la Chambre aujourd'hui, je veux rendre hommage aux hommes et aux femmes qui servent leur pays et leur gouvernement de façon exemplaire au sein des Forces armées canadiennes.

Je vais m'inspirer principalement de la première moitié du discours du chef de l'opposition, prononcé en février de cette année, pour faire une mise en situation et expliquer comment nous sommes arrivés là où nous sommes aujourd'hui.

[Traduction]

Il y a tout d'abord eu l'opération APOLLO. Après les attentats du 11 septembre 2001, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ou OTAN, dont le Canada est un membre fondateur, a invoqué l'article 5 de sa charte qui prévoit qu'une attaque contre l'un des membres de l'alliance est considérée comme une attaque dirigée contre tous. C'était la première fois dans l'histoire de l'OTAN qu'on invoquait l'article 5. Le Canada sera toujours prêt à défendre le principe de la sécurité collective qui est à la base de l'article 5.

Le Canada a donc envoyé des troupes en Afghanistan aux côtés de 31 de nos alliés en 2002, en vertu d'un mandat de l'ONU. Pendant six mois, près de 800 soldats canadiens se sont joints à la coalition

internationale en Afghanistan pour tenter de vaincre les talibans. L'objectif de cette mission de même que la stratégie de retrait des troupes étaient clairement établis.

Une fois les talibans renversés, la communauté internationale avait l'obligation de rester en Afghanistan pour aider à stabiliser et à reconstruire le pays, qui était l'un des plus pauvres au monde par suite de 30 années d'invasions étrangères et de guerres civiles, et c'est ce qui a donné naissance à l'Opération ATHÉNA.

En février 2003, le premier ministre Chrétien a décidé que le Canada dirigerait la Force internationale d'assistance à la sécurité, la FIAS, à Kaboul pendant un an. Il s'agissait d'une force multinationale qui impliquait un grand nombre de pays et qui avait pour mission d'assurer la sécurité dans la capitale pour aider à la mise sur pied du nouveau gouvernement provisoire afghan et à l'établissement des conditions nécessaires pour la tenue des élections présidentielles et parlementaires. Les élections, qui ont mené à la nomination du président Hamid Karzaï, se sont tenues dans le calme et ont été couronnées de succès, grâce en partie à l'aide offerte par le Canada.

Avec 2000 soldats sur le terrain et le général Hillier aux commandes de la FIAS, le Canada réalisait là sa plus importante mission depuis des décennies. Nos militaires ont fait un travail extraordinaire qui leur a valu le respect et les éloges de nos alliés et de tous les Canadiens.

Dès le début, le gouvernement Chrétien a travaillé très fort pour tenter de trouver un pays qui pourrait remplacer le Canada à la fin de sa mission d'un an à la FIAS. En 2004, la Turquie a donc remplacé le Canada à la tête de la FIAS. Nous avons réussi à réduire notre présence sur le terrain, maintenant environ 750 militaires sur les lieux et offrant une importante contribution au niveau de l'aide au développement. À ce moment-là, l'engagement du Canada à l'égard de l'Afghanistan est devenu le plus important programme bilatéral de développement de l'histoire de notre pays.

En 2003, également, avec le soutien du gouvernement afghan, l'ONU-OTAN a assumé la responsabilité de la mission de la FIAS. Peu de temps après, l'OTAN, encore une fois, bénéficiant du plein soutien du gouvernement afghan, a décidé d'élargir sa présence à l'extérieur de Kaboul et elle a progressivement accru ses interventions en vue de la reconstruction et de la sécurité sur tout le territoire afghan. C'est ainsi que sont nées les équipes de reconstruction provinciale, les ERP.

Dans le cadre de l'élargissement du rayon d'action de l'OTAN, le gouvernement précédent, dirigé par le député de LaSalle—Émard, a décidé d'établir une équipe de reconstruction provinciale dotée d'environ 250 personnes dans la province de Kandahar. De nombreux pays ont des ERP un peu partout en Afghanistan. Elles ont pour mandat d'établir l'autorité du gouvernement afghan sur l'ensemble du territoire national et de contribuer à la reconstruction de l'Afghanistan.

Outre l'ERP, le gouvernement précédent s'est engagé à fournir une force opérationnelle d'environ 1 000 soldats à Kandahar pendant un an, de février 2006 à février 2007; elle allait oeuvrer de concert avec nos alliés pour assurer la sécurité de cette région dangereuse et pour faciliter la transition d'une mission dirigée par l'ONU à une mission dirigée par l'OTAN.

*Travaux des subsides*

L'objectif clé de cette mission était, d'abord et avant tout, la reconstruction et l'établissement de la sécurité; nous savions que nous effectuerions cette tâche dans une région dangereuse. Le gouvernement se rendait bien compte que cette mission serait plus dangereuse que nos engagements précédents en Afghanistan, comme l'ont dit à maintes reprises les ministres de la Défense et des Affaires étrangères de l'époque.

Toutefois, le Canada, l'OTAN et les Américains n'avaient pas prévu que Kandahar deviendrait à ce point violente et dangereuse en 2006. Entre janvier et mai 2006, huit soldats et un diplomate ont été tués. Cela était bien différent du total de sept morts que les Forces canadiennes avaient subies en Afghanistan au cours des quatre années précédentes.

En mai, seulement trois mois après l'arrivée de la force canadienne de combat à Kandahar, le gouvernement a su que nous étions confrontés à une insurrection importante et violente, allant bien au-delà de tout ce que l'OTAN avait connu par le passé et au-delà des plans qu'elle avait faits. Nous avons vite constaté que l'action canadienne à Kandahar était passée d'une mission axée principalement sur la reconstruction au combat contre une insurrection violente.

• (1645)

Voyant la sécurité se dégrader rapidement, le gouvernement conservateur n'a pas pris le temps de déterminer si notre mission pouvait encore atteindre les objectifs que nous nous étions fixés, ni comment. Le premier ministre a plutôt prolongé la mission de deux ans sans avoir obtenu de nos alliés l'engagement de nous aider à composer avec la situation nouvelle.

Le gouvernement conservateur n'a pas préalablement tenté d'obtenir la garantie du gouvernement du Pakistan, par exemple, qu'il sécuriserait sa frontière avec l'Afghanistan, que les insurgés traversent impunément. Il n'a pas reçu la garantie des alliés de l'OTAN que le Canada allait être remplacé à la fin de sa mission.

De plus, le premier ministre a déclaré que cette mission n'empêcherait pas le Canada d'accepter des missions de paix ailleurs, comme au Darfour ou en Haïti. Cependant, quelques semaines après le vote au Parlement, en mai dernier, le ministre de la Défense nationale a fait savoir clairement que le Canada n'avait plus cette capacité, ce qu'a confirmé plus récemment le général Hillier, chef d'état-major de la Défense.

Permettez-moi de citer les propos tenus par le premier ministre au cours de ce débat du 17 mai 2006, avant le vote, qui a eu lieu plus tard dans la soirée, expliquant pourquoi, peut-être, nous agissons comme nous le faisons aujourd'hui. Je cite le *Hansard*. Il a déclaré:

Nous demandons au Parlement de prendre un engagement portant sur trois volets: la diplomatie, le développement et la défense.

Les trois volets sont indissociables. Je vais vous expliquer à l'instant ce que nous demandons précisément au Parlement d'appuyer au cours des deux prochaines années.

Il convient que je précise également, compte tenu des événements des dernières 24 heures, quelles seraient les conséquences d'un vote négatif. Soyons clairs. Un tel vote étonnerait le gouvernement actuel. Les débats à la Chambre jusqu'au mois dernier et les discussions privées jusqu'à tout récemment nous donnaient toutes les raisons de croire que trois des quatre partis, qui ont constamment appuyé cette initiative, allaient continuer à le faire.

Si tel n'est pas le cas, le gouvernement actuel n'est pas en mesure de se retirer tout simplement ou de tourner le dos. Que fera donc le gouvernement si nous n'obtenons pas un mandat clair exprimant la volonté du Parlement de prolonger la mission de deux ans et au-delà? Il agira avec prudence en prolongeant d'un an la mission.

J'affirme ici que le premier ministre — et le ministre de la Défense l'a démontré par ses réponses et ses observations — pourrait très bien avoir l'intention de prolonger la mission au-delà de février 2009. Il l'a

déclaré dans son discours à la Chambre en mai dernier. Il est donc important que ce soit très clair. La volonté du Parlement, qui sera démontrée au moment du vote sur la question, c'est qu'après février 2009, un autre membre de l'OTAN fasse ce que le Canada fait depuis l'an dernier à Kandahar.

Ce n'est pas tout simplement tourner le dos et se retirer. C'est s'assurer que l'OTAN, qui est l'organisation dirigeante dans cette affaire, s'assure que le fardeau est partagé par ses membres et que ce n'est pas un seul pays qui fait tous les frais de la mission. C'est ce que vise à clarifier la motion. J'espère que mes collègues le comprennent ainsi et pas autrement, surtout pas comme certains ont voulu le faire croire au cours du débat.

• (1650)

[Français]

En terminant — et ce n'est pas une faute que j'attribue nécessairement au gouvernement —, l'objectif premier de notre mission en Afghanistan, soit le développement et la reconstruction de l'Afghanistan, est actuellement évité et n'est pas en voie d'être atteint.

Lorsqu'on prend des décisions au nom des Canadiens en tant que gouvernement, il faut tenir compte de la volonté des Canadiens. Or la volonté des Canadiens n'est pas d'être là de façon indéterminée, et ce n'est surtout pas d'être là strictement pour des raisons militaires. Un équilibre doit être atteint en développement et en diplomatie, équilibre que ce gouvernement ne semble pas vouloir respecter.

Avec l'adoption d'une motion comme celle qui est présentée aujourd'hui, nous espérons que le gouvernement pourra effectivement mieux recentrer la mission du Canada en Afghanistan, au moins jusqu'en février 2009.

**M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC):** Monsieur le Président, j'ai du mal à comprendre la motion libérale d'aujourd'hui qui m'apparaît prématurée et irresponsable. J'aimerais que le député d'Ottawa—Vanier me fasse part de son opinion sur une déclaration de l'adjoint spécial du Secrétaire général des Nations Unies voulant que si les troupes des Nations Unies quittaient l'Afghanistan, le pays replongerait en pleine guerre civile. Si les forces de la coalition se retireraient maintenant, tous les investissements, les sacrifices et les accomplissements des cinq dernières années s'envoleraient en fumée. Ce qui est plus important — et c'est à ce sujet que j'aimerais entendre l'opinion du député —, c'est qu'il ajoute que l'Afghanistan était et pourrait bien redevenir la plaque tournante du terrorisme international.

Notre responsabilité en tant que parlementaires est d'assurer la sécurité des Canadiens. Le lien entre la mission en Afghanistan et la sécurité des Canadiens est clair. Comment le député d'Ottawa—Vanier peut-il soutenir une motion qui vient justement menacer la sécurité des Canadiens ici au pays?

**L'hon. Mauril Bélanger:** Monsieur le Président, mon collègue d'en face fait erreur: il oublie que notre présence en Afghanistan est intrinsèque d'une large mission qui ne compte pas que sur la seule participation de notre pays. Nous sommes là-bas parce que les Nations Unies et l'OTAN y sont.

*Travaux des subsides*

En ce qui a trait aux forces multilatérales, la volonté du gouvernement précédent, tout comme — je l'espère — celle de l'actuel gouvernement, c'est de participer à des missions multilatérales. Les responsabilités sont alors partagées par plusieurs pays. Aussi, après 7 ans, dont 3 passés à Kandahar, le Canada aura fait sa part, selon nous. Il sera donc temps qu'un autre membre de la mission multilatérale parrainée par l'OTAN ou les Nations Unies remplace le Canada à Kandahar, si une force en place est alors toujours nécessaire.

De notre côté, personne ne parle de quitter l'Afghanistan. Toutefois, étant les seuls responsables à Kandahar pendant un nombre d'années indéterminé, nous croyons que la durée de la mission devrait être limitée à février 2009.

[Traduction]

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, je crois que les observations du député libéral, particulièrement compte tenu de sa réponse à la question qui lui a été posée, laisseront les Canadiens plus confus que jamais quant à la position du Parti libéral exprimée à la Chambre. Bon nombre de députés du caucus libéral ont reconnu que la stratégie actuelle comporte de graves lacunes. Ils ont également reconnu que la situation se dégrade, que l'insécurité est plus grande que jamais, qu'il y a un nombre croissant de victimes civiles etc.

Pourtant, je viens d'entendre le député libéral dire que lorsque les Forces canadiennes se retireront, lorsque le Canada aura fini d'appliquer la même stratégie boiteuse pendant deux années de plus, quelqu'un d'autre devrait prendre la relève et poursuivre l'application de la même stratégie boiteuse. Les libéraux ne demandent pas que cette stratégie soit abandonnée, remaniée ou réorientée.

Le député pourrait-il clarifier les observations qu'il vient de faire à cet égard?

• (1655)

**L'hon. Mauril Bélanger:** Monsieur le Président, nous ne pouvons pas savoir quelle sera la situation à Kandahar en 2009. Je ne peux pas parler au nom du commandement de l'OTAN ni dire quelles décisions seront prises d'ici deux ans.

Nous disons que notre pays, par l'entremise du gouvernement actuel, s'est engagé à être là-bas, et nous croyons que cet engagement doit être respecté. Une fois que cet engagement arrivera à son terme, nous croyons qu'il ne devrait pas être prolongé. Le Canada aura fait sa part en assumant actuellement le commandement à Kandahar. Cette responsabilité devrait être partagée avec d'autres membres de l'OTAN.

Quand nous avons assumé le commandement à Kaboul pendant un an, une chose que nous avons faite a été de nous assurer qu'un autre pays membre de l'OTAN prendrait la relève après nous. Le gouvernement actuel ne semble pas vouloir entamer de discussions pour savoir qui remplacera le Canada à Kandahar en février 2009, si c'est encore nécessaire.

Nous croyons que la volonté de la Chambre devrait être d'insister pour que le gouvernement signale à l'OTAN que nous voulons que notre rôle là-bas soit assumé par un autre pays — si le besoin existe encore à ce moment-là — qui serait désigné par l'OTAN; mais le gouvernement refuse de le faire. Je cite le premier ministre. Il vise février 2009 et même au-delà de cette date, et nous ne sommes pas prêts à promettre une telle chose.

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Avant la reprise du débat, je dois faire connaître à la Chambre, conformément à l'article

38 du Règlement, les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: la députée de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, L'Afghanistan; le député de Madawaska—Restigouche, L'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

**M. Todd Russell (Labrador, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui sur la motion présentée par mon collègue de Bourassa.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre demandent au gouvernement d'être clair et de permettre aux Canadiens d'avoir une certitude sur notre mission militaire en Afghanistan. Il y a des conservateurs, en face, qui diront que le simple fait de soulever ce débat et de poser ce genre de questions constitue une absence de soutien à l'endroit de nos troupes. Rien ne pourrait être plus faux.

Ma circonscription, Labrador, est une circonscription militaire à deux points de vue. Nous avons une importante installation de défense, la 5<sup>e</sup> Escadre Goose Bay, qui sert le Canada et nos alliés des deux côtés de l'Atlantique depuis 1941. Nous avons aussi de nombreux hommes et femmes en uniforme qui oeuvrent dans les trois services des Forces canadiennes, dont un bon nombre ont servi à l'étranger au fil des ans, que ce soit en Afghanistan, dans les Balkans ou dans toute autre mission internationale. L'ensemble de la collectivité de Labrador a été touchée directement par notre engagement, en tant que Canadiens, à servir dans des missions militaires à l'étranger.

Comme chacun le sait, les deux dernières semaines ont été difficiles pour nous tous. Neuf militaires canadiens sont morts en devoir en Afghanistan. L'un d'eux était le soldat Kevin Kennedy, dont la mère est de Wabush, au Labrador. C'est l'un des cinq soldats de notre province à avoir fait le sacrifice ultime en oeuvrant à la défense du Canada dans le cadre de la mission en Afghanistan. Au nom de tous les habitants de Labrador, je veux faire part de mes plus sincères condoléances à la famille Kennedy et à tous ceux que Kevin Kennedy a côtoyés dans sa vie.

Je peux affirmer sans crainte de me tromper que les électeurs de Labrador appuient nos troupes et ont beaucoup de respect pour les Forces armées canadiennes. Par contre, les Labradoriens et, bien sûr, tous les Canadiens, exigent la tenue d'un débat ouvert et respectueux sur l'Afghanistan et sur notre rôle futur dans ce pays — et ils méritent de l'obtenir.

Nos forces armées sont placées sous la responsabilité du pouvoir politique civil. C'est un principe important de la politique militaire au Canada et dans tous les pays démocratiques. Cela signifie qu'il ne faut pas confondre les questions de politique — c'est-à-dire ce que nous attendons de nos forces et la manière dont nous croyons qu'elles devraient s'acquitter des tâches qui leur sont confiées par les Canadiens — et le fonctionnement quotidien des forces sur le plan militaire. Nous pouvons et nous devons discuter des questions de politique sans craindre d'être accusés de ne pas appuyer nos militaires.

Peu importe où l'on déploie nos forces armées dans le monde, que ce soit en Afghanistan ou dans les Balkans, pendant les années 1990, ou encore dans le cadre de missions humanitaires comme les opérations de secours menées à la suite du tsunami en Asie ou de l'ouragan Katrina, les Canadiens sont fiers des hommes et des femmes qui servent au sein des Forces canadiennes et ils les appuient de tout coeur. Cela dit, il n'y a aucun rapport, et il ne devrait pas y en avoir non plus, entre cela et les questions de politique touchant ce que nous, en tant que nation et société, souhaitons que nos forces armées fassent en notre nom.

*Travaux des subsides*

Il s'en trouvera pour prétendre à tort que soulever ces questions, c'est faire preuve de laxisme en matière de terrorisme. Il n'y a rien de plus faux. Je me souviens très bien des événements qui sont survenus pendant la matinée du 11 septembre 2001. Nous nous souvenons tous du sentiment d'horreur suscité par ce qui s'est révélé être le pire complot terroriste de l'histoire de l'humanité, un attentat qui a fait près de 3 000 morts et 9 000 blessés et qui a dévasté à tout jamais d'innombrables autres vies. Nous n'avons pas oublié que cet attentat a été perpétré par Al-Qaïda, organisation qui bénéficiait alors du soutien du régime des talibans qui lui avait d'ailleurs offert l'asile en Afghanistan.

C'est ce qui a poussé le Canada, sous la direction de notre ancien premier ministre, Jean Chrétien, à s'engager, avec les États-Unis et nos alliés, dans une intervention multinationale ayant pour but d'abolir le régime des talibans, de faire régner l'ordre en Afghanistan et de faire en sorte que ce pays ne serve plus de refuge aux terroristes internationaux. C'est un gouvernement libéral qui a pris cette décision, et c'était la décision qui s'imposait.

Qu'on ne dise jamais que nous sommes indulgents à l'égard du terrorisme. Lorsque le monde a eu besoin de nous, nous étions là pour prêter main-forte et nos réalisations résisteront à l'épreuve du temps.

Cela dit, rien ne nous empêche, six ans plus tard, de tenir un débat respectueux et intelligent sur ce que devrait être notre rôle en Afghanistan dans l'avenir.

Le Canada a pris l'engagement de rester en Afghanistan jusqu'en février 2009 et nous appuyons cette décision. Toutefois, nous croyons aussi que le Canada doit fixer une date ferme pour notre retrait de l'Afghanistan, date à laquelle un de nos partenaires de l'OTAN prendra notre relève après une présence de près de dix ans là-bas.

Il ne s'agit pas d'abandonner l'Afghanistan. Nous avons une approche à plusieurs volets en vue d'aider le peuple afghan à s'engager sur la voie du développement. Cette approche comprend notamment des opérations militaires pour la durée de notre participation à la mission en Afghanistan. Elle comprend aussi des efforts de diplomatie, de l'aide au développement et le soutien d'ONG canadiennes qui sont sur le terrain là-bas, à notre disposition pour l'édification d'une société civile.

• (1700)

Toutefois, nous ne saurions laisser la poignée de talibans encore actifs nous dicter notre politique ou, comme les conservateurs au pouvoir le laissent entendre, nous imposer les conditions de notre débat politique.

Notre tradition parlementaire de longue date, notre Charte des droits et libertés et nos lois sur les droits de la personne protègent la liberté d'expression et exigent que le débat se déroule sous le signe du respect. C'est un principe fondamental dans notre société démocratique. La tenue de ce débat n'est pas un signe de faiblesse. Au contraire, elle est un signe de force. La tenue de ce débat représente tout ce que les talibans condamnent.

En évitant cette discussion sous prétexte que les talibans pourraient en tirer des conclusions ou y déceler une lueur d'espoir, de faux espoir, nous accepterions de devenir leurs marionnettes. Il n'en sera rien.

La tenue de débats ouverts comme celui-ci posent nos institutions démocratiques en modèles puissants aux yeux du monde et aux yeux de nos amis afghans qui assistent à la naissance de leur démocratie.

Avec le soutien international, y compris celui du gouvernement du Canada et des Forces canadiennes, l'Afghanistan a fait des progrès depuis l'automne 2001 et la chute du régime des talibans. Nous sommes fiers des résultats que nous avons obtenus et nous appuyons sans réserve les accomplissements des Forces canadiennes sur le terrain en Afghanistan. Nous appuyons nos militaires.

Nous continuons de les appuyer, même au moment où nous entamons le processus logique et constructif qui consiste à débattre la façon dont le Canada se désengagera, tout comme nous l'avons fait lors de nos autres déploiements à l'étranger depuis la Seconde Guerre mondiale.

Entamer ce débat n'est faire preuve ni de faiblesse ni de mollesse. C'est faire preuve de force. C'est la force de notre démocratie et l'image du Canada que nous voulons projeter dans le monde.

Nous sommes et demeurerons fiers de notre bilan en Afghanistan, même au moment où nous cherchons à opérer une transition dans nos responsabilités militaires et à assurer que le Canada poursuivra fermement son engagement en Afghanistan, par l'entremise de nos autres services du gouvernement canadien et d'autres instruments de la politique étrangère.

Les conservateurs tenteront de se faire du vil capital politique avec ce dossier, mais ils échoueront, tout comme ils ont échoué dans leurs autres efforts honteux pour politiser nos forces armées.

Pendant la dernière campagne électorale, par exemple, ils ont fait un nombre étonnant de promesses à Goose Bay, dans ma circonscription, promesses qu'ils ne sont pas en mesure de réaliser et qu'ils sont de moins en moins disposés à tenir.

Il n'y avait pas que Goose Bay. Ils ont fait des promesses semblables aux dépens des Forces canadiennes et du ministère de la Défense nationale à St. John's, à Comox, à Bagotville, à Trenton, à Gatetown, à Cold Lake, à Iqaluit et dans bien d'autres collectivités de partout au Canada. Les conservateurs ont inscrit sur le compte du ministère de la Défense nationale des reconnaissances de dettes politiques qu'ils sont incapables de rembourser.

Tout comme dans le débat sur l'Afghanistan, les conservateurs ont voulu honteusement et sans scrupule utiliser les militaires canadiens comme des pions sur l'échiquier politique. C'est inacceptable.

Les discussions du Parlement, du gouvernement et des Canadiens au sujet des questions militaires doivent être civilisées et respectueuses. Tenir ces débats, ce n'est pas manquer de patriotisme et de respect envers nos soldats et ce n'est pas refuser de les appuyer.

Nos principes démocratiques et le principe fondamental de la responsabilité civile et politique envers nos soldats exigent que nous tenions ce débat. Je le répète, nous appuyons nos troupes.

Nous posons ces questions et nous envisageons ces décisions sans craindre que notre patriotisme ou notre respect envers les Forces armées canadiennes soient remis en question. Autrement, nous manquerions de respect à l'égard de la liberté pour laquelle 54 Canadiens sont morts dans l'exercice de leurs fonctions et de ce pour quoi ils sont morts en construisant et en défendant l'Afghanistan.

Je suis en faveur de cette motion.

• (1705)

**M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC):** Monsieur le Président, je voudrais réagir au message confus que nous adressent aujourd'hui les libéraux. Ceux-ci nous répètent sans cesse qu'ils appuient nos troupes, et c'est bien. Ce sont eux qui les ont envoyées pour commencer. Je suppose que le fait qu'ils soient maintenant disposés à demander leur retrait est une contradiction, du moins dans mon esprit.

*Travaux des subsides*

Dimanche dernier, j'ai assisté à la cérémonie de commémoration de l'Holocauste. J'ai été frappé par la douleur que ces gens-là ressentent une génération ou deux après les événements de l'Holocauste.

La population de l'Afghanistan fait maintenant l'expérience de la même chose. J'estime que nous avons l'obligation, voire le privilège, comme l'ont fait nos troupes durant la Seconde Guerre mondiale, d'aller là-bas pour défendre les victimes contre leurs oppresseurs. Le régime tyrannique des talibans doit être rayé de la carte.

Comment les libéraux et le député en particulier justifient-ils le simple fait de songer à retirer nos troupes avant qu'elles aient terminé le travail? Nous devons concentrer nos efforts sur l'objectif à atteindre plutôt sur une date arbitraire à laquelle nous allons nous retirer. Ce serait admettre la défaite à l'avance. En fait, je crois que, d'une certaine façon, ce serait planifier la défaite, et nous ne devrions pas faire une telle chose.

**M. Todd Russell:** Monsieur le Président, je crois que la seule chose qui prête à confusion est la position des conservateurs sur la question de l'Afghanistan. C'est le gouvernement conservateur qui a présenté une motion à la Chambre afin de prolonger la mission jusqu'en février 2009. Ce sont les conservateurs qui ont reçu le consentement de la Chambre pour rester en Afghanistan jusqu'en février 2009.

Pendant le débat sur cette motion, ils ont expliqué pourquoi nous devrions rester là-bas jusqu'en 2009. Il n'y avait pas de doutes dans leur esprit que nous resterions en Afghanistan jusqu'en 2009, et non pas jusqu'en février 2010 ou 2011. Les conservateurs ont alors présenté une motion qui disait qu'ils voulaient prolonger la mission jusqu'en février 2009.

Ce sont maintenant les conservateurs qui ne savent pas combien de temps ils veulent que nous restions en Afghanistan. Encore cinq ans, dix ans, quinze ans? Le ministre de la Défense nationale affirme un jour que nous resterons là-bas jusqu'en février 2009, puis, un autre jour, que nous y serons jusqu'à ce que nous constatons des progrès irréversibles, peu importe quand ils deviendront réalité ou comment on les définit.

Ce ne sont pas les libéraux qui sont confus à propos de la mission. Ce sont les conservateurs, et c'est pour cette raison que nous avons présenté cette motion.

**Mme Denise Savoie (Victoria, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureuse que le député soit en faveur d'une approche à plusieurs volets, mais il semble y avoir une contradiction que je ne parviens pas à comprendre.

Le député est en faveur d'une approche à plusieurs volets mais, dans la motion libérale, les libéraux appuient la motion des conservateurs visant à prolonger la mission dans laquelle les conservateurs nous ont embarqués et qui est une mission futile, ratée et non concertée pour laquelle des Canadiens continueront de payer le prix ultime.

D'un côté, les libéraux veulent poursuivre cette approche pendant les deux prochaines années mais, de l'autre, le député affirme qu'il veut une approche à plusieurs volets. Pourrait-il expliquer cette contradiction?

**M. Todd Russell:** Monsieur le Président, il n'y a pas de contradiction. Je demanderais à la députée de lire attentivement la motion et de parcourir le hansard pour lire les observations des députés libéraux. Il est très clair que nous appuyons totalement la mission militaire jusqu'en 2009. La Chambre en a décidé ainsi et nous respecterons cela. Nous avons aussi dit que la diplomatie et le

développement sont des volets qu'il faut poursuivre. Je ne crois pas qu'il y ait une contradiction en ce qui concerne cette motion ou la position du Parti libéral du Canada.

La seule confusion consiste à savoir si les conservateurs mettront fin à la portion militaire de la mission en 2009 ou s'ils voudront poursuivre encore pendant cinq ou dix ans.

• (1710)

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Reprise du débat. La députée de Halifax voudra bien tenir compte dans son intervention qu'elle sera interrompue à 17 h 15.

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, je regrette d'avoir aussi peu de temps à ma disposition et d'être incapable de partager mon temps avec le député de Burnaby—Douglas, qui espérait lui aussi participer au débat.

Je serai brève. Peu de temps après les événements du 11 septembre, j'ai pris la parole à la Chambre en qualité de chef du Nouveau Parti démocratique et j'ai fait le voeu que les mêmes valeurs qui sont à la base de la colère et de l'horreur que nous ressentons par suite de ces actes barbares nous servent également de guides, et qu'elles servent aussi de guides aux dirigeants mondiaux dans leur riposte. Depuis ce jour résonnent toujours dans mes oreilles ces mots d'un survivant des attaques du 11 septembre, qui a déclaré ceci sur le site même du World Trade Center:

À défaut de faire primer la paix sur la guerre et de respecter toute forme de vie aussi ardemment que s'il s'agissait de notre propre vie, ces morts n'auront aucun sens et la terreur et la violence demeureront nos sombres compagnes.

Je n'oublierai jamais le jour où je me tenais sur le tarmac de Kandahar, entourée de soldats, d'hommes et de femmes courageux, qui font leur devoir et accomplissent leur mission au nom des Canadiens en tant que membres des Forces armées canadiennes. Ils continuent encore aujourd'hui de faire ce qu'on leur demande. Un nombre tragique d'entre eux ont pourtant perdu la vie.

Je veux qu'il soit clair, car je lance à nouveau un appel, que nous comprenons que nous devons nous engager à participer à un processus de paix global. Je lance cet appel au gouvernement pour qu'il comprenne que s'il continue d'affirmer que chaque taliban est diabolique et qu'il faut exterminer l'ennemi, cela va continuer de pousser les gens dans les rangs des talibans à mesure que les proches de civils, hommes, femmes et enfants, sont tués dans des tentatives visant à vaincre les talibans.

À maintes reprises, de nombreuses personnes possédant une expérience beaucoup plus vaste que la mienne ont affirmé que nous devons instaurer un processus de paix global, que nous devons tendre la main aux talibans modérés. Nous devons comprendre que nous allons pousser les gens à joindre les rangs des talibans si nous continuons à tuer des civils, à ignorer le fait que des bébés meurent de faim parce que nous consacrons de plus en plus de nos ressources à l'achat de matériel militaire coûteux. Nous devrions plutôt comprendre qu'afin de rebâtir les vies des Afghans, ce qui est sûrement en quoi consiste notre engagement, nous devons faire ce qu'il faut pour améliorer les conditions de vie dans ce pays.

Nous avons tellement perdu de vue le fait que cela constitue la voie vers la paix que mes collègues et moi ne pouvons pas humainement appuyer la motion libérale d'aujourd'hui visant à poursuivre encore pendant deux ans cette stratégie erronée qui ne peut conduire qu'à un échec de la mission.

[Français]

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Comme il est 17 h 15, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, toutes les questions nécessaires pour disposer de la motion de l'opposition sont réputées mises aux voix et un vote par appel nominal est réputé demandé et différé jusqu'au mardi 24 avril à 17 h 30.

• (1715)

[Traduction]

**M. Ken Epp:** Monsieur le Président, le débat ayant pris fin, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que nous fassions comme s'il était 17 h 30 et que nous passions aux initiatives parlementaires.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Comme il est 17 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

---

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

### LA LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-278, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (prestations en cas de maladie, blessure ou mise en quarantaine), dont le comité a fait rapport sans propositions d'amendement.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Puisqu'aucune motion n'a été déposée à l'étape du rapport, la Chambre passera maintenant, sans tenir de débat, au vote sur la motion proposant l'adoption du projet de loi à l'étape du rapport.

**L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.)** propose que le projet de loi soit agréé.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** À mon avis, les non l'emportent.

*Et cinq députés ou plus s'étant levés:*

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Conformément à l'article 98 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 25 avril 2007, au début de la période réservée aux initiatives parlementaires.

**L'hon. Karen Redman:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

### Motion d'ajournement

Je reconnais qu'il règne à la Chambre un esprit de collaboration. Nous avons convenu de dire qu'il était 17 h 30, mais j'en appelle à l'indulgence de la Chambre et de la présidence et demande si nous pouvons suspendre la séance peut-être 10 minutes parce qu'il y a des députés qui s'en viennent assister au débat d'ajournement. Ils participaient à des émissions de télévision et à d'autres activités et étaient dans l'impossibilité d'être présents.

Je demande le consentement unanime pour suspendre la séance 10 minutes.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Je n'ai pas l'expérience de la suspension des travaux, mais je présume qu'avec le consentement unanime, la Chambre peut faire ce qu'elle veut.

Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

(La séance est suspendue à 17 h 19.)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 17 h 30.)

---

## MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

• (1730)

[Français]

L'AFGHANISTAN

**L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.):** Monsieur le Président, il y a quelques semaines, j'ai posé une question en Chambre au ministre de la Défense nationale. Je vais la répéter:

[Traduction]

[...] en janvier, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire a reçu une plainte au sujet d'allégations de mauvais traitements subis par les détenus afghans capturés en avril 2006 par des membres des Forces canadiennes. Conformément à une politique ordinaire de la Défense nationale, le ministre a reçu un rapport confidentiel l'informant du sort réservé à ces détenus. Pourquoi le ministre a-t-il attendu des mois avant d'enquêter à la suite de ces rapports?

Le ministre a eu le culot de répondre ceci:

[...] tout cela fait l'objet d'enquêtes. Nous connaissons tous la vérité lorsque les résultats seront rendus publics.

Dans ma question complémentaire, j'ai très clairement rappelé au ministre que je ne lui avais pas demandé combien d'enquêtes étaient en cours, mais pourquoi il avait mis tant de temps à déclencher les enquêtes, alors que, de toute évidence, conformément aux politiques ministérielles, il était au courant du fait que les Forces canadiennes avaient capturé et détenu des Afghans qu'elles avaient ensuite transférés.

*Motion d'ajournement*

Le chef d'état-major de la Défense soumet directement au ministre des rapports sur le transfert de détenus afghans et sur leur état de santé. Il a cependant fallu qu'un professeur d'Ottawa présente à la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire une plainte au sujet d'allégations de mauvais traitements subis par les détenus afghans capturés en avril 2006 pour forcer la tenue de l'enquête.

Encore une fois, ce que je veux savoir, c'est pourquoi le ministre a mis autant de temps à demander la tenue d'une enquête après avoir été informé du transfert des détenus afghans et de leur état de santé. Pourquoi a-t-il fallu qu'un professeur d'Ottawa envoie une plainte à la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire avant qu'une enquête soit lancée? Nous savons tous qu'à un certain moment le MDN a même tenté d'empêcher la tenue de cette enquête. Il y a une lettre qui le prouve.

Je ne peux pas croire que le gouvernement conservateur, qui s'enorgueillit de ses grands principes de transparence et de responsabilité, n'a pas demandé la tenue d'une enquête dès que le ministre a été avisé du transfert des détenus afghans et de leur état de santé. C'est le premier de trois points.

Le deuxième point, c'est que nous savons déjà que le ministre a dû présenter des excuses à la Chambre pour l'avoir induite en erreur. Il a dû reconnaître officiellement qu'il avait induit la Chambre en erreur. Ce n'est pas un comportement très reluisant de la part d'un ministre. Heureusement, il a eu l'honnêteté de reconnaître qu'il avait induit la Chambre en erreur, de présenter ses excuses et d'apporter les corrections nécessaires.

Je demande maintenant au ministre de rétracter la réponse futile, qui n'était pas une véritable réponse, qu'il a donnée lorsqu'on lui a demandé pourquoi il avait tant tardé à demander la tenue d'une enquête sur les allégations de mauvais traitements. Je n'ai pas parlé de mauvais traitements, mais bien d'allégations de mauvais traitements qui auraient été infligés aux détenus afghans.

**M. Dave MacKenzie (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, le Canada est en Afghanistan pour soutenir un gouvernement élu démocratiquement. Notre mission vise notamment l'amélioration des systèmes judiciaire, de sécurité et carcéral.

Dans ce contexte, le gouvernement du Canada appuie le principe selon lequel les autorités afghanes sont responsables du traitement des prisonniers capturés sur leur territoire afghan souverain. La politique canadienne consistant à transférer les prisonniers capturés en Afghanistan aux autorités afghanes est conforme à ce principe.

Le Canada a pour politique de traiter tous les prisonniers conformément aux normes établies dans la troisième Convention de Genève, quelle que soit leur situation.

La défense des droits de la personne constitue une valeur centrale pour les Canadiens et notre gouvernement est déterminé à faire en sorte qu'elle soit respectée quel que soit l'endroit où les Forces canadiennes servent.

En décembre 2005, le Canada et le gouvernement de l'Afghanistan ont signé un entente établissant la politique générale sur le traitement et le transfert des prisonniers, ainsi que des procédures de notification.

Cette entente prévoit plus précisément que les autorités afghanes accepteront les prisonniers détenus par les Forces canadiennes et qu'elles auront la responsabilité de leur garde et de leur protection.

Le Canada et l'Afghanistan traiteront les détenus conformément aux normes établies dans la troisième Convention de Genève qui

prévoit un traitement humain ainsi que la protection contre la violence, l'intimidation, les représailles et d'autres actes illégaux.

L'Afghanistan et le Canada aviseront le Comité international de la Croix-Rouge par les voies nationales appropriées lors du transfert d'un prisonnier.

Le Comité international de la Croix-Rouge a le droit de rendre visite en tout temps aux prisonniers détenus par les Forces canadiennes ou l'Afghanistan.

Dès que les prisonniers leur sont remis, les autorités afghanes sont responsables de leur garde et de leur protection et doivent s'assurer qu'ils reçoivent un traitement humain conformément aux normes établies dans la troisième Convention de Genève. Nous nous attendons pleinement à ce que le gouvernement d'Afghanistan réponde à ces attentes.

Lorsqu'elles ont été mises au courant des allégations de mauvais traitement, les Forces canadiennes ont ouvert une enquête criminelle et ont mis en place une commission d'enquête. Depuis ce temps, deux autres enquêtes ont été ouvertes par la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire. Par conséquent, il y a trois enquêtes et une commission d'enquête qui examinent actuellement le traitement des prisonniers en Afghanistan.

L'une des trois enquêtes est une enquête policière indépendante menée par le Service national des enquêtes, et les deux autres sont menées par la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, un organisme de surveillance indépendant. Il y a également une commission d'enquête interne des Forces canadiennes. De plus, la question se trouve devant la cour fédérale.

Les enquêtes et l'étude de la commission d'enquête progressent. Le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes collaborent pleinement avec les personnes qui mènent ces enquêtes.

Conformément à la législation canadienne, les résultats de ces enquêtes et de l'étude de la commission d'enquête seront rendus publics lorsqu'ils seront connus.

En plus de l'entente de décembre 2005, qui reconnaît le rôle légitime de la Commission afghane indépendante des droits de la personne, notre gouvernement a officialisé en février 2007 la relation entre le Canada et la commission pour ce qui est du transfert des prisonniers et de la surveillance du respect de leurs droits.

En vertu de cette dernière entente avec la commission, les Forces canadiennes avisent la commission de tout transfert de prisonniers, et la commission s'engage à informer immédiatement le Canada si elle apprend qu'un prisonnier transféré a été mal traité.

• (1735)

**L'hon. Marlene Jennings:** Monsieur le Président, je suis carrément estomaquée. En mars 2007, le directeur de la Commission afghane indépendante des droits de la personne, organisation avec laquelle les Forces armées canadiennes ont signé une entente pour qu'elle vérifie le sort réservé aux prisonniers afghans livrés aux autorités afghanes et détenus, a déclaré que la commission allait s'occuper de leur surveillance et de leur contrôle, pour s'assurer qu'ils ne seront pas torturés ni maltraités.

*Motion d'ajournement*

Le directeur, Abdul Quaar Noorzai, a déclaré à des journalistes que les moyens d'action de la commission sont très limités puisqu'elle a très peu de personnel, que l'une des provinces d'Afghanistan est inaccessible parce que trop dangereuse et que l'accès aux prisons a été refusé à ses représentants. Donc, comment le ministre de la Défense nationale peut-il, comme il l'a fait à plusieurs reprises, dire que les détenus afghans, capturés par nos propres forces armées, puis livrés à...

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Le secrétaire parlementaire a la parole.

**M. Dave MacKenzie:** Monsieur le Président, le Canada peut favoriser davantage le développement durable des institutions démocratiques en aidant les Afghans à améliorer leur propre système carcéral, plutôt qu'en gérant des installations de détention.

À l'instar de nos alliés de l'OTAN, nous estimons que la meilleure approche consiste à reconnaître la responsabilité des autorités afghanes en ce qui concerne le traitement des détenus et à les aider à renforcer leurs capacités dans ce domaine.

C'est pour cette raison que le Canada contribue aux actions visant à renforcer la primauté du droit en Afghanistan, y compris en soutenant une réforme globale du secteur de la justice et de la sécurité.

Le Canada déploie des conseillers des domaines correctionnel et policier au sein de la mission d'assistance des Nations Unies depuis 2003 et il a lancé un certain nombre d'initiatives d'appui au secteur judiciaire.

Le ministre de la Sécurité publique a annoncé récemment le déploiement de 12 policiers civils canadiens qui contribueront à la formation de la police nationale afghane et lui prodigueront une assistance. Le récent déploiement de ces agents porte le nombre total de policiers civils et militaires canadiens en Afghanistan à 36.

• (1740)

[Français]

L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

**M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir à l'occasion de ce débat d'ajournement et d'exprimer mon inquiétude concernant le manque de financement de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour le Programme capital d'appoint.

Ce programme permet d'aider les gens du Canada atlantique à acquérir les compétences en affaires et les capitaux dont ils ont besoin pour mettre sur pied, moderniser et agrandir leurs entreprises.

Les entrepreneurs constituent une source d'énergie vitale pour la croissance de l'Atlantique. En plus de créer des possibilités d'emplois dans tous les secteurs, les entrepreneurs locaux stimulent davantage la performance économique de la région. Cependant, nous savons que l'APECA continue de réduire son financement à ces programmes.

L'exploitation de sa propre entreprise offre certes des récompenses mais présente aussi de nombreux défis. Pour qu'une entreprise atteigne son plein potentiel, il est nécessaire de maîtriser un certain nombre d'éléments, tels que la planification, les finances et aussi le marketing.

Les entrepreneurs des régions rurales en Atlantique font face à un obstacle de taille: le financement.

C'est par l'entremise des programmes offerts par l'APECA que ces gens peuvent obtenir le financement nécessaire afin de démarrer leur entreprise avec succès. Plusieurs d'entre eux dépendent du

Programme capital d'appoint de l'APECA, qui prévoit des prêts pour mettre sur pied ou pour améliorer une petite entreprise, ainsi que pour acquérir les compétences en affaires.

En 2005-2006, le Programme capital d'appoint avait un réel succès. Il a accordé 6,3 millions de dollars en prêts. On ne parle pas de subventions, on parle bien de 6,3 millions de dollars en prêts remboursables octroyés à des entrepreneurs du Nouveau-Brunswick, ce qui représente plus de 469 prêts. Grâce à ces prêts et à cet argent, au-delà de 663 emplois ont été créés ou maintenus au Nouveau-Brunswick. On parle de 663 emplois créés et maintenus dans une seule année.

Cependant, l'APECA a récemment réduit les fonds pour ce programme et n'offrira que 1,5 million de dollars en prêts pour l'année 2006-2007. Cette somme représente moins de 25 p. 100 des prêts totaux accordés l'année précédente pour le même programme.

Depuis l'élection de ce gouvernement, plusieurs projets se voient refuser ou retarder tout simplement en termes de financement.

En effet, pour une deuxième année consécutive, les conservateurs n'ont nullement mentionné l'APECA dans leur budget.

Le précédent gouvernement libéral avait investi des centaines de millions de dollars dans la région de l'Atlantique grâce aux programmes de l'APECA. En effet, dans le budget de 2005, mon gouvernement libéral avait consacré une section complète à l'Atlantique.

En 2005, les libéraux ont attribué une hausse de 800 millions de dollars au financement des organismes régionaux de développement économique, tel que l'APECA.

Je demande donc au gouvernement d'assurer que les collectivités de l'Atlantique ne soient pas pénalisées face au manque de leadership de ce gouvernement.

Nous savons que ce sont les petites et moyennes entreprises qui font la vitalité du Canada atlantique. Je demande donc à l'APECA d'agir afin de venir en aide aux communautés et aux entrepreneurs de l'Atlantique qui dépendent des programmes de financement pour leur développement.

Pourquoi le ministre a-t-il laissé tomber les entrepreneurs et la création d'emplois au Nouveau-Brunswick?

Le ministre va-t-il continuer de faire cela ou, finalement, va-t-il rétablir les sommes nécessaires pour que le Programme capital d'appoint puisse continuer à avancer?

Les entrepreneurs ne demandent pas la charité. Les entrepreneurs du Canada Atlantique et du Nouveau-Brunswick demandent leur juste part. Ils ne demandent pas des subventions. Ils demandent seulement d'être en mesure d'avoir des prêts pour faire avancer leur entreprise. Mais ce gouvernement, ce gouvernement conservateur, a complètement détruit ce programme.

Nous arrivons à une situation désastreuse et nous devons revenir à ce qui existait par le passé. J'espère que le gouvernement écouterait les libéraux.

[Traduction]

**M. Rob Moore (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC):** Monsieur le Président, je remercie le député de Madawaska—Restigouche d'avoir soulevé cette question qui me donne l'occasion de répondre au nom du gouvernement du Canada.

*Motion d'ajournement*

Le député sera sans doute ravi d'apprendre que le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de l'APECA, continue d'aider les Néo-Brunswickois à réussir en affaires et qu'aucun des programmes de l'APECA n'a été supprimé.

Notre gouvernement a récemment approuvé l'allocation de 2,7 millions de dollars de plus au Programme de capital d'appoint au Nouveau-Brunswick. Ce programme important continuera donc d'être mis en oeuvre dans toute la province par l'entremise des sociétés d'aide aux entreprises et des agences de développement économique communautaire, dont la CBDC Madawaska et la CBDC Victoria Madawaska-Sud, ce que le député est certainement ravi d'apprendre.

Le député sera peut-être aussi ravi d'apprendre que le financement en vertu du Programme de capital d'appoint est renouvelable. À mesure que les fonds sont remboursés, ils sont versés de nouveau dans le programme de manière à permettre aux sociétés d'aide aux entreprises et aux agences de développement économique communautaire de les réinvestir dans de nouvelles entreprises et dans des entreprises en expansion dans leurs collectivités respectives.

Combiné à l'investissement additionnel de 2,7 millions de dollars approuvé par notre gouvernement, le Programme de capital d'appoint au Nouveau-Brunswick représente plus de 14 millions de dollars. Il ne s'agit assurément pas d'une réduction des fonds alloués au capital d'appoint, mais bien d'une bonne gestion financière.

Le nouveau gouvernement tient résolument à assurer la responsabilité et à obtenir des résultats pour les Néo-Brunswickois et tous les Canadiens. Nous reconnaissons très bien que les petites entreprises ont une grande incidence sur notre économie. D'ailleurs, 20 p. 100 de tous les emplois créés au Nouveau-Brunswick sont attribuables aux petites entreprises.

Notre gouvernement comprend qu'il faut créer un environnement propice à l'investissement et à l'innovation si on veut que ces entreprises soient non seulement viables, mais prospères. Notre gouvernement est déterminé à créer un tel environnement, dont bénéficieront les générations futures de Néo-Brunswickois.

Le mois dernier, le ministre des Finances a déposé le deuxième budget de notre gouvernement. Celui-ci vise à créer un Canada plus fort, plus sûr et meilleur. Le budget de 2007 prend des mesures concrètes pour améliorer notre qualité de vie et faire en sorte que l'économie du Nouveau-Brunswick et de toutes les provinces du Canada soit vigoureuse et prospère.

Le budget de 2007 se concentre sur la création de cinq avantages clés, dont: un avantage financier, en éliminant la dette nette totale de l'ensemble des administrations publiques en moins d'une génération; un avantage infrastructurel, en construisant l'infrastructure moderne dont nous avons besoin, et je n'ai aucun doute que le député appuie cette mesure pour le Nouveau-Brunswick; un avantage du savoir, en créant la population active la mieux éduquée et la plus compétente au monde; un avantage fiscal, en réduisant les impôts de tous les Canadiens et en établissant le taux d'imposition le plus bas du G7 sur les nouveaux investissements d'affaires; et, comme y a fait allusion le député, un avantage entrepreneurial en réduisant la réglementation

inutile et les tracasseries administratives, et en stimulant la concurrence à l'échelle du pays.

Le budget fait fond sur les efforts que nous avons réalisés pour rétablir la confiance des contribuables en veillant à la saine gestion financière et, encore plus important, en maintenant une économie forte.

● (1745)

[Français]

**M. Jean-Claude D'Amours:** Monsieur le Président, je vois clairement que le gouvernement conservateur n'a absolument rien compris de la situation. En effet, le secrétaire parlementaire peut bien dire qu'il y a eu une annonce disant que 2,7 millions de dollars seront peut-être accordés au cours de la prochaine année. Par contre, ce qu'il oublie de dire, c'est que lorsque le gouvernement libéral en était à sa dernière année — soit 2005-2006 —, près de 6,4 millions de dollars ont été prêtés par l'entremise du Programme de capital d'appoint. On nous parle maintenant de 2,7 millions de dollars.

Il est inacceptable que ce gouvernement laisse si peu d'argent aux entrepreneurs du Canada Atlantique, aux entrepreneurs du Nouveau-Brunswick. Ils ne demandent pas la charité, mais ils demandent à être traités équitablement. Ce n'est certainement pas en passant de 6,4 millions de dollars à 2,7 millions de dollars qu'on sera en mesure d'aider les entrepreneurs du Nouveau-Brunswick.

C'est inacceptable pour les entrepreneurs et c'est inacceptable pour les travailleurs. C'est de création d'emplois et de travail pour les gens de chez nous qu'il est question, et ce gouvernement ne comprend rien à cela.

[Traduction]

**M. Rob Moore:** Monsieur le Président, cela ne plaît peut-être pas au député, mais le nouveau gouvernement en fait beaucoup plus pour les habitants du Nouveau-Brunswick que l'ancien gouvernement libéral ne l'a jamais fait et ne le ferait jamais.

Par l'entremise de l'APECA, le nouveau gouvernement du Canada — et le député devrait porter attention à ces chiffres — a approuvé des investissements de plus de 105 millions de dollars dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Ces investissements ont eu un effet multiplicateur en suscitant des investissements additionnels de plus de 116 millions de dollars de la part des secteurs public et privé, renforçant ainsi l'infrastructure économique et la qualité de vie dans le Nouveau-Brunswick tout entier, y compris dans les localités de sa propre circonscription, Madawaska—Restigouche, et dans la mienne, Fundy Royal.

Étant moi-même originaire du Nouveau-Brunswick, je suis très fier du bilan du nouveau gouvernement, qui a réussi à rétablir la confiance dans nos localités, à financer l'innovation et à investir dans le Nouveau-Brunswick de même que dans l'ensemble du Canada.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** L'ajournement de la Chambre étant adopté d'office, la Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 h 49.)







<b>La Semaine de l'action bénévole</b>		M. Simms .....	8450
M. Lessard .....	8445	M. Flaherty .....	8450
<b>Les droits de la personne</b>		<b>Les affaires étrangères</b>	
M. Alghabra .....	8445	M. Van Kesteren .....	8450
<b>Brian Mulroney</b>		M. MacKay .....	8450
M. Blaney .....	8446	M. Marston .....	8450
		M. MacKay .....	8451
		M. Marston .....	8451
		M. MacKay .....	8451
		<b>L'environnement</b>	
		M. McGuinty .....	8451
		M. Baird .....	8451
		M. McGuinty .....	8451
		M. Baird .....	8451
		M. Rodriguez .....	8452
		M. Baird .....	8452
		M. Rodriguez .....	8452
		M. Baird .....	8452
		<b>La ville de Québec</b>	
		M. Guimond .....	8452
		Mme Oda .....	8452
		<b>Les pêches et les océans</b>	
		M. Blais .....	8452
		M. Hearn .....	8452
		<b>L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce</b>	
		M. Simard .....	8452
		M. Hearn .....	8453
		<b>L'environnement</b>	
		M. Del Mastro .....	8453
		M. Baird .....	8453
		<b>Le bois d'oeuvre</b>	
		M. Julian .....	8453
		M. Menzies .....	8453
		M. Julian .....	8453
		M. Menzies .....	8453
		<b>Les pêches et les océans</b>	
		M. MacAulay .....	8453
		M. Hearn .....	8453
		<b>La réforme du régime démocratique</b>	
		M. Epp .....	8453
		M. Van Loan .....	8454
		<b>Présence à la tribune</b>	
		Le Président .....	8454
		<b>Les travaux de la Chambre</b>	
		M. Goodale .....	8454
		M. Van Loan .....	8454
		<b>Recours au Règlement</b>	
		<b>Le projet de loi C-52 — Loi d'exécution du budget de 2007</b>	
		M. Van Loan .....	8454
		<b>Le commissaire à l'éthique</b>	
		M. Obhrai .....	8456
<b>QUESTIONS ORALES</b>			
<b>L'Afghanistan</b>			
M. Dion .....	8446		
M. Harper .....	8446		
M. Dion .....	8446		
M. Harper .....	8446		
M. Dion .....	8446		
M. Harper .....	8446		
M. Ignatieff .....	8446		
M. O'Connor .....	8447		
M. Ignatieff .....	8447		
M. O'Connor .....	8447		
<b>L'environnement</b>			
M. Duceppe .....	8447		
M. Harper .....	8447		
M. Duceppe .....	8447		
M. Harper .....	8447		
M. Bigras .....	8447		
M. Baird .....	8447		
M. Bigras .....	8447		
M. Baird .....	8447		
M. Layton .....	8447		
M. Harper .....	8447		
M. Layton .....	8448		
M. Harper .....	8448		
<b>Les affaires étrangères</b>			
M. McTeague .....	8448		
M. MacKay .....	8448		
M. McTeague .....	8448		
M. MacKay .....	8448		
M. Wilfert .....	8448		
M. MacKay .....	8448		
M. Wilfert .....	8449		
M. MacKay .....	8449		
<b>Benamer Benatta</b>			
Mme Faille .....	8449		
M. Day .....	8449		
Mme Faille .....	8449		
M. Day .....	8449		
<b>Le bois d'oeuvre</b>			
M. Cardin .....	8449		
M. Bernier .....	8449		
M. Cardin .....	8449		
M. Bernier .....	8449		
Mme Fry .....	8449		
M. Menzies .....	8450		
Mme Fry .....	8450		
M. Menzies .....	8450		
<b>La péréquation</b>			
M. Simms .....	8450		
M. Flaherty .....	8450		

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

### Travaux des subsides

#### Motion de l'opposition — L'Afghanistan

Motion .....	8457
M. Bouchard .....	8457
M. Chong .....	8458
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca) .....	8459
M. Cannis .....	8459
Mme Savoie .....	8460
M. Blaney .....	8461
M. Eyking .....	8461
M. Carrie .....	8462
M. Chong .....	8463
M. Calkins .....	8463
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca) .....	8465
Mme McDonough .....	8465
M. Hawn .....	8466
Mme Guarnieri .....	8467
Mme Savoie .....	8468
M. Bélanger .....	8468
M. Blaney .....	8469
Mme McDonough .....	8470
M. Russell .....	8470

M. Epp .....	8471
Mme Savoie .....	8472
Mme McDonough .....	8472
Report du vote sur la motion .....	8473

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

### La Loi sur l'assurance-emploi

Projet de loi C-278. Étape du rapport .....	8473
M. Eyking .....	8473
Motion d'adoption .....	8473
Report du vote sur la motion .....	8473
Suspension de la séance à 17 h 19 .....	8473
<b>Reprise de la séance</b>	
Reprise de la séance à 17 h 30 .....	8473

## MOTION D'AJOURNEMENT

### L'Afghanistan

Mme Jennings .....	8473
M. MacKenzie .....	8474
<b>L'Agence de promotion économique du Canada atlantique</b>	
M. D'Amours .....	8475
M. Moore (Fundy Royal) .....	8475

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt**

**Travaux publics et Services gouvernementaux Canada**

**Ottawa (Ontario) K1A 0S5**

**Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943**

**Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757**

**[publications@tpsgc.gc.ca](mailto:publications@tpsgc.gc.ca)**

**<http://publications.gc.ca>**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services**

**Public Works and Government Services Canada**

**Ottawa, Ontario K1A 0S5**

**Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943**

**Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757**

**[publications@pwgsc.gc.ca](mailto:publications@pwgsc.gc.ca)**

**<http://publications.gc.ca>**